DES

CORPORATIONS MONASTIQUES

AU SEIN DU PROTESTANTISME.

IMPRIMERIE DE CH. MEYRUEIS ET COMP., ÉDITEURS
Paris. — Rue Saint-Benoît, 7.

DES

CORPORATIONS MONASTIQUES

AU SEIN DU PROTESTANTISME

PAR

L'Auteur du MARIAGE AU POINT DE VUE CHRÉTIEN

TOME II

PARIS
LIBRAIRIE DE CH. MEYRUEIS ET Cᵉ, ÉDITEURS,
RUE TRONCHET, 2.

1855

SECONDE PARTIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

SECONDE PARTIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

CHAPITRE I.

CARACTÈRES DE L'INSTITUTION.

CARACTÈRES DE L'INSTITUTION.

Les faits ont été placés sous nos yeux. Nous avons vu l'institution à l'œuvre sous des cieux différents.

Dans l'Allemagne mystique, rêveuse, que ne garde pas une foi puissante à l'autorité des Ecritures, que sa Réforme a mal purgée des éléments romains, dans l'Allemagne prête à toute erreur parce que l'exemple des apôtres, parce que les textes de la Bible ne font pas loi pour elle; l'institution, que n'inquiète aucune espèce de critique s'épanouit librement, occupée du seul soin de grandir, étalant ses principes au plein jour, attachant hardiment au front de ses maisons mères (et je compte Strasbourg parmi elles), les trois idées monastiques par excellence : le célibat, l'obéissance, le renoncement au salaire. En Allemagne les engagements, en Allemagne les images, en Allemagne les pépinières de sœurs, en Allemagne le tiers ordre, en Allemagne les frères, en Allemagne l'envahissement de toutes les régions de la charité, en Allemagne les sympathies publiques sans réserve.

L'Angleterre *anglicane* portait en elle l'esprit de l'institution. Il y a dans son sein deux puissances ennemies, auxquelles elle tient comme elle tient à toutes ses coutumes : une foi complète à l'autorité de la Bible, et un vieux ferment de catholicisme romain. L'Angle-

terre garde dans son culte, garde dans son organisation ecclésiastique, garde dans ses doctrines des habitudes et des dogmes romains, comme elle laisse dans ses codes d'anciennes lois odieuses, partout ailleurs abrogées. Les lois, on ne les applique pas, elles dorment ensevelies dans leur poussière ; mais les idées ne dorment pas; la discipline romaine se pratique; le *Prayer-Book* se place à côté de la Bible, il parle aussi haut qu'elle; le puséisme qui est une simple réintégration de quelques principes catholiques, sort en un seul jet du sol; l'ordre de la Mercy se trouve un beau jour tout venu, tout armé, en plein protestantisme britannique, la haute Eglise le couvre de son bouclier, tandis que la large Eglise soupire après le rétablissement de la *vie religieuse* sous diverses règles. Il y a un combat, Dieu merci, parce qu'il y a l'amour des Ecritures. Cette lutte est bonne, elle rendra l'immense service de séparer les éléments, de mettre d'un côté les ténèbres et de l'autre la lumière, de grouper sous deux bannières le peuple croyant d'Angleterre; on y verra clair enfin; ceux qui aiment Rome sauront ce qu'ils veulent, les *esclaves de la Parole* le sauront aussi; il y aura une Eglise qui sans se gêner, rétablira les couvents, les pratiques monastiques, les pompes du culte, la confession, les fêtes, et le reste; il y aura une Eglise qui arrachera de son sein jusqu'aux derniers vestiges des erreurs romaines, qui marchera dans la vérité, vivante, simple, active, opposant aux œuvres conventuelles les libres œuvres évangéliques. Le jour du dénoûment s'approche. En attendant l'ordre de la Mercy grandit au milieu de l'orage, assuré par ses racines qui plongent au plus profond de la Réforme anglicane, et fort de la protection de quelques évêques. Il se pose fièrement, il ne modifie rien, il fonde partout ses maisons, toutes avec un but

d'utilité, et la main tranquillement posée sur ses œuvres, il présente un visage doucement impassible et saintement implacable, aux attaques de ses ennemis.

En France et dans le canton de Vaud, rien de pareil. L'institution, apportée de l'étranger, a rencontré avant même de naître beaucoup de doutes et beaucoup d'hésitations ; ceux qui l'ont fondée, au fond s'en défiaient. Aux débuts mêmes ils sentaient le besoin, tout en bâtissant la ville, de construire autour et contre elle quelques forts, qui leur répondissent de son obéissance. La ville est vite montée plus haut que les forts, et c'est elle qui les commande.

Les idées ont cela d'étrange qu'elles peuvent sans mourir rester durant des siècles enfouies sous le sol. Qu'une circonstance favorable se présente, qu'un regard du soleil vienne échauffer la terre où elles gisaient glacées, vous les verrez jaillir, monter, vigoureuses et pleines de sève ; elles semblaient n'être pas, et voici, elles vivent ; on passait dessus, on les écrasait en marchant, et voici, ce sont elles qui marchent sur vos têtes et qui vous écrasent. En un instant, le principe monastique qu'on avait amené de l'étranger bien muselé, lié de fortes chaînes, a tout brisé. Les principes sont des bêtes sauvages, vous ne les accoutumerez jamais au frein ; si de force, vous les traînez captifs chez vous, ils mettront en pièces vos entraves et ils vous feront la loi. Les principes sont de race royale, et comme ils ne meurent pas, l'heure vient toujours pour eux où ils saisissent la couronne. Ce moment en Suisse et en France, a été l'instant où les communautés de sœurs sont écloses. Tant que l'idée était en projet, elle se faisait infiniment petite et modeste ; elle sollicitait l'examen, elle écoutait la critique ; le fait l'a tout d'un coup émancipée. Mais en France et dans le

canton de Vaud on lit la Bible, tandis qu'en Allemagne des livres de cantiques et de prières remplacent la sainte Ecriture dans beaucoup de familles, tandis qu'en Angleterre, le Prayer-Book, les habitudes cléricales, les cérémonies du culte viennent en voiler le sens sur bien des points. Les protestants croyants de la France et de la Suisse française étudient journellement la Parole de Dieu, ils la savent presque par cœur, ils en connaissent les textes et les contextes, de là une droiture de jugement, de là une pieuse indépendance, de là des clartés qui les mettent en garde contre les séductions de leur propre cœur et de l'imagination d'autrui.

On a beaucoup reproché au christianisme genevois (le type du protestantisme calviniste), on lui a beaucoup reproché sa raideur. S'il s'agit des formes, on n'a pas tout à fait tort; mais sous cette austérité quelque peu forcée, que trouve-t-on? une ferme, une loyale, une solide fidélité à ce qui est écrit. Si le feu de la piété genevoise jette parfois des lueurs un peu farouches, il n'est pas du moins obscurci par la fumée. Ce n'est peut-être pas tout l'Evangile, il y manque quelque grâce et quelque largeur; si ce n'est pas tout l'Evangile, ce n'est rien que l'Evangile; aussi les erreurs y viennent mal, trop de tempêtes en saluent les débuts.

L'institution des sœurs n'a pas encore essayé de s'implanter à Genève, elle a posé ses assises dans le canton de Vaud et à Paris. Qu'est-il arrivé? qu'un public peu nombreux, passionné, composé des hautes classes, promptes en tous pays aux engouements romains, l'a d'emblée accueillie; ce public l'a plus aimée qu'elle ne s'aimait elle-même; il l'a déclarée parfaite qu'elle cherchait encore sa meilleure forme, il l'a proclamée sainte qu'elle se demandait encore si la Bible ne la condamnait point, il la sacrait inviolable qu'elle sollicitait la per-

mission de vivre. A côté de ce public, facile aux entraînements parce qu'il est trop amateur de la sagesse et des bons livres des hommes, pas assez de la sagesse et du bon livre de Dieu; à côté de ce public, riche, élégant, hanté du besoin très naturel de faire beaucoup et de faire du nouveau, il y a le vrai public, il y a la population chrétienne des deux pays. Ce public-là n'a pas fait grand accueil à l'institution des sœurs; il l'a mise dès l'abord en quarantaine, il l'y a laissée, et plus impérieusement elle demande la libre pratique, moins il est d'humeur à la lui accorder.

De cet état de choses est née pour l'œuvre une situation difficile qui ne l'empêche ni d'obéir à son esprit ni de croître en dimensions matérielles parce qu'elle a beaucoup d'argent et des partisans fanatiques, mais qui l'empêche de se développer en fait, qui l'oblige à des réticences, à des dissimulations inconscientes, à des semblants de précautions; qui la réduit en un mot à une vie factice, alimentée seulement par la passion de quelques-uns, vite éteinte si l'engouement s'éteignait.

La fortune de l'œuvre est diverse, les caractères sont identiques, je vais les prendre et les examiner.

Il semble qu'à propos des faits, tout ait été dit. Ne nous y trompons pas cependant, ces esquisses partielles ont besoin d'être groupées, il faut que les principes se dégagent et se résument. Et puis, si la répétition fatigue, elle pénètre; il y a même des gens, invincibles à la discussion, qu'elle terrasse; pour eux elle fait preuve. Les fondateurs de nos ordres protestants le savent bien, quand ils se bornent à redire chaque année que leurs confréries n'ont rien de conventuel, tout d'évangélique, et que leurs diaconesses sont les diaconesses de la Bible.

Résumons donc; et à ceux qui tout en feuilletant nos croquis d'après nature, refusent de se faire une idée d'ensemble, présentons le panorama complet. Ce sera comme une course rapide, ce sera comme une revue passée au galop.

Le premier caractère des ordres monastiques est le *célibat.*

Toutes les œuvres chrétiennes, œuvres d'éducation, œuvres de mission, œuvres de charité, comportent le mariage. Les instituteurs, les missionnaires hommes et femmes, les garde-malade, les directeurs ou directrices d'asiles, les diacres ou diaconesses d'Eglises évangéliques sont ou ne sont pas mariés, à leur choix; c'est affaire de goût, de circonstance, d'âge; personne n'a rien à y voir; le mariage de plus ou de moins ne change pas la condition de serviteur de Dieu dans ces diverses branches de l'activité. Votre institution seule, unique, profondément distincte en cela de toutes les institutions réformées, absolument pareille aux communautés romaines, commande le célibat et ne subsiste qu'à ce prix. Marié on en sort; on en sort pour retourner à la vie normale; ou l'on en sort pour entrer dans un tiers ordre, sorte d'appendice que traînent après elles la plupart des grandes corporations catholiques.

Ni votre règle, ni vos coutumes ne supporteraient un instant le mariage. Où elles règnent, il faut que le mariage disparaisse.

Vous le savez très bien, et vous posez en principe qu'une femme mariée *ne peut* se consacrer absolument au Seigneur; elle ne peut tenir des écoles, régénérer des repenties, gouverner un asile de vieillards, visiter

les pauvres, diriger un hospice; non; il faut pour cela des sœurs.

Chaque âge parle sa langue; vous vous émancipez parfois jusqu'à préconiser le célibat religieux; de l'abondance du cœur la bouche parle et votre cœur est trop plein pour ne pas déborder en dépit de la prudence; mais nous ne sommes plus au quatrième siècle; le quatrième siècle était mystique, le nôtre est utilitaire; notre célibat a pris la couleur du siècle.

Vous ne dites pas de mal du mariage, bien au contraire, vous le louez beaucoup; vous ne le louerez jamais tant que l'ont fait les Pères monastiques; et puis, tout à côté, vous posez le célibat comme la condition exclusive de l'exclusif service de Dieu; vous ne tirez pas la conclusion, vous vous en gardez bien; foin des conclusions, foin des idées précises : voilà notre corporation, elle s'ouvre aux célibataires, quand on se marie on en sort, on en sort par la porte du monde ou par celle du tiers ordre, notre œuvre s'appelle le champ du Seigneur, nos sœurs s'appellent les servantes de Jésus, leur vocation s'appelle une consécration; il n'y a pas autre chose! Ce qui reste au fond du creuset, c'est le célibat religieux. Regardez à Kaiserswerth, à Devonport, à Saint-Loup, à Paris, le célibat, partout le célibat.

Le célibat est dans l'esprit, il est dans les nécessités de l'institution, il est dans ses constitutions, il est ou latent ou manifeste dans toutes ses proclamations, il est dans les faits.

A Devonport pas une sœur mariée, à Kaiserswerth une seule au bout de quatorze ans, à Paris douze années s'écoulent et pas une sœur mariée; enfin, après douze ans, sous le feu de la critique, commandé par

l'urgence de la situation, un premier mariage qui met honorablement hors de la corporation la sœur mariée; l'année suivante, forcé par les adversaires, un second mariage qui laisse exceptionnellement la sœur mariée dans l'œuvre en la portant au premier poste, le seul qu'elle puisse désormais occuper; poste unique, car tout homme ayant du cœur, tout chrétien qui a vu dans la Bible ce que c'est que l'autorité, que la dignité d'un époux n'en peut accepter d'autre pour sa femme. L'institution le sait, le sent, et frémissant de son imprudence, elle en prévient les suites en créant le tiers ordre, unique moyen de salut dans cette crise extrême. Cette année, un mariage sur lequel on glisse sans donner de détails.

A Strasbourg, un mariage la première année, au moment de la formation, de la transition entre le dévouement normal des anciennes diaconesses à la façon évangélique et la consécration conventuelle des sœurs; dès lors, plus rien.

Dans le canton de Vaud, deux mariages, trois au plus, après dix ans d'existence; mariages de raison, non de la part des sœurs, je me plais à le croire, mais de la part des fondateurs, dont ce n'était certes pas l'inclination, car ces mariages-là n'ont éclaté qu'à la suite d'un rude combat.

Entre l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, la France, huit mariages en bientôt quinze années, sur un personnel de quelques centaines de sœurs ou de novices! C'est peu, pour une institution, fervent apôtre de l'union conjugale. Mais peut-être ce personnel, par le fait même de sa composition, oppose-t-il un invincible obstacle au zèle matrimonial des fondateurs. Ils ont assimilé leurs diaconesses aux veuves que recommandait l'apôtre saint Paul, peut-être leurs diaconesses,

choisies dans cette classe respectable, âgées de soixante ans ou peu s'en faut, refusent-elles à bon droit de s'engager dans de nouveaux liens; on comprend que malgré toute la bonne volonté possible, les mariages soient un événement rare dans ces conditions-là. S'il s'agissait de jeunes filles de dix-sept ans, de vingt ans, de vingt-cinq, même de personnes de trente, de trente-cinq encore, si l'armée des sœurs se recrutait au printemps de la vie, une telle pénurie de mariages ne s'expliquerait plus; elle ne s'expliquerait que par le principe du célibat religieux mis à la base de l'institution; mais il n'en est rien, mais la confrérie se dresse comme une tente de refuge vers l'extrémité de la vie, on y arrive à l'automne, tout battu, tout meurtri par les orages de l'été, c'est la fin, fin utile, active du pèlerinage, ce n'en est pas le début.

Vous vous trompez; ces sœurs ont dix-sept ans, elles en ont vingt, elles en ont vingt-cinq, très peu en ont trente, encore moins quarante; et en quinze années, de la totalité des maisons mères répandues sur toute la surface de l'Allemagne, en Hollande, en Angleterre, à Paris, à Strasbourg, à Saint-Loup, huit mariages sont sortis, tous les huit, à un ou deux près, arrachés de vive force par la critique! Et ces mariages, tous, un seul excepté, ont expulsé de l'ordre les sœurs mariées. En français, cet esprit-là, qui pose le célibat comme condition indispensable de la consécration; ces règles-là, qui mettent dehors la diaconesse mariée; cette corporation-là, qui donne un corps au célibat, qui lui assure la supériorité du dévouement sur tous les autres états; ces faits qui corroborent le principe en le montrant en action, cette institution et cette pensée, la racine et le fruit, cela s'appelle : ***organisation du célibat monastique.***

Passons à l'obéissance. On n'a pas osé la nier; pas plus à Paris qu'à Kaiserswerth, pas plus dans le canton de Vaud qu'à Devonport. On sentait bien que la tenant, on tenait tout. Sans elle, fortement posée, hardiment présentée on n'avait rien, on ne pouvait rien, on en était réduit à ne faire que ce qui avait été fait : de bonnes œuvres évangéliques. Aussi ne s'en est-on point caché. On a essayé de déguiser l'engagement, on s'est défendu du célibat, on n'a ni dissimulé ni contesté l'obéissance. Outre que l'obéissance croulant, tout croulait, il fallait que les postulantes fussent d'avance apprivoisées à l'idée d'obéir. Il était fort inutile d'arrêter leur pensée sur un état permanent de célibat; quelle que soit la vocation, quand on a vingt ans, le définitif ne plaît pas toujours; il était fort inutile de parler d'engagement, une fois prises au piége de la sainteté exceptionnelle, les âmes délicates, les consciences timorées verraient bien qu'il n'est pas facile de s'en débarrasser; mais ce qui était indispensable, c'était d'habituer les esprits à l'idée d'obéissance, d'obéissance religieuse, d'obéissance absolue. La volonté est une rebelle qui tient quelque peu de la nature de Samson, elle ne livre jamais son dernier mot, on la croit désarmée, livrée, point, la voilà qui se réveille et qui met les cordes en poussière. Si elle a pour elle la Bible, avec la Bible le droit, c'est bien une autre affaire, rognez alors, taillez, rasez, la force ne fera que croître ; Luther et les martyrs de l'Evangile l'ont prouvé. Il fallait donc d'emblée acclimater les sœurs à l'idée de l'obéissance, il fallait faire de cette obéissance une obligation scripturaire, il fallait, à cet esclavage, mettre pour amorce un grand appareil de liberté.

On a nettement établi le fait de la soumission; la

soumission consciencieuse et absolue figure en grosses lettres dans toutes les règles ; on l'a appuyée de textes faussés par leur application : *Vous soumettant les uns aux autres par amour*, et d'autres aussi fidèlement adaptés à la situation. On a déclaré que cette soumission sans réserve, on la voulait spontanée, cordiale, on ne la voulait que comme cela, on a dit là-dessus ce que disent les trappistes, les jésuites, les chartreux, et là où il y a du bois de trappiste et de chartreux, et il y en a dans la Réforme, et quand il n'y en a pas on en fait : on a eu ce qu'on voulait.

Vous ne contestez pas le principe d'obéissance placé à la base de vos ordres protestants comme à la base des ordres catholiques. Vous dites seulement qu'il se distingue du principe romain en ce qu'il n'engage pas la conscience.

C'est une erreur. Vous avez fait de la vocation de sœur une vocation religieuse, les conditions de l'état deviennent par cela seul des devoirs, des devoirs religieux. Vous dites vous-mêmes que si la sœur obéit, elle obéit par amour pour Christ qui se fit obéissant jusqu'à la mort de la croix. En rattachant la soumission envers les supérieurs à l'exemple de Jésus, en en faisant un corollaire de l'humilité chrétienne, vous la métamorphosez en une loi puissante, pressante, irrévocable. Et d'ailleurs, si vous ne commandiez pas l'obéissance au nom de Christ, en quel nom la demanderiez-vous, en vertu de quel principe, où serait le point d'appui de votre levier? Votre soumission est tout entière religieuse, elle n'est, qu'à la condition d'être religieuse, ce caractère sans lequel elle ne subsisterait pas un instant est justement le caractère qui la fait monastique, et ce caractère impose à l'âme, impose à la conscience un joug de tous les instants.

Dès que l'obéissance aux supérieurs est un devoir pour moi, la résistance, même intérieure; le blâme, le doute, même timide, sont une faute. — Dès que mon devoir est d'obéir, chaque ordre revêt pour moi un caractère divin; il oblige ma conscience. De même que l'autorité scripturaire d'un époux, d'un père, d'un maître, si légèrement qu'elle pèse, si douce qu'elle se fasse, quelque part qu'elle réserve à la liberté, et justement parce qu'elle est tendre et qu'elle est modérée, étreint l'âme et domine partout la conscience; de même l'autorité antibiblique de la supérieure ou du directeur suit, enveloppe, courbe l'individualité de la sœur dans tous les moments, dans l'exercice de toutes ses facultés. D'esprit et de fait, la sœur est asservie; le détail de la vie, c'est pour elle l'œuvre de Dieu, et ce qui gouverne le détail de la vie, c'est la volonté du supérieur.

Et comme vous avez créé des devoirs factices, vous créez des torts qui n'en sont pas : fausse perfection, faux péchés. L'obéissance quand même devient une vertu, la résistance quelle qu'elle soit devient une faute; l'âme se ploie sous le joug également impie d'une sainteté ou d'une corruption apocryphe. Effrayant abîme où nous précipitons des êtres que Dieu avait faits pour la vérité.

Mais si la vie est journellement asservie, si elle l'est dans le cours ordinaire, elle ne le sera pas dans les circonstances graves, exceptionnelles; elle ne le sera pas à l'heure des sérieuses décisions. — Elle le sera plus que jamais. Les âmes habituées au mors et à la bride peuvent soupirer après l'indépendance, mais quand elles l'ont, elles s'en épouvantent et ne la supportent pas. Vous avez été une heure après l'autre dispensée de penser par vous-même, de juger, de peser, de vous résoudre; vous ne savez ce que c'est que le choix, vous

ne savez ce que c'est que cette responsabilité qui vient du plein exercice de la foi ; et maintenant, qu'on vous laisse en face d'un problème difficile, vous ne sentez qu'une chose, la crainte; vous n'éprouvez qu'un besoin, celui d'un bras, d'une volonté d'homme pour vous délivrer de votre indépendance; et votre supérieure vous abandonne loyalement à vous-même, seule avec vos doutes, avec vos scrupules, avec Dieu ! — Ah vous n'y resterez pas longtemps; ce tête-à-tête avec le Directeur souverain vous fait trembler, vous n'y êtes pas accoutumée; vous courez à la *mère*, vous allez mains jointes demander une décision à celle qui vous en fournit chaque jour et pour tout : enfant dans le détail de la vie, vous ne sauriez grandir spontanément et vous hausser à la taille des questions que Dieu pose à l'homme fait.

D'ailleurs ce n'est pas uniquement dans le cercle uniforme des travaux quotidiens que vos supérieurs vous ont accoutumée à la dépendance. S'agit-il de céder à l'invitation de vos parents qui vous réclament temporairement auprès d'eux, s'agit-il de vos aptitudes, s'agit-il de votre vocation, s'agit-il de la consécration de votre vie à telle ou telle œuvre, aux œuvres d'éducation, aux œuvres de régénération, aux œuvres de charité proprement dites; s'agit-il de votre envoi dans cette ville, dans ce village, de votre rappel, de votre changement; vos supérieurs pensent, jugent et agissent pour vous; l'apprentissage de l'asservissement moral se fait tous les jours, à chaque heure, il se fait à mesure que vous respirez dans cette atmosphère viciée; vous ne rompez le charme qu'en rompant les liens. Une sœur naïve le peignait d'un mot en s'écriant : « Ce qu'il y a de plus doux, c'est de sentir qu'on n'a plus rien à décider! » — mot sincère, mot profond, qui ré-

vèle une des plus secrètes lâchetés de l'âme, en même temps qu'il résume le caractère de l'autorité conventuelle.

L'obéissance que nous venons de décrire, religieuse, monastique, permanente, exacte, pesant d'un poids égal sur les détails de l'existence et sur les grands événements; cette obéissance-là, antibiblique, maintient l'individu dans une éternelle enfance.

Paul s'indigne que nous demeurions enfants, que nous en restions au lait. Dieu, qui n'a pas besoin de notre faiblesse pour nous gouverner, Dieu nous fait forts, complets, pleinement épanouis dans toute la vigueur de notre été; il brise nos lisières. Pareil à une tendre mais intelligente mère, il retire sa main pour nous laisser parfois marcher seuls. Toujours prêt à nous secourir, il exige de nous l'initiative. Il nous a donné le jugement et il prétend que nous l'exercions. Il lui serait bien aisé de nous sanctifier en même temps qu'il nous convertit, bien aisé de nous épargner les combats avec les chutes; il n'en fait rien cependant, il n'en fait rien parce que la lutte développe notre âme et qu'elle nous tire forcément de l'enfance pour nous amener à l'état de maturité. Dieu respecte notre individualité. Il nous veut actifs d'intelligence, il nous excite à l'examen. C'est ce profond respect de l'homme qui forme le sceau que l'Eternel imprime à ses œuvres. Par là, par cette sainte et souveraine émancipation de l'âme humaine, elles sont divines. Et vous, vous rattachez les lisières que Dieu a brisées; vous mettez une pierre sur la tête de l'enfant et vous lui dites : Tu ne grandiras plus. Dieu t'avait destiné à la stature parfaite de Christ, moi je te destine à l'imitation exclusive de la sainte enfance du Seigneur; je décrète ta minorité permanente; en échange de tes droits, je t'assure la paix; je t'ôte tes priviléges

mais je te débarrasse du travail de les conquérir, du souci de les conserver. Dieu voulait faire de toi un grand arbre, moi je ferai de toi un arbre en miniature, une de ces créations monstrueuses et mignonnes que les Chinois emprisonnent dans la porcelaine. Dieu te voulait mettre sous les cieux libres, dans les forêts, tu aurais là végété oublié de tous, les orages t'auraient assailli, brisé peut-être, je te mettrai dans mon jardin, sous verre, et tu porteras des fruits de serre chaude! — Les couvents ne disent pas, ne font pas autre chose; ils le font dans la mesure où vous le faites, dans l'esprit que vous y apportez: au nom du Seigneur comme vous, en vertu de la liberté comme vous, avec toutes sortes de ménagements, avec toutes sortes de tendresses comme vous, mutilant et rapetissant l'individu comme vous; et à vos sœurs comme à leurs nonnes, la Bible crie en vain : « Que personne ne vous maîtrise à son plaisir, par humilité d'esprit[1]. »

Ne me parlez point de la soumission qu'exigent les pères de leurs enfants, les maris de leurs femmes, les maîtres de leurs serviteurs; ne me parlez point du respect, de la déférence que doit un troupeau à son pasteur; ces autorités-là, celles du père, de l'époux, du maître, du pasteur, sont établies et sont réglées par l'Evangile, la vôtre ne l'est pas (« n'appelez personne votre directeur »), c'est une invention de votre esprit, c'est une usurpation sur les pouvoirs de Dieu et sur les droits de l'âme; votre idée a beau revêtir les habits et prendre la houlette du berger, elle n'en est pas moins un loup, entré par effraction dans la bergerie. Ne me dites point qu'on exige l'obéissance dans les écoles normales, dans les établissements de charité. Les écoles normales sont le contraire de ce que vous êtes. Vous gardez l'individu sous tutelle, tant qu'il fait

[1] Colossiens, chap. II.

partie de votre corporation il renonce au gouvernement de soi-même, et vos corporations appelées l'œuvre de Christ par excellence, tendent à le retenir toute sa vie. Les écoles normales préparent l'individu pour le gouvernement de soi-même ; invariablement elles le rendent à la liberté ; elles l'émancipent juste à l'âge où il doit se mesurer avec la vie. Vous plumez vos oiseaux pour les retenir sous vos ailes ; l'école normale jette les siens hors du nid, elle leur apprend à voler en les lançant dans le vide. Quant aux œuvres de charité ou d'évangélisation, elles n'établissent la règle de dépendance que pour ce qui tient à l'officiel ; l'action de leurs employés est assujettie dans de certaines limites arrêtées, connues de tous. L'employé reste libre ; on ne décide rien ni sur lui, ni pour lui ; il sort, il rentre, il quitte le service de l'œuvre, il le reprend selon qu'il lui convient ; ce service-là n'est point une *consécration extraordinaire*, il n'implique en rien l'asservissement de la conscience. L'employé reçoit son salaire, se marie ou ne se marie point mais est maître de lui ; il possède un chez-soi où il va se retremper à son gré dans ses loisirs, il est homme, il est comme tout le monde, il est ce qu'est tout chrétien biblique, et c'est pour cela qu'on ne l'appelle pas *frère*, mais tout simplement instituteur, infirmier, gardien : il n'y a rien de nouveau, rien de particulier dans son fait, il marche dans le chemin commun. — Voilà ce qui fait qu'une école normale est une école normale, et que vous êtes une corporation monastique.

Je pense que vous ne contestez plus la couleur de votre obéissance, et je passe au troisième caractère de l'institution : *la gratuité du service*.

On la retrouve en général dans les corporations monastiques, elle fait partie de cette sainteté qui consiste

à dépasser la Bible ; sans elle, la vie commune, la règle d'uniformité ne subsisteraient pas.

Je m'arrêterai peu sur un sujet déjà traité et qu'on pénètre d'un regard.

Le renoncement au salaire érigé en principe, est une déviation aux prescriptions de l'Ecriture qui établit fortement la légitimité, la convenance, le droit de la rémunération appliquée à tout travail chrétien.

Il est une des conditions essentielles de la perfection ultra-évangélique et conventuelle ; il contribue pour sa grande part à fausser l'idée de la sainteté ; il fait partie de l'étalage de charité, du renoncement officiel que déploient pompeusement les ordres religieux ; il assure le célibat et l'obéissance, car avec la gratuité du service point de mariage possible, et sans gratuité du service la direction descend quelque peu des régions célestes où elle a pouvoir divin, dans les régions terrestres où elle n'a guère qu'une autorité humaine ; enfin le renoncement au salaire est apparent, puisqu'en échange de leur travail, les maisons mères assurent aux *sœurs* et aux *frères* un entretien de toute la vie, salaire très supérieur en fait aux émoluments que reçoivent nos ouvriers évangéliques ; je l'ai prouvé dans les Lettres au rédacteur de l'*Avenir*, et on ne l'a pas nié parce que c'est évident. Une institution qui fournit aux dépenses de ses agents pendant toute leur vie, est une institution qui en réalité les paye à un taux très élevé. Seulement, à l'insu des fondateurs ou plutôt en dépit de leurs regrets, il y a deux mensonges à la base du renoncement au salaire. Le premier trompe le public en lui faisant croire à la gratuité du service quand le service est positivement rémunéré. Le second trompe les sœurs en engageant subrepticement leur liberté. La pauvreté est une prison ; or si après quatre,

cinq, six années, les meilleures de leur vie, la sœur ou le frère rompent avec l'institution, ils ne sortiront du joug conventuel que pour entrer sous le joug de l'indigence, et cette idée pourra suffire à les retenir. D'un côté l'entretien assuré jusqu'à la mort, une douce retraite, ce qu'un salaire péniblement gagné ne donne que rarement; de l'autre le vide, le néant, avec une jeunesse ou très écornée ou passée. Ne faut-il pas être bien fanatique de liberté pour se lancer dans cet inconnu!—La sœur ne se dit pas cela en entrant; elle a dix-sept ans, elle en a vingt, et cet âge n'est pas celui du calcul; elle se le dit au moment de la lassitude, des doutes, du dégoût, quand les mois et les années ont passé sur sa tête, souvent quand il est trop tard.

Le principe du renoncement au salaire, sans être comme le célibat et comme l'obéissance une condition indispensable à l'institution, en affermit pourtant les assises; il forme presque partout l'accompagnement obligé des œuvres monastiques, il ment à l'humilité chrétienne, il s'élève contre le modèle scripturaire, il a quelque chose d'hypocrite, la face qu'il présente au monde, celle qu'il présente aux sœurs sont l'une comme l'autre fardées, plâtrées, on n'en reconnaît qu'après étude la vraie nature. Pour toutes ces raisons, il me déplaît souverainement.

Le *formalisme* est un autre caractère de l'institution. Le formalisme, c'est la réintégration dans le protestantisme de procédés, de coutumes que le protestantisme avait bannies parce qu'il n'en existait pas trace dans l'Evangile.

Il y a une étroite connexité entre le mouvement catholique qui se manifeste au sein de la Réforme et l'institution monastique des sœurs; celles-ci ont prêté

à celui-là toute la force que donne l'application à l'idée. Si tous les amis des communautés de sœurs ne sont pas les partisans de l'imitation romaine, tous les partisans de l'imitation romaine sont les chauds amis de l'ordre des sœurs. Qui tient un anneau de la chaîne en tient vite les deux bouts. Dès que vous voyez un homme admirer le célibat du curé, proclamer l'autorité du clergé en matière de foi, soupirer après un culte cérémoniel, regretter la confession, poursuivre des rêves de hiérarchie ecclésiastique, dites hardiment : Voilà un séide de l'institution des diaconesses; vous ne vous tromperez pas.

Rencontrez-vous quelque esprit étroit, qui fort à l'aise du côté de l'exemple de Christ et des apôtres, forge par-dessus les lois bibliques un code traditionnel plein de : Ne touche pas, ne mange pas! méticuleux, hostile aux joies innocentes, prompt à l'anathème, difficile au prochain, compatissant à lui-même, tout pénétré de l'orgueil de sa petitesse, une de ces âmes beaucoup plus et beaucoup moins exigeantes que ne le sont les Ecritures : dites, cet homme-là est un champion des maisons de sœurs, vous direz presque toujours vrai. On sait ce que nous pensons du néocatholicisme protestant; on sait aussi ce que nous pensons de l'étroitesse. L'infidélité est à la droite comme à la gauche de la Parole de Dieu. Moins que jamais l'étroitesse ne nous paraît être le synonyme de la sainteté. Sous son hérissement nous trouvons tous les péchés de tous les cœurs, et nous leur trouvons de plus un caractère d'amertume, quelque chose de chagrin, de fermenté qui les rend moins supportables. Chaque individualité continue d'abonder dans son sens naturel, d'autant plus à l'aise que la conscience préoccupée des formes, oublie le travail intérieur. La régénération du cœur va le pas,

le très petit pas ; les sauvageons poussent librement à l'abri des ciseaux, tandis que le jardinier s'évertue contre des tendances parfaitement légitimes et parfaitement honnêtes. Les facultés innocentes, refoulées dans l'âme se tournent en aigreur ; on leur a refusé les bons développements, elles prennent les mauvais. A force d'arracher de la sphère où l'on vit les intérêts divers que Dieu y avait placés, le vide se fait, et ce qui le remplit, c'est beaucoup plus le *moi* que le *Christ ;* habituellement c'est l'un sans l'autre, c'est la personnalité sous couleur de christianisme, c'est l'esprit de jugement sous couleur de franchise, c'est la malveillance sous couleur de sainte austérité, c'est cette sorte d'hostilité sourde contre l'humanité tout entière, que crée l'isolement monastique.

Tous les couvents ne sont pas de pierre ; il y a tel moine qui se promène au milieu du monde, et dont le cœur vit misérablement verrouillé dans une cellule plus triste, plus sombre, plus froide que la cellule du trappiste ou du chartreux. Vous le reconnaissez à son regard pieusement agressif, à ses paroles plus foudroyantes que consolantes, à sa dévotion sans douceur, à son dédain pour certains dons de Dieu. Comme tous les autres moines, celui-là côtoie la société mais n'en fait pas partie ; il pèse sur l'humanité, il se dévoue pour elle à sa manière, mais il lui reste étranger. Il a de la foi, il a du zèle, il a souvent l'esprit du sacrifice, il donnerait volontiers son corps pour être brûlé ; seulement une vertu lui manque, l'amour ; il croit au mal plus qu'au bien, il voit les hommes par leur vilain côté, il les prend au rebours, quiconque refuse d'être son disciple devient un ennemi de Jésus. Ces moines-là, très flexibles à l'endroit des règles bibliques, très inflexibles à l'endroit des règles humaines, occupent un

des premiers rangs parmi les défenseurs de nos confréries. La liberté selon Dieu leur est en horreur; la spontanéité leur répugne d'instinct, l'autorité directe et sans intermédiaire qu'exerce la Bible sur toute âme d'homme, le droit qu'a toute âme d'homme de chercher sa loi dans la Bible et de ne la chercher que là, froissent et révoltent outrageusement leur secret despotisme. Ils sont très sincères, très respectables, j'en conviens, mais que voulez-vous, la supériorité des vertus d'un saint Jérôme sur celles d'un saint Pierre, celle d'un saint Bernard sur un Luther, ne me sont pas clairement démontrées; et pour laisser l'apôtre, si je vois chez Luther quelques écarts de langage, si je surprends quelque faiblesse par politique, je vois chez saint Bernard une superbe intraitable sous l'humble attitude du religieux, je vois la tyrannie incarnée sous les formes de l'obéissance, je vois un effrayant dédain de la lettre et de l'esprit de la Parole toutes les fois que la Bible et le moine sont en contradiction, je vois l'homme naturel en florissante vigueur sous la cape et sous la bure : cela ne me réconcilie ni avec le moine froqué, ni avec le moine sans froc.

Revenons aux sœurs; elles revêtent un habit qui est tout simplement l'habit conventuel. Qu'elles portent le chapeau, la coiffe, ou le voile peu importe; dès que la coupe et que la couleur sont fixées, dès que le vêtement est uniforme, dès qu'il reste invariable, dès qu'il accompagne le noviciat ou la consécration, dès qu'on le prend solennellement, c'est l'habit conventuel. Je sais parfaitement que vous ne manquerez pas de bonnes raisons pour l'appuyer, les arguments ne font jamais défaut à qui s'écarte de la fidélité scripturaire.

Votre habit éloigne toute vanité de l'âme de vos sœurs.— En êtes-vous bien certains; ne vous sou-

vient-il plus du soin que les dames quakeresses apportent au choix de leurs étoffes, de ces tissus qui ne pouvant être variés ni de coupe ni de couleur, ont une finesse, un moelleux, une richesse dont les nôtres, à nous, femmes vêtues comme tout le monde, n'approchent pas. Ne savez-vous point que des cheveux lissés tout uniment, qu'un petit bonnet encadrant bien la figure, que le bavolet d'un tablier modestement rattaché sur la poitrine, pour simples soient-ils, préoccuperont tout autant la jeune fille qui les porte qu'une robe faite comme on les fait! L'importante question de la nuance, de la forme à la mode ne la hantera pas, c'est possible, mais le bon air à donner au costume, la grâce du bonnet, du tablier, la manière de le mettre la tenteront tout autant. Faut-il vous dire que c'est du cœur que procède l'amour de soi?

: — Eh bien! si le costume ne prévient pas les mouvements de la frivolité, il a son utilité incontestable; il met toutes les sœurs, à quelque rang de la société qu'elles appartiennent, sur le même niveau.—D'abord elles appartiennent toutes ou presque toutes au même rang de la société, de sorte que votre nivellement ne nivelle rien; et puis s'il nivelait en effet quelque chose, s'il déclassait les individus, s'il détruisait les différences fort inoffensives que Dieu a établies dans le monde, différences extérieures, éléments d'ordre, de paix, et qui n'empêcheront jamais ni le cœur de s'humilier devant Dieu ni la chrétienne de servir les plus pauvres d'entre ses frères; ce serait tout simplement du radicalisme monastique, ce serait la haine des différences sociales qu'ont ressentie les moines au travers de tous les siècles; ce serait ce principe antibiblique, fils de l'orgueil, qui s'indigne contre toute distinction quelle qu'elle soit, qui anéantit les priviléges de la naissance, ceux de l'éducation, puis qui s'en

prend aux facultés, et qui arrive enfin à fonder des ordres religieux où l'homme n'est plus qu'un numéro muet. Le nom de famille! ce pourrait être pâture à la vanité : ôtons le nom de famille. La variété des vêtements! pâture à l'amour-propre : ôtons la variété. La science! c'est un élément de diversité : ôtons la science. La parole! elle sert de truchement à l'intelligence, les intelligences sont dissemblables : ôtons la parole. Voilà comment raisonnait l'abbé de Rancé. Vous êtes à l'entrée de la voie, prenez-y garde ; déjà l'on voit poindre chez vous et vos amis le dédain, c'est peu dire, la sainte horreur des distinctions ; vous n'en voulez point pour vos sœurs, vous en effacez jusqu'aux derniers vestiges ; chez vous, le nom propre remplace le nom de famille qui ne figure plus qu'au rapport, entre parenthèses ; votre principe est le même, et ce n'est pas un principe biblique, c'est le principe niveleur, je répète le mot ; principe qui repose à la base de tous les ordres religieux, et que vous chercheriez vainement à la base des institutions apostoliques.

:— Laissons les principes! dites-vous. Le costume est commode, il est nécessaire, et voilà pourquoi nous l'avons adopté. Le costume protége les servantes du Seigneur, il commande le respect, il défend les diaconesses contre toute espèce d'injures. —

Ah! croyez-moi, ce qui les gardera mieux qu'une robe et qu'un bonnet taillés à la façon monastique, c'est la bénédiction de Dieu et c'est la pureté chrétienne empreinte sur leur front. Les hommes, tous les hommes et ceux qui sont corrompus plus que d'autres, reconnaissent de loin le sceau de la vertu. Soyez tranquilles, une femme chrétienne humblement enveloppée de sa confiance en Dieu peut traverser tout Paris, elle peut entrer dans les taudis des rues les plus mal fa-

mées sans qu'un mot la fasse rougir; il y a dans sa candeur, il y a dans la droiture de ses intentions, il y a dans la préoccupation même où elle est des misères du prochain, il y a comme un limbe d'or qui encadre son visage et qui inspire la vénération. Les honnêtes jeunes femmes qui à Londres vont tenir les écoles déguenillées le savent bien, les chrétiennes pratiques qui visitent les pauvres et les malades dans les grandes villes l'éprouvent tous les jours.

A vos bonnes raisons d'humilité, de nivellement radical, de respectabilité, je n'en opposerai que deux, mais je les crois fortes.

La première, c'est que ni le Sauveur, ni ses apôtres, ni les membres de la primitive Eglise, ni les anciens, ni les diacres, ni les diaconesses, ne portaient l'*habit*. La seconde, c'est que votre costume est une livrée de charité, et que Jésus a en abomination l'ostentation du dévouement.

Vous représentez-vous saint Paul le tisserand, saint Pierre le pêcheur en costume officiel; vous représentez-vous Phœbé, Dorcas, Priscille en guimpe et en étamine noire; pourtant il semble que dans ce temps-là, en face du monde païen à convertir, un peu d'uniformité, ce cachet apparent de vertu, cet éclatant renoncement aux vanités n'auraient pas fait mal. Mais quoi, Jésus n'y a point songé, les apôtres chargés d'organiser l'Eglise l'ont oublié, on ne peut penser à tout.

Et ceci reste que le Seigneur a prêché le secret des aumônes. Vous souvient-il du silence si habituellement, et il semble parfois si durement imposé aux boiteux, aux aveugles, aux muets guéris par Jésus. Vous souvient-il de la défense de publier les miracles du Seigneur, de cette défense faite *avec menaces*. Vous souvient-il du mystère imposé à tout acte réputé bon; vous sou-

vient-il des tonnantes paroles contre la charité pompeuse des pharisiens. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que notre cœur est désespérément orgueilleux, cela signifie qu'il est habile à servir sa vanité sous prétexte d'humilité; cela signifie que le renoncement officiel à toute distinction est un raffinement d'amour-propre; cela signifie que revêtir le costume du dévouement aux pauvres, de telle sorte que du plus loin qu'on vous voit les bonnes gens crient : *Voilà la sœur* c'est-à-dire voilà *la sainte*! c'est violer la pudeur chrétienne, et c'est renverser la loi de Christ.

A côté du costume conventuel se placent les dénominations, non moins monastiques : *sœur! sœur Claire, sœur Justine, sœur Louise!* Pourquoi sœur? Pourquoi cette jeune fille revêtue de l'habit est-elle plus *sœur* que cette chrétienne habillée comme les autres femmes? Je me sens aussi *sœur* que qui que ce soit; je suis *sœur* des *sœurs* parce que nous avons une même espérance; je suis *sœur* des fondateurs, une sœur pénible, hélas! par la même raison mais une sœur enfin; je suis *sœur* de tous les enfants de Dieu; qu'est-ce qui fait donc que les seules personnes enrégimentées sous la règle monastique ont le titre officiel de *sœurs*, sœurs par excellence? qu'est-ce qui fait qu'elles vous appellent de votre nom et que vous leur répondez *ma sœur?* la même idée, l'idée de perfection, de sainteté, de consécration spéciale.

Vous en voulez aux distinctions sociales, vous les regardez comme un mouvement d'orgueil, et vous établissez, vous, à l'imitation du monachisme romain, vous établissez la plus orgueilleuse des distinctions, la distinction spirituelle! Vous allez chercher le plus puissant élément de superbe qui soit enfoui au fond de l'âme, la propre justice, pour lui élever un piédestal de cent coudées! Lisez l'histoire, si vous

ne savez pas ce que c'est que l'enflure de l'humilité; lisez un peu la vie de saint François, fondateur des ordres *mendiants*, lisez les annales de ses moines, promenez vos regards sur la galerie des saints illustres par une profession extraordinaire d'abaissement, et dites-moi si le satan de l'orgueil ne siége pas sur un trône fait de pieuses guenilles, encore plus que sur un siége couvert de pourpre et d'or.

Au couvent on dit *ma sœur*, dans l'Eglise apostolique on ne le disait pas. On s'appelait frères et sœurs, tous le disaient à tous; on ne disait pas *sœur Dorcas*, *sœur Phœbé*, *sœur Marie-Magdeleine*. Sur ce point comme sur les autres, vous avez quitté l'Evangile pour imiter Rome.

Le formalisme de l'institution ne s'arrête pas là. L'ordre de la Mercy qui n'a d'autres principes, qui n'a d'autres constitutions que les vôtres, qui rejette les vœux comme vous les rejetez, dont le but est votre but : réintégrer dans l'Eglise la vie commune sous une direction unique; l'ordre de la Mercy a ses croix, ses images, ses rosaires, ses révérences à l'autel et ses fleurs dans la chapelle. Les maisons du continent n'en sont pas là tout à fait, je le sais fort bien; mais je sais fort bien qu'une cérémonie très solennelle, très imposante, très contraire à l'Ecriture se célèbre à Strasbourg et en Allemagne pour consacrer les sœurs; je sais que là réside non-seulement un esprit de formalisme, mais une puissance d'esclavage. Je sais qu'en Allemagne on se sert d'images et de fleurs par la simple raison que les enfants qui assistent au culte y trouvent du plaisir. Je sais que partout la croix est installée. Je sais que les plus chauds partisans des communautés de sœurs sont en même temps les plus chauds partisans du retour aux pompes, à la discipline, à l'organisation

romaines; je sais que leurs rêves catholiques ont trouvé dans les institutions des sœurs un commencement de réalisation; je sais que de toutes vos corporations s'exhale un parfum monastique, un je ne sais quoi de saisissant bien que de peu définissable, une certaine sainte douceur, une certaine allure de dévotion qu'on ne trouve pas chez les chrétiens vivant de la vie ordinaire, et qu'on trouve chez toutes les religieuses. Je n'en accuse certes pas le personnel de vos communautés, mais j'en accuse le principe; c'est cela qui constitue le formalisme conventuel, c'est cela qui est contraire au christianisme biblique, et c'est cela, cela justement qui excite l'enthousiasme de beaucoup de gens.

Que de gens en effet aiment les simagrées, les patenôtres; que de gens ne respirent librement que dans un air alambiqué; à combien d'esprits, hélas! l'affectation est plus naturelle que la nature. Que de chrétiens passeront sans la remarquer à côté de la charité selon la Bible, du dévouement en robe ordinaire, du renoncement d'une mère, d'une femme, d'une voisine chrétienne, qui se signeront à la rencontre du saint habit des sœurs, de la cornette monastique, du : *ma sœur*, des croix, de la hiérarchie des aspirantes et des novices, de la règle, des fleurs de la passion, de l'agneau et de l'enfant Jésus; combien qui respireront à plein nez et avec délices ces bonnes émanations conventuelles.

Je ne veux pas altérer le sérieux de la discussion; mais je dis que si vous ôtiez tout cela, que si vous retombiez des hauteurs romaines à la simplicité scripturaire, gardassiez-vous toutes vos œuvres, toutes celles au moins qui sont bonnes, les trois quarts de vos partisans vous abandonneraient. Il y a dans la jeunesse de vos sœurs, dans leur costume, dans cette consécration qui les sépare de la société, tout en les lui laissant

voir; il y a dans ce célibat, il y a dans cette dépendance, il y a dans ces dénominations quelque chose qui plaît infiniment aux esprits un peu précieux que choque la grosse vérité de l'Evangile. On aime cette familiarité pieuse avec une femme jeune, mise à part, vouée, naïve, obéissante, à qui l'on dit *ma sœur*, et qui répond Monsieur, ou Madame. J'ai entendu exprimer cela très ingénument par des hommes candides, honnêtes, et qui me donnaient de très bonne foi cette raison de leur enthousiasme.

La mise en scène nous plaît, nous trouvons charmant de jouer au couvent sans qu'il en coûte rien; il y a un petit train-train monastique, qui sourit à notre imagination; une maison toute peuplée de novices, d'aspirantes, de sœurs au début de la vie, ces robes de charité qui vont et viennent, cette sainte obédience, cette organisation, cette supérieure si douce et si respectable, et puis des œuvres habilement groupées, une métropole féminine toute harmonie, toute suavité. Oh! cela nous convient cent fois mieux que ne nous auraient convenu les Eglises apostoliques.

Mettez quarante ans sur la tête de chacune de vos sœurs, laissez-les se vêtir modestement mais chacune à sa guise, nommez-les de leur nom de famille, ôtez les croix, que vos diaconesses soient de simples Phœbé, qu'elles soient des Dorcas, des Priscille, et je vous en réponds, elles passeront absolument inaperçues. Le monde ne les célébrera plus; je crois que le Seigneur les aimera mieux.

Chacun peut retrouver dans le récit de l'introduction de la confrérie à Stockholm [1], l'empreinte de la passion qu'excitent nos fondations monastiques. Ni les missions,

[1] *Semaine religieuse* du 2 mars 1854.

ni le colportage, ni l'éducation des classes infimes de la société, ni le soin individuel des malades pratiqué avec tant de fidélité partout où règne Christ, n'ont jamais rien soulevé de pareil, c'est une tempête d'enthousiasme. Pour parler de l'ordre des sœurs, il faut emboucher une trompette éclatante; ainsi, à propos de Stockholm : Kaiserswerth , s'écrie le narrateur , Keiserswerth s'offrait comme un *exemple lumineux*, aux hommes qui ont fondé la communauté en Suède, mais cet exemple paraissait placé *à une hauteur inaccessible!* Suit le récit de l'œuvre en Suède. On fait élever une jeune fille à Kaiserswerth, c'est elle qui sera la supérieure de l'ordre de Stockholm , on loue une maison pour y installer les futures sœurs, les partisans de l'institution se réunissent afin de travailler en sa faveur, il y en a de tout rang, de tout âge, il y a des hommes, il y a des femmes, il y a des enfants, la salle qui les reçoit ne peut en contenir le nombre , on fait des ventes, et en deux ans l'ordre s'accroît tellement que la maison ne suffit plus.. On dirait les anges descendus du ciel pour vivre avec les hommes.

Ayez de courageux et simples disciples de Christ qui tiennent des écoles, qui servent dans les hôpitaux, qui s'enfoncent au milieu des sauvages peuplades pour les convertir, qui colportent péniblement la Bible, qui au plus fort des rudes travaux de la campagne sachent veiller une nuit, sachent prendre une heure pour donner des soins à un malade, qui partagent avec les pauvres le pain de leur indigence, qui s'entr'aident sans se suppléer ; ayez des hommes et des femmes qui s'établissent au plus épais des quartiers corrompus, qui prêchent l'Evangile aux sauvages de nos grandes villes en y courant risque de la vie ; tenez des écoles déguenillées, tenez des écoles du dimanche; en même

temps que vous vous dépensez pour la famille, dépensez-vous pour votre prochain ; faites, et ce que font, et ce que ne font pas les sœurs ; on verra tout cela d'un œil tranquille, on dira froidement : C'est bien ; à peine si on aidera ces dévouements-là de quelques contributions difficilement arrachées. Ayez une maison surmontée d'une croix, entourée d'un bon gros amas de constructions conventuelles ; installez-y *une supérieure, des sœurs en habit, une règle, le célibat, le renoncement au salaire, l'obéissance*, dites : *Ma sœur*, réunissez des œuvres tout à l'entour, qu'on se sente dans une région très différente de celle des entreprises scripturaires ; oh ! alors tous les cœurs se fondront, toutes les mains se lèveront au ciel, toutes les bourses s'ouvriront, on chantera des alleluia : ce sera la charité venant pour la première fois planter sa tente au sein de notre Eglise protestante.

Cela est absurde, et cela est parfaitement conséquent avec la fausseté du principe.

Il n'y a que ce qui est à côté du vrai, qui excite des transports pareils.

La vérité, plus austère, remue profondément les cœurs sérieux ; elle ne crée point ces enchantements, elle n'a pas coutume de marcher au milieu de ces triomphes. Fière, un peu triste, car elle se sait haïe, elle s'en va seule d'ordinaire, suivie de quelques esclaves qu'un amour pur, puissant mais tranquille parce qu'il se sait éternel, enchaîne à ses pas. Longtemps son arrivée dans les lieux habités par les hommes fait scandale, c'est à qui se détournera pour ne la point voir, c'est à qui, la voyant, l'insultera. Peu à peu, quelques-uns plus indépendants s'approchent qui la trouvent belle, puis d'autres, puis d'autres, encore, alors.... alors trop souvent hélas elle oublie sa pureté première, son saint orgueil, lorsque marchant à l'écart, dédaignée, elle se

souciait peu des terrestres hommages. Elle écoute de fatals conseils, elle tend la main à de corruptrices offrandes, de celui-ci elle prend un voile, de cet autre un joyau, elle se laisse farder, on l'ensevelit sous les précieuses draperies, et pendant que flétrie, à demi morte, elle fléchit sous les tissus d'or; quelque part sur la terre, dans quelque réduit ignoré, naît une jeune vérité, car la vérité ne meurt pas; chaste, solitaire, la voici venir dans son immaculée fraîcheur; la voici, je la reconnais à sa démarche, je la reconnais à son délaissement, je la reconnais à ce sublime mélange de hardiesse et de timidité, de simplicité et de poésie; je la reconnais, elle va seule, elle loge aux cabanes, ceux qui la suivent s'appellent fous; elle va comme allait aux jours d'autrefois le christianisme naissant; le christianisme honni, détesté tant qu'il resta fidèle à Christ; le christianisme chanté, acclamé, porté en triomphe dès qu'il eût reçu les tributs de Satan, prince du mensonge.

Quant au formalisme remis en honneur par nos communautés monastiques, Jésus et les apôtres lui ont fait une impitoyable guerre. Le Maître l'a poursuivi chez les pharisiens, attaqué dans leur tradition, flagellé dans leurs bonnes œuvres; les apôtres l'ont arraché du sein des jeunes Eglises, arraché même avec déchirement.

Lisez l'épître aux Galates, quelle rigueur : « Vous observez les jours, les mois, les temps, les années! » — Quoi de plus innocent, quoi de plus indifférent, quoi de meilleur, puisqu'après tout il ne s'agit que de glorifier Dieu, que de l'honorer doublement. Saint Paul n'en juge pas ainsi : « Vous me faites craindre que je n'aie pris de la peine en vain pour vous! [1] » Toute l'œuvre de Christ anéantie par un retour aux éléments du formalisme judaïque!

[1] Galates IV.

Et nous, nous retournons sans sourciller au formalisme romain !

L'organisation de la vie commune sous une direction unique est encore un des caractères de l'institution. Celui-là, vous faites plus que de le reconnaître, vous le proclamez.

On ne le rencontre pas plus que les autres dans le texte de la Parole ou dans l'organisation apostolique. Les prédécesseurs, les fondateurs d'ordres catholiques, ont tenté des efforts inouïs pour trouver la vie commune dans les Actes ; ils ont réussi à empâter les textes du mastic de la tradition, ils n'ont pu en altérer le sens ; quiconque prend la peine de lire ce qui est écrit, voit dans les Actes la peinture d'une vie chrétienne plus fertile que la nôtre en œuvres d'amour, exactement conforme aux conditions actuelles de nos existences. La famille, la propriété y sont clairement établies ; pas l'apparence de phalanstère, ou de couvent, ou de communauté quelconque de quelque nom qu'on la nomme. Les membres du troupeau naissant ont chacun son chez-soi ; ils ont et des maisons et des champs dont ils se séparent volontiers pour l'amour de Jésus, mais qu'ils ne sacrifient à l'occasion que parce qu'ils en sont bien possesseurs[1] ; ils se réunissent pour le culte, la fraternité est dans leur cœur, dans leurs actes, elle n'imprime pas à leurs habitudes un seul de ces faux plis qui contrarient l'impulsion divine. Votre organisation est une organisation romaine, point du tout évangélique, c'est une perfection à laquelle les apôtres sont restés absolument étrangers.

Vous pouvez la trouver commode, utile, nécessaire.

[1] Voir sur cette question : *Quelques défauts des chrétiens d'aujourd'hui* ; seconde édition, p. 198-214.

Nous pensons que Dieu en savait plus long que les hommes, même que les meilleurs, et comme lorsqu'il s'agissait de convertir le monde, rien que cela ! notre Seigneur Jésus a cru se pouvoir passer de l'organisation de la vie commune sous l'autorité d'un supérieur, nous voulons nous en passer aussi.

D'ailleurs, la question biblique mise à part, nous ne sommes pas très persuadé de la supériorité d'une communauté marchant à la baguette, sur un faisceau d'individualités unies par une même foi, pour un même but. Cette opinion n'est pas à la mode ; la mode est au socialisme. Les enfants d'un côté, les hommes d'un autre, les femmes d'un troisième. Pour les enfants des crèches, des asiles, des colléges, qu'ils ne puissent pas se douter de ce que c'est que la famille, de ce que c'est que de grands frères qui protégent les petits, que de petites sœurs qu'on tourmente un peu et qu'on aime beaucoup, qu'ils ne se doutent pas de ce que c'est que le bon pot-au-feu du toit paternel, de ce que c'est qu'une soirée passée avec le père, avec la mère, de ce que c'est que des inquiétudes, des douleurs, des joies partagées entre tous. Pour les hommes et pour les femmes, des journées au dehors, du travail extérieur, des cuisines banales où l'on trouve des repas tout préparés, afin que les enfants ôtés, cette pierre angulaire de la famille écroulée, il ne reste pas même un prétexte à l'intimité. Voulez-vous faire des œuvres ? Organisez, organisez ! les hommes ici, les femmes là, des constitutions, des conseils, des rouages de machine ; gardez-vous de la spontanéité, on ne fait rien avec cela, partout la vapeur, partout les engins, à bas l'individualité ! et l'on crie au miracle.

Le miracle pour nous, c'est la folie humaine. Dieu a fait de l'homme un être complet, doué de tout ce qu'il

lui faut pour l'action, et le mutilant, nous croyons doubler ses forces. Il y a des organisations scripturaires et qui ne lèsent aucune faculté de l'homme ; l'organisation de l'Eglise par exemple ; là vous trouvez l'unité, la direction comme Dieu l'entend, là vous ne trouvez ni vie en commun, ni autorité absolue ; la famille reste debout, l'individualité soumise au joug divin mais non pas ébranchée pousse ses jets fertiles, et je vous en réponds, les œuvres de cette organisation dépasseront les œuvres monastiques. Dès que vous aurez une Eglise édifiée selon l'Ecriture, vous aurez des diacres, vous aurez des diaconesses, vos pauvres seront secourus avec une charité clairvoyante, vos malades seront soulagés, les parents ne seront pas suppléés dans l'exercice de leurs devoirs, ce sera peut-être moins flatteur à l'œil, ce sera plus effectif, ce sera plus puissant.

En voulez-vous voir un exemple, voulez-vous voir sur un seul point la supériorité de l'organisation scripturaire, la force de l'Eglise. Prenons la veille de nuit auprès des malades pauvres. A Genève, dans l'Eglise évangélique, dès qu'un malade indigent, privé du secours de ses proches ou à qui ce secours ne suffit pas, réclame des soins plus assidus, on le fait savoir aux membres du troupeau ; une liste est ouverte chez les diacres ou chez les diaconesses (diacres et diaconesses bibliques), et selon leurs forces, selon le temps dont ils disposent, les fidèles vont s'inscrire pour telle nuit ou pour telle autre. Le malade se voit entouré de l'amour de ses frères, il sait que vraiment il fait partie d'une grande famille. A Turin, où malheureusement on a introduit des sœurs pour la direction de l'hospice, les manouvriers chrétiens qui, après avoir travaillé tout le jour et souvent passé la soirée entière à visiter les pauvres, rentrent chez eux, trouvent en cas pa-

reil une carte qui les engage à veiller cette nuit-là près de tel malade, dans telle rue, dans telle maison, et repartent joyeux, plus fortifiés par l'Evangile que par la règle monastique. Qui le veut, peut en faire autant.

J'aborde des nuances plus délicates, non moins significatives.

A côté de la consécration au Seigneur qu'implique la conversion, vous avez créé une *consécration spéciale*, que vous appelez le service du Seigneur, et qui est comme le *superlatif du dévouement*. Cette prétention à une consécration particulière qui ne saurait devenir le partage de tous les chrétiens, forme un nouveau caractère de vos fondations, caractère non moins monastique, pas plus scripturaire que les précédents.

Vous avez fait d'une certaine vocation, réservée à certaines personnes, entraînant avec elle un certain genre de vie, quelque chose de transcendantal; ce quelque chose, vous le présentez aux âmes chrétiennes comme un privilége, comme une situation moralement supérieure aux autres. La Bible ne nous offre rien de pareil, elle propose à tous une même perfection, elle impose à tous une même consécration, elle élève au même niveau tous les genres de devoirs, bien plus, toutes les espèces d'occupations, et ce niveau qui égalise en relevant, non en abaissant : c'est la gloire de Dieu. « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu[1]. »

Vous n'avez pu créer votre consécration exceptionnelle qu'en spécialisant le dévouement. Il vous a nécessairement fallu retirer de la vie, dérober à ses accidents ordinaires, des existences que vous avez mises à part pour en

[1] 1 Corinth. X, 31.

appliquer exclusivement les forces à ce que vous appelez les *œuvres de charité*. Là gît votre premier tort. La spécialisation, lorsqu'elle est poussée à ce point, appauvrit l'âme, elle la vide. Vous avez beau varier dans l'intérieur de la maison les occupations de vos sœurs, vous avez beau dire que la corporation remplace pour elles la famille ; la vie que vous leur créez n'est point la vie que Dieu a faite ; le factice en déborde de partout. Un rouage ne sera jamais un homme complet. Une supérieure n'est pas une mère, la marche régulière et toute prévue d'une communauté n'est pas la marche d'une famille ; il y a dans la famille des accidents qu'il n'y a pas dans la communauté ; on y trouve des temps de détresse et des temps d'abondance, des phases de joie et des heures de tristesse qui manquent à l'établissement conventuel ; on y fait des expériences qu'on ne fera pas au même degré dans une confrérie. Les liens, les devoirs, les rapports n'y seront jamais les mêmes. D'ailleurs, Dieu n'a pas partagé la chrétienté en deux peuples, l'un de consommateurs, l'autre de producteurs ; cette régularité-là manque à son œuvre. Dieu n'a pas réservé l'exercice de la charité pratique à une classe de croyants, pour en soulager l'autre.

Il y a de grands inconvénients à délaisser les devoirs de l'existence ordinaire pour s'appliquer aux seuls devoirs de la charité ; on détruit ainsi l'harmonie, on renverse les proportions que le Seigneur a établies, on dénature les conditions qu'il a jugées nécessaires à l'entier développement de l'âme. L'individu y perd, la société n'y gagne pas.

Dès qu'il ne s'agit pas de métier, dès que l'œuvre demande de l'intelligence avec du cœur, on fait moins bien ce qu'on fait d'une manière exclusive. Malgré soi, on se machinise ; il est bon de se retremper dans la famille,

d'aller chercher des forces nouvelles dans des devoirs très divers. Vous m'objecterez les maîtresses d'école, les missionnaires, les colporteurs. Mais songez-y, la maîtresse d'école a un foyer domestique, le missionnaire aussi, le colporteur encore, ils sont autre chose qu'agents directs de la charité ou de la foi, ils vivent de la vie commune à tous, ils font les expériences communes à tous, les mêmes accidents se trouvent sur leur route, et de là naît une appropriation à leur travail, une fraternité avec les autres hommes, une fraîcheur de zèle, une spontanéité d'entrain que la spécialité extrême tue au grand détriment de l'homme et de l'œuvre.

Ne disséquons pas le christianisme. L'un dira : Moi je prends le cœur, l'autre : Moi je prends la tête, un troisième : Moi je prends les mains. Hélas! la mort s'ensuit; le cœur sans tête ne bat plus, la tête sans cœur raisonne à faux, les mains sans cœur et sans tête finissent tôt ou tard par se mécaniser.

Regardez les sœurs de la Charité catholiques, certainement il en est de fort dévouées; cependant, malgré les hymnes entonnées en leur honneur, il y a dans leur dévouement, pour qui les suit de près, quelque chose d'officiel, de régulier, de glacé, un fond d'indifférence aux maux des hommes qui tient à distance et qui étouffe la sympathie. D'où vient cela? de ce que la sœur ne fait pas partie de la famille humaine; elle est à côté, elle est au-dessus. Et puis elle a tant vu de souffrances, elle a tant entendu de soupirs! Au fait, elle ne voit, elle n'entend que cela; elle n'a pour rafraîchir son âme fatiguée que le réfectoire ou que le dortoir de la communauté; franchement, on ne peut lui demander autre chose qu'un service consciencieux, fait en vue du Seigneur. Elle reste, malgré ses bontés, extérieure à

vous ; elle gravite dans un orbite qui n'est pas celui que vous parcourez ; ce qui pour vous est un émouvant événement pour elle est l'habitude ; ce qui occupe journellement vos pensées est pour elle l'inconnu.

Il en va de même pour vos sœurs ; elles ont la confrérie, elles n'ont pas le foyer ; et en Allemagne, les fondateurs décrètent que leurs diaconesses, au lieu de s'abriter sous le toit de la famille, vivront à part, deux par deux, trois par trois, de peur de la contagion.

Je glisserai sur les autres inconvénients de la consécration spéciale ; j'en ai déjà parlé. La création d'ordres pratiquants, supplée l'homme dans l'accomplissement de ses devoirs. Mettez une sœur dans un village, et je vous réponds que le fils lui laissera le souci de soigner son vieux père, que les voisines se débarrasseront sur elle du soin de visiter et de veiller le malade. La sœur n'a qu'un corps, qu'une journée, que deux bras ; elle ne peut faire plus que ne ferait toute autre femme mise à sa place, je le sais bien. Mais ce raisonnement très simple, l'égoïsme ne le fait pas : La sœur est là, voilà ce qu'on se dit ; ma voisine qui m'aide a son ménage à faire et sa récolte à rentrer ; cette bonne dame qui visite ma mère malade a des enfants à élever, une maison à diriger, d'autres devoirs à remplir : la sœur n'a rien de tout cela ; elle est ici pour se consacrer aux besoins des malheureux, c'est son affaire, on ne nous l'a donnée que pour cela ; eh bien, qu'elle fasse son métier et moi le mien. — Or le métier de la sœur, je me trompe, la conséquence immédiate de sa présence, c'est de décharger toutes les consciences que Dieu avait chargées, celle de la chrétienne pratique comme celle des parents du pauvre ou du malade. Je le déclare pour ma part, ne croyant pas avoir en cela un cœur extraordinairement endurci, si une sœur s'établissait au village que j'habite, immé-

diatement je me sentirais délivrée d'un grand poids de responsabilité; hélas oui, je dirais comme d'autres : *Il y a la sœur!* je visiterais moins les pauvres, je me gênerais moins, je le ferais en toute bonne conscience, et ce serait le pire de l'affaire.

Prenons garde de mettre des coussins sous les coudes paresseux, prenons garde que notre dévouement n'engraisse l'égoïsme de notre prochain; prenons garde de nous sanctifier en le démoralisant; prenons garde de faire de la charité malsaine. J'insiste sur ce point. La diaconesse biblique, placée dans les conditions communes de l'existence, ne supplée personne; elle aide, elle ne délivre pas du devoir. La sœur brise le joug que l'Eternel avait mis sur le cou de l'homme; elle le fait sans le vouloir, malgré elle, par le seul fait de la consécration spéciale. Elle pourra protester : son costume, son nom, sa séparation d'avec le monde, parlent plus haut qu'elle.

Ce n'est pas tout; de la consécration exclusive naît l'idée d'une *perfection* extraordinaire. Vous ne pouvez imposer votre règle, votre vie commune qu'au nom du Seigneur; votre œuvre, c'est le service du Seigneur. Vous le répétez dans tous vos rapports, vous le dites dans tous vos appels, et de même qu'au seizième siècle, à ceux qui voulaient sauver leurs âmes les cordeliers criaient : Prends la cape et la corde; de même au dix-neuvième, à celles qui veulent pratiquer superlativement le christianisme, vous criez : Faites-vous diaconesses. Le simple disciple de l'Ecriture répondrait avec Luther : Lis ta Bible et convertis ton cœur.

La vie monastique devient le critère de la piété. On trouve des sœurs : la charité est en hausse; on n'en trouve pas : elle est en baisse.

Se faire diaconesse, non à la manière de la Bible (de ces diaconesses-là, il y en a beaucoup, Dieu merci; beaucoup avec le nom et le caractère, beaucoup avec le caractère sans le nom); se faire diaconesse à la nouvelle mode, c'est pratiquer l'abnégation, c'est se vouer à Christ.

L'esprit conventuel s'appelle lui-même *religion*, il appelle *siècle* tout ce qui n'est pas lui.

Il y a quelque chose de plus qu'une chrétienne, c'est une *sister of Mercy*, c'est une sœur de Paris ou de Kaiserswerth. Etre tout uniment une chrétienne! oh nous connaissons mieux que cela! cela est normal et nous voulons de l'étrange; cela est pour tous et nous voulons de l'exceptionnel.

Chrétien ne suffit pas, chrétien n'est pas assez ample; chrétien n'entraîne pas le service du Seigneur dans son acception la plus intime et la plus élevée. Non, il y a une vie, il y a une vocation, il y a un état non prévus par l'Evangile: la sainte consécration! mot, chose ignorés de l'Eglise apostolique; état parfait, exclusif privilége des âmes de choix, et cet état-là, c'est l'état de frère, c'est l'état de sœur.

Comment voulez-vous que l'idée d'une sainteté particulière ne naisse pas, et de l'idée d'une consécration extraordinaire, et du fait d'une vie placée en dehors des conditions communes. Vos sœurs, que vous appelez servantes de Christ, auxquelles vous répétez qu'elles font sur la terre ce que les anges y feraient s'ils habitaient notre planète; vos sœurs qui ont des cœurs pétris du même limon que nos cœurs se croient dans la voie parfaite. Dieu me garde de faire des jugements téméraires, mais je me demande comment leur humilité résiste à cette atmosphère tout imprégnée de gloire, comment elles font pour n'avoir pas conscience

de leur vertu, comment elles échappent au concert de louange qui accueille chacun de leurs pas, comment elles imposent silence à cet incessant récitatif d'orgueil que Satan chante au fond de nos âmes, à nous pauvres chrétiennes ordinaires, souffletées par tous les incidents de la vie vulgaire.

Car l'existence normale ne nous permet pas les illusions qu'entretient la vie monastique. Ni un père, ni un époux, ni même une mère ne nous regardent comme un séraphin descendu des cieux. Et si les malades que nous visitons, si les infortunés avec qui nous pleurons font sur nos vertus quelque beau rêve, s'ils nous bercent en ces doux mensonges, l'instant où nous passons le seuil domestique est pour nous celui du réveil. Le palais de la vérité, c'est toujours notre maison. Quelque sanctifiée que soit la femme mariée, la fille vivant chez son père et chez sa mère, on ne prend pas pour parler de ses perfections le diapason emphatique qui sert à régler le ton des éloges que l'on adresse aux sœurs. La femme chrétienne a besoin habituellement de dix fois plus d'abnégation, de soumission, elle remporte dix fois plus de victoires chèrement achetées que la sœur; mais comme la règle à laquelle elle obéit a cette infériorité d'être divine, on lui trouve à l'observer un mérite très vulgaire. Personne ne prend garde aux sanglantes immolations qu'elle accomplit dans les retraites de son cœur, personne, excepté le Seigneur Eternel qui la regarde du haut des cieux, et celui-là qui la soutient ne la couronne pas sur la terre.

Vous exhortez vos sœurs à l'humilité, dites-vous! Eh oui! vous le faites, vous le faites comme saint Augustin, comme saint Jérôme, les pères de l'humilité, les pères de l'orgueil monastique. Lisez leurs lettres aux religieuses de leur temps, religieuses sans vœu, sans

costume, consacrées au service des indigents, vous vous en convaincrez. Vous ne dites rien à vos sœurs pour les préserver de l'enflure de cœur, rien pour relever à leurs yeux les vocations naturelles de la femme, qui n'ait été dit par eux, dit avec une force prodigieuse, avec une saisissante éloquence, répété de siècle en siècle.

« Ne vous imaginez pas, écrivait saint Grégoire de Nazianze aux sœurs de son temps, ne vous imaginez pas que personne ne vous égale en mérite, en ne vous comparant qu'à ceux qui sont au-dessous de vous, sans considérer tant de personnes qui vous surpassent. Vous n'êtes encore que du nombre de ceux qui rampent sur la terre et qui prennent la vanité des ombres et des figures pour de véritables lumières [1]. »

Saint Augustin déclarait aux siennes que si leur cœur ne s'abaissait journellement, que si elles se faisaient le moindre mérite de leur vocation, elles étaient pires que les profanes. Tout en élevant leur vocation au-dessus de toute vocation, il leur défendait avec saint Jérôme de se regarder comme supérieures aux femmes engagées dans le mariage. L'abaissement, le mépris d'elles-mêmes et de leurs œuvres leur était prêché sur tous les tons et avec une grande sincérité.

Les Pères ont fait ce que vous faites, vous faites ce qu'ils ont fait; la conséquence, c'est une contradiction permanente, contradiction d'où se dégage l'unité finale de l'orgueil. Je ne dis pas que vos sœurs aient l'orgueil monastique, je dis qu'il est impossible qu'elles ne l'aient pas à quelque degré. Leur conscience est droite, qu'elles l'interrogent. Leur habit, leur existence exceptionnelle, vos rapports qu'elles entendent, le bruit que fait leur charité, cet appareil de désintéressement,

[1] Gregor. Naz., Ex præceptis ad virgines carm., 3.

tout leur crie : Tu mènes une sainte vie ! Qui empêchera le cœur désespérément malin d'ajouter tout bas : Celui qui mène une sainte vie, est un saint.

Dieu qui le sait, a échelonné sur le sentier que parcourt le chrétien des voix qui de chaque buisson d'épines s'élèvent pour rabattre sa superbe. Vous, vous avez détourné le chemin, vous l'avez conduit à travers une plaine uniforme, couverte d'une végétation monotone, dans laquelle roulent et se précipitent les accents de la reconnaissance avec ceux de l'admiration.

Je vous supplie de descendre dans vos cœurs et de me dire si cela n'est pas vrai. Je ne suis qu'une pauvre femme, plus pécheresse que les autres, eh bien, quand les circonstances exigent de moi des soins plus assidûment donnés aux malheureux ; quand forcément, ce travail extérieur, les œuvres dites de charité l'emportent dans ma vie sur les autres devoirs, je sens un trésor d'orgueil s'amasser en mon sein ; à force de m'entendre louer par les infortunés qui ne voient de mon visage que la face lumineuse, j'arrive à n'en plus voir, moi, les taches ; à force de m'entendre appeler bonne, j'en viens à croire que je le suis un peu ; et quand la vie ordinaire reprenant son cours, je rentre dans la saine région des réalités domestiques, quand je retrouve ces conditions communes qui me font toucher du doigt mes défauts : langueur, impatience, égoïsme, et tout ce que nous montre en se déroulant, la suite des jours ; alors je bénis mon Dieu, je le bénis mais écrasée, mais abattue, mais confuse et presque scandalisée de me rencontrer face à face avec moi-même.

Dès qu'une existence s'établira dans des régions superterrestres, vous verrez se manifester les mêmes symptômes. Que de fois n'ai-je pas entendu de jeunes femmes aux prises avec les difficultés de la vie,

s'écrier en soupirant : Avant mon mariage j'étais plus sanctifiée, j'aimais mieux le Seigneur, *je valais mieux !* Pourquoi, parce qu'avant le mariage, laissant trop souvent à une bonne mère les soucis d'intérieur, on s'était fait une indépendance commode ; parce qu'on s'appliquait sans beaucoup de combats à des devoirs extérieurs qui satisfaisaient la conscience, et que le reste du temps on lisait dans la retraite des livres de piété. Voilà ce qu'on appelait *l'union avec Dieu*. Maintenant le gros du jour est venu, il faut par l'ardeur du soleil, labourer le sol, en moissonner les gerbes ; maintenant il y a un mari à chérir, à servir, il y a des enfants à élever et à supporter, il y a toujours des frères malheureux à secourir, il y a une maison, des domestiques, un ménage à diriger, et chacun de ces devoirs qui nous apporte une joie nous amène une triste découverte. On se croyait méchant en gros, on se croyait doux, charitable, fidèle, désintéressé en détail ; le miroir se redresse et l'on ne se voit bon ni en détail ni en gros. Est-on effectivement devenu pire ? bien au contraire, on est devenu clairvoyant. On marchait dans une brillante nuée d'orgueil, le vent l'a chassée, la lumière du soleil tombe à plein partout ; on se sent plus mauvais, on est meilleur, parce qu'on devient humble.

Ce sujet a beaucoup de gravité : Pures comme des anges ! disait-on des religieuses de Port-Royal ; orgueilleuses comme des démons ! on avait raison, et pourtant les religieuses de Port-Royal étaient les martyrs du dogme de la misère, de l'impuissance, du démérite humain. L'orgueil pourvu qu'il trône, trônera dans la boue tant que vous voudrez.

L'idée d'une consécration spéciale fait autre chose, elle crée le fait de *l'engagement*. La réception solennelle

des sœurs, la prise d'habit enchaîne leur conscience, la sainteté de leur vocation la lie plus étroitement. On quitte sans scrupule un travail chrétien pareil à tous les autres, mais le service proprement dit de Jésus, mais cette application exclusive aux œuvres qui constituent l'œuvre même du Seigneur, comment s'y dérober? Comment renoncer à l'état supérieur pour tomber dans le moindre; comment se résigner de plein gré à faire le moins quand on a fait le plus? L'ambition en matière de dévouement et de sainteté n'est-elle pas la première vertu du chrétien, lui est-il permis de se contenter à peu de frais. La perfection l'oblige. Il n'y a pas de vœu qui retienne une âme délicate comme ces simples mots : *servante du Seigneur*. Dès qu'il y a une vocation qui est la vocation chrétienne par essence, dès qu'au lieu de charges diverses, il y a, outre la fidélité générale imposée à tout enfant de Dieu, une consécration particulière, plus intime; il faut, si j'aime mon Dieu, que je me consacre de cette consécration-là, il faut que cette vocation soit la mienne. La diversité sur le même plan me laisse paisible à la place que l'Eternel m'a donnée, la diversité sur un plan ascensionnel allume en moi la soif de monter. Et ce n'est pas inquiétude d'esprit, c'est conscience. Si je crois, j'aspire. L'Evangile propose à mon âme une continuelle marche vers la perfection; il la propose à tous les hommes placés sur le même niveau : mais si le niveau n'existe pas, s'il y a des points qui commandent la plaine, qui se rapprochent des cieux, s'il y a un état, une vocation où l'on serve plus exactement Christ que dans tout autre, c'est cet état que je veux. L'ai-je pris, je le garderai; je le garderai au prix de ma vie, au prix de mon terrestre bonheur, car m'en défaire c'est

être en quelque manière infidèle, c'est dédaigner un privilége divin.

La liberté circule dans les communautés protestantes tout juste comme elle circule dans les communautés romaines. On se lie au nom de la liberté, on obéit au nom de la liberté, on reste esclave au nom de la liberté. Sachez-le, le jour où vous avez appelé votre institution, *l'œuvre de Christ;* le jour où vous avez proclamé la vocation qui arrache une femme, un homme à la famille, aux droits communs, à l'indépendance chrétienne, *le service de Dieu;* ce jour-là vous avez rivé l'anneau qui enchaîne vos frères et vos sœurs; il n'y a pas de liberté possible à l'égard de la perfection : rompre c'est reculer.

: Mais on rompt! mais on quitte nos maisons! — Oui; celles et ceux à qui l'expérience, à qui l'examen ont montré que vous vous trompez; ceux qui sans analyser leurs sentiments éprouvent une insurmontable répugnance pour votre institution, ceux-là s'en vont. Et quand ils s'en vont, c'est qu'ils ne croient plus que la vocation de sœur ou de frère soit le service de Christ, en titre; sans cela, ils ne s'en iraient pas. Leur cœur s'est retiré de l'œuvre, c'est pour cela que l'œuvre ne les lie plus. Tant qu'ils l'envisagent comme vous l'envisagez, tant qu'ils donnent un plein assentiment aux déclarations que renferment vos appels et vos comptes rendus, ils restent. Quoi! la moisson est prête, il y a peu d'ouvriers, c'est vous qui le dites, et ce peu-là déserterait! Quoi! le maître s'est rendu sur la place du marché, il a loué les travailleurs oisifs, c'est-à-dire les chrétiens et les chrétiennes vivant de la vie commune, et ces travailleurs paresseux quitteraient la vigne du père de famille pour retourner aux langueurs de la fainéantise, c'est-à-dire aux devoirs vulgaires!

Vous mariez des sœurs; vous en avez marié huit au plus, en bientôt quinze années, après dix et douze ans de célibat absolu! Qu'est-ce que cela veut dire? que l'engagement moral ne subsiste pas? Cela veut dire que vous aviez besoin de ces mariages-là, que sans eux votre institution courait risque de la vie, qu'aux maux extrêmes il faut les grands remèdes, que directeurs jusqu'au bout, ce que vous aviez lié vous l'avez délié, que votre conscience a suppléé celle des sœurs, ou que dégagées par des convictions qui n'étaient plus les vôtres, ces dernières parfaitement libres parce qu'elles étaient parfaitement désillusionnées, n'ont fait en se mariant, que sortir par une porte au lieu de sortir par l'autre.

Non, votre consécration spéciale, exclusive, Dieu ne la reconnaît point, c'est un caractère monastique de vos institutions, ce n'est pas un fait biblique. Il n'y a pas de consécration dans l'Eglise des apôtres, il y a des charges, il y a des missions particulières, librement acceptées, accompagnées de l'imposition des mains. L'imposition qui est une bénédiction, et qui n'est pas une consécration, imprime si peu l'indélébilité, qu'on la renouvelle plusieurs fois, à mesure des vocations nouvelles. Il n'y a qu'une consécration, celle du chrétien qui pour la première fois s'étant vu pécheur, se voit sauvé. On ne monte pas à la perfection par une suite d'échelons formés de situations, de vocations, d'occupations plus saintes les unes que les autres; tout ce qui est honnête est également saint, également glorieux pour le chrétien sincère. Il y a des aptitudes différentes, il y a dans le corps de l'Eglise, et les mains, et les pieds; mais ni les mains ne sont plus que les pieds, ni les pieds ne sont supérieurs aux mains, les uns pas plus que les autres ne se surpassent dans le service de Christ.

Toute âme qui se convertit est une âme *consacrée.* Elle doit faire des progrès, elle en fera, elle les fera dans la consécration primitive.

Nous tous, chrétiens, nous sommes les *consacrés* du Sauveur. Aussi bien ce pauvre tisserand qui jette la navette au travers des fils pour gagner sa vie, qui rend témoignage par sa patience et aussi par son zèle, que cette sœur revêtue de l'habit qui dirige une école ou qui dessert un hôpital. Là où la conversion est complète, la consécration est absolue. Le Seigneur nous met après où il veut. Il a donné les uns à l'Eglise pour être simples brebis, les autres pour être docteurs, d'autres pour être pasteurs, d'autres pour instruire les enfants, d'autres pour être missionnaires, d'autres pour servir les pauvres; les œuvres sont variées, la consécration est une, et tel qui au sein de sa famille, au milieu de son village pratique la foi loin du bruit, est mieux consacré que tel autre, qui a méconnu des devoirs prochains pour se vouer aux œuvres extérieures.

L'examen des caractères de l'institution me ramène à la question si grave des *vocations forcées.* Les couvents romains, on l'a dit, se recrutent plus aisément au sein du catholicisme que nos communautés de sœurs ne le font au sein de la Réforme. Rome n'a pas à lutter contre l'esprit d'examen. Directeur pour directeur, on aime autant celui du monastère. Les sœurs sont accoutumées à l'obéissance envers l'homme, et quand Rome a décrété qu'un état est saint, peu importe que la Bible décrète le contraire; qui la lit? — Et cependant Rome force les vocations; Rome, tant est puissante la conscience de la vérité, tant est irrésistible l'instinct du bon sens, Rome a été contrainte d'avoir ses séminaires, ses pensionnats, ses couvents, ses pépinières de nonnes,

ses écoles préparatoires où les parents se débarrassent de leurs enfants en prévision de la vocation. Après avoir doté leurs fils de la vie, ils les dotent du salut; et d'ailleurs, on ne contraint personne, les évêques ne le permettraient pas; eux-mêmes, l'heure venue, ils interrogent la pensionnaire, la novice, et si elle dit non, et pourquoi ne le dirait-elle pas? elle retourne au siècle.

Ce que fait Rome, la Réforme le laisse faire.

Vous disiez, vous dites parfois encore quand on vous presse, que votre institution fournit du travail à qui n'en avait point. D'où vient alors que les désœuvrés ne vous ont pas répondu. D'où vient que pour peupler vos maisons, vous êtes forcés de recourir à des ouvriers sans expérience. D'où vient que devançant sur le marché tous les cultivateurs ayant droit, d'où vient qu'arrivant avant l'aube, vous engagez de droite et de gauche des enfants que l'ignorance vous livre bien plus que ne vous les amène le dévouement! Ah c'est que les ouvrières auxquelles vous en vouliez vous ont totalement manqué; c'est que ce sont des esprits mûris par la vie, des cœurs qui se connaissent eux-mêmes; c'est que ces femmes-là peuvent bien, lorsque la question des ordres religieux se présente indirectement, la considérer comme une petite affaire, la coudoyer sans s'en préoccuper; mais lorsque la proposition leur vient nettement adressée, de s'assujettir à une direction humaine, de faire profession de célibat, de revêtir un costume, de se soumettre à une vie monastique, ces chrétiennes reculent, elles reculent parce qu'elles se voient en face d'un fait nouveau, étrange, immense, parce qu'elles sentent là quelque chose qui est louche et qu'elles redoutent d'instinct.

Et puis, ces femmes pieuses ne sont pas arrivées à l'âge de raison sans avoir autour d'elles plus d'inté-

rêts, plus d'œuvres qu'il n'en faut pour occuper leurs loisirs. Elles expérimentent tous les jours l'infidélité de ces tableaux d'existences chrétiennes oisives, stériles, que vous offrez très innocemment aux lecteurs de vos appels. De telles peintures peuvent tromper de jeunes âmes au début de la carrière, elles ne sauraient tromper que celles-là. — A l'heure où la nacelle se détache du rivage, il y a toujours un instant où elle reste indécise, ballottée par le remou. Cet instant, imperceptible pour celui qui a des rames, ne dure que pour le navigateur privé d'avirons, de boussole, de gouvernail; c'est que ce navigateur-là n'est pas un chrétien.

Très jeune, nouvellement converti, on se demande avec une sorte d'effroi : Que ferai-je? Né depuis peu à la foi, on sent entre les forces de l'âme et celles de l'imagination, entre le désir et le pouvoir, entre ce qu'on sait et ce qu'on croit pressentir, un désaccord qui fait bouillonner le cœur et qui le laisse après dans un affaissement, dans une incapacité d'action lamentables. Mais ce n'est pas là, ce n'a jamais été l'état régulier du chrétien ; ce n'est pas même une maladie chronique, c'est une crise que tous traversent, dont tous triomphent.

Nommez-moi une femme chrétienne qui ne soit pas malade d'esprit, une seule, âgée de trente ans, qui soit inutile, fainéante, qui ne se meuve pas au milieu d'un cercle de parents, d'amis, de pauvres, d'affligés auxquels elle fait du bien, beaucoup de bien, et je dirai que vous avez trouvé le plus triste comme le plus rare phénomène.

: Eh oui ! répliquez-vous, tout chrétien est de droit serviteur de ses frères. Mais cette chrétienne soupire après des devoirs plus effectifs, après une vie mieux or-

ganisée. — C'est à tort; ce qui suffisait au zèle des apôtres, à leur besoin d'ordre, lui doit suffire.

: Mais elle voudrait une consécration plus absolue. — Libre à elle de se consacrer plus absolument et je vais lui en montrer le moyen. Le voici : c'est de ne désirer rien autre que ce que Dieu lui a donné c'est de ne murmurer contre aucun des devoirs qu'il lui a imposés, c'est d'entourer d'un amour évangélique cette mère mondaine dont Dieu a fait sa mère, c'est de supporter d'un support plein de douceur ces amis ou ces parents fâcheux, c'est de s'appliquer au service des pauvres avec une entière simplicité; je suis tranquille alors, cette chrétienne ne se plaindra plus [1].

Le fait reste. Vous n'étiez, à vous entendre, qu'une espèce de bateau de sauvetage, descendant le fleuve et recueillant les naufragés. Votre rôle a bien changé, sur ce même rivage vous arrachez les fleurs en boutons. Vous vous adressez hardiment à de jeunes filles, à des enfants qui ne savent pas ce que leur veut la vie, qui ignorent jusqu'à leur propre cœur, qui en sont aux premiers troubles d'une foi naissante; à des enfants qui prendront toujours un élan généreux pour une vocation, la voix d'un chrétien respecté pour la voix de Dieu. Et comme vous n'osez pas leur dire ouvertement (vous n'osez pas vous l'avouer) qu'elles vont rompre avec les douces et chrétiennes perspectives qu'ouvre la vie dans les conditions scripturaires, vous leur faites croire, vous vous faites croire à vous-mêmes qu'elles seront libres, que l'éducation monacale à laquelle vous les soumettez n'altère en rien leur indépendance, qu'elles traverseront impunément votre mi-

[1] Il est bien entendu, qu'indépendamment des devoirs prochains, il existe aussi des vocations *conformes à l'Ecriture*, que les disciples de Christ, hommes ou femmes, ont le droit et souvent l'obligation d'accepter.

lieu conventuel ! — Vous leur dites encore qu'il ne s'agit après tout, et si elles le veulent, que d'une espèce d'intermède entre l'école et le mariage, que de l'emploi utile d'années dont on ne sait que faire, qui servent de pâture aux pensers oiseux et aux frivoles plaisirs. Vous vous trompez et vous les trompez. Nourri de poison, on n'est pas maître de ne point mourir. Élevée dans le couvent, en respirant les émanations, dressée pour la vocation de sœur, on ne sera guère maîtresse, les difficultés pécuniaires aidant, de lui tourner le dos.

Entre l'école et le mariage il y a, dites-vous, une lacune qu'il faut combler. Non, cette lacune n'existe point. En réalité c'est un temps consacré aux expériences de famille faites dans la famille, à l'apprentissage de la vie dans la vie. De bonne foi, votre séminaire, votre noviciat sont une mauvaise préparation à l'existence normale. D'ailleurs, votre but n'est pas de faire des épouses et des mères, vous n'en ferez que quand vous ne pourrez faire autrement; votre but est de faire des sœurs, il vous en faut, il n'y en a pas, et vous en faites. Vous ne vous adressez à des enfants, que parce que les femmes vous manquent, et que chez eux seulement vous pouvez créer de solides éléments de vocation. Pour que le pli ne s'efface pas, il faut des âmes tendres, qui se forment sous la pression même de l'action monastique.

Si c'est de la politique, elle est odieuse. Si c'est de l'entraînement, et je crois que ce n'est pas autre chose : voyez où il vous mène. Voyez, prévenus, sur vos gardes, défiants de vous-mêmes et de votre œuvre comme vous l'êtes, vous avez fait ce pas des vocations prématurées; pas contre lequel dans tous les temps, des évêques, des papes même ont protesté, forgeant et reforgeant sans cesse de nouveaux canons qui interdisaient

aux ordres religieux d'attirer à eux sous prétexte de noviciat, de jeunes nonnes ou de jeunes filles que leur inexpérience rendait incapables de faire un choix vraiment libre.

J'arrive *à l'envahissement* général de nos œuvres par les communautés de frères et de sœurs : le caractère est patent, et il est monastique au premier chef. Ainsi ont fait de tout temps, tous les ordres religieux.

Les corporations mettent la main sur l'ensemble des œuvres de charité ; et quand rien ne s'accomplira plus que par elles parce qu'elles se seront emparées de tout, on viendra nous dire, comme on le fait à propos des moines du moyen âge : Sans les congrégations, la chrétienté périssait.

Pour le frère, pour la sœur, la communauté a remplacé la famille ; l'esprit de corps a remplacé les saintes préoccupations domestiques. Libre, on eût cherché l'amélioration de l'état du père, de la mère, des frères et des sœurs : *frère, sœur*, on rêve l'extension, le triomphe de la confrérie. Partout où s'établit une *sœur*, un *frère*, son but, son souci, c'est de fonder une maison mère. L'œuvre s'étant faite dieu, l'œuvre s'appelant service de Christ, l'institution parlant toujours au nom de l'Eternel, l'âme est bien au large. La servir, c'est servir le Seigneur ; en procurer l'accroissement, c'est donner une victoire à Christ ; dès que les intérêts de Jésus et ceux de l'institution sont un, il n'y a plus qu'à aller en avant, tête baissée. On ne peut se tromper, on ne peut mal faire.—Des *sœurs*, des frères pour tout, c'est Christ partout.

Et on les impose à l'Eglise, et on déclare que la corporation lui appartient, on envahit l'éducation, l'aumône, les établissements de bienfaisance, les mis-

sions! Tout en protestant d'un grand respect pour les ouvriers scripturaires, on leur prend leur ouvrage quand on peut. En France, les efforts n'aboutissent guère, parce que l'Eglise n'est pas gagnée; en Allemagne, les sœurs et les frères font tout, et bientôt rien ne se fera plus que par eux. C'est l'histoire de Rome.

Cependant, la supériorité de l'action du membre de la confrérie sur l'action du simple membre de la société chrétienne, n'est pas plus prouvée que la supériorité du dévouement monastique sur le dévouement biblique. Je crois une jeune fille élevée dans la famille, je crois une mère plus propre à tenir une école, à diriger un asile, je crois une femme ayant fait son apprentissage au travers des vicissitudes diverses de la vie plus propre à régénérer des repenties, mieux faite pour consoler, pour compatir, pour relever, qu'une sœur formée par les soins d'une supérieure. Quoi qu'on en dise, la grande école normale fondée par l'Eternel et qu'on appelle la vie, me paraît préférable au noviciat des corporations monastiques. On ne tient pas les sœurs à l'enseignement théorique, on les met à l'œuvre, d'accord; mais tout cela se fait sous verre, en dehors des conditions régulières, et votre sœur ne saura pas, ne sentira pas, ne fera pas ce que sent, ce que sait, ce que fait une femme chrétienne formée par les épreuves et par les accidents de l'existence ordinaire.

Les missions n'échappent pas à l'ambition des fondateurs : l'exemple de Rome les tente là comme ailleurs. Les apôtres menaient avec eux une sœur femme; ils marchaient à la conquête du monde dans la sainte unité du mariage; ils n'avaient rien de plus beau, rien de plus éloquent à montrer aux sociétés païennes que ces deux fortunes étroitement mêlées, que ces deux âmes, que ces deux individualités confondues dans un même

amour, dans une même foi, dans un même sacrifice. Pour nous, nous avons à faire voir quelque chose de meilleur et de plus raffiné. Nous envoyons des escouades de sœurs conduites par un directeur : les sœurs de Kaiserswerth sous la garde de M. Fliedner! voilà ce que nous offrons aux infidèles, comme le *nec plus ultra* du christianisme. — Savez-vous ce qu'ils vous répondront? le voici : — Chrétiens, vos confréries sont fort recommandables et vos sœurs très excellentes; saint est le célibat, sainte est l'obéissance monastique, il y a longtemps que nous connaissons l'un et l'autre. Nous avons nos ordres, nous avons nos moines, juste comme les vôtres, vivant en communauté sans vœux, libres quand ils le veulent de retourner au monde, mais soumis au supérieur, mais vivant célibataires, mais portant l'uniforme de la piété, comme vos sœurs. Ce que nous ne connaissons pas, c'est le mariage chrétien : ce lien qui enferme un homme et une femme, heureux d'être unis pour l'existence entière et vivant ensemble dans l'honnêteté, dans la charité. C'est cela que nous voudrions bien voir, et aussi comment ils élèvent leurs propres enfants, comment ils gouvernent leur maison, avec quel ordre ils mènent leurs affaires!

Allez, le missionnaire qui présente son fils premier-né à la sauvage peuplade réunie autour du berceau, la mère qui tremblante implore de son doux regard la protection du chef, les pauvres parents qui tout en larmes, mais paisibles mais soumis, creusent au milieu de la tribu le tombeau de leur jeune fille; l'épouse qui réunit autour d'elle les femmes indigènes et qui leur montre son intérieur, le bonheur à deux, la souffrance à deux; la mère compatissante qui va pleurer ou se réjouir avec les mères, voilà, voilà l'élément souverainement régénérateur!

Vos frères, vos sœurs avec tout leur zèle, avec tout leur amour, n'apprendront jamais aux infidèles ce que leur apprennent les époux missionnaires. La civilisation qu'ils leur apporteront sera comme celle qu'apportent les moines : factice, extérieure ; la vie lui manquera ; elle ne s'infiltrera pas dans le cours des habitudes, car les exemples font plus que les paroles. Regardez Williams, regardez-le prêchant des lèvres, prêchant d'action, aimant sa femme, élevant ses enfants, bâtissant la maison de famille et l'embellissant chaque jour ; regardez ces terribles anthropophages rassemblés, en contemplation, initiés par tous les battements de ce cœur, par toutes les circonstances de cette vie aux miracles du christianisme. Regardez Williams quand il va du consentement de sa femme désolée porter l'Evangile et trouver la mort sur un rivage ennemi, et dites, dites s'il y a un enseignement supérieur à celui-là.

J'ai défini les caractères les plus saillants des institutions de sœurs ; je laisse la parole à leurs amis, et je passe en revue les arguments qu'ils avancent en faveur de l'œuvre.

Ils disent : — Nous avons la Bible, la Bible nous garde !

La Bible ne garde que ceux qui l'écoutent. Le saint volume n'est pas une amulette, dont la présence dans une maison garantit de la peste. Vous auriez cent exemplaires de la Bible, vous en répandriez cent mille, que si vos pensées en contredisent l'esprit et vos actions la lettre, cette possession de la Bible ne vous préservera pas de chute. Dans l'ordre de la Mercy, on lit la Bible, les sœurs la disséminent. Saint Jérôme, un des grands fondateurs de la vie monastique, saint Jérôme dont les livres contre le mariage avaient soulevé d'indignation la

société chrétienne de Rome, saint Jérôme traduisait la Bible ; les moines et les religieuses des dix premiers siècles la copiaient ; c'était le grand travail des monastères. Quand Ignace de Loyola se rendit à Venise avec ses compagnons, dans le dessein d'effectuer son second voyage en Palestine, il portait la Bible dans son sac ; il la portait et il fondait la compagnie de Jésus. On étudiait la Bible à Port-Royal, on étudiait la Bible et on pratiquait les austérités les plus étroites ; on grillait les portes ; les filles opposaient à la tendresse d'un père toutes les glaces de l'opiniâtreté monastique ; on gardait la règle du silence, on se macérait à l'envi. Pascal l'immortel lisait la Bible, et Pascal portait le cilice, et Pascal s'adonnait par mortification à la sainte saleté. Le père Lambert [1], dominicain, écrivait sur la méditation des Ecritures, insistait sur le devoir de se ***nourrir de la Parole de Dieu***, et le père Lambert restait dominicain. On formerait des bibliothèques exclusivement composées des copies, des commentaires, des gloses sur la Parole de Dieu sortis des monastères de tous les temps. Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que si la Bible est un bateau de sauvetage, ce bateau ne sauve que ceux qui montent dessus. Luther qui était un moine écouta la Bible, et c'est parce qu'il l'écouta qu'il se défroqua. D'autres avaient la Bible, la même, et restèrent moines parce que la lisant, ils ne l'écoutèrent pas.

La troupe est nombreuse des sourds à vastes oreilles. Quiconque, pour étudier la Bible, applique à ses yeux les verres colorés de la prévention, de la tradition, celui-là verra rouge, verra jaune, verra bleu ; à coup sûr ce qu'il ne verra pas, c'est *ce qui est écrit.*

: — Oh mais ! nous n'en sommes plus aux pre-

[1] Né en 1738, mort en 1813.

miers siècles de notre ère, les expériences d'autrui nous enseignent; Rome même, oui, Rome et ses écarts nous gardent.

Ils vous gardent! pauvre vigie, puisqu'elle ne vous a pas empêchés de marcher où marcha Rome. Vous faites ce qu'elle fait. Elle vous a montré ses corporations de sœurs : ayons des corporations de sœurs; elle vous a montré ses lazaristes : ayons des frères; elle vous a montré son célibat organisé, ses lois conventuelles d'obéissance, son désintéressement pharisaïque : ayons tout cela. Elle vous montre ses cérémonies, sa confession, son autorité cléricale, ses litanies, ses séminaires ; ayons, ayons ce qu'a Rome. Elle vous met au défi : suivons-la sur son terrain; et vous courez aux fondrières, et les pieds vous manquent, et là où elle est tombée vous tombez.

: — Soyez tranquilles, crient les fondateurs de nos communautés, nous surveillons l'institution !

Belle garantie, et que nous voilà bien rassurés. Les hommes qui ont inoculé le poison dans nos veines, en suivent les effets d'un œil attentif; ils ont pris le venin pour un baume salutaire, ils prennent les symptômes mortels pour un signe de guérison ; certes le malade est sauvé.

D'ordinaire, ce n'est pas aux sentinelles gagnées qu'on fait garder la ville; il en va tout autrement chez nous. Les gens qui ont été chercher dans l'Eglise romaine le principe antiscripturaire des corporations monastiques, ces hommes sincères qui ne l'ont pris malgré la Bible, que parce qu'ils le croyaient bon; ces hommes-là, qui en dépit des textes, en dépit des répugnances de la majorité des Eglises, malgré les supplications de chrétiens sérieux armés de la Parole de

Dieu, ont maintenu leur institution, l'ont maintenue intacte, sans céder un pouce de terrain, abondant en leur sens propre, rencontrant les conséquences les plus effrayantes sans jamais ouvrir les yeux; ces chrétiens-là nous serviront d'éclaireurs; ce sont ceux-là qui arrêteront leur locomotive, lancée à pleine vapeur.

Ils ne le veulent pas et ils ne le peuvent pas.

Ils ne le veulent pas. Pour le vouloir il faudrait se désenchanter de l'idée monastique, il faudrait reconnaître qu'on a eu tort, et alors on ne se contenterait pas de surveiller l'institution, on la détruirait de fond en comble.

Ils ne le peuvent pas. Les principes sont nos maîtres ; on les tue ou on les sert, il n'y a que cette alternative ; on ne vit pas avec un principe sur pied d'indépendance ; le principe est une des puissances de la nature morale, une fois déchaîné il broie tout ce qui s'oppose à lui. Le principe monastique a réduit en poussière les réserves des Pères, les canons des conciles, les brefs des papes qui s'efforçaient de le modérer ; vous ne vous efforcez point, vous ne vous mettez point en travers, vous le suivez docilement, il ne vous écrase pas, seulement il vous fait courir un peu plus vite que vous ne voulez. Vous êtes tellement sous le charme que lorsque vous pensez réformer votre institution, vous l'émancipez. Vous croyez retenir les rênes et vous ne faites que lâcher la main. Tous vos pas en arrière sont des pas en avant. Vous glissez le long du fleuve et vous criez : Les rives fuient! tandis que c'est vous que les flots emportent. Chaque modification de votre œuvre est un progrès dans le sens de l'esprit monastique ; je n'en veux pour dernière preuve que votre école préparatoire !

— Eh bien soit ! nous faisons ce que fait Rome, mais

nous ne le faisons pas comme Rome le fait. Les religieuses catholiques se consacrent pour acheter le salut, nos sœurs se consacrent parce qu'elles sont sauvées. C'est le pur amour qui les fait agir. Et puis les ordres catholiques végètent dans l'oisiveté, les nôtres s'appliquent au service des hommes.

Ainsi disait Rome aux idolâtres qui lui montraient leurs compagnies de vierges et de prêtres célibataires : Le but n'est pas le même! C'est le cri de tous les saints Pères, assez embarrassés pour démontrer l'excellence chrétienne de la vie monastique, cette vieille sainteté de toutes les religions humaines. Ainsi répondait saint Jérôme à Vigilance, quand Vigilance s'indignait que l'Eglise chrétienne eût emprunté aux idolâtres la coutume d'allumer des cierges sur les tombeaux : « Elle était (cette pratique), détestable chez les païens parce qu'ils l'employaient pour honorer leurs idoles; elle est bonne dans les chrétiens parce qu'ils s'en servent pour honorer les martyrs[1].» — : Vos vierges se consacrent au culte de l'erreur, ce sont les esclaves du mensonge; les nôtres se vouent à l'Eternel Dieu, ce sont les apôtres de la vérité. On dit à Paris, on dit à Kaiserswerth : Les sœurs romaines obéissent à l'illusion et la propagent, nos sœurs servent le pur Evangile et le font aimer. Entre elles et la corporation catholique voilà l'abîme!

— L'abîme n'est pas entre les institutions. L'ordre est pareil, pareil l'esprit fondamental. Les sœurs romaines, je vous l'ai dit et vous le savez bien, travaillent autant que les vôtres par amour pur. Elles prennent l'habit parce qu'elles croient comme vos sœurs que la vocation monastique est la vocation parfaite, parce qu'elles pen-

[1] Jerom. in Vigil.

sent que cette vie-là constitue une consécration spéciale et complète.

Etes-vous bien sûrs que toutes vos diaconesses travaillent ***parce qu'elles sont sauvées*** ; que la certitude de leur rédemption repose dans le cœur de toutes ; que l'idée d'un dévouement exceptionnel, comme moyen d'atteindre la couronne de vie, ne se glisse jamais dans leurs âmes ? Ce n'est pas une question indiscrète que je vous adresse, je n'ai point de blâme pour celles qui ne seraient pas encore arrivées au vrai ; je veux seulement éclaircir un fait.

Et quant à l'utilité, montrez-moi un peu quels ordres romains, de notre temps, restent stériles ! La contemplation n'est plus à l'ordre du jour, pas plus dans le catholicisme que chez nous. Parce que vous ne vous appliquez pas exclusivement au travail de la prière, vous croyez n'être pas un ordre monastique ! Hélas, vous êtes tout simplement un ordre monastique de notre siècle. Regardez autour de vous, voyez les trappistes se faire agriculteurs et fermiers, voyez les dominicains parcourir le royaume en prêchant ; voyez les écoles, voyez les hospices d'orphelins, de vieillards, voyez les maisons d'éducation, voyez les refuges, voyez les disciplinaires se grouper autour de tous les ordres religieux, et dites-moi si les moines, si les nonnes catholiques se croisent plus les bras que les sœurs ou que les frères protestants.

Et il y a longtemps qu'il en va de la sorte. A dater de la Réforme, les ordres romains ont compris qu'ils ne pouvaient se soutenir qu'appuyés sur des œuvres ; tous se sont appliqués aux œuvres, tous sont retournés au modèle primitif, alors que sous la direction de Jérôme, d'Augustin, de Basile, les vierges et les moines, réunis en communauté, appliquaient leurs forces tantôt

au soulagement de la misère publique, tantôt à d'importants travaux de littérature sacrée : « Elles travaillent continuellement, disait saint Chrysostôme des vierges de son temps ; elles travaillent continuellement à la laine et à d'autres ouvrages pénibles que leurs servantes mesmes n'eussent pas voulu faire en les servant. Elles ont soin des malades, elles les portent, elles leur lavent les pieds ; plusieurs d'entre elles, servent mesme à la cuisine. Tant a de force ce *feu divin* de Jésus-Christ, et tant la *joye de leurs cœurs* passe la naturelle mesure[1]. » Il ne s'agit pas ici de salut acheté par le dévouement, et les vierges qui travaillent de ce dur labeur pour les malades et pour les pauvres sont des jeunes filles arrachées au luxe inouï de la Constantinople des empereurs.

L'esprit monastique n'a cessé, dans les premiers siècles, d'anathématiser l'oisiveté contemplative ; il a dès le temps de Basile, réuni les moines et les vierges dans un but d'utilité ; dès cette époque-là, et par la bouche de tous les Pères, il n'a cessé de décréditer la vie ascétique. Il y avait trop de liberté, l'individualité s'épanouissait trop largement dans la commode solitude des anachorètes pour que l'esprit monastique la soutînt longtemps. Et quand les Euchites ou Messaliens abandonnèrent l'activité pratique et l'aumône pour se vouer exclusivement à la prière ; ils subirent le sort commun à tous les enfants perdus de la pensée humaine ; l'Eglise toute gagnée qu'elle était à l'esprit conventuel, l'Eglise entière les condamna. Les principes sont ingrats ; ils n'avancent qu'en broyant sous leurs pas les corps d'avant-garde.

— Eh bien ! nous ne nous en cacherons pas davan-

[1] *Homélies de saint Jean Chrysostôme*, etc., sur les épîtres de saint Paul aux Ephésiens et aux Galates. Paris, Pralard, 1690. Homél. XIII, page 226.

lage, et nous le dirons tout net ; oui, les corporations catholiques sont une belle, une bonne invention ; nous la trouvons telle, et nous la prenons pour nous. La Réforme a été trop loin, elle a sabré ce qu'il fallait conserver, nous réparons ses bévues, et ce qu'elle a renversé, nous le relevons.

C'est bien ; je ne ferai pas ici de la controverse romaine, je ne vous répéterai pas que vous rougissez de ce qui était votre gloire ; je me bornerai à prendre une page d'histoire, récemment écrite par un homme d'un grand talent, qui certes n'est pas suspect de puritanisme, et je vous prierai de vous regarder un peu dans ce miroir.

Nous sommes en Angleterre, sous le règne de Jacques Ier. Alors comme aujourd'hui, montait au sein de la Réforme le vieux levain catholique ; alors comme aujourd'hui un parti puissant, respectable, recruté tout entier dans les hautes classes protestantes, impatient de la simplicité, de la pauvreté, de la nudité bibliques, enviait à Rome quelques-unes de ses admirables innovations. Ecoutons M. Macaulay : « Ce parti qui prétendait signaler une origine divine aux institutions de l'Eglise, commençait à donner aux services religieux une plus grande importance et une plus grande pompe. Il donnait à entendre que le culte établi péchait en quelque chose, c'était par sa simplicité, et que les réformateurs, dans la chaleur de leurs querelles avec Rome, avaient aboli un grand nombre de cérémonies qu'il eût été avantageux de conserver. On recommença donc à tenir en mystérieuse vénération de certains jours, de certains lieux. Quelques pratiques communément tombées en désuétude et regardées comme momeries superstitieuses furent rétablies ! » — M. Macaulay parle du respect renaissant pour les tableaux et les sculptures, puis : « Le célibat et l'espèce de mérite que

l'ancienne Eglise y attachait avait surtout attiré les attaques des réformateurs; ils maintenaient que la doctrine de Rome sur ce sujet avait été prophétiquement condamnée par l'apôtre saint Paul comme doctrine diabolique; et ils citaient fréquemment des scandales et des crimes qui semblaient prouver la justice de cette terrible réprobation. Luther, du reste, avait montré son opinion de la manière la plus claire, en épousant une nonne Quelques-uns des évêques et des prêtres les plus illustres, morts sur le bûcher du temps de Marie, avaient laissé des femmes et des enfants. Néanmoins, on disait maintenant que le vieil esprit monastique avait reparu dans l'Eglise anglicane, qu'il y avait, en hauts lieux, un préjugé marqué contre les prêtres mariés, que même des laïques, ***qui se donnaient pour bons protestants***, avaient pris la résolution, équivalant presque à un vœu, de vivre dans le célibat. On disait même qu'un ministre de l'Eglise anglicane avait fondé un couvent, et que les psaumes y étaient chantés à minuit, par une réunion de vierges consacrées à Dieu [1]. »

Je le demande à ceux qui ont avec moi, étudié les rapports de Kaiserswerth, ceux de Paris, ceux de Saint-Loup, ceux de Strasbourg, l'ordre de la Mercy, le livre de M. Matter; je le demande à ceux qui ont entendu les soupirs monastiques de M. Bost, à ceux qui ont lu dans la ***Théologie pastorale*** les pages où l'auteur regrette et glorifie le célibat des ministres de l'Evangile, je demande à ceux qui chaque jour voient nos tendresses pour Rome et nos convoitises à l'endroit de ses infidélités; je demande si ce fragment de l'histoire de Jacques I[er] n'est pas à beaucoup d'égards un fragment d'histoire contemporaine.

[1] *Histoire d'Angleterre*, etc., par T.-B. Macaulay, traduite par le baron Jules de Peyronnet. Paris, chez Perrotin. 1853. Tome I, pages 57-58.

: — Peut-être ! en tout cas ces gens-là cherchaient le célibat pour lui-même; ce n'est pas le célibat que nous cherchons. Il était pour eux un but, il n'est pour nous qu'une condition.

Vous ne le cherchez point, mais vous ne pouvez vous en passer. Il n'est qu'une condition de votre œuvre. mais c'est une condition sans laquelle votre œuvre périt. En cela, vous êtes utilitaires au lieu d'être spiritualistes, vous l'êtes avec votre siècle, vous l'êtes avec les ordres catholiques de votre époque; vous ne parlez pas la langue du monachisme au dixième siècle, c'est tout simple, vous parlez la langue du monachisme au dix-neuvième, et certes nous ne pouvons vous en savoir beaucoup de gré. Vous ne dites pas : Le célibat est sacré ! Vous dites : Il est bon à l'homme, il est bon à la femme de ne se marier point; le service de Dieu s'en fait mieux; la consécration absolue ne peut s'opérer que dans cet état-là.

Votre institution s'appuie tout entière sur le célibat; sans le célibat point de corporation. Vous avez mis à votre célibat les couleurs de l'idole à la mode : l'utilité; le catholicisme les a mises au sien; ici encore vous faites ce qu'il fait, ni plus, ni moins.

: — Nos œuvres ! voyez nos œuvres !

Ah voilà le grand argument. Oui vous accomplissez des œuvres, oui vous les groupez en grand nombre autour de vos maisons; oui, vous et vos sœurs vous avez du zèle, vous avez du dévouement; qui le nie? Nous moins que personne, car vous êtes des croyants.

Cependant ces œuvres se faisaient toutes, se font toutes sans vos sœurs. Il suffit pour les entreprendre d'avoir de la foi, de l'amour et de l'argent.

Vos œuvres ! les ordres catholiques les font; ils en

font plus que vous n'en faites. De leurs hôpitaux sortent comme des vôtres, des malades guéris, reconnaissants et convertis ; de leurs disciplinaires et de leurs refuges comme des vôtres, sortent des femmes et des jeunes filles régénérées ; de leurs écoles et de leurs asiles comme des vôtres, sortent des enfants bien élevés. Leurs maisons de retraite pour les vieillards, comme les vôtres, abritent des hommes et des femmes âgés qui bénissent les sœurs. Votre institution ne nous a pas doté d'une seule œuvre nouvelle, j'en excepte la crèche, qui grâce à vous, introduit l'élément socialiste dans notre protestantisme Nous avions, nous avons des refuges, des maisons de santé, des missions au loin, de l'évangélisation au près, des colonies pour les jeunes détenus des deux sexes. Votre institution, qui n'a pas créé d'œuvres, n'a pas non plus tiré du néant des dévouements qui avant elle n'existaient pas, puisque, ne pouvant obtenir de sœurs, il vous faut recourir à des moyens factices pour en *fabriquer*.

Certes je loue dans ce qu'il a de louable le zèle de vos sœurs, mais je ne crois pas qu'il leur vienne de l'habit ou de la règle ; je crois que toute chrétienne évangélique en a un pareil, je le crois et je le vois. Je vois des institutrices, des directrices, des diaconesses d'Eglise, je vois des femmes de colporteurs, d'évangélistes, de missionnaires, je vois de très humbles paysannes, garde-malade sans titre, qui n'attirent pas un regard, et dont l'abnégation avec le persévérant amour n'ont rien à envier aux sœurs.

Le service des malades dans les hôpitaux des corporations exige beaucoup de patience! pas plus dans ceux-là que dans les autres j'imagine, desservis par de simples chrétiennes ordinaires; et s'il faut dire toute ma pensée, j'admire encore plus les aides laïques, ces

modestes servantes qui à Paris, en Allemagne, à La Tour et à peu près partout soignent les malades sous la direction des sœurs, que je n'admire les membres de la corporation placés à la tête de ces divers établissements.

Oui les œuvres sont bonnes; cependant beaucoup d'entre elles seraient meilleures si elles ne subissaient pas l'action de l'esprit monastique. J'en ai dit un mot et j'y reviens. Je crois que dans le refuge de Paris comme dans le refuge de Clewer, les repenties sont soumises à une discipline un peu trop romaine et point assez évangélique. Je crois qu'il y a de l'étroitesse, je crois qu'il y a du formalisme monastique dans les règles qui s'appliquent à l'éducation des jeunes filles ou à la régénération des pécheresses au sein des ordres protestants. Et tout en accordant mes sympathies à plusieurs des fondations pieuses qui entourent les maisons de sœurs, je pense que placées en d'autres mains, elles auraient un caractère plus simple, plus évangélique et feraient plus de bien.

Jusqu'ici j'ai fidèlement reproduit vos raisons. Permettez-moi d'en glisser une à mon tour parmi les vôtres. La mienne, la grande, la seule dont au fond je me soucie, celle qui tombe comme un coup de massue sur votre institution, c'est que la Bible n'en veut pas.

Il n'y a pas dans la Bible, un texte, pas un exemple qui vous autorise à renfermer des femmes sous une règle commune, à leur imposer le célibat par l'essence même des conditions d'existence que vous leur faites, à leur prescrire l'obéissance envers une supérieure, à les décharger du devoir de juger et de décider chaque jour pour elles-mêmes, à les revêtir d'une livrée de charité, à exiger d'elles le renoncement au salaire, à

les retirer de la vie normale pour les placer dans un milieu étrange, insolite et qui n'a pas son pareil dans l'histoire du christianisme.

: — La Bible n'a pas tout prévu ! dites-vous ; et vous-mêmes, vous adoptez, vous favorisez des établissements dont on ne trouve le modèle ni dans les évangiles, ni dans les Actes, ni dans l'organisation apostolique de l'Eglise ; vous approuvez les asiles ouverts aux aveugles, les colonies ouvertes aux détenus, les hôpitaux dans une certaine mesure, les écoles normales ! — Sans doute, j'approuve tout cela, mais si le modèle exact d'aucune de ces œuvres ne se rencontre dans le Nouveau Testament, pas une n'est opposée à l'esprit du Nouveau Testament, pas une n'en renverse les grandes lois. Les asiles pour les aveugles, les colonies de détenus, les hôpitaux, les écoles normales n'établissent contrairement à l'Evangile ni la règle du célibat, ni la règle de l'obéissance monastique, ni la règle de la gratuité des services, ni la règle de l'uniformité des habits, ni le fait d'une consécration supérieure à la consécration commune, ni la vie conventuelle sous une même autorité. Ce que ces œuvres-là ne font pas, votre œuvre le fait, et c'est pour cela que par son côté monastique, votre œuvre est anti-scripturaire.

La Bible ne vous fournit pas une arme, pas une. Aussi, et c'est votre condamnation, la Bible disparaît-elle de vos plaidoyers.

Vous êtes forcés de l'écarter de la discussion. Dans vos rapports, dans vos apologies on trouve bien çà et là quelque texte sur l'abandon de la famille, sur la croix chargée par le fidèle, et ces textes qui tous s'appliquent à la conversion, au service de Christ dans la vérité, vous les tordez dans le sens catholique pour en étayer vos confréries, mais c'est tout, et ce grand tour de force

accompli, la Bible continue à se taire chez vous. Si elle parlait, elle vous anéantirait.

Et elle parle! Nous avons les Actes, nous avons les épîtres. Le Saint-Esprit nous a dit et ne nous a pas dit pour rien ce qu'est, ce que doit être la charge du diaconat. Il n'y a pas dans cette affaire matière à invention. Le modèle est là, l'ordre est là, voici des diacres, chrétiens comme tous les chrétiens, avec leurs femmes, avec leurs enfants; voici la règle par excellence, qui est la règle pour les diaconesses comme pour les diacres, car elle est unique, et s'il en avait fallu quelque autre pour les diaconesses, s'il avait fallu des constitutions exactement opposées, il est probable que le Saint-Esprit nous les aurait données. Le diaconat est tout organisé, il est tout trouvé, ce n'est pas une œuvre humaine, c'est une œuvre divine; nous l'avons; nous l'avons, et nous faisons juste le contraire! Comment voulez-vous après cela que nous parlions de la Bible!

: —Non, nous ne parlerons pas de la Bible mais nous parlerons de la liberté!

Le chrétien est libre! Il est libre de s'assujettir, il est libre de sacrifier sa liberté, il est libre de vivre dans le célibat, il est libre de vouer l'obéissance, il est libre de se vêtir d'une façon plutôt que de l'autre! —

Un moment. Comme homme vous êtes maître de toutes vos actions; comme chrétien, non. Comme homme, vous êtes libre de sortir des conditions imposées par la Parole de Dieu; dès que vous en sortez au nom de Christ, dès que vous mettez la foi de connivence avec vos égarements; vous ne l'êtes plus.

Vous savez ce que nous pensons sur *la liberté à l'égard de ce qui est écrit.*

Nous pensons que ce qui est écrit n'est pas écrit pour rien ; que ce n'est pas pour amuser notre curiosité mais pour régler notre conduite que le Saint-Esprit nous a donné l'Evangile. Nous pensons que s'écarter de l'organisation divine, sur un point ou sur l'autre, c'est désobéir.

Nous pensons que si, pour le chrétien, il n'y a que le commandement direct qui oblige, que si le chrétien n'est lié que par ces mots : Tu feras, ou tu ne feras pas; la Bible tout entière, sauf les dix commandements et quelques arrêts de l'Ancien et du Nouveau Testament, se dissout, fond dans nos mains

Si le chrétien est libre partout où l'Ecriture n'a pas promulgué d'ordre ou de défense positive ; rien ne m'arrête plus ; je vais où Rome a été. Il n'y a pas de commandement exprès qui défende d'avoir un vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il n'y a pas de commandement exprès qui défende de regarder Marie, la mère du Sauveur, comme notre avocate auprès de lui. Il n'y a pas de commandement exprès qui défende de prier pour les morts, pas plus que de prier les morts eux-mêmes. Il n'y a pas de commandement exprès qui défende de jeûner à heure fixe. Il n'y en a pas qui défende de se donner la discipline ; il n'y en a pas qui défende de peindre les murailles d'une église ; il n'y en a pas qui défende de l'orner avec des fleurs, des tentures ou de l'or. Il n'y a pas de commandement exprès qui défende de se confesser à un homme. Il n'y a pas de commandement exprès qui défende de garder le célibat, de vivre en communauté, de renoncer au gouvernement de soi-même, pas plus qu'il n'y en a de griller les portes et les fenêtres du couvent, pas plus qu'il n'y en a de se condamner au silence et aux macérations.

Toutes les erreurs prennent pied dans le principe de la liberté à l'égard du modèle apostolique. L'hérésie romaine n'a point d'autre base.

C'est dans la liberté, dans la liberté à l'égard de ce qui est écrit, c'est en vertu de cette liberté absolue que les solitaires ont quitté la vie chrétienne pour le désert, que les moines se sont groupés dans les laures, que les couvents d'hommes et de femmes ont couvert la terre, que les ordres religieux ont rivalisé de rébellion contre l'Eternel.

Saint Augustin, après avoir décrit la vie austère des religieux de son temps, s'écrie qu'ils vivent dans la liberté : « Ceux qui s'abstiennent de vin, dit-il, savent qu'ils peuvent en boire; si parmi eux il en est qui s'en fassent scrupule, ils les avertissent fraternellement de prendre garde que cette vaine superstition ne rende leur vertu plus languissante au lieu de la rendre plus pure[1]. » Ces moines qui dédaignent les abstinences, qui rappellent les textes de saint Paul sur l'*exercice corporel* s'abstiennent pourtant, ils s'abstiennent exactement, par un effet de leur liberté, dans la liberté, et cette liberté à l'égard de la Parole de Dieu les réduit bientôt à l'esclavage de la folle sagesse humaine.

Vous êtes libre, dites-vous. Non. Vous ne l'êtes pas d'aliéner une liberté que Dieu vous a donnée ; vous ne l'êtes pas d'engager ce que Dieu veut que vous gardiez; vous ne l'êtes pas d'obéir à un supérieur, quand Dieu ne vous veut d'autre directeur que lui, et ceux qu'il vous a légalement imposés : le père, le mari, le pasteur, le maître.

Esaü était libre aussi de vendre son droit d'aînesse! Quelle fumée qu'un aussi vain privilége, en présence

[1] *Mœurs de l'Eglise catholique*, traduit par Antoine Arnauld. Paris, 1720. p. 164-172.

de cette potée de lentilles si éminemment utile, si incontestablement pratique !

Vous êtes libres à sa façon ; libres de vous déposséder de votre responsabilité, de votre royauté, de votre jugement : libres de désobéir, il n'y a pas autre chose.

« Si tous les services de Dieu que nous imaginons contre son commandement lui sont en abomination, il s'ensuit qu'il n'y en a aucun qui lui soit agréable, à moins qu'il ne l'ait approuvé dans sa Parole. Ainsi ne nous donnons point une si grande liberté que d'oser vouer quelque chose à Dieu, sur quoi il ne nous ait donné aucun enseignement. » — Qui dit cela? c'est Calvin, en son *Institution chrétienne*[1]. » Mais Calvin n'en savait pas tant que nos fondateurs.

Quant à moi, ma force c'est de me tenir assujetti à la Parole de Dieu ! Que deviendrais-je, pauvre âme sollicitée par toutes les erreurs, aveugle justement quand je me crois clairvoyant, que deviendrais-je s'il me fallait tracer mon sentier au travers d'une lande déserte, ouverte à tous les horizons, dans l'immensité d'une plaine sans bords, sans accidents, sans point de repère ! Dieu me connaît, et c'est parce qu'il me connaît qu'il m'a placé dans une route étroite, exactement encadrée par un insurmontable rocher. Vous trouvez ma condition triste, ces murailles vous étouffent, moi j'y respire librement ; j'ai les profondeurs du ciel sur ma tête. Oui, j'y marche en paix, je sais que tant que le rocher des Ecritures s'élèvera à ma droite et à ma gauche, tant que les commandements me garderont de ce côté et l'exemple apostolique de celui-là, je sais que je resterai sur la voie royale, je sais où elle mène et mon cœur est joyeux.

[1] *Institution de la religion chrétienne*, par Calvin ; traduct. de Charles Icard, pasteur. Brême, 1713. Genève, Guers, 1818. Livre IV, ch. 13, p. 228.

: — Votre cœur peut-être ! s'écrient mes adversaires. Votre cœur est un cœur prosaïque, un cœur qui se satisfait de peu, les nôtres ont d'autres besoins.

Et depuis quand les besoins du cœur servent-ils de critère à la vérité. Il n'y a pas une doctrine menteuse, pas une pratique insensée qui ne soit un besoin du cœur. Je ne recommencerai pas l'énumération des erreurs romaines, vous la ferez bien sans moi; je dis seulement : Besoin du cœur, raison d'examiner, non d'obéir.

Votre sincérité vous rassure ! Ecoutez comme spécimen de la candeur dans l'aberration, écoutez la prière qu'adressait au Seigneur Jésus, Daniel le Stylite en montant vers l'an 460 sur sa colonne : « Jésus-Christ mon Dieu, je vous rends gloire de tous les biens dont vous m'avez comblé et de la grâce que vous m'avez faite d'embrasser ce genre de vie. Mais vous savez, Seigneur, qu'en montant sur cette colonne je ne m'appuie que sur vous seul, et que je n'attends que de vous l'heureux succès de mon entreprise. Agréez donc mon dessein, fortifiez-moi pour fournir cette pénible carrière ; donnez-moi la grâce de la terminer saintement [1]. »

Où trouver plus de droiture, où trouver plus de candeur !

Et les femmes pieuses qui dans tous les siècles ont menti à leur destinée, désobéi à l'Evangile pour l'amour de Dieu ; et les Sachettes de lamentable mémoire, et les saintes cruelles à leur père, à leur mère, à leurs enfants, sourdes à leurs premiers devoirs, croyez-vous qu'elles fussent moins loyales, moins croyantes que

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire des six premiers siècles*, etc., par Lenain de Tillemont. Paris, 1712. Tome XVI, p. 448.

vous? Leur foi nous ferait honte!... Elles se sentaient libres à l'égard de ce qui est écrit, elles raisonnaient là où il n'y a qu'à obéir; voilà le mot de leur folie.

Raisonner, quand Dieu a parlé, c'est la suprême révolte et c'est le grand chemin de l'hérésie. Prenez les coutumes les plus absurdes de l'Eglise romaine, prenez celles justement qui excitent votre indignation, à vous, sectateurs de nos corporations monastiques; prenez les vœux, prenez l'abstinence; pas une qui ne s'étaye d'un raisonnement logique. Il n'y a pas dans les cérémonies romaines un changement d'habit, pas un coup de sonnette, pas une révérence, pas un démenti au culte en esprit et en vérité, qui n'ait sa *raison* d'être.

Raisonnez, usez de votre liberté, fondez des confréries, inventez des règles, c'est bien. Pour nous, nous avons la niaiserie de croire que l'esclave de la Bible ne doit pas s'écarter de la Bible, que si Jésus avait voulu des communautés il en aurait fait, que n'en ayant pas créé c'est qu'il n'en voulait pas; nous faisons comme lui et nous n'en voulons point. Nous n'en voulons pas plus que n'en voulaient nos réformateurs. Ils avaient eu de la peine à dépouiller la défroque monastique, longtemps ils l'avaient retenue à deux mains, ce n'a pas été leur volonté qui l'a déchirée, ç'a été la Bible. Mais une fois la Bible comprise, une fois la Bible reine et maîtresse, contre quelle institution les voyez-vous se tourner avec une énergique colère? laquelle attaquent-ils avec une infatigable véhémence? L'institution monastique!

Allez à Genève, allez vous asseoir sur les bancs de cette Eglise italienne tout entière formée de chrétiens arrachés par la Bible au catholicisme romain. Ecoutez-les, alors qu'ils parlent du saint célibat, de la sainte consécration conventuelle, de la sainte obéissance,

de la sainte vie en commun; le frisson vous saisira, vous sentirez que ces gens portent encore les douloureuses meurtrissures du joug : on ne hait ainsi que ce qui nous a déchirés. Vous nous direz alors si vous avez le courage, vous qui pouviez fonder de simples hôpitaux, des écoles, des refuges pour lesquels nos chrétiennes ne vous manquaient pas; vous nous direz si vous avez le courage d'imposer au protestantisme, malgré l'Evangile, les institutions qui ont perdu Rome; les institutions qui de siècle en siècle ont martyrisé l'âme avec la vie de milliers de chrétiens.

Je conclus.

Je dis que vous êtes des ordres religieux, que la Bible ne les connaît point, que la Bible les exclut, que la Bible les condamne, et que nous les repoussons de toute notre conscience.

Si la Bible vous désavoue, Rome vous revendique. Il n'y a pas longtemps qu'un catholique fougueux m'écrivait à propos du célibat : » Un de vos ministres (M. le pasteur Germond), ne vous a-t-il pas déjà répondu que le célibat était conforme aux enseignements bibliques ! » Et le même, me montrant sur plusieurs points nos congrégations de sœurs, me demande *si je puis nier que ce ne soit la résurrection du célibat monastique au sein de la Réforme*.

Les institutions de sœurs vont figurer dans le Dictionnaire des ordres religieux de l'abbé Migne : « Nous donnerons comme appendice, ainsi s'exprime dans son introduction M. Badiche, prêtre, nous donnerons comme appendice un chapitre sur les frères moraves, *et ce qui aura encore plus le charme de la nouveauté, sur*

les prétendues diaconesses, dites sœurs de charité protestantes, que la Réforme vient essayer après trois siècles de scission avec l'Eglise romaine, à laquelle cette tentative est un nouvel hommage[1]. »

Ouvrez toutes les revues (rédigées par des catholiques), qui parlent des institutions de sœurs en Angleterre et sur le continent; partout la chose est appelée par son nom, partout on la nomme : la réintégration de la vie conventuelle dans le protestantisme, à l'imitation des ordres romains.

Si vos yeux ne se dessillent pas, ce ne sera ni la faute des chrétiens scripturaires, ni celle des catholiques.

[1] *Encyclopédie théologique*, etc., par l'abbé Migne. Tome XX. *Dictionnaire des ordres religieux*. Tome I, 1847. Introduction, col. 17.

CHAPITRE II.

AUX FONDATEURS DE L'ŒUVRE.

AUX FONDATEURS DE L'OEUVRE.

Je m'adresse directement à vous, frères que je viens d'affliger et qui nous causez de plus amères douleurs.

Je le fais dans le sentiment d'un profond respect, d'un profond amour et d'une grande tristesse.

Notre voix peut vous blesser, il est impossible que notre foi vous soit suspecte.

Il y a longtemps que nous vous avons, au nom de la Bible, au nom de la Réforme, au nom des individus que vous entraînez avec vous, conjurés de vous arrêter et de rompre avec l'esprit romain.

Vous ne l'avez pas fait, vous ne nous avez pas accordé la moindre concession, le faux principe qui vous mène ne vous l'a pas permis; vous avez constamment avancé, vous ne pouvez autrement; la position vous commande, vous n'êtes plus maîtres, vous ne sauriez plus ni examiner, ni discuter votre œuvre, car cette œuvre pour vous c'est Christ, or on ne marchande pas avec Christ, on ne discute pas avec Christ, on obéit à Christ.

Votre situation est effrayante. Plus vous avez de sincérité, plus elle s'aggrave. Car enfin, le Christ de la Bible et le vôtre tiennent un langage opposé. Le Christ de la Bible a ses diacres et ses diaconesses dont il a donné le modèle; votre Christ a ses frères et ses sœurs dont il étale l'organisation aux yeux du monde.

Ces deux plans s'excluent absolument l'un l'autre; il faut choisir, et séduits que vous êtes, de bonne foi, vous dites au Christ de la Bible : Tu t'es trompé.

Mais que voulons-nous?

Viens-je vous demander le sacrifice de vos œuvres. S'agit-il de fermer vos hospices, de fermer vos écoles, de fermer vos refuges, vos disciplinaires, vos ouvroirs d'apprentissage? Non, et vous le savez bien. Nous ne vous avons jamais demandé cela. Nous avons soigneusement distingué ce que vous vous efforcez de confondre : l'élément monastique, l'élément actif.

Ayez des œuvres, ayez-en beaucoup, soignez des malades abandonnés, élevez des enfants délaissés ou vicieux, régénérez de pauvres pécheresses; en faisant cela vous ferez ce que veut l'Evangile, et nous vous y aiderons.

Mais ne faites que cela; faites-le dans un esprit chrétien, ne le faites pas dans un esprit conventuel.

Je m'explique. Renoncez aux établissements destructeurs des lois de Dieu : à la crèche, aux asiles pour les enfants que leurs vices ou ceux de leurs parents n'ont pas mis dans une position exceptionnelle, aux maisons de retraite ouvertes à ceux qui trouvent que le Seigneur avait tort quand il disait: Père, je ne te prie pas de les retirer du monde. Interdisez-vous toute bonne action qui corrige le dessein de Dieu, en soustrayant l'homme à l'exercice de ses devoirs.

Et ce que vous faites, faites-le dans la simplicité de l'Evangile. Laissez aux ordres éducateurs leur discipline monastique; ayez foi en la sanctifiante puissance du principe d'amour et de paix qui vous ont convertis. Ne vous y prenez pas autrement avec les âmes tombées que Dieu ne s'y est pris avec vos âmes; prenez

garde de mettre entre le pécheur et Dieu, un filet de règles que Dieu n'y a point tendu. Là où Dieu a ouvert une libre voie, voie de repentir sincère, de pardon absolu, de relèvement progressif par une éducation essentiellement simple et normale; ne construisez pas de défilés étroits et sombres. N'étiolez pas l'individu, ne le mettez pas dans une atmosphère factice. La vie chrétienne est un élément plus régénérateur que la vie de couvent.

Cela est bien entendu, nous ne voulons nullement le sacrifice de vos œuvres, de celles qui sont bonnes. Nous demandons le sacrifice absolu de votre esprit monastique.

Et ne nous dites pas, frères aimés, que sans l'esprit monastique vos œuvres ne sont plus possibles. Ne nous dites pas que parce que vous n'aurez plus de corporation soumise à une règle conventuelle, que parce que vous n'aurez plus ni célibat, ni direction, ni renoncement au salaire, ni costume, ni formalisme, ni aucun enfin des caractères que nous vous avons signalés; vous ne pourrez plus marcher! Ne le dites pas car vous ne le pensez pas.

Vos hôpitaux pas plus que vos écoles, vos ouvroirs pas plus que vos refuges ne manqueront de femmes pieuses, mariées ou célibataires, qui dès que vous serez rentrés dans la ligne de l'Ecriture, accourront à vous avec cette franche volonté, avec ce propos arrêté de bien faire, avec cette plénitude de dévouement que donne la fidélité aux enseignements bibliques. Et vos sœurs, leur zèle tombera-t-il avec leur costume; si plusieurs d'entre elles soudainement éclairées vous quittent pour retourner à des devoirs qu'elles n'auraient pas dû laisser, toutes vous quitteront-elles; toutes abandonneront-elles vos malades, vos enfants, vos repenties? Oh! qu'une

telle conséquence de la liberté évangélique ferait bien le procès à votre faux principe! oh qu'elle montrerait éloquemment la contrainte morale exercée au nom du Christ, sur des âmes qui n'obéissent que parce qu'elles ne savent pas!

Mais il n'en serait rien; nous en avons la certitude et vous l'avez aussi. Plusieurs se retireraient, beaucoup resteraient, un plus grand nombre arriveraient.

Vous croyez encore à l'action de l'Evangile, vous croyez encore à la puissance qui crée les missionnaires, les évangélistes, les colporteurs, les instituteurs d'écoles déguenillées, les servantes d'hôpitaux, les directrices d'asiles et de refuges, les diaconesses scripturaires de villes et de villages. Ces libres esclaves de la Parole de Dieu vous pressent de toutes parts; ils vous contraignent à les aimer. Vos sœurs elles-mêmes ne sont dévouées que par ce qui les rend dévoués. Ce n'est pas leur robe, ce n'est pas leur nom, ce ne sont pas vos constitutions qui leur donnent leur amour pour les pauvres, non, c'est la foi. — Ayez la foi, vous ferez les œuvres que vous faites, les bonnes; vous les ferez plus pures, vous en ferez de plus grandes.

A quoi vous sert l'élément romain; que vous apporte-t-il? de pauvres apparences qui plaisent aux hommes et dont Dieu n'a pas voulu. Etes-vous de ceux qui rêvent pour la grande famille chrétienne dont Christ est le chef, l'organisation des troupeaux catholiques! Etes-vous dégoûtés de la direction de Jésus; souriez-vous quand on vous en parle, de ce même sourire de doute et de pitié qui effleure les lèvres du romain! Croyez-vous à vos règles conventuelles, la puissance d'enfanter, et la charité, et la persévérance dans l'abnégation? Si vous en êtes là, vous avez quitté *l'esprit*

et la vérité pour le matérialisme. Le couvent devient pour vous l'agent de la conversion. Jésus et les apôtres disaient : Crois et ne pèche plus, vous dites : Crois et fais-toi sœur, bientôt vous direz : Fais-toi sœur et tu croiras !

Votre principe monastique ne vous donne rien. On ne lui doit pas une œuvre nouvelle. On ne lui doit pas un dévouement nouveau : vous êtes obligés de créer des vocations. Il effarouche, il éloigne invinciblement le zèle intelligent et biblique. On ne lui doit que sa propre existence, que sa propre inoculation au sein de la Réforme ; là est son fait unique, fait à jamais déplorable.

Ce principe, qui ne vous a rien apporté, est de plus un principe contradictoire à la Révélation. Je ne recommencerai pas la démonstration d'un fait patent. Vous le savez mieux que moi, l'esprit, la lettre de l'Evangile condamnent absolument l'organisation du célibat, la direction, la loi du service gratuit, l'ostentation du dévouement, le formalisme. Vous le savez, il n'y a pas un mot dans le Nouveau Testament, pas un exemple dans l'histoire des Eglises apostoliques qui autorise votre innovation. Vous le savez, battus dans la question abstraite de l'esprit de votre institution, vous l'êtes plus cruellement s'il est possible dans la question pratique du diaconat. Le diaconat existe, ce ne sont pas des hommes qui l'ont fondé, qui l'ont réglé, c'est le Saint-Esprit lui-même ; eh bien, ces diacres, ces diaconesses de l'Ecriture sont aux antipodes des vôtres. Pris dans le troupeau, pareils à tous les chrétiens sauf une charge qui est une bénédiction de plus, ils vivent de la vie commune, commune et chrétienne, sans constitutions particulières, exactement pareils aux enfants de Dieu qui les entourent ; mariés, pères, mères,

ne relevant que de Christ, ayant famille, maison, devoirs ordinaires, servant les pauvres, les malades, aidant tout le monde mais ne suppléant personne. Et c'est en présence de l'institution divine que vous donnez carrière à votre imagination ! C'est contre l'édifice de Dieu que vous bâtissez le vôtre ! vos yeux ne s'ouvrent pas, vous ne reculez pas ; rien ne vous crie que qui fait autrement que Dieu fait mal ; que quand Dieu a parlé c'est à l'homme de se taire !

Ah lisez l'Exode, je vous prie, allons ensemble auprès de ces Israélites si souvent rebelles, écouter d'eux une leçon de fidélité.

On élevait un tabernacle à l'Eternel ; l'arche, le temple, les ornements, les vêtements d'Aaron occupaient tout un peuple d'ouvriers. Le souffle de l'Esprit avait passé sur le camp, les femmes avaient apporté leurs joyaux précieux, les hommes leurs trésors, il fallait se relever d'une honteuse idolâtrie, il fallait glorifier l'Eternel par des œuvres magnifiques. Dieu fait monter Moïse sur le Sinaï, il lui donne des instructions précises : telles seront les pierres de remplage, et telles les grenades, et tels les cordons. Et Israël suit avec une exactitude *servile* le divin tracé. Il ne se contente pas d'en comprendre l'esprit, d'en saisir l'ensemble, non, pas un fil, pas une feuille, pas un clou qui s'écarte du modèle ; et ces mots cent fois répétés : « *Selon que l'avait commandé l'Eternel,* » ces mots qui s'appliquent au détail le plus insignifiant comme à l'opération la plus importante, ces mots nous disent que lorsqu'il s'agit d'une œuvre de Dieu et que Dieu a ordonné, l'affaire de l'homme c'est d'obéir.

Ceci est vrai sous l'Evangile comme sous la Loi, quoique les règles scripturaires d'organisation soient bien plus nombreuses ici que là.

Le principe monastique ne vous a rien apporté, le principe monastique contredit la Bible, le principe monastique fait autre chose, il scandalise les chrétiens fidèles.

Nous qui voulons prendre la Parole de Dieu pour unique loi de notre foi et de notre conduite, nous sommes profondément scandalisés, je répète le mot, de l'intrusion de vos règlements conventuels. Nous le sommes à bon droit ; nous avons pour nous les textes, nous avons pour nous le modèle apostolique. Vos maisons, l'esprit qui les dirige, leurs constitutions, l'organisation de la vie commune sous une direction absolue et humaine, tout cela nous froisse, nous indigne, nous repousse invinciblement. Nous vous tendons la main comme frères ; nous combattrons sans relâche vos pernicieuses erreurs. Nous vous regardons individuellement comme des hommes de conviction, de grand zèle, nous respectons vos vertus ; vos illusions nous font horreur. En tant qu'apôtres d'une idée fausse, infiniment mauvaise et infiniment puissante, nous vous considérons comme des adversaires de la vérité.

Car il ne s'agit pas ici d'une nuance, il ne s'agit pas d'une vétille, je le répète, et je crois qu'arrivé au bout de cette étude consciencieuse, personne ne me démentira. Il s'agit d'un principe énorme, d'une force qui a dompté, qui a faussé la grande Eglise chrétienne du second et du troisième siècle ; il s'agit de l'Evangile renversé sur des points où il s'oppose à la sagesse humaine ; il s'agit non de garder par faiblesse ou par ignorance quelques lambeaux d'idées romaines ; il s'agit, sur une question parfaitement claire et où toutes les

Réformes étaient, en pratique du moins, arrivées à la pleine vérité, il s'agit de reculer délibérément et de se plonger dans le mensonge.

Cela, frères, nous déchire; non celles de vos œuvres qui sont bonnes, mais cet esprit-là, mais cette réalité-là, dignes l'une comme l'autre d'être haïes.

Maintiendrez-vous un pareil scandale? Quand la Parole de Dieu, quand les prières, quand les consciences de vos frères pèsent d'un côté, et de l'autre des idées que vous croyez utiles mais dont il vous est impossible de prouver la légitimité; sera-ce la Bible, seront-ce vos frères que vous sacrifierez? Songez-y; fermer l'oreille, ce serait déclarer que vous tenez beaucoup moins au soin des malades, beaucoup moins à la régénération des pécheresses, beaucoup moins à l'éducation des enfants que vous ne tenez à votre illusion; ce serait déclarer que la charité ne vous sert que d'occasion, je ne veux pas dire de prétexte, et que votre vrai but, c'est d'imposer à nos Eglises l'intrusion de l'esprit monastique. Hésiter, ce serait proclamer que ce que vous aimez le plus dans votre œuvre, c'est justement ce que le Seigneur n'aime point.

Dès que vous ferez des œuvres normales, vous rentrerez dans les conditions bibliques, et les conditions bibliques vous suffiront parfaitement. Dès qu'au lieu de nous donner des sœurs dont nous ne voulons point, vous ne vous attacherez plus qu'à former en un temps limité des chrétiennes propres à divers emplois, qui toutes exerceront leur activité dans l'indépendance, avec les caractères que leur veut Jésus, vous n'aurez plus besoin de vos règles monastiques. Elles ne vous sont nécessaires que parce que vous vous êtes placés dans un milieu faux. A un ordre religieux, il faut des constitutions conventuelles; aux sociétés de missions,

aux sociétés d'instruction primaire, à Sainte-Foy, aux refuges et aux asiles, il ne faut que la Révélation divine.

Arrachez vous-mêmes de votre sein cette flèche envenimée. Et si vous refusez, ah! vous aurez plus fait contre votre institution que n'aura fait ce livre. Vous aurez de vos propres mains dégagé le principe monastique qui sert de pivot à vos œuvres; vous l'aurez isolé, vous l'aurez présenté à la chrétienté tout entière en lui criant : Voilà notre idole, celle-là et pas d'autre.

Oui, si l'Evangile qui fait marcher les missionnaires, les évangélistes, les colporteurs, les instituteurs, les directrices d'hôpitaux, les servantes des pauvres, les garde-malade, si cet Evangile ne vous suffit pas, c'est que vos sœurs sont autre chose que ce qu'ils sont. Si le mobile qui a transformé le monde, qui le convertit et qui le console tous les jours ne vous contente point, c'est que vous voulez faire autre chose que ce que fait l'Evangile. Si vous êtes tellement attachés à votre innovation que vous la préfériez à la Révélation de Dieu et à la paix de l'Eglise, c'est que vraiment elle est devenue votre dieu.

Quelle responsabilité envers l'Eternel! Refaire son ouvrage, lui dire des conditions normales où il a placé l'exercice de notre foi : *Tu n'y entendais rien!* Se mettre en face de l'exemple apostolique, et dire aux apôtres : Nous en savons plus que vous!

Quelle responsabilité envers la Réforme, envers l'Eglise!

Dire à la première, à la Réforme : Plie les genoux devant Rome, devant celles des doctrines de Rome que tu as le plus exécrées, devant celles qui t'ont coûté le plus de sang! Courbe-toi devant cet esprit monastique qui allumait les bûchers où mouraient tes martyrs, les

martyrs de l'indépendance biblique, du libre service de Dieu, de la foi individuelle, de la sainteté de la vie normale; immolés par les apôtres de la sainte obéissance, du saint célibat, de la sainte pauvreté, des saintes mutilations du cœur! Prosterne-toi, fais-toi docile, écoute les leçons que te vont donner saint Jérôme et saint Dominique, saint Ambroise et saint Ignace! Quelle responsabilité!

Dire à la seconde, à l'Eglise : Donnez-moi vos enfants, donnez-moi vos jeunes filles; vous en faites des chrétiennes et vous croyez avoir tout fait; j'en ferai des sœurs et ce sera bien mieux. Elles restaient au milieu de vous, soumises à leur père, à leur mère, à leurs pasteurs; vous trouviez parmi elles des institutrices, des directrices d'asiles; toutes à l'envi, dès qu'elles étaient chrétiennes, visitaient vos pauvres, soignaient vos malades; si un établissement charitable se formait selon l'Ecriture, vous cherchiez autour de vous et vous ne cherchiez pas longtemps; dès que vous aviez de la vie vous aviez des serviteurs avec des servantes de Christ : je vais vous prendre et vos enfants et vos œuvres; je vous donnerai pour toutes vos fondations des agents très dociles envers vous mais encore plus obéissants envers nous, qui les gouvernerons de notre point central. Tout se fera par nous; rien ne se fera plus que par nous. Votre argent, vos membres, tout convergera vers nous; nous vous les rendrons selon vos besoins appréciés par notre sagesse! Dire aux Eglises : Je vous dote d'un esprit nouveau, d'une institution inconnue à vos pères, tous deux absolument étrangers à la Réforme, tous deux contraires à la Parole de Dieu, tous deux pareils aux inventions romaines. Acceptez l'un et l'autre cadeau, il le faut, nous vous les imposons, nous plantons cet étendard chez vous, malgré vous, au nom du protestantisme. Quelle responsabité!

Quelle responsabilité envers vos propres sœurs, celles que vous gouvernez!

Vous les avez appelées au nom de Christ, vous avez parlé comme si vous étiez Christ, vous leur avez présenté votre institution comme l'œuvre de Christ, vous les avez sommées de répondre à Christ. En agissant ainsi vous avez agi selon votre conviction, je le sais : conviction passionnée, entraînante ; mais avez-vous réfléchi que cette institution, que cette vocation, que ces constitutions revêtues de l'autorité de Christ, la Bible n'en dit pas un mot, l'organisation des Eglises apostoliques n'en offre pas une trace, le modèle du diaconat évangélique les renverse! Voilà donc un joug humain, bien humain de toutes pièces, par son origine : la sagesse de l'homme; par son caractère : l'erreur; résolûment posé sur la tête de femmes jeunes, inexpérimentées, placées sous votre action directe, dans votre dépendance absolue! A côté de la loi biblique, voici une autre loi, voici un corps de règles qui oblige leur conscience, qui soulève dans leurs âmes tout ce qu'y soulève la loi : combats, déchirements, chutes, remords, doutes, révoltes, brisement!.... Et cette loi, ce n'est pas une loi divine, ce sont des constitutions imaginées en dehors de l'Ecriture, contrairement à l'Ecriture!

Ah je sais bien que vous vous retranchez dans la question de discipline. Il s'agit d'organisation, de bon ordre; vos sœurs en sont instruites, c'est leur intelligence qui ploie, leur âme ne se courbe que devant Dieu. — Le pensez-vous? Vous dites exactement ce que disent les fondateurs d'ordres catholiques. Ils font tous une très soigneuse et très subtile distinction entre les lois de discipline et les lois de doctrine.

Celles-ci, qui viennent de Dieu, font plier le cœur sans rémission; les autres sont affaires de convenance, de libre consentement.... ce qui ne les empêche pas de constituer un parfait esclavage.

Mais la question n'est pas là; si votre règle disciplinaire renverse la grande règle divine, si quand Dieu dit : N'appelez personne votre directeur! vous instituez la direction; si quand Dieu veut émanciper les chrétiens et les faire arriver à la taille d'hommes, vous organisez une institution qui maintient la perpétuité de l'enfance; si quand Dieu destine tous les chrétiens à une même perfection, vous inventez une perfection, une consécration exceptionnelles; si quand Dieu proscrit l'ostentation religieuse, vous la mettez en honneur par vos dénominations, vos costumes et vos éloges; si enfin vous créez une règle opposée à la règle évangélique; la justifierez-vous en disant d'elle : Ce n'est qu'une discipline :

Et maintenant, ces sœurs enfermées sous une loi spéciale qui n'est pas la loi du Christ; où les avez-vous prises; où vous préparez-vous à les prendre. Au sein de leur famille, dans la vie normale, au milieu de cet univers de devoirs divers pour lesquels Dieu les a faites, parmi lesquels elles sont parfaitement libres de choisir une vocation chrétienne.

Elles peuvent être filles dévouées, épouses, mères; elles peuvent se faire garde-malade; elles peuvent être nommées diaconesses d'Eglises; elles peuvent s'appliquer à l'éducation des enfants, au service d'établissements chrétiens; restant dans la vie elles restent au centre de l'activité régulière; en les arrachant à leur mission vous ne faites que fausser leur position, leurs idées, vous leur ravissez leurs droits, vous ne pouvez

leur donner que ce que leur donne une école normale.

Mais ne faites-vous que cela. N'avez-vous jamais ôté à la famille une jeune fille dont la place était dans la famille. Séduite par vos appels, aveuglée par votre erreur, n'a-t-elle jamais dit à son père, à sa mère qui voulaient la retenir près d'eux : ***Tout ce dont je puis t'assister est corban!***

Est-il si difficile de tromper de jeunes imaginations sur leurs vrais devoirs. Est-ce que les conditions de la vie réelle n'ont pas, par cela même qu'elles sont bibliques, c'est-à-dire souverainement sensées, quelque chose de prosaïque, de tout uni qui déplaît aux esprits amateurs d'illusions. N'avez-vous pas *pressé* de par Jésus, les contraignant d'entrer, les âmes faibles et facilement asservies! N'avez-vous pas rappelé que celui qui aime son père ou sa mère plus que Christ, n'est pas digne de Christ! N'avez-vous pas dit que celui qui mettant la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas propre pour le royaume des cieux! N'avez-vous pas parlé des vierges qui suivent le Seigneur où qu'il aille? N'avez-vous pas rappelé, d'après l'opinion particulière de saint Paul, que tandis que la femme mariée a soin des choses du monde pour plaire à son mari, la femme célibataire a soin des choses de Dieu pour plaire à Dieu! N'avez-vous pas déclaré que la sainte liberté du chrétien consiste dans un assujettissement volontaire! Et dès lors, et quand ces flèches brûlantes viennent tomber dans le cœur d'une jeune fille de dix-sept ans, de vingt ans; quand au milieu d'une existence très vulgaire, très matérielle en apparence, au milieu des travaux d'un état prosaïque, de la culture des champs, du soin d'un pauvre ménage, des réprimandes des parents, peut-être de leur opposition à l'Evangile, cette image trompeuse d'une vie toute consacrée à Dieu vient passer

devant l'imagination éblouie ; quand cet hymne de charité, d'amour, hymne dont on fait disparaître tous les tons discordants vient retentir harmonieuse, aux oreilles si souvent blessées par les notes criardes de la réalité ; que se passe-t-il, je vous le demande, dans la tête et dans le cœur de la jeune fille ?

Ce qui se passe ? La jeune fille se détourne de son travail, de ses affections, de ses obligations naturelles ; elle s'éprend d'un amour passionné pour la vocation qu'on lui ouvre ; contre tout ce qui l'empêche de s'y précipiter elle se fait hostile, ennemie, avec d'autant moins de remords qu'en suivant la voie royale de sa propre volonté, elle se croit dans la voie royale de la volonté de Dieu.

Elle persiste et elle triomphe.

Vous dites que le mariage aussi enlève une fille à ses parents ; mais le mariage est une institution divine et votre ordre est une institution humaine.

Vous dites que beaucoup d'états séparent les enfants de leurs parents. Mais ces états n'engagent pas, n'oppressent pas la conscience, on y entre, on s'en dégage avec une absolue liberté d'âme.

Vous dites que bien des vocations chrétiennes arrachent un fils à son père, une fille à sa mère et vous citez les missions. Mais encore un coup les missions sont une œuvre évangélique et la vôtre ne l'est point. Les missions n'établissent ni l'organisation du célibat, ni la dépendance monastique, ni le renoncement au salaire, ni le costume, ni la perfection exceptionnelle, ni la vie commune sous une direction unique ; les missions, qui transplantent l'homme sur un autre sol, ne le transportent pas hors des conditions ordinaires de la vie ; elles ne le mettent pas dans une région nouvelle, étrange ;

elles le laissent homme complet, avec tous ses droits, avec tous ses devoirs, avec tous ses caractères.

Et lors même que les missions sont une institution évangélique, qui a pour elle et les textes et le modèle apostolique tandis que votre institution est une institution monastique qui a contre elle la lettre, l'esprit de la Bible et le plan divin; l'œuvre des missions ne se permet pas de lancer dans la chrétienté des appels impératifs comme le sont les vôtres : justement parce que l'institution est scripturaire, elle use d'une étonnante modération. Elle se sent sous une responsabilité immense. Elle ouvre beaucoup plus les bras qu'elle ne les allonge pour saisir ses ouvriers. Elle ne pratique d'aucune façon *la presse*. Elle invite sobrement. Elle, qui aurait tout droit de sommer au nom du Christ, elle se borne à exposer les faits. Sa force étant en Dieu, elle s'adresse à lui beaucoup plus qu'aux hommes. Et si jamais elle faisait autrement; si jamais elle s'armait de passages qui ont directement trait à la conversion, à la confession fidèle du nom de Christ, au souverain règne de Dieu dans l'âme et dans la vie, pour en faire d'irrésistibles appels à son champ de travail particulier; ce jour-là elle s'écarterait du caractère évangélique, ce jour-là elle s'égarerait elle-même et elle égarerait les âmes.

Chers amis, frères respectés, nous vous invitons à opérer l'absolue transformation de votre institution. Nous vous en supplions au nom de la Bible, au nom de l'amour fraternel, au nom de la gloire de la Réforme.

Il ne s'agit pas de modifications partielles, il s'agit d'un plein et complet retour au fait comme à l'esprit de l'Evangile. Il ne s'agit pas de changer quelques noms ou quelques formes en laissant à votre œuvre un

fond de tendances monastiques, il s'agit de balayer tout ce qui n'est pas de Christ, tout ce qui est de Rome.

Vous dites que vos maisons ne ressemblent point à des couvents, que rien n'y rappelle les congrégations catholiques; mettez la réalité d'accord avec votre persuasion. Sur vos maisons écrivez : Ecole normale. Licenciez toutes vos sœurs; émancipez, et diaconesses, et novices, et aspirantes; plus d'ordre, plus de tiers ordre, plus de pépinière, plus d'affiliation, plus de direction centrale et permanente, plus de dénomination, plus de costume, plus de célibat, plus de prétention au service gratuit!

Parmi vos sœurs, parmi les chrétiennes mariées, veuves ou célibataires qui viendront à vous alors, s'il en est qui conviennent au service de vos établissements de charité, engagez-les aux conditions très simples et très honorables qui fixent les rapports des administrateurs de tous les hospices avec leurs employés. La liberté évangélique, le salaire selon Dieu n'empêcheront, soyez-en certain, ni l'amour de circuler dans vos relations, ni le dévouement d'habiter le cœur de vos ouvrières.

Voulez-vous vous rendre encore plus utiles? Ne vous bornant pas seulement à maintenir vos œuvres, voulez-vous former des institutrices, des garde-malade? fixez un terme d'apprentissage nettement limité, plutôt court que long, crainte des entraînements, après lequel, régulièrement, invariablement, et comme l'oiseau sort du nid pour prendre la volée, vos élèves feront ce que font toutes les élèves de toutes les écoles normales, c'est-à-dire partiront et trouveront chacune son emploi comme il lui conviendra, comme Dieu la mènera.

Nous vous en conjurons, point de moyen terme. Il

n'y a pas d'état mitoyen entre le vrai et le faux. Ne vous séduisez pas vous-mêmes en ayant l'air de faire une concession, tandis que vous abondez dans votre propre sens.

Si vous n'êtes pas persuadés, convaincus; si vous pensez que nous avons tort et que vous avez raison, dites-le nettement; poursuivez votre course au plein jour; poursuivez-la en arborant bien haut l'étendard de vos croyances. Vous le faites, frères allemands; vous le faites en Angleterre, vous, restaurateurs de la vie monastique; faites-le, frères de Suisse et de Paris. Que la question soit hardiment posée, que le public voie clair; nous combattrons chacun pour notre foi en nous tendant la main par-dessus l'abîme. Cet abîme que la conscience signale, que la fidélité ne consentira jamais à dissimuler, l'amour le franchira : nous lutterons fortement, tout en nous respectant les uns les autres; agressifs aux idées que nous croyons fausses, nous serons bienveillants aux hommes; nous prierons tous ensemble pour le triomphe final, non de ce que nous croyons être, mais de ce qui est la vérité; et Dieu aura pitié de nous.

Si, par la grâce du Seigneur, nous vous avons émus; si vous vous sentez moins assurés dans votre œuvre; si votre cœur tremble un peu, si le doute se dessine, si les questions vous montent plus inquiétantes à l'esprit, si vous vous sentez comme contraints de détourner les regards de la règle, de l'organisation, de l'esprit de vos confréries pour les arrêter sur leurs œuvres et pour vous rassurer par la contemplation du bien que vous faites; oh! frères, alors vous êtes à moitié gagnés. Laissez-vous gagner tout à fait, non par nous,

faibles, errants, triplement pécheurs, mais par la Parole de Dieu. Celle-là ne se trompe point et ne trompe point. Que risquez-vous en revenant à la lettre des Ecritures? Que risquez-vous en revenant à l'exemple des apôtres? Les horizons, assez larges pour eux seraient-ils trop étroits pour vous? le levier qui placé dans leurs mains souleva le monde, dans les vôtres aurait-il perdu toute action? Non, non, croyez et vous verrez de grandes choses. Croyez, et loyalement, à fond, radicalement, *râclez*, j'employe un mot vulgaire mais d'une biblique énergie, *râclez* les ferments romains qui souillent votre institution; râclez votre institution hormis les œuvres, car votre institution elle-même, tout entière, n'est que la réintégration du principe et du fait monastique.

N'éprouvez-vous pas le besoin d'un complet retour aux Ecritures? ne sentez-vous pas que là est la souveraine puissance? ne voyez-vous pas qu'une consécration scripturaire, simple, normale, comme le veut la Bible, est mille fois plus efficace, plus féconde en œuvres et en exemples, plus sympathique, mieux nourrie d'expériences que vos vocations monastiques?

Ayez confiance en la suprême fécondité du principe de fidélité à la Bible. Montrez une fois de plus au monde catholique que la règle évangélique avec Christ pour directeur comme Christ pour sauveur, c'est l'ordre souverain, c'est la charité parfaite, c'est la rédemption des corps comme c'est la rédemption des âmes. Montrez que la liberté qui est en Dieu surpasse en abnégation l'esclavage qui est envers, l'homme; montrez que nos Eglises puisant à larges mains dans le trésor des Ecritures n'ont rien à demander aux richesses de l'Eglise romaine. Soyez fiers pour Christ, soyez fiers pour la Réforme; rentrez hardiment dans les sentiers qu'ont

foulé les patriarches et les apôtres, laissez les routes fleuries que leur préférèrent les Pères et les moines; rappelez-vous que *ces commandements, que ces doctrines humaines qui ont à la vérité une réputation de sagesse par un culte arbitraire, par humilité et par un rigoureux traitement du corps en ce qu'on n'a point égard à la satisfaction de la chair,* ne doivent plus asservir ceux qui moururent avec le Christ quant aux éléments du monde[1].

Ayant commencé par l'Esprit, finirez-vous par la chair? Nous faudra-t-il retourner à ces idoles que nos pères ont brisées? Faudra-t-il reprendre ces jougs que ni eux ni nous n'avons pu porter? Ceux qui sont morts pour avoir combattu l'esprit monastique *auront-ils tant souffert* en vain[2]?

Et à supposer que votre âme soit tranquille, que vous restiez inébranlables dans votre opinion, qu'à vos yeux votre œuvre ne pèche que par les dehors; au moins n'écouterez-vous pas la voix qui crie : Abstenez-vous de toute apparence mauvaise!

Notre appel est solennel. Nous l'écrivons aux pieds de Dieu, profondément découragé sur nous-mêmes, sachant que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons rien, étant bien rassuré hélas, sur l'action entraînante que notre plume pourra exercer sur les chrétiens; mais nous écrivons avec une pleine confiance au Seigneur Jésus, pénétré de la certitude du final triomphe de la vérité, remettant aux mains qui tiennent le monde l'issue d'une affaire qui est *son affaire.*

Nous désirons que notre parole, toute infime, toute

[1] Colossiens II, 20-23. [2] Galates III, 3, 4.

suspecte qu'elle est, tombe au plus intime de votre âme.

Encore une fois : Soyez vainqueurs ! Soyez-le en vous domptant vous-même ! Soyez-le en pliant le genou devant celui qui s'appelle *Vérité!* Soyez-le en vous soumettant à celui qui a lui-même édifié son Eglise avec une organisation parfaite ! Soyez-le, et vous nous verrez, bénissant Dieu pour cette gloire de plus ajoutée aux gloires de la Réforme, courir au-devant de vous, joyeux, saisis de respect, d'amour, de gratitude, vous donner tout de nouveau toutes nos sympathies et vous offrir nos mains pour travailler humblement derrière vous.

Frères, vous êtes avertis ; frères nous vous avons supplié ! Choisissez.

Pas d'entraînement ; pas de concessions incomplètes ; pas d'habileté chrétienne, nous vous en conjurons : une décision positive, et que Dieu la fasse fidèle !

CHAPITRE III.

AUX SŒURS ET AUX FRÈRES.

AUX SOEURS ET AUX FRÈRES.

Je viens loyalement à vous, femmes chrétiennes qui êtes mes sœurs, à vous frères de Duisbourg. J'y viens avec tendresse, et sans aucun embarras.

Vous me croyez votre adversaire personnel, vous croyez que c'est contre *les diaconesses*, que c'est contre les *frères* que j'écris. Non. Je suis l'adversaire de l'institution qui fausse votre christianisme, j'écris contre l'erreur qui vous trompe. Pour vous, je ne sens dans mon cœur que de l'affection, que du respect, et j'en sens beaucoup.

Je ne vous condamne point. Comment le pourrais-je, ne sommes nous pas tous faciles à l'illusion? Je n'éprouve contre vous aucune prévention fâcheuse; je vous sais parfaitement sincères, pleins de bonne volonté, dévoués comme l'est tout racheté du Seigneur. Et c'est parce que je vous connais pour des âmes droites, que je m'adresse à vous sans détour.

Je ne désire pas vous entraîner, je désire vous inspirer un esprit d'examen et de sagesse. Vous n'avez guère entrevu qu'un côté de la question, j'ai placé devant vos yeux la question tout entière; je désire que ce soient vos convictions, éclairées par l'étude assidue de la Bible, qui la décident pour chacune et pour chacun de vous, librement.

Vous êtes jeunes, sans expérience, vous croyez volontiers ce que vous disent des conducteurs vénérés. Maintenant il s'agit de vous faire, à vous, par la méditation des Ecritures, par la lecture des pièces du procès et par la prière, une conviction spontanée et parfaitement individuelle.

Ce n'est pas la Bible qui nous prêche les croyances de seconde main. Rien ne saurait vous dispenser du devoir de chercher, de trouver, de vous faire votre opinion. Vos directeurs, j'en ai la certitude parce que je les respecte, seront les premiers à mettre mon livre dans vos mains. Ils ne voudront pas devoir une seule vocation de sœur ou de frère à l'ignorance du débat.

L'objet est grave et votre responsabilité lourde. Sans le vouloir, sans le savoir, vous vous faites les instruments et comme les apôtres d'une grande erreur. Votre candeur, votre charité se sont mis au service d'une idée subversive des enseignements bibliques. Par votre moyen, notre protestantisme évangélique recule vers les ténèbres romaines. Vous êtes au nombre de ces enfants de Dieu que Satan place de distance en distance sur le chemin de l'infidélité, pour attirer les chrétiens qui regardent à l'homme au lieu de regarder à la Bible. Voyez si dans une telle position, placés (sur ce point) aux avant-gardes de la défection, agitant le drapeau de la foi tout en désertant la vérité, gagnés et en gagnant d'autres; voyez si une soumission de confiance, voyez si les douceurs de la foi impersonnelle vous sont encore permises. Voyez si vous pouvez supporter une paix que vous devez aux langueurs de l'esprit. Voyez si le temps n'est pas venu de vous mettre à genoux devant Dieu, et, penchés sur les Ecritures, de prendre une à une toutes vos convictions, de les exposer à ce feu divin,

pour rejeter avec la force que vous donnera le Saint-Esprit, même les plus chères, même celles qui vous semblaient le plus saintes, si leur sainteté est une autre sainteté que la sainteté biblique.

Je trouble vos cœurs. Je ne vous en demande point pardon. Vous êtes à la hauteur des luttes qu'exige la vérité. En matière de foi, on ne possède vraiment que ce qu'on a conquis. D'ailleurs ici, et quand il s'agit d'un mal immense, irons-nous faire de la cérémonie aux dépens des âmes?

Je trouble vos consciences! ah! tant mieux, ce sont justement vos consciences que je veux troubler. Votre paix m'épouvante, votre inquiétude me donne bon espoir. N'étouffez pas les questions qui se remuent en vos esprits. Ne refoulez pas la vérité qui soulève vos doutes. N'opposez pas l'aveugle détermination de croire quand même, au besoin d'examiner qui naît en vous. Ne mettez pas la force de votre volonté au service de vos entraînements. Soyez calmes, je vous en conjure, lisez, priez, comparez vos règles, comparez l'organisation de vos congrégations avec l'organisation des Eglises apostoliques, avec la règle évangélique; ayez le courage de sacrifier tout ce qui, dans votre vie, s'écarte de la Parole écrite. Nous serons tranquille alors, l'erreur tombera, les œuvres resteront et la vérité aura vaincu.

Je crois que vous avez lu tout ce qui précède, je veux dire tout mon livre.

Vous êtes si directement intéressés dans la question et par son action sur votre existence, et par la responsabilité qu'elle vous impose vis-à-vis de la chrétienté protestante; elle a pour vous une importance si première; vous êtes tellement tenus de répudier toute

opinion d'emprunt pour vous créer, aidés de la Bible, aidés de la connaissance des faits, aidés de l'examen des vues contraires aux vôtres, une croyance qui vous soit entièrement propre, que je n'ai pas peur, en de telles circonstances, que des prétextes d'occupation ou d'incompétence vous tiennent écartés de l'arène. Non, vous avez lu, vous avez comparé avec l'Ecriture, vous avez prié ; je puis vous parler comme à des personnes qui ont maintenant une pleine connaissance de l'affaire.

Je vous supplie donc à cette heure d'examiner si vous pouvez consciencieusement rester dans une institution qui organise le célibat monastique. C'est-à-dire, qui décide que pour arriver à un but qu'elle déclare saint, que pour se vouer à une existence qu'elle déclare constituer le service de Christ, que pour atteindre en un mot à une perfection spéciale, exceptionnelle; il faut remplir une condition de célibat que n'a jamais imaginée aucune œuvre scripturaire et protestante; il faut par là même proclamer *implicitement* que le mariage est un obstacle à l'absolue consécration au Seigneur.

Chères amies, ne me dites pas qu'on se marie dans la communauté, qu'il y a des sœurs mariées qui restent sœurs. En quinze ans bientôt, sept sœurs, huit au plus se sont mariées sur l'ensemble des communautés d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse et de France. Elles ne se sont mariées, celle de Strasbourg exceptée, qu'à dater de la discussion de 1850. Le mariage les a toutes, moins une, expulsées de la confrérie. Cette une, seule en son espèce, n'a pu demeurer sœur que grâce à la position hors ligne qui lui a été faite. Et à cette occasion, les fondateurs de Paris ont décidé que si dorénavant un cas pareil se présentait (le cas d'une sœur que l'institution désirât conserver malgré son mariage), les constitutions

seraient modifiées pour elle, c'est-à-dire qu'un tiers-ordre, ordre laïque, se formerait à côté de l'ordre régulier, comme il s'est formé pour l'ordre de Saint-François, pour l'ordre de Saint-Dominique, pour l'ordre des Ursulines.

L'institution à laquelle vous appartenez organise le célibat religieux.—Dieu qui a dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, prêche-t-il la convenance du célibat religieux? Les actes, les épîtres, qui nous offrent le modèle de l'Eglise apostolique, de ses charges (et particulièrement de la charge du diaconat), posées sur la tête d'hommes mariés et pères, vous donnent-ils l'exemple du célibat? Y est-il dit que les apôtres ne devront point se marier, que les diacres, tant qu'ils seront diacres, renonceront au mariage? Voyez, jugez et décidez.

Examinez encore, sœurs et frères qui voulez être fidèles; examinez encore si vous pouvez rester dans une institution qui fonde l'obéissance monastique.

Votre règle vous oblige à faire l'abdication de votre volonté, de votre libre détermination, du gouvernement de vous-même entre les mains d'une supérieure ou d'un supérieur *résumant en sa personne*, pour vous, frères et sœurs, *toute l'autorité agissant visiblement dans l'œuvre.*

Votre devoir est de lui obéir, sans discussion, sans hésitation. Un doute, une opposition, ce sont des péchés. Vous vous les reprochez comme tels. Si vous les souffriez, si vous les manifestiez, si cela devenait l'exercice légitime et par conséquent habituel d'un droit, la maison ne tiendrait pas deux jours, et l'on vous prierait, ou de renoncer à ce que vous appelleriez le libre usage de votre raison, ou de quitter la confrérie.

Ce devoir d'obéissance est un devoir religieux ; il est intimement uni à l'essence même de votre vocation,

qu'on vous dit être une sainte vocation. Il pèse sur votre conscience; c'est un joug humain placé au nom de Dieu sur vos têtes. — Or j'ouvre la Bible, je l'étudie d'un bout à l'autre; j'examine tout particulièrement la marche des Eglises apostoliques, et je n'y découvre pas trace de cette obéissance-là.

Jésus crie à ses disciples : N'appelez personne directeur, n'appelez personne maître : un seul est votre directeur, Dieu! Le Saint-Esprit foudroie dans les épîtres toute obéissance commode, malsaine, qui dérobe l'âme à ses relations directes avec Dieu, qui la débarrasse du droit de décider journellement pour elle, devant le Seigneur! Dieu veut la liberté, il veut la lutte ; la sanctification n'est qu'à ce prix ! Dieu ne vend point ses droits à un autre; Dieu veut dominer l'âme; Dieu veut la gouverner sans intermédiaire; Dieu respecte à ce point l'individualité qu'il laisse à l'homme la liberté de se perdre! Si tout dans la Bible nous prêche l'esclavage absolu du chrétien envers Dieu, tout nous y prêche l'indépendance du chrétien envers l'homme. Je vois bien dans la Bible des autorités humaines d'ordre divin : je vois le père, la mère, l'époux, le maître, l'ancien; ces pouvoirs-là sont nettement définis, ils sont bornés; je n'y vois pas un directeur, pas une supérieure, pas un homme à qui Dieu ait donné le droit d'en conduire un autre, de décider pour lui, de fixer sa vocation, de choisir son genre de travail, de le placer ici et de l'en retirer pour le mettre là; pas un à qui il ait donné la permission de pétrir à sa guise l'existence du prochain. Cette énormité-là, l'Eglise de Rome nous la présente ; jamais l'Eglise de Christ.

Et songez-y, pas un de nous n'est libre d'aliéner sa liberté en dehors des conditions fixées par la Bible. Personne ne peut donner ce qui n'est pas à lui. Qui le

fait, vole l'Eternel. Notre indépendance ne nous appartient pas plus que notre vie. Sacrifier l'une comme l'autre quand Dieu ne l'a pas ordonné, c'est toujours commettre un suicide ; nous ne sommes pas plus libres d'abandonner que de mépriser nos droits. Offrir au Seigneur ce que le Seigneur n'a pas demandé, ce qu'il ne veut pas qu'on immole, c'est l'offenser. Obéir contrairement à la loi de Dieu, c'est être souverainement désobéissant. S'assujétir à l'autorité d'une supérieure ou d'un directeur, remettre en leurs mains la direction de sa vie quand Dieu n'a donné ni supérieur, ni règle d'obéissance envers la direction humaine, c'est user d'une hardiesse étrange, c'est rompre en visière à l'Eternel, c'est lui dire net : Tu te trompes et je te redresse. — Voyez, jugez et décidez.

Pouvez-vous, chrétiennes, pouvez-vous, frères, rester dans une institution qui érige en règle le renoncement au salaire, qui vous impose l'habit du dévouement, qui vous donne un nom fastueusement humble, qui sur tous ces points fait directement le contraire de ce que Jésus a commandé, de ce qu'ont fait les apôtres?

Les apôtres affectaient-ils un dévouement que ne pratiquent à cette heure ni les missionnaires, ni les évangélistes? Non. Les apôtres, les anciens étaient des mercenaires ; ils travaillaient de leurs mains pour ne pas charger les Eglises, mais à côté de cela ils recevaient des honoraires, et saint Paul voulait qu'on les donnât doubles à l'ancien qui présidait bien et qui se consacrait à l'enseignement.

Les apôtres portaient-ils un costume uniforme? Phœbé, en se faisant *aspirante* ou *novice*, avait-elle revêtu l'habit? Appelait-on Pierre, Paul ou Jacques d'un autre nom que de celui d'*envoyés!* Les diaconesses d'alors

étaient-elles des *sœurs* par excellence, tandis que les autres femmes n'étaient que de simples fidèles ? Est-ce votre règle, est-ce la proclamation des bonnes œuvres et du dévouement exceptionnel, que Jésus a autorisé lorsqu'il disait : Que ta droite ne sache pas ce que fait ta gauche ! lorsqu'il stigmatisait les philactères et les longues franges ? — La Bible est là : voyez, comparez, et décidez [1].

Enfin resterez-vous dans une institution qui pose en principe la spécialité de la consécration ; qui, par ce fait, établit une échelle proportionnelle entre les divers degrés de perfection proposés aux hommes ; qui, là où Dieu a établi le niveau le plus absolu, érige de sa pleine autorité des différences ?

Dieu impose à tous les rachetés une même consécration, et votre institution, qui dit la sienne plus complète que les autres, introduit la diversité là où Dieu avait mis l'unité absolue.

Dieu propose à tous l'extrême perfection, votre institution a créé une perfection plus parfaite, qu'elle ne peut offrir qu'à quelques-uns.

Les paroles de vos fondateurs semblent parfois démentir une telle prétention ; les faits, tous les faits, l'existence seule de votre communauté, cette organisation d'une confrérie exclusivement vouée et vouée en dehors de la vie normale à l'exercice de la charité ; tout, chez vous : les rapports, les appels, les actes, le langage habituel, tout établit clairement la hiérarchie des abnégations, la supériorité de certaines vocations sur d'autres.

[1] Voici ce qu'un pape disait aux évêques : « Nous devons nous discerner du peuple et des autres par la doctrine et non par les vêtements ; par la sainteté de nos mœurs et non par nos habits ; par la pureté de l'âme et non par l'extérieur du corps. » Tillemont, *Histoire ecclésiastique*, tome XIV, p. 151. — Paris, 1707.

Trouvez-vous ces distinctions dans la Bible? Y trouvez-vous cette spécialisation du travail? Y trouvez-vous ces barrières, établies par le fait de la vie telle que Dieu l'a voulue, entre certains chrétiens et certaines perfections? Y est-il dit que la femme mariée se verra, par le fait de son mariage, à jamais privée du privilége d'une *consécration absolue?* Y est-il dit que l'âme fidèle, qui ne voudra d'autre directeur que Christ, s'en verra pareillement éloignée? Y est-il dit que le service de Jésus, c'est la vie conventuelle telle qu'on la pratique dans vos institutions?

Une dernière fois : Voyez, et décidez.

Dans la Bible, vous n'avez découvert ni célibat religieux, ni sainte obéissance, ni renoncement au salaire, ni habit, ni consécration spéciale, ni existence commune sous une même direction : rien qui y ressemble.

Tournez maintenant vos yeux vers Rome, regardez ces sœurs de Saint-Joseph, ces frères de Saint-Lazare, qui passent dans la rue; regardez ces milliers d'ordres religieux voués à la régénération des pécheurs, à l'éducation de l'enfance, au soin des malades; vous trouverez là, dans leurs règles, tous les éléments que vous avez vainement cherchés dans la Bible.

Je n'en répète pas l'énumération; je vous demande sur ce point encore d'examiner, de comparer, et de tirer les conclusions.

Un mot seulement sur l'abîme qui, au dire des fondateurs, sépare les monastiques institutions romaines de vos monastiques institutions protestantes.

Les ordres romains font des vœux, les ordres protestants n'en font pas. Vous avez lu mon livre, et vous

des actions parfaitement innocentes, parfaitement légitimes, cette obligation même ne signale-t-elle pas ici la présence d'une chaîne, invisible mais très solide, qui enserre plus étroitement la conscience que la vie ?

Sortir, c'est bien; mais comment, avec quel arriéré de dettes, avec quel vide dans la bourse, avec quelle perte de temps et de force!

Sortir, je m'adresse à vous, sœurs, sortir inexpérimentée au monde, sous le poids d'une carrière manquée, en butte aux préventions qu'excitent chez quelques-uns ce qu'ils appellent une orgueilleuse résistance, de la légèreté, de l'inconstance! Sortir sans rien posséder, avec une dette envers l'institution ou envers les bienfaiteurs; avec la perspective du mécontentement des parents, des protecteurs qui ont, ou désapprouvé la vocation et qui en déplorent les suites fâcheuses, ou consacré la jeune fille au service de Christ et qui blâment sa désertion! Est-ce facile, est-ce, dans bien des cas, possible?

Si l'âme, au milieu de ce conflit de devoirs, d'instincts, d'idées d'emprunts et d'idées spontanées, de difficultés de fait et de difficultés de conscience reste libre; si elle reste libre comme elle l'est, alors que placée dans les conditions ordinaires de l'existence, la Bible est sa lumière et Jésus son appui, je n'ai plus rien à dire. Seulement, cette liberté ressemble exactement à la liberté que ménagent à leurs religieux beaucoup d'ordres romains : la liberté de rompre avec eux. Je me permets de croire cette liberté-là d'une tout autre nature que la liberté de l'enfant de Dieu, vivant, ou auprès des parents que Dieu lui a donnés, ou selon la vocation scripturaire qu'il a choisie, au milieu des conditions communes à l'humanité tout entière.

Et maintenant, je vais vous faire une question délicate; pardonnez-le-moi; il importe d'arriver au vrai.

Ne sentez-vous pas, vous, sœurs et frères, vous qu'on appelle servantes et serviteurs du Maître, vous dont on déclare la consécration superlativement complète, vous dont les forces s'appliquent exclusivement à des œuvres de charité; ne sentez-vous pas sourdre en vos cœurs une certaine conscience de vos vertus que vous n'aviez pas avant d'être frères ou sœurs? Ne marchez-vous pas enveloppés à quelque degré dans l'atmosphère de votre propre sainteté?

Ah! je sais que vous luttez contre ces surprises de l'orgueil, je sais qu'elles vous épouvantent. Cependant à force de vous entendre bénir par les malades, louer par les parents que vous dispensez fréquemment de leurs devoirs et qui en conçoivent une éloquente reconnaissance; à force d'entendre célébrer par vos supérieurs les abnégations de votre vie; ne finissez-vous pas par conserver, par repasser en vos cœurs quelques-uns de ces perfides éloges? Et même sans cela, le concert des louanges qui retentissent incessamment autour de vous, ne forme-t-il pas à la longue comme une vague harmonie répandue dans la région où vous vivez, harmonie dont les ondes sonores, prolongées, répétées par les échos, mettent votre âme en un état qui certainement n'est pas celui de l'humilité chrétienne?

N'est-il pas vrai encore, chers amis, que dans vos maisons, dans vos familles, dans l'existence telle qu'elle est, il n'en allait pas ainsi? N'est-il pas vrai que lorsque des obligations de divers genres sollicitaient votre zèle et votre patience, que lorsque sur un fond de bonnes œuvres se détachaient cependant ces devoirs, ces travaux

vulgaires, dont le Seigneur a si habilement, dans la vie normale, ménagé les proportions avec celles des obligations extérieures; n'est-il pas vrai que vous vous heurtiez contre d'autres difficultés, plus saines, et que cette lutte en même temps qu'elle vous fortifiait vous rendait éminemment modestes?

Vous ne pouviez alors, quelle qu'en fût votre envie, vous croire un chrétien d'élite. Si le pauvre que vous soulagiez, si le malade que vous aviez veillé vous prêtaient des ailes d'anges, elles tombaient invariablement à la première contrariété domestique. Là vous rencontriez de fortes affections, un support plein d'amour; mais vous y rencontriez la vie avec ses accidents variés. Les figures pas plus que les choses ne s'y présentaient toujours sous un même côté. Il y avait des décisions à prendre, il y avait de l'inattendu à affronter, il y avait la liberté dans la mesure chrétienne, il y avait les mille combinaisons de ce kaléidoscope qui s'appelle la vie, et chacune faisait appel à une qualité différente de votre caractère. Alors, pressés de toutes parts, souvent réjouis, souvent attristés, parfois vainqueurs, plus fréquemment vaincus, vous connaissant vous-mêmes comme on se connaît quand on se voit sous toutes ses faces; chaque incident venant tour à tour démasquer quelque retraite de votre cœur et jeter un grand jour sur l'idole qui s'y dérobait; alors, ce mot de l'apôtre : je suis le premier des pécheurs! retentissait incessamment au plus vif de votre âme. Ce n'étaient plus vos lèvres qui le prononçaient négligemment, non, vous l'eussiez signé de votre sang; et votre étonnement de tous les jours, ce qui vous émerveillait, c'était qu'il y eût une grâce absolue pour un misérable tel que vous.

Frères et sœurs, vous vous croyez, vous vous savez mauvais, je n'en doute pas un instant. Il vous manque

peut-être de l'éprouver du matin au soir. La consécration conventuelle qu'on vous a imposée vous dérobe la moitié des leçons de Dieu. Le langage imprudent qu'on vous adresse atténue ce qui en reste.

Encore une fois, interrogez-vous : mettez l'Evangile d'un côté, Rome de l'autre, et voyez de quel côté penche le caractère de votre humilité.

Frères et sœurs, à la Bible, à la Bible seule! Lisez-la vous-mêmes, faites taire les commentaires de la tradition ; ne permettez pas qu'une vue, qu'une parole d'homme, fût-ce du plus saint des hommes, se mettent entre vous et la Parole de Dieu. Laissez faire la glose au Saint-Esprit. Lisez, non ce qu'on vous a dès longtemps habitués à lire, mais *ce qui est écrit*. Dépouillez-vous de toute idée préconçue, des miennes comme des autres. C'est un rude labeur, c'est un travail béni. Vous serez tout étonnés de voir une flamme étincelante se dégager des fumées de l'interprétation reçue. Vous aviez en bien des endroits une lumière diffuse, vous aurez le soleil.

Fatiguez Dieu de vos prières ; mais surtout, vous à qui on prêche l'obéissance, obéissez à la Révélation. Obéissez à la lettre qui est la forme parfaite de l'esprit, obéissez à l'esprit qui vous donnera la vie. Dites-vous bien que lorsqu'il s'agit de l'organisation ecclésiastique comme lorsqu'il s'agissait de l'édification du temple, quand Dieu donne un plan, c'est pour qu'on en suive tous les contours. Dites-vous qu'alors, la servilité c'est la fidélité. Dites-vous que si Jésus avait voulu des corporations religieuses, il en aurait créé. Les éléments certes ne lui manquaient pas. Et ne l'oubliez pas, s'il n'est pas permis de penser au delà de ce qui est écrit, que sera-ce d'agir !

Vous couriez bien, qui vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité[1]*?*

Frères et sœurs bien-aimés, ne serait-ce point qu'on vous a dépouillés, dépouillés de votre propre jugement, de vos droits d'âme libre, de vos droits et de vos devoirs, *au moyen de la philosophie et d'une vaine déception, selon les institutions des hommes, selon les éléments de ce monde, et non selon le Christ*[2].

Ne sont-ce pas les raisonnements de la sainteté humaine qui vous ont égarés? Votre institution est-elle de Christ ou des hommes? Le Nouveau Testament vous présente-t-il le tableau d'une seule confrérie organisée sur les principes qui servent de base à vos communautés? Et ce que l'Evangile, appliqué par les apôtres, refuse obstinément de vous montrer, Rome, que dis-je, les premières défaillances du christianisme, cette hérésie puissante que le Saint-Esprit dénonçait partout dans les épîtres, cet asservissement par humilité, ce retour aux jougs humains, ce célibat par religion, cette perfection de terrestre fabrique en un mot, l'infidélité ne l'étale-t-elle pas de siècle en siècle à vos yeux?

Oh frères, nous vous en supplions, revenez à la Parole, *demeurez dans la Parole*, et vous serez vraiment disciples de Jésus, et *vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres*[3].

Je suppose que plusieurs d'entre vous sont convaincus; non pas par moi, mais par la Bible et par le Saint-Esprit.

Qu'y a-t-il à faire? Une chose bien simple: Deman-

[1] Galates V, 6. [2] Colossiens VIII. [3] Ev. Jean VIII, 31.

der au nom de Jésus-Christ la transformation complète de l'institution, et l'obtenir.

Les uns alors, s'ils le peuvent et s'ils le doivent, après avoir examiné et résolu la question devant Dieu, resteront attachés à telle ou telle œuvre entreprise par ce qui était jadis la communauté, par ce qui ne sera plus qu'une société pareille à toutes les sociétés. Ils y resteront, non-seulement dans la pleine possession, mais encore dans le plein exercice de leur indépendance. C'est-à-dire qu'ils seront instituteurs, institutrices, garde-malade, directeurs ou directrices de refuges dans les conditions normales, ordinaires, ni plus ni moins : payés, libres de s'en aller, libres de rester, sans dénomination particulière, sans règle particulière d'obéissance, sans costume, identiques par le fond et par la forme aux employés de toutes nos associations religieuses.

Les autres retourneront à des travaux, à des devoirs qu'ils n'auraient pas dû quitter, ou embrasseront librement quelqu'une des nombreuses carrières qu'ouvre notre réveil à l'activité des chrétiens.

Si les fondateurs se montrent inébranlables, si l'institution demeure ce qu'elle était, si elle ne répond à nos prières qu'en protestant de son protestantisme invétéré, ou qu'en nous présentant des semblants de réforme; les frères et les sœurs réveillés, désenchantés, résolus désormais d'obéir à toute la Bible mais de n'obéir qu'à la Bible, les frères et les sœurs rompront hardiment avec l'institution. Oui, ils la quitteront pour rentrer dans les conditions que Dieu a faites à ses enfants. Il leur en coûtera, il y aura des brisements, il y aura des luttes terribles; il y en a toujours sur le chemin de la fidélité scripturaire; y en a-t-il moins sur celui de la désobéis-

sance ? Toute idole n'exige-t-elle pas ses sacrifices sanglants? Seulement ce qu'on immole ici, on l'immole au mensonge, c'est-à-dire au démon ; ce qu'on sacrifie là, on le sacrifie à la vérité, c'est-à-dire à Dieu.

Oh ! je sais bien que vous êtes dans un filet ; oh ! je sais bien que vos directeurs, que vos supérieures y sont avec vous, plus que vous ; oh ! je sais bien qu'il n'y a que la puissance de Dieu pour vous délivrer, mais j'y compte, et n'y eût-il qu'une seule âme mise en liberté, je ne regretterai ni ses douleurs ni mes angoisses.

Vous qui êtes convaincus, frères, sœurs, abattez l'édifice humain qui obscurcit le dessein de Dieu : détruisez ou rompez.

Rompre ! avec qui? Est-ce avec le Seigneur Jésus? votre institution monastique, contraire aux Ecritures, est-elle le Seigneur? — Rompre ! est-ce avec le zèle chrétien? n'y a-t-il qu'un mode de dévouement, et ce mode est-il justement le seul auquel Jésus, Celui qui sait peut-être ce que c'est que le sacrifice, n'ait pas pensé?

Venons-nous vous prêcher l'égoïsme, la mauvaise liberté, le retour au monde? Le retour *dans* le monde, oui, pour servir les hommes et pour les convertir à la manière du Sauveur : pas autre chose.

En serez-vous moins les serviteurs et les servantes de Christ, pour rentrer sous le gouvernement direct du Christ? En serez-vous moins garde-malade, maîtres ou maîtresses d'école, directeurs de disciplinaires ou d'asiles, pour ne dépendre plus d'un supérieur, pour déposer guimpes et béguins? Descendrez-vous du rang d'enfants de Dieu à celui d'esclaves mercenaires, pour recevoir des émoluments modestes que vous emploierez à votre entretien, à celui de vos parents, au soulagement des pauvres et à l'avancement de l'E-

vangile? Votre consécration s'amoindrira-t-elle, parce que vous aurez, renonçant au célibat religieux, épousé un homme ou une femme avec qui vous travaillerez pour le Seigneur?

Me direz-vous que si vous n'êtes *sœur* ou *frère*, revêtus de l'habit de l'ordre, assujétis à la règle conventuelle, ayant fait abdication de votre individualité, tout votre zèle s'en va et qu'il ne reste plus en vous que l'âme d'un chrétien vulgaire? Je vous répondrai que vous formulez la plus sanglante condamnation contre votre communauté; je vous répondrai que ce mot en montre à nu l'éternel vice : le formalisme. Vous ne viviez donc que par-là! ôtez l'échafaudage, le bâtiment croule; ôtez l'élément romain, plus qu'un corps mort.

Me direz-vous que les occasions de travail vous manquent? — Vous savez bien qu'il n'en est rien, et, si vous ne le savez pas, je vous l'apprends. Il y aura toujours et partout du travail pour vous; les établissements protestants ne s'évanouiront pas, je suppose, parce que les constitutions monastiques disparaîtront; les écoles ne se fermeront point; il y aura toujours des malades, toujours des enfants, toujours des pauvres, toujours des vicieux, toujours des repenties; bien plus, le monopole conventuel une fois renversé, chaque Eglise, pressée d'agir dans son propre sein, aura et sa modeste maison de santé, et ses établissements évangéliques. Soyez tranquilles, les œuvres auront incessamment besoin des ouvriers; partout où Christ entrera, l'activité chrétienne entrera derrière lui. Non, les besoins des diverses Eglises ne disparaîtront pas, parce que vous cesserez de garder le célibat et de marcher sous la houlette d'un supérieur. Le protestantisme n'en sera pas appauvri, parce qu'au lieu de tomber dans la caisse cen-

trale de l'institution, votre modique salaire, placé dans vos propres mains, vous vêtira, et, par le moyen de votre charité, en vêtira de plus pauvres que vous. Soyez tranquilles, la vérité a des ressources, elle a une ampleur, elle a des trésors cachés qui manqueront éternellement à l'erreur. Elle a, de plus, des bénédictions sur lesquelles, gens de petite foi, nous sommes désaccoutumés de compter.

M'allez-vous dire encore que les œuvres chrétiennes, les mêmes, n'exciteront plus le même intérêt chez vous quand elles se présenteront à vos yeux dépouillées du vernis monastique, quand il faudra s'y appliquer tout uniment, sans bruit, sans apparat? La mal est grand alors, car c'est la règle que vous aimez et non pas Christ; c'est la simagrée et ce n'est pas la vérité; votre âme est à ce point malade, que vivante dans une atmosphère viciée, elle défaut à l'air pur. Dans ce cas, ce ne sera pas du poison pris à doses quotidiennes qui vous guérira, ce sera cet arrachement d'un membre que commande le Seigneur en ses Ecritures.

Du travail! du travail! il y en a partout, il déborde partout, dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque famille! demandez seulement des yeux pour le voir.

Mais je ne veux pas vous tromper, le retour au vrai, au vrai spirituel et au bien pratique sera mal aisé pour vous.

Vous sortez d'une position fausse, la transition vous surprendra. Vous étiez sœur, frère, fraction d'une communauté, engin d'un mécanisme, vous avez à redevenir individu. On décidait pour vous, il faudra vous décider vous-même. Le travail était devant vous, préparé, classé, en quelque sorte mâché d'avance, il faudra le chercher, le trouver, trier et choisir. Votre liberté d'enfant de

Christ vous est rendue, elle vous est rendue avec ses inaliénables privilèges; elle vous arrive avec toutes ses difficultés. Ne tremblez pas; Jésus est fidèle. Il ne demande que ce qu'Il veut donner.

Si vous marchez d'un cœur droit, avec une conscience pleinement persuadée; si c'est parce que vous avez médité les Ecritures, que vous prenez la détermination de quitter l'ordre; si c'est parce que vous vous êtes convaincus par elles, que la sainteté monastique est une injure à la sainteté biblique; si c'est à genoux devant Dieu que vous agissez; si ce n'est pas par un dépit momentané, accidentel; si ce n'est pas par l'effet d'une inconstance d'âme pareille au flux et au reflux de la mer; si ce n'est pas dans la vue de briser la chaîne, uniquement parce que c'est une chaîne; si c'est avec la sérieuse volonté de ne porter d'autre joug que le joug de l'Ecriture; si ce n'est pas séduits par les avantages mondains de l'indépendance, mais si c'est après en avoir reconnu les droits imprescriptibles, le caractère divin, si c'est après avoir compris quels devoirs elle entraîne; oh alors! frères et sœurs, sortez, sortez en paix. Sortez, même en portant le poids du blâme de beaucoup de chrétiens, d'amis bien chers : fardeau qui vous écraserait si la main de Christ ne le soutenait pas. Allez, s'il le faut, à la rencontre de beaucoup de misères; affrontez les terreurs de l'abandon; soumettez-vous à être méconnus, regardés comme déserteurs de la cause de Jésus, peut-être comme traîtres!

Il y a là plus de douleurs que vous ne l'imaginez, il y a plus de bénédiction. Sur ce sentier, qui est celui de la vérité, votre Sauveur a marché avant vous, il marche avec vous. Soyez tranquilles, cela aussi passera.

Il est un mot que les exigences de la question ont

souvent ramené sous ma plume, celui d'*indépendance*. Il m'importe de le définir.

L'indépendance que j'entends, celle que veut la Bible, n'est pas l'indépendance absolue; c'est l'indépendance selon l'Evangile, c'est-à-dire la suprême liberté avec le suprême esclavage. Je ne prêche pas l'émancipation en gros, je prêche la délivrance de ce que Dieu veut libre. Je ne prêche pas la licence, je prêche l'asservissement le plus exact à ce qui est écrit. Je ne prêche pas l'égoïsme, je prêche le dévouement le plus complet. Je ne prêche pas la perfection au rabais, je prêche la perfection rigoureuse. J'use de plus de rigueur que les fondateurs des corporations monastiques; ils admettent des degrés dans le devoir de la consécration, je n'en admets point. Oui, nous voulons tout le christianisme; oui, nous voulons la sainteté illimitée; nous voulons l'Evangile tel que l'annonçait Jésus, pas différent, entier, ni moindre ni supérieur; une meilleure discipline nous est suspecte.

Frères et sœurs, dévouez-vous comme se dévouaient saint Pierre et saint Paul; obéissez à qui ils obéissaient; vivez de la vie de Priscille, d'Aquilas et des autres disciples; servez les pauvres comme les servait Phœbé, comme les servaient les diacres et les diaconesses instituées par saint Paul; tout ira bien. A l'étroit du côté de vos passions, de votre orgueil, de vos erreurs, vous serez au large du côté des dons de Dieu et des richesses de la piété. Seulement, veillez; vous êtes à un moment critique. Le diable, pour vous perdre et pour compromettre la vérité, vous suscitera des tentations de mauvaise liberté, de paresse, d'égoïsme. Il le fera, parce que son désir tend à votre chute, parce qu'il veut vous séparer de Jésus; il le fera,

parce qu'il veut sauver les constitutions monastiques. Il veut qu'on dise : Ce frère, cette sœur, dans la communauté étaient zélés pour les bonnes œuvres, assidus au travail, vrais serviteurs, vraies servantes de Christ ; sortis de la congrégation, ils sont devenus les jouets du péché. Les voilà paresseux, inutiles ; orgueilleux et rebelles sous couleur d'individualité ; frivoles et mondains sous couleur de liberté évangélique. Qui rompt avec la confrérie, rompt avec Dieu ; qui quitte les *maisons mères* court à sa perte.

Il n'en sera pas ainsi, n'est-ce pas ? ceux que Christ délie n'iront pas offrir leurs mains aux fers de Satan. Vous ferez honneur à votre Maître ; vous rendrez témoignage à la parfaite suffisance du directeur divin ; votre vie, encore plus que votre détermination, renversera les forteresses du monachisme ! Je le crois, parce que je crois en l'invincible puissance de la vérité, parce que je crois plus fortement en la fidélité de mon Dieu.

Et à cette heure, vous que la Parole de Dieu a éclairés, comme vous qui restez dans vos illusions, frères et sœurs, je vous laisse à vous-mêmes. Non, je vous laisse à Christ, je vous laisse à son Esprit, je vous laisse à la Bible, et je prie l'Eternel de vous amener tous, tous sans qu'il en manque un seul, par la vertu d'une conviction individuelle, scripturaire et raisonnée, à la pleine lumière sur cette question.

Point d'entraînement, point de prévention. N'échangez pas une opinion humaine contre une autre opinion humaine. N'opposez pas non plus à nos raisons quelqu'une de ces déterminations opiniâtres, vraies banquises polaires contre lesquelles viennent se briser et la Parole de Dieu et la parole de l'homme.

Je ne crains rien si votre conscience veille, si vous êtes dans cet état normal où l'âme, constamment active, vivant de sa vie propre, n'accepte ou ne refuse, ne conserve ou ne rejette ni une idée ni une forme sans l'avoir examinée comparativement à la Bible. Je crains beaucoup, si l'habitude de la dépendance vous a désaccoutumés de penser, de juger; si ses douceurs vous ont dégoûté des luttes de la liberté; si vous taxez de témérité tout exercice individuel de votre bon sens chrétien; si vous vous épouvantez d'un doute qui porte sur la légitimité de l'institution, plus que d'une question qui compromet l'absolue infaillibilité des Écritures. C'est contre cet état du cœur, vraiment désespéré quand Dieu n'y met la main, que je me permets de vous prémunir en finissant.

Je vous suis suspect peut-être; vous écouterez bien un de nos Réformateurs, légèrement en discrédit par le temps qui court, mais dont la parole, à tout prendre, vaut celle de vos directeurs.

Luther, en un de ses écrits, retrace les combats qu'il eut à soutenir pour se faire moine, et contre son propre cœur, et contre la chrétienne sagesse de son père, le vieux mineur. Luther, se croyant appelé du ciel à la vie conventuelle, avait promis de s'y consacrer. Ce qu'il nommait un avertissement divin, son père le taxait d'illusion diabolique. : « Cette parole, écrit Luther à son père, cette parole, comme si Dieu l'eût prononcée par ta bouche, me pénétra bientôt profondément, *mais je fermai mon cœur, tant que je pus, contre toi et ta parole.* De même, lorsqu'ensuite je te reprochais ton ressentiment, tu me fis une réponse qui me frappa comme aucune parole ne m'a frappé, et elle est toujours restée au fond de mon cœur. Tu me dis : *N'as-tu pas entendu aussi qu'on doit obéir à*

ses parents? Mais j'étais endurci dans ma dévotion[1]. »

J'étais endurci dans ma dévotion! Mes frères, mes sœurs, un père, une mère ne vous ont-ils jamais parlé de la sorte? N'y a-t-il pas dans le fond de votre cœur, à plusieurs d'entre vous, comme le cri d'un vieux père, comme les prières brisées d'une mère, qui sont venues s'anéantir devant votre froideur, parce que *vous étiez endurcis dans votre dévotion.* Mon frère, ma sœur, n'avez-vous point fait taire la voix des devoirs les plus sacrés; n'avez-vous point quitté, malgré Dieu, le toit domestique sous lequel Dieu vous avait placé pour l'éclairer? N'avez-vous point foulé aux pieds les perles de l'abnégation journalière, du pauvre et modeste dévouement dans la famille, et ne l'avez-vous point fait parce que vous étiez *endurci dans votre dévotion*?

N'as-tu pas entendu que le dédain des affections naturelles est le signe d'une entière corruption. *N'as-tu pas entendu* qu'il est mauvais à l'homme d'être seul. *N'as-tu pas entendu* que tu es appelé à la liberté, non à l'esclavage. *N'as-tu pas entendu* que je t'ai défendu de te choisir des directeurs sur la terre. *N'as-tu pas entendu* que la charité ne doit pas se trompeter elle-même au moyen d'un habit, d'un nom ou de la gratuité officielle des services. — : Oui! je l'ai bien entendu, mais *je suis endurci dans ma dévotion*, je vais mon chemin.

La *mère Angélique* aussi, était *endurcie dans sa dévotion*, quand à Port-Royal, elle refusait l'entrée du parloir au vieillard qui était son père. Madame de Chantal était *endurcie dans sa dévotion*, quand elle passait par-dessus le corps de son fils désespéré, pour s'aller soumettre à la sainte direction de François de Sales. Abeilard

[1] *Lettres et mémoires de Luther* écrits par lui-même, traduits et mis en ordre par Michelet, p. 103.

était *endurci dans sa dévotion*, quand il entassait les glaces de sa monastique indifférence sur le cœur brûlant, brûlant et soumis de son épouse Héloïse. Caracciolo, le marquis Galéace Caracciolo, caractère de moine combiné avec une âme protestante; admirable par sa fidélité dans ce qu'elle a de scripturaire, condamnable dans son opiniâtre sécheresse; type de cet esprit monastique qui outrepasse la Bible du côté de la perfection, qui s'y dérobe du côté de l'obéissance; Caracciolo, qui par un scrupule malentendu et en dépit de toutes les garanties assurées au libre exercice de sa foi, ne voulait pas rester auprès de sa vertueuse, de sa tendre femme, et du vivant de celle-ci, le divorce prononcé, en épousait une autre de par Calvin et ses docteurs; le marquis Galéace Caracciolo était *endurci dans sa dévotion* quand à Vico, en Lombardie, il s'arrachait des bras de dona Vittoria, des bras de ses enfants, des bras de son père, qui le suppliaient de ne pas les quitter,

Voici la scène : elle veut être reproduite. Dona Vittoria, « se jeta à son cou, le priant d'avoir pitié d'elle, de quoy elle le conjuroit encore mieux par l'abondance de ses pleurs, que par des paroles qu'elle ne pouvoit former qu'à demy. » La fille cadette de Galéace, âgée de douze ans, « s'étant jetée ventre à terre, et baisant les pieds de son père, luy tenoit les jambes si étroitement serrées, et jetait de si sensibles cris, que le cœur le plus barbare n'auroit pu se défendre de s'en laisser attendrir[1]. » Mais *l'endurcissement de la dévotion* est une bonne cuirasse.

Galéace aurait pu vivre avec sa femme, vivre en chrétien; sans doute il aurait eu plus de luttes à soutenir,

[1] *Vie du marquis Galeace Caracciolo*, édition de 1854, Genève, d'après celle de Genève, 1681, p. 87.

plus de déchirements à souffrir, plus de difficultés à vaincre, plus de tentations à surmonter que dans l'exil volontaire qu'il s'était fait, bien embossé qu'il était dans le port, au centre de la Réforme, exclusivement entouré de gens qui pensaient comme lui. Peut-être lui eût-il fallu souffrir le martyre! mais sa place n'était-elle pas là? Est-ce parce qu'il était devenu chrétien selon l'Evangile, qu'il devait cesser d'être époux, d'être père? Et si on l'eût taxé de lâcheté alors qu'il eut abandonné sa femme et ses enfants dans le péril; comment faut-il appeler ce monastique égoïsme qui voua leurs âmes, leurs âmes mille fois plus précieuses que leurs vies, à un désolant abandon? Ah! Caracciolo n'était pas pusillanime, je le sais, mais il était *endurci dans sa dévotion*. Son sang répandu pour la vraie foi, s'il l'avait fallu, son sang versé au sein de la famille, son sang rejaillissant sur cette femme, épouse fidèle et fidèle catholique, sur ces fils, sur cette enfant de douze ans qui se traînait à ses pieds, sur ce vieux père inflexible et désespéré, son sang les eût affranchis, son sang les eût convertis! Qui dira la pénétrante éloquence, qui dira l'invincible persuasion d'une goutte de sang versé pour la foi, et sorti d'un cœur qui est resté brûlant des légitimes tendresses? — *Galéace foula tous ces obstacles par un courage divin*[1]. Galéace s'en fut épouser une veuve de quarante ans, Anne Framery, pendant que Vittoria, qui aurait pu demander au pape, son parent, l'annulation de son mariage avec un hérétique et qui ne le fit pas, lui gardait la foi! Et Vittoria et ses enfants restèrent désolés, mais restèrent catholiques!

Le chrétien qui n'est pas moine; le chrétien qui sait que ce n'est pas la corruption humaine ou les conve-

[1] *Vie du marquis Galeace Caracciolo*, p. 87.

nances sociales qui l'ont fait époux et père, mais que c'est Dieu; ce chrétien, fidèle avant tout à sa charge de père de famille qui est une charge d'âmes; plus désireux de sauver les siens que de se procurer toutes les aises de la foi; ce chrétien-là, souvent martyr, fait des prosélytes. Le chrétien qui méprise les affections naturelles, le chrétien qui croit que *le soin des siens*, le soin de leurs âmes immortelles, ne le regarde plus; le chrétien *endurci dans son égoïste dévotion;* ce chrétien-là peut, comme l'autre, mourir en martyr, il ne convertira ni son père, ni sa mère, ni ses enfants, ni sa femme; il a discrédité l'Evangile à leurs yeux.

Voulez-vous savoir le mot de ce stérile endurcissement du marquis Caracciolo? Le voici : Galéace s'était fait de monsieur Calvin : *« comme une espèce de directeur et de père*[1]*!* »

Cela est tout simple; pour que les cordes de la conscience vibrent, il faut que la conscience soit présente; or, qui se soumet à la conscience d'autrui, abdique sa propre conscience. Plus de responsabilité, plus d'action spontanée. La maison est vide, parlez au portier!

Rencontrer un portier quand on venait tout en larmes et le cœur bouillonnant d'amour chercher un mari, chercher un père, c'est dur. Je ne crois pas pour ma part, que cet échange de personnages soit dans la volonté de Dieu. L'auteur de la biographie du marquis Caracciolo, réimprimée aujourd'hui sans commentaires, sans réserves, sans une réflexion qui indique quelque restriction à l'enthousiasme contemporain, écrit *que la vie du marquis doit servir de modèle à tous les fidèles*[2], et les éditeurs n'y trouvent pas le plus petit mot à redire. Ah! j'ai cette certitude que Galéace jouit

[1] *Vie du marquis Galeace Caracciolo*, p. 52. [2] *Id.*, p. 113.

auprès de Dieu du salut promis à tous les rachetés. Je ne pense pas que l'Eternel fasse de son monastique égoïsme, de son opiniâtreté glacée, de son obéissance passive à Calvin, une auréole de gloire.

Frères et sœurs, ne soyez pas ***endurcis dans votre dévotion***. Tout refus d'examiner, toute résolution prise d'une manière invariable, prise indépendamment de ce que l'étude de la question peut amener de lumière, prise comme en fermant les yeux et pour se débarrasser du travail de la conviction personnelle; toute idée inabordable à la discussion, toute vocation qui étouffe les sentiments légitimes, tout ce qui ôte à notre cœur un de ses droits, tout ce qui le débarrasse d'un de ses devoirs, tout ce qui paralyse une des facultés de notre esprit, tout ce qui lui enlève un de ses priviléges en lui dérobant une des branches de son activité, tout ce qui asservit notre âme à la tradition humaine en la délivrant, sur un point, de la loi divine; tout cela, c'est ***l'endurcissement par dévotion***.

J'étais endurci dans ma dévotion, dit Luther résistant à son père et se faisant moine malgré lui : « Cependant, dans le fond de mon âme, je n'ai jamais pu mépriser ses paroles ! »

Je ne vous souhaite pas l'endurcissement de Luther, je vous souhaite cette âme droite, au fond de laquelle ne cessèrent de gronder les paroles du vieux père jusqu'à ce que, fortifiées par la Parole de Dieu, elles soulevèrent l'ouragan qui a brisé la dévotion monastique.

CHAPITRE IV.

AU PROTESTANTISME ÉVANGÉLIQUE.

AU PROTESTANTISME ÉVANGÉLIQUE

Les fondateurs de nos corporations monastiques s'adressent aux Eglises, je m'adresserai aux Eglises.

Celles d'Allemagne sont gagnées, ou peu s'en faut, par l'institution ; celle d'Angleterre est profondément divisée par la question, qui n'est qu'une des manifestations de l'esprit puséyte ; les Eglises de langue française, qu'on veut surprendre encore plus que conquérir, restent pour la plupart très froides et très défiantes. Si plusieurs de leurs pasteurs s'asseyent annuellement au banquet de la maison mère, peu d'entre elles adoptent l'œuvre, peu appellent des sœurs, et l'ensemble des troupeaux indépendants, qui se sont séparés de l'Eglise nationale pour se réunir sous la commune bannière d'une foi complète à l'infaillibilité des Ecritures ; ceux-là, qui font profession d'obéir à la Parole de Dieu et de n'obéir qu'à elle; ceux-là, que le modèle de l'organisation apostolique oblige comme le commandement direct ; ceux-là nomment presque partout dans leur sein des diaconesses selon la Bible.

Tant qu'il ne s'agit que de dons, que d'un vague témoignage de bienveillance ; la responsabilité, qui demeure pourtant, semble ne pas peser de tout son poids sur l'âme. On se dit : Il se fait là du bien, il y a un hospice, il y a un refuge, et l'on envoie quelques con-

tributions. Mais quand il s'agit d'entrer directement dans l'œuvre, de lui consacrer autre chose que des aumônes, de lui vouer des vies, la question devient très grave, très douteuse, et l'on s'abstient.

Je bénis Dieu de la prudence qu'ont jusqu'ici montré les pasteurs et les troupeaux. Malgré des injonctions impérieuses, ils n'ont pas cherché, ils n'ont pas favorisé, ils ont encore moins provoqué des vocations de sœurs. Ils ont reculé à la pensée de déraciner ces jeunes plantes pour les transplanter dans un sol dont ils sont mal sûrs. Ils ont senti qu'on pouvait sans scrupule faire d'une jeune fille convenablement douée une institutrice, une garde-malade, une servante, mais qu'en faire une sœur c'était autre chose; qu'il y avait là un élément nouveau; que les conditions n'étaient plus les mêmes; que sur la personne ainsi *consacrée* pesait un joug qui ne pèse sur aucun des agents de nos sociétés; ils ont reçu les appels, ils les ont lus, et ils n'y ont pas répondu. Chers pasteurs, chers troupeaux, conservez cette chrétienne prudence; fortifiez-la par l'examen du sujet; que ce qui n'était qu'un instinct, devienne une conviction puisée dans l'étude des faits mis en regard de la Parole de Dieu. Vous restez passifs et c'est déjà beaucoup; devenez actifs pour combattre avec nous, mieux que nous, contre l'invasion de l'esprit monastique.

Permettez-moi de vous indiquer les armes de cette guerre : les protestations, les débats, oui, sans doute; avant tout : l'action.

On vous demande des jeunes filles, on vous en demande pour vous les renvoyer à l'état de sœurs; on vous dit : Nous avons besoin d'élèves, et on ajoute : Vous avez besoin de servantes fidèles. Oui, vous en avez be-

soin; mais regardez, elles sont toutes là, rangées autour de vous.

Pour peu que vous viviez, vous avez de jeunes chrétiennes, et d'âgées aussi, qui seront dès que vous le voudrez, tant qu'il le faudra, institutrices, garde-malade, directrices d'asiles, visiteuses de pauvres, soigneuses à domicile. Vos troupeaux sont pleins d'âmes actives, désireuses de s'employer pour le service de Dieu, et qui n'ont d'autre défaut que de contempler parfois les horizons lointains au lieu de s'appliquer immédiatement aux devoirs prochains. Faites de chacune de vos Eglises un petit monde chrétien; étudiez les aptitudes, réveillez l'esprit d'humble activité; rappelez à vos auditeurs que la religion pure, que la religion sans tache consiste à visiter les orphelins et les veuves. Au lieu de jeter dans les déversoirs communs, et vos enfants vicieux, et vos orphelins, et vos repenties, et vos malades; efforcez-vous de reconstruire d'après le modèle divin ce que le péché, ce que la mort ont détruit. Cherchez des familles pieuses qui reçoivent les enfants délaissés ou intraitables; facilitez aux parents le soin de leurs infirmes; placez le vieillard abandonné dans cette maison où justement manquait un aïeul; exhortez les pères et les mères à ne pas se décharger sur les machines chrétiennes du soin d'élever leurs enfants; quand les parents eux-mêmes sont pervertis, plutôt que de donner libre cours à leur péché en les soustrayant à cette puissance éminemment sanctifiante : la responsabilité envers un fils; visitez-les, aidez-les, faites renaître en eux le père et la mère.

Ce que je vous propose là n'est pas commode. En apparence, il est infiniment plus facile de tout faire en bloc. Pour les malades : l'hospice ; pour les enfants : le

pensionnat ; pour les vieillards : l'asile ; pour les repenties : le refuge ; pour les nourrissons à la mamelle : la crêche.—Il y a des cas où quelques-uns de ces établissements, fondés dans des conditions scripturaires, en de justes et je dirai de rares proportions sont utiles, sont nécessaires ; mais nous en mettons partout, mais nous nous en servons pour tout, et ce commode-là me paraît ruiner les institutions divines.

Je ne crois pas que le monde en aille mieux quand nous aurons délivré les familles de l'embarras de veiller auprès de leurs malades, les pères et les mères du soin d'élever leurs enfants, les chrétiens et les chrétiennes de l'ennui de visiter les pauvres, de relever les vicieux, ou d'abriter les vieillards délaissés. Je crois que lorsque nous aurons creusé de grands lits où viendront, dès la source même, s'abîmer tous les ruisseaux de la charité individuelle, on verra sans doute des canaux très larges, très réguliers, très puissants, mais je crois que le pays privé des filtrations permanentes de ses filets d'eaux, se desséchera, se stérilisera, perdra l'un après l'autre forêts, bosquets, vergers, jardins et prairies.

Point d'images, parlons net.

Il vous faut des diaconesses ; nommez-en parmi les femmes zélées, expérimentées du troupeau. Il vous faut des institutrices, prenez-les dans l'assemblée, faites-les élever dans une véritable école normale, et qu'elles vous servent librement. Vous avez des enfants vicieux, des femmes pécheresses, avant tout efforcez-vous de leur ouvrir l'intérieur d'une famille chrétienne, parvenez-y, et si vous n'y parvenez point, si vraiment le besoin d'un refuge ou d'un disciplinaire se fait sentir dans votre Eglise, ouvrez-le ; posez-le sur des bases scripturaires, et soyez certain que près de vous il y a certainement un fidèle disposé à prendre sans apparat, sans déploie-

ment de règles, la direction de cette œuvre d'amour.

Si vraiment vous vivez, chez vous les indigents seront secourus, les malades soignés, les enfants élevés. On ne verra pas d'êtres isolés soupirer en vain après la visite d'un chrétien ; on ne verra pas d'individus souffrants, rester solitaires, au milieu d'une foule qui se porte à l'église et qui ne sait pas se porter vers les délaissés. La vie fait tout, pénètre tout, remplit tout ; c'est là où elle n'est pas qu'on tente de la remplacer par des mécanismes ingénieux. Ces mécanismes trompent l'œil, ils ne ressuscitent pas le cadavre. Si vous êtes mort, on vous dira et vous direz : Ayons des sœurs. Les sœurs viendront, elles ne vous mettront pas sur vos pieds ; elles feront votre ouvrage, et vous tournant sur l'autre côté, vous balbutierez : Il est bon de dormir.

Je ne crains pas l'invasion monastique dans les Eglises réveillées, je la crains beaucoup dans les Eglises somnolentes. Chères Eglises, labourez votre propre terrain. Pasteurs, troupeaux, ouvrez les yeux ; voyez, que d'agents sous votre main, que de serviteurs, que de servantes !

Femmes mariées, femmes célibataires, veuves, riches propriétaires, voisins et voisines pauvres, vous tous qui croyez à l'Evangile et qui lisez les Actes des apôtres ; à l'œuvre ! Allez, visitez, encouragez les parents, asseyez-vous au chevet des malades, veillez dans l'occasion, employez cet indigent à soigner cet infirme, servez-vous des moyens que Dieu a mis devant vous. Autour de vous je vois des garde-malade, je vois des pères et des mères, éducateurs nés ; ils n'ont pas de costume c'est vrai, ils ne vivent pas de la vie conventuelle, c'est encore vrai, ils ne se courbent ni sous une règle humaine ni sous l'autorité absolue d'une supérieure ; en valent-ils moins ?

De toutes parts on attaque la famille, on la sape encore plus à coups de bonnes intentions qu'à coups de mauvaises. De toutes parts on bâtit contrairement au plan de Dieu. Unissons nos mains, unissons nos prières, et partout, du hameau à la grande ville, réédifions la famille, construisons selon le modèle divin. La fidélité à ce qui est écrit ne sauvera pas seulement l'Eglise, elle sauvera la société.

Jeunes filles, on vous prêche de vous faire sœurs, tout au moins d'entrer dans l'école préparatoire, c'est-à-dire dans le séminaire; on vous dit que là est le service de Christ, que là est la consécration absolue. On vous trompe. La consécration absolue est là où est le service du Seigneur, c'est vrai, mais le service du Seigneur est partout. Vous rêvez de grands sacrifices, un total changement de vie, des œuvres gigantesques; je parle à celles d'entre vous qui sont converties. De grâce, écoutez-nous, écoutez le Seigneur. Vous aussi, regardez à vos pieds, vous y verrez mille devoirs, tous imposés par Jésus, directs, pleins de bénédictions; baissez-vous et travaillez.

Travaillez dans les conditions évangéliques; ne soupirez pas après des règles que Jésus n'a point écrites; ne vous effrayez pas d'une liberté qu'il ne vous a pas donnée pour vous perdre; ne cherchez pas un autre maître que Lui. Vous ne voyez pas, vous ne sentez rien; le dévouement de tous les jours ne saurait vous suffire; la société vous paraît injuste, mal organisée, ses bases vous semblent pourries, quiconque souffre est pour vous un martyr des lois humaines; vous voudriez refondre cet ensemble odieux, au moins protester par une complète abdication de vos

droits ; vous voudriez vous faire pauvre à grand bruit, rompre ostensiblement avec le monde tel qu'il est, accomplir quelque chose de solennel, de définitif. Ouvrez votre Bible et dites-moi si vous y voyez rien de pareil? Les patriarches et les prophètes étaient pourtant, à tout prendre, des hommes de Dieu. Les apôtres qui menaient avec eux des sœurs femmes et qui possédaient des maisons, les apôtres qui vivaient dans la fidélité et dans la liberté, sans constitutions humaines, sans obéissance monastique, sans costume, sans dénomination ambitieuse, sans renoncement au salaire, ces apôtres, il faut en convenir, étaient, malgré tout cela, d'assez grands saints. Jeunes filles, permettez que je vous en conjure ; prenez là vos modèles plutôt que dans les légendaires romains.—Soyez des Priscille, soyez des Phœbé et des Dorcas ; ne soyez ni des saintes Thérèse, ni des saintes Claire. Vous avez des parents ; croyez-moi, consacrez-vous aux vertus domestiques qu'ils réclament ; contrariées dans votre foi, gardez-la saintement enveloppée d'humilité, de douceur, de patience ; renoncez-vous dans le détail de la vie ; soyez les servantes du Seigneur dans ces œuvres secrètes que nous amènent chaque heure et chaque relation. Il y a des pauvres, il y a des gens en deuil, il y a des enfants autour de vous, il y a au près et au loin des établissements de charité, des œuvres chrétiennes qui vous réclament ; prenez la lampe des Ecritures, elle vous les fera découvrir ; allez, et partout répandez les trésors de l'affection, de la bonne volonté, de la sympathie. Il sera plus mal aisé de vous décider en chaque circonstance, de lutter dans chaque occasion et chaque fois de vaincre votre égoïsme ou votre paresse, que de livrer une fois pour toutes la bataille et de vous jeter tête baissée dans le dévouement exclusif. Il est plus malaisé d'agir tous les

jours en chrétienne conséquente au milieu du monde, que de déserter le monde pour se faire sœur. Notre nature, et je dirai notre faiblesse, aime les partis pris, mais Dieu ne les aime pas. Dieu veut que convertis, décidés, le combat recommence pour nous chaque matin. Dieu nous veut libres, et nous donnant librement à chaque heure, comme tout de nouveau. Il n'y a pas de jour, il n'y a pas d'instant où Dieu ne nous mette en mesure de choisir, spontanément, avec toute notre indépendance ; et Dieu fait ainsi, parce qu'il lui faut un peuple de franche volonté.

Il ne s'agit donc pas de voir ce qui nous semble le plus facile, ce qui sourit le plus à notre imagination ; il s'agit de savoir où est la loi de Dieu. Là où est la loi, là est la force, là sont les fruits.

Jeunes filles, j'ose espérer que vous aussi vous avez lu ce livre, que vous avez étudié la question avec moi. Maintenant, allez à votre Bible, recevez tout ce qui est écrit ; ne soyez pas éprises d'une perfection qui ne serait ni celle d'une Marie, ni celle d'une Lydie, mais qui serait celle d'une madame Legras ou d'une madame de Chantal.

Je sais que la candeur, que l'inexpérience, sont volontiers présomptueuses ; je sais qu'aux débuts de la vie on dédaigne volontiers ce qu'on ne connaît pas ; mais je sais une chose, c'est que si la Parole de Dieu et l'exemple apostolique font loi pour vous, vous ne broncherez point.

Toutes les carrières chrétiennes vous sont ouvertes. Voulez-vous être institutrices ? il y a des écoles normales ; à défaut d'écoles il y a des cours, à défaut de cours vos pasteurs ou vos amis chrétiens aideront votre intelligence. Voulez-vous être garde-malade ? l'école est partout, commencez dans votre famille, commencez

dans votre village à soigner ceux qui souffrent, et si vous avez réellement des aptitudes pour cette vocation, vos pasteurs, vos amis chrétiens vous mettront à même en un temps fort court d'apprendre sous la direction d'un médecin ou d'une infirmière expérimentée le peu qui vous manque pour remplir dignement votre état. Voulez-vous vous appliquer à des œuvres de régénération, si vous êtes vraiment chrétienne et douée, l'apprentissage se fera en travaillant dans l'œuvre même, comme il se fait à Sainte-Foy, comme il se fait dans les refuges et dans les disciplinaires. Voulez-vous être une servante du Seigneur, servante prête à tout, disposée à tout sacrifier; soyez-le là où vous êtes; soyez-le envers les vôtres, envers les habitants de votre ville, de votre quartier, de votre hameau, et si le Seigneur a besoin de vous ailleurs, il saura bien vous appeler.

Plus de mains occupées dans le rayon immédiat, moins de regards errant au loin ; une activité plus quotidienne, des aspirations moins larges; plus de vie individuelle et moins de règlements; plus de charité en menue monnaie et moins de grosses fondations pieuses; moins de fleuves, j'en reviens à ma comparaison, plus de ruisselets; et tous, les membres du troupeau comme la chrétienté, nous nous en porterons mieux.

Chères jeunes filles, nous ne sommes pas moins ambitieux pour vous que ne l'était l'apôtre Pierre: nous ne le sommes pas moins, nous ne le sommes pas plus. Pierre disait: « Associez à votre foi la vertu, et à la vertu la connaissance, et à la connaissance la tempérance, et à la tempérance la persévérance, et à la persévérance la piété, et à la piété la fraternité, et à la fra-

ternité l'amour. » — Cela lui paraissait suffisant; il n'ajoutait pas : et à l'amour le célibat, et au célibat l'obéissance, et à l'obéissance le renoncement au salaire, et au renoncement le costume, et au costume le nom de sœur, et au nom la consécration solennelle, et alors, vous serez définitivement entrées dans la vocation que prendraient les anges s'ils descendaient sur la terre! — Contentez-vous des vertus apostoliques, de la vie apostolique, c'est bien assez : car si ces choses sont en vous et se multiplient, elles feront que vous ne resterez point oisives ni infructueuses en la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ [1].

Tournons-nous à cette heure vers le public proprement dit.

Il se compose de trois classes : les partisans de l'œuvre; les gens qui, tout en désapprouvant l'institution, la soutiennent pourtant de leurs dons, et lui demandent parfois des sœurs; enfin les indifférents.

Tout du long de mon livre je me suis adressé aux premiers, c'est à eux que j'avais directement à faire. Un mot aux deux autres classes.

Oui, il y a des personnes, et beaucoup, qui partagent mes convictions, qui jugent l'œuvre mauvaise, qui en déclarent les bases monastiques, antiscripturaires, et dont cependant, on voit figurer le nom parmi ceux des souscripteurs les plus assidus de l'œuvre; ces personnes, à l'occasion, quand il leur serait facile de chercher, de trouver une institutrice, une garde-malade, une directrice chrétienne, vont droit à l'établissement qu'ils condamnent, et lui demandent une sœur!

C'est étrange, c'est même inouï; c'est comme cela

[1] 2 Pierre I, 5-9.

pourtant, et c'est comme cela parce que ce qu'il y a de plus rare au monde, c'est le respect d'un principe.

Oh! le principe, on l'a, on le garde, il est immuable, il trône dans les profondeurs inviolables de l'âme; quant aux conséquences, que tout le monde voit, qui sont, à vrai dire, les prédicateurs de la foi, bah! les conséquences ne tirent pas à conséquence, qu'on me pardonne ce misérable jeu de mot. La fixité des convictions donne licence à la pratique: Je pense que ceci est bien, donc je suis libre de ne le point faire! Je crois que ceci est mal, donc j'ai le droit de le faire... et je le fais! — C'est absurde, mais c'est profondément humain.

Chers amis, il est très doux d'être large aux dépens d'une vérité controversée; il est très commode de penser d'une façon et d'agir d'une autre, surtout quand l'accord des actes avec les vues nous donne une désagréable réputation de raideur. Il est très vrai que nos adversaires et que le monde entier souffrira de notre part le blâme, l'opposition même, pourvu que ni l'un ni l'autre ne se manifestent, et qu'ennemis, nous agissions en amis ou en indifférents. Il est très vrai que rien n'est pénible à notre nature comme de dire oui, ou de dire non, pour tout de bon. Il est très vrai que clocher des deux côtés, dans toutes les questions successivement, c'est notre allure de prédilection. Franchement, je ne crois pas que cette démarche-là convienne à un chrétien. Si vous hésitez, si vous n'êtes convaincus ni de l'excellence ni de l'illégitimité des institutions de sœurs, clochez; c'est votre droit, pourvu que vous ne regardiez pas comme un état permanent et légitime, cette claudication permise à la condition d'être transitoire. Mais si vous êtes décidés, si vraiment les corporations monastiques vous paraissent contraires à l'Evangile, conformes à Rome, rompez.

Voulez-vous des hospices? nous voilà prêts. Ouvrons-en, mais n'en ouvrons pas trop, crainte de soustraire la famille aux messages que lui envoie Celui qui est plus sage que nous.

Voulez-vous des écoles normales d'infirmiers et d'infirmières? nos hospices sont là; quelques mois de pratique, et voilà des garde-malade qui, formés, retournent à la ville ou au village, et en remplissent les fonctions... Mais n'en créons pas trop; rappelons-nous que la garde-malade est avant tout la femme, la fille, la sœur, la voisine, la chrétienne; n'allons pas faire de la charité aux dépens du christianisme individuel.

Voulez-vous des institutrices, des directrices? Regardez autour de vous, écrivez trois ou quatre lettres à vos amis, vous en aurez plus qu'il ne vous en faudra.

Encore un coup, soyez ce que vous êtes.

Quant aux indifférents, le nombre en est immense; moins de ceux qui le sont, que de ceux qui le veulent être.

Il y a quelque chose de plus commode que l'inconséquence, c'est l'indifférence. L'inconséquence agace les nerfs de la conscience, l'indifférence point. C'est qu'au fait, on ne sent rien quand on dort. Or tout le monde se croit, bien à tort, le droit de dormir; c'est-à-dire de ne se décider ni pour ni contre, de ne croire ni à la vérité ni à l'erreur, de ne prononcer ni le oui ni le non. On se pose en sceptique déterminé.

La Bible, oui! les gros articles de foi, encore, on les adopte; mais ne nous parlez pas de questions, et surtout pas de principes, les principes sont la chose du monde la plus inélégante et la plus lourde. Autant vaudrait traîner un boulet à chaque pied. Il y a des dogmes, il y en a trois ou quatre énormes, qui gouvernent l'âme

et qui règlent la vie, de haut, à distance; passé cela nous ne reconnaissons plus rien; votre lettre qui tue l'esprit, et votre exemple apostolique qui met notre pensée avec notre action au lit de Procruste, tout cela nous ennuie, nous irrite, nous est odieux. Ne nous en parlez plus; vous êtes un caractère absolu, tyrannique; vous voulez sur toutes choses une boule blanche ou une boule noire, laissez-nous en paix. Nous ne votons pas... et quand nous voterons, nous voterons avec la majorité, s'il y en a une.

Eh bien! ce sont ces classes-là, flottantes, hésitantes, que leurs entraînements portent vers l'erreur pendant que leur conscience les retient encore, ce sont ces classes-là qui font les majorités, ce sont elles qui font le succès de toutes les mauvaises doctrines.

Elles se disent indifférentes, elles ne le sont pas. Ce qu'elles redoutent par-dessus tout, c'est d'être éclairées, c'est d'examiner sur quoi repose leur prévention secrète. Elles se font de leur scepticisme un rempart contre la discussion. Dans le fond, elles sont décidées, et dans le fait elles agissent conformément à leur décision.

Les chrétiens qui, sur le sujet des communautés religieuses, se proclament indifférents, ces chrétiens-là, tous ou presque tous, soutiennent l'institution. S'agit-il de discuter contre, la question n'en vaut pas la peine. S'agit-il de combattre pour; on écoute alors et l'on trouve que le sujet a son importance.

Mais je veux que l'indifférence soit absolue; est-elle permise? Est-il permis, lorsqu'il s'agit du vrai et du faux; est-il permis, lorsqu'un élément nouveau se produit, lorsqu'il tend à envahir la chrétienté protestante; est-il permis en présence des débats soulevés, du sérieux de l'attaque, du feu de la défense; est-il permis au

chrétien qui voit ses frères sur la brèche, divisés tout en s'aimant, divisés par des convictions puissantes, lui est-il permis de se croiser les bras et de dire : Cela ne me regarde pas!

Si nous, les adversaires de l'œuvre, nous avons raison, savez-vous qu'il ne s'agit ici de rien de moins que d'une énormité; savez-vous qu'il s'agit d'une patente infidélité à l'Ecriture, d'un inqualifiable retour vers Rome! Si nous avons tort, savez-vous que, dans notre aveuglement, c'est à Christ que nous faisons la guerre, c'est à Christ qui a fondé la vie monastique, c'est à l'Evangile qui en a donné *le modèle!* Ah! jetez-vous au milieu des combattants, jetez-vous y avec une conviction, mais ne restez pas inertes; encore une fois, vous ne le pouvez pas.

La Bible est là, les faits sont là. Prenez les rapports, prenez-les tous, ceux d'Allemagne, ceux d'Angleterre, ceux de France et de Suisse. Sondez-les, mettez-les en regard des Ecritures; ne vous décidez pas sur notre témoignage, à Dieu ne plaise; ce n'est pas le nombre que nous cherchons, c'est la pleine rectitude de foi; allez, ne vous donnez aucun relâche : pour nous ou contre nous, mais dans un camp ou dans l'autre. Vous êtes parfaitement libres de douter, vous ne l'êtes pas de vous établir dans votre doute et d'y bâtir avec pignon sur rue. Je ne vous oblige pas de croire ce que vous ne croyez pas, je veux vous contraindre à marcher vers la conviction.

Ne me dites pas qu'après tout, il n'y a dans la question qu'un fait, qu'un simple fait : une œuvre et voilà tout. Vous savez bien qu'il y a un principe engagé : l'infaillibilité scripturaire, l'obéissance à ce qui est écrit, l'autorité du modèle apostolique; et c'est bien parce qu'il y a un principe, qu'il est vital et que vous

le voyez, c'est bien pour cela que vous abritez vos partialités derrière une apparente indifférence.

Les chrétiens indifférents du quatrième, du cinquième, du sixième siècle ne voyaient non plus qu'un fait, qu'un simple fait dans l'autorité naissante de la hiérarchie, dans l'honneur rendu à la mémoire des martyrs, dans l'introduction des images ; faits innocents, faits salutaires ; et ce sont ces chrétiens-là qui ont tenu les deux battants de la porte bien ouverts pendant qu'entraient l'une après l'autre toutes les erreurs romaines. Ce qu'ils faisaient alors, vous le faites aujourd'hui.

Ne me dites pas non plus que vous ne savez ce qui se passe à Kaiserswerth, ce qui se passe à Devonport, ce qui se passe à Paris ou à Saint-Loup ; que vous ne connaissez, que vous ne voulez connaître que la maison mère placée dans votre rayon ; que c'est celle-là que vous aimez, celle-là que vous appuyez, que vous n'avez rien à faire avec les autres et rien par conséquent avec la question : à cette heure le dossier est devant vous, si vous ne regardez point, c'est que vous ne voulez pas voir.

Ne m'arrêtez pas en vous écriant qu'au travers des communautés de sœurs vous ne considérez que les œuvres. Tout se tient dans l'esprit des fondateurs, tout se tient dans le fait puisque les bourses sont mêlées, puisque les œuvres s'accomplissent par les mains des sœurs, des frères, puisque les œuvres sont soumises à l'esprit, à la règle monastique. Quiconque appuie ces œuvres-là, placées sous l'aile des corporations, se pose en partisan des corporations.

Maintenant permettez-moi de vous laisser tous en face de la responsabilité qui vous incombe.

Chrétiens inconséquents, chrétiens indifférents, elle est immense. L'action des uns comme des autres pèse tout entière du côté de l'institution monastique. Les convictions inconséquentes, le doute sont également stériles; il n'y a que les actes de féconds, et vos actes appuient l'œuvre. Ils l'appuient auprès du monde, ils l'appuient auprès des fidèles, ils l'appuient auprès des âmes jeunes, enthousiastes, toutes prêtes à admettre ce qui a bonne apparence. Plus vous êtes estimés, plus vous êtes sanctifiés, plus vous faites de bien, mieux vous desservez en cette grave circonstance la cause de votre Maître. Vous entraînez derrière vous la troupe nombreuse des hommes qui, pour se régler, regardent la montre du voisin au lieu de regarder l'horloge de la cathédrale. Personne n'est tout à fait innocent de l'erreur de son frère: prenez-y garde, je vous en conjure.

Vous vous croyez amarrés au rivage, vous vous trompez; votre ancre n'a pas mordu, elle traîne sur le sable, le fleuve marche, vous dérivez.

« On ne voit pas toujours le courant, a dit un homme qui savait ce que c'est que les entraînements[1]; on ne voit pas toujours le courant, mais il est invincible. »

Pendant qu'il est temps, sautez à terre, cramponnez-vous au rocher; et quant à votre nef: haute réputation, renommée de largeur, d'esprit, de saine philosophie, laissez-la couler où va tout ce qu'emporte la vie; le saut est au bout, au bout l'abîme, sauvez ce qui seul ne doit pas périr.

[1] L'abbé de Lamennais. *Débats* du 23 mars 1854.

CONCLUSION.

CONCLUSION.

Les événements qui se pressent, et qui, en se succédant, déchirent les superficies de la pensée et mettent à nu le fond des âmes; cet embrasement de fournaise, au sein duquel nous vivons tous, et qui fait éclore en peu de jours les germes qu'une atmosphère plus tempérée eût laissés inertes durant des années; les questions qui de toutes parts prennent toute leur taille; les développements prodigieux de l'esprit monastique, la prodigieuse témérité des attaques dont la sainte Parole de l'Eternel est l'objet, voilà qui donne à ce travail une triste actualité. L'auteur n'était pas jaloux pour son œuvre d'un tel à-propos. Il le rencontre avec une singulière mélancolie; ce sont de ces bonnes fortunes qui navrent le cœur du croyant. Telle qu'elle est, il faut la signaler; c'est encore un message de Dieu.

L'Allemagne emportée, court risque, si elle ne s'arrête par un suprême effort, de retourner au champ de mort où Luther l'avait trouvée gisante, d'où la Bible l'avait retirée. — Vous souvient-il, chrétiens allemands, vous souvient-il de cette terrible ballade qu'un de vos poëtes chanta, et que le monde entier, après lui, redit en frémissant. Il y a là autre chose, croyez-moi, que la fantastique histoire d'une fiancée;

il y a l'histoire d'une âme idolâtre, d'une âme perdue parce qu'elle fut rebelle. Le spectre qui l'emporte vers les noces infernales, ne ressemble-t-il pas à ce vieux esprit, à cet esprit tué dans la grande bataille du seizième siècle, tué et qui revit, glacé mais puissant; sa voix épouvante d'abord, elle a bientôt des enchantements irrésistibles pour qui l'écoute. — Lui aussi, le vieux esprit, va vite. Où il vous mène?... sachez-le bien, dans un lieu sinistre, plein d'ossements et de toutes sortes de désolations.

La vie était devant vous, et vous retournez à la mort; vous y retournez parce qu'en cela, vous aussi, vous avez mieux aimé votre idole que votre Dieu!

Vous fraternisez avec le catholicisme, comme si le chrétien, fils du Dieu de vérité, pouvait regarder d'un œil tranquille les déceptions d'une religion menteuse : Voici ce que vous faites.— On inaugure le nouvel hôpital catholique de Berlin, et pendant toute la durée de la messe : ce sacrilége renouvellement du sacrifice de Jésus mort *une fois* pour nos péchés; deux de vos ecclésiastiques, en costume officiel, se tiennent aux deux côtés du prêtre romain qui fonctionne en l'absence du prince évêque de Breslau [1].

Ceci n'est que de l'indifférence, et c'est déjà beaucoup, car l'indifférence est la négation de la vérité. Mais vous faites plus. Votre consistoire de la Prusse rhénane (la province où fleurissent Kaiserswerth et Duisbourg), vient de rattacher à son service, d'une manière régulière, deux candidats en théologie qui devront remplacer les pasteurs *malades, suspendus* ou *en vacances*. Leurs fonctions sont très simples, elles consistent à travailler tantôt ici, tantôt là, dans un territoire restreint,

[1] *Débats* du 20 septembre 1854.

puisque la province est de minime étendue. L'œuvre ressemble à celle d'un de nos évangélistes français, hors les misères et les persécutions de tous genres : les gendarmes et la prison. Quelle condition le consistoire de la Prusse rhénane impose-t-il à ses deux agents? *le célibat!* rien que cela. Les deux candidats *ne devront pas être mariés*[1]. Cela se fait en pleine lumière, avec une entière publicité, sans la moindre hésitation : vous voilà sur la grande route qui mène au saint célibat du pasteur.

Les pratiques ne retournent jamais seules vers Rome, le dogme s'y précipite avec elles. Ecoutez votre grand missionnaire, cet homme profondément respectable par son zèle, incessamment porté çà et là par les flots de son imagination ; il vous crie que : « Si le baptême des enfants n'avait pas la vertu de transmettre les premiers éléments de la vie chrétienne, il ne se sentirait pas encouragé à s'occuper de la mission intérieure[2] ! » C'est ce que pensait le père Dubois de naïve mémoire, alors qu'aux Indes, s'approchant avec douceur des petits enfants malades que lui apportaient leurs mères et feignant de leur administrer quelques remèdes, il marmottait la formule du baptême, les aspergeait d'eau bénite, et s'écriait après cinq ou six cents cérémonies pareilles : Voilà cinq cents, voilà six cents âmes sauvées!

Vous ne vous en tenez pas là, vous créez une association pour *réintégrer l'art dans le culte*, cette association prend sa place dans votre Kirchentag, vous lui consacrez une portion du dernier jour[3] de cette fête solennelle qui n'a qu'un jour à donner à chacune des questions vitales du christianisme ; vous examinez des

[1] *Semaine religieuse* du 21 octobre 1854.
[2] *Espérance* du 5 octobre 1854. Kirchentag.
[3] Le mardi 26 septembre.

ecce homo, vous en couronnez deux destinés à vos Eglises, vous vous occupez de l'*architecture religieuse*, de la *peinture religieuse*, de l'*ornementation des autels*, et l'un de vos pasteurs s'écrie avec candeur, et vous n'en êtes pas épouvantés, « que lui et sa paroisse n'ont compris ce que c'était que la confession des péchés, que depuis qu'ils ont un crucifix dans leur église [1] ! »

Je l'avoue, j'ai l'étroitesse d'être désolé par ces *niaiseries-là*.

Vos corporations monastiques continuent d'envahir les missions; vous retirez de votre hôpital allemand de Londres deux sœurs, pour les envoyer en Chine. A quelle œuvre sont-elles destinées ? Sans doute à quelque travail que les femmes de nos missionnaires n'ont jamais entrepris, qu'elles ne peuvent accomplir, à quelque vocation nouvelle, étrange, qui exige le célibat, l'obéissance, le costume, toutes les règles conventuelles. Vous allez voir. Les deux sœurs de Kaiserswerth élèveront en Chine les petits enfants chinois abandonnés; elles tiendront tout simplement une pension chrétienne; elles feront, ni plus ni moins, ce qu'ont fait avant elles, ce que font partout sans elles toutes les familles des missionnaires.

Mais il faut prendre d'assaut tous les postes, là est la grande affaire, plus grande mille fois que de sauver les âmes, qu'on sauvait fort bien. Mais les intérêts de l'ordre, mais la gloire de l'ordre, voilà l'idée primordiale. Mais la voix du fiancé de jadis s'est fait entendre par toute l'Allemagne, il est là, il rappelle les doux temps d'autrefois, temps de splendides cérémonies religieuses, temps des cloches qui sonnaient à grande volée, de l'encens qui remplissait la nef, des prêtres

[1] *Espérance* du 5 octobre 1854. *Semaine religieuse* du 21 octobre 1854.

en belles chasubles, des longues processions de vierges voilées, des châsses d'or, des saints et des saintes aux doux regards... Ne me retiens pas, ma mère; fiancé, je descends... *les morts vont vite.*

Tout le mouvement de l'Allemagne ne serait-il que le cliquetis des ossements d'un squelette. Non, grâce à Dieu, il y a de la vie, et beaucoup; il y a de la vérité en forte dose. Le temps qui a précédé celui-ci valait moins, parce que c'était un temps de sommeil; il s'y remuait moins d'erreurs, mais c'est qu'on n'y remuait pas du tout.

Le réveil de l'Allemagne est un beau spectacle. Cependant ne l'allons pas prendre pour une Genèse divine, dont nous aurions, planète secondaire, à reproduire tous les actes. L'Allemagne, après une léthargie infiniment longue, s'essaye à faire, dans de très modestes proportions, en y mêlant, hélas! de funestes égarements, ce que les autres nations protestantes font depuis près d'un demi-siècle, sur une très vaste échelle, et sans les mêmes erreurs. L'Allemagne qui dormait pendant que nos sociétés bibliques répandaient les saints livres par millions, pendant que nos colporteurs et nos évangélistes parcouraient toutes les villes du continent et de l'Angleterre, pendant que des écoles s'ouvraient à nos enfants, pendant que des colonies, que des hospices, que des asiles recevaient nos membres vicieux ou malades, l'Allemagne, réveillée par le grand bruit de vie qui se fait autour d'elle, l'Allemagne à son tour se donne quelques colporteurs, quelques évangélistes, essaye des colonies, visite les pauvres, régénère ses vicieux; elle tâtonne, elle a des élans magnifiques, elle tombe souvent. Regardons-la avec cette miséricordieuse tendresse d'une mère qui sourit aux premiers pas de son enfant; mais n'admirons pas ses chutes, mais ne réglons

pas notre démarche sur ses hésitations. C'est à la mère de guider son petit enfant, ce n'est pas au petit enfant de régler sa mère. Avons-nous beaucoup gagné, nous, chrétiens français, à reculer de l'immarcessible lumière de la Bible jusqu'aux nébuleuses clartés de Neander ; je ne suis pas de ceux qui le pensent; prenons garde de faire pour les applications de la foi ce que nous avons fait pour la foi elle-même. Depuis quand les remorqueurs ont-ils pour coutume de se mettre à la queue du convoi ; à eux d'entraîner, non de se faire traîner. Le niveau de l'Allemagne de 1854 est un progrès sur l'Allemagne de 1830, ce serait une injustifiable reculade pour la France et pour l'Angleterre d'aujourd'hui.

Nous avons une mission à l'égard de l'Allemagne, nous, Angleterre et France, ses grandes sœurs aînées; notre mission est bien simple et la voici : l'encourager, l'applaudir de plein cœur dans ce qu'elle fait de bon, l'éclairer sur ce qu'elle fait de douteux, la reprendre fortement sur ce qu'elle fait de mauvais. Agir autrement; nous crever un œil, parce que, mal revenue de son aveuglement, bien qu'en voie de guérison, elle voit encore les hommes comme des arbres, ce serait de notre part folie et lâcheté. Le moment n'est donc pas venu de crier : Paix à tout prix! Le moment est venu de crier: Guerre à tout ce qui n'est pas vrai[1]!

Il est triste de le dire, mais nos grands ennemis sont au dedans. Qui conteste l'infaillibilité des Ecritures? des chrétiens. Qui ramène l'esprit avec les pratiques de Rome? des chrétiens. Qui ment au grand principe d'absolue liberté religieuse marqué à toutes les pages de l'Evan-

[1] Je parle de la chose essentielle : la foi et ses applications. Il est d'ailleurs certain qu'au point de vue des recherches purement scientifiques, l'Allemagne nous a devancés depuis longtemps.

gile, réclamant bien l'indépendance pour soi mais n'en voulant pas pour d'autres? des chrétiens, hélas! et des meilleurs! Qui attaque ce commandement : Tu garderas le jour du repos? des chrétiens encore!

Sans doute, sur les mêmes points, les mondains, les catholiques errent aussi; leur erreur nous est-elle au même degré funeste? Non; ce mal-là, grave, déplorable, reste en quelque mesure extérieur à nous. Le poison ne tue que ceux qui l'ont avalé. Il faut qu'il soit mêlé avec le sang pour produire la mort. Il n'y a que les erreurs dans l'Eglise qui perdent l'Eglise; les autres l'affligent, elles ne la détruisent pas.

Je le répète, le feu est chez nous, c'est chez nous qu'il faut l'éteindre; après, nous nous inquiéterons des flammes qui brillent d'une lueur sinistre, là-bas, au lointain horizon.

On veut de l'union; c'est un besoin du temps, dit-on, c'est le cri de bien des cœurs fatigués; prenons garde que ce ne soit une mauvaise inspiration de paresse, que ce ne soit le dégoût de vérités qu'il faut acheter cher. Nous aussi nous voulons l'union; mais nous ne connaissons qu'une alliance vraiment évangélique : l'Eglise, et par elle l'alliance de tous les enfants de la Bible, au nom de toutes les vérités de la Bible, contre toutes les erreurs humaines. Celle-là date de loin, les apôtres rassemblés dans leur chambre haute la formèrent; elle s'est, dans tous les siècles, composée de tous les chrétiens fidèles à l'Ecriture; elle n'a pas besoin de conclaves, il court entre tous ses membres un fil électrique : la prière; il y a pour tous un but commun : le triomphe de la Parole de Dieu; pour tous une même guerre : la bataille contre les idées fausses; pour tous un même travail : la prédication du nom et de l'œuvre de Christ. C'est à cette alliance-là que je vous convie, simples de

cœur qui vous souciez plus d'obéissance que de victoires. Soyons fidèles et rappelons-nous que la fidélité, en temps de guerre, se compose aussi bien de résistance que de conquête.

J'ai nommé l'Angleterre ; elle aussi, par sa situation actuelle ne donne que trop d'à-propos à mon travail. Des lettres émanées de chrétiens que leur foi, que leur position met à même de bien juger leur pays, nous le dépeignent comme envahi, dans les hautes classes, par le puséisme. « On ne saurait dire, ainsi s'exprime l'une d'elles, où il n'est pas. » Un événement récent, complexe, je veux parler de l'envoi des garde-malade en Orient, révèle exactement l'état de l'Angleterre, à l'heure où j'écris; position mi-partie de bien et de mal, lutte suprême entre l'élément scripturaire dans sa vitalité, dans sa rigidité, dans sa triomphante puissance, nous le croyons, et l'élément catholique avec son habileté, avec sa largeur perfide, avec ses inouïes séductions.

Voici ce qui vient de se passer. Les blessés de l'armée anglaise, en Orient, ont souffert manque de secours. Les ravages de la guerre ont tout à coup dépassés toutes les prévisions; ce fait très douloureux a été très exagéré. Le parti puséyte à qui tout sert, qui depuis le commencement de la campagne ne cessait de célébrer les sœurs de la Charité catholiques, s'est emparé d'un incident qu'il avait pris soin de boursoufler pour s'écrier sur tous les tons : Ayons des sœurs de charité ! Il fallait dire : Ayons des garde-malade chrétiennes.

C'est bien comme cela que l'a compris le bon peuple anglais, encore solide sur le rocher des Ecritures, et le lendemain du jour où les misères de l'armée, où la pé-

nurie d'infirmiers étaient signalées au pays; le lendemain, les femmes d'Angleterre, poussées d'un même élan, venaient en foule s'offrir au ministère de la guerre et demander la faveur de partir incontinent pour constituer dans les hôpitaux anglais du Levant, un corps de garde-malade entièrement appliquées à leur œuvre.

Outre ces dévouements individuels, d'autres, non moins spontanés, qui revêtaient le caractère de l'organisation, se présentaient simultanément au ministre; c'était d'une part, lady Forrester, la fille du comte de Roden, ce chrétien respectable qui venait de perdre son fils aîné, victime du devoir[1], et qui n'hésitait pas à sacrifier encore, s'il le fallait, une fille bien-aimée; c'était de l'autre le révérend Hume. Le révérend Hume, voulait partir avec ses deux filles et un petit corps de douze infirmières. Lady Forrester avait déjà formé une escouade de garde-malade entièrement composée d'après les principes scripturaires: femmes pénétrées de charité mais n'en portant pas l'habit, prises dans toutes les positions, restant dans la vie commune, ne reconnaissant d'autres règles que la règle évangélique et l'obéissance bien évidente qu'on doit aux médecins de l'hôpital qu'on dessert; petite phalange que n'aurait distinguée aucune espèce de costume particulier, qui se serait rendue humblement à son poste, fortifiée chaque jour par de nouveaux recrutements opérés dans le même esprit.

Devant ces propositions qui lui arrivaient de toutes parts; au milieu de pareils trésors de zèle pratique, que fait le ministère de la guerre? En la personne d'un de ses membres influents, *puissant puséyte* (c'est l'expression

[1] Le régiment de lord Jocelyn devait remplacer à la Tour un autre corps où le choléra venait de frapper quelques coups; les soldats manifestaient une sorte de crainte vague; lord Jocelyn, sans hésiter, se rend à la Tour, s'y loge avec eux, et peu d'heures après meurt atteint par le fléau.

anglaise), il écarte d'une main dédaigneuse les dévouements spontanés, et il va, de son propre mouvement, chercher une femme parfaitement respectable et digne de toute admiration, miss Nightingale[1]; mais une femme qui ne pensait point à cette œuvre et qui ne s'y était point offerte! Au nom du gouvernement, il la supplie de former, elle, un corps de garde-malade pour l'armée d'Orient, il lui assure d'avance, d'une manière officielle, *toute autorité* sur ce corps, il lui déclare que de sa décision *dépend le succès de l'entreprise!*

Ce qu'on sait, est arrivé. Miss Nightingale, appelée par les représentants du puséisme dans le gouvernement, choisie au mépris des chrétiens et des chrétiennes évangéliques, qui, de toutes parts avaient sollicité l'honneur de se dépenser pour l'amour de Christ, miss Nightingale a accepté la mission que lui conférait le ministère; elle a composé à sa guise la phalange de garde-malade qui l'accompagnent, elle y a fait entrer des femmes mariées, nous le savons, des femmes qui reçoivent un honorable salaire, nous le savons; ses compagnes, elles aussi, prises dans la vie commune, ne l'ont point quittée, tout cela est vrai, et nous en bénissons Dieu; mais miss Nigthingale et le parti puséyte ont, à la grande douleur des chrétiens bibliques d'Angleterre, revêtu ces simples garde-malade d'un costume qui proclame la charité, mais ils ont souffert que miss Sellon leur imposât quatre de ses *sisters of mercy*, et l'œuvre qui, si on ne l'eût ni comprimée, ni mutilée, eût été parfaitement belle, ce grand élan qui eût proclamé d'une voix invincible et pour la centième fois, la supériorité de la Bible sur le champ de bataille de la

[1] Voir la lettre de sir Sydney Herbert, lettre qui n'était pas destinée à la publicité, dans le *Galignani's* du 8 novembre 1854.

charité pratique, comme sur le champ de bataille de la charité spirituelle, cette œuvre, cet élan, cette voix, tout cela, grâce au puséisme, vient d'être tristement amoindri; étouffé, ce n'était pas possible[1].

Oh non, ce n'était pas, et ce ne sera pas possible. Les chrétiens scripturaires, un moment étonnés, vont se relever; ils vont, eux aussi, faire partir leur cohorte, elle est déjà toute formée, les soldats n'y manquent pas; ils postulent impatients de l'action. Il n'y aura pas seulement des femmes; on demande des infirmiers aussi, il y aura des époux pieux, heureux de servir ensemble le Seigneur au milieu des dangers, unis dans le calme, unis dans les tempêtes de la vie; ce ne sera pas la première fois que le mariage chrétien, riche de martyrs dans tous les temps, dans toutes les œuvres, saura, par un double sacrifice, montrer son énergie[2]. Point de constitutions conventuelles, point d'apparat, point de costumes officiels, rien qui dépasse Christ. Une fois déjà, l'Angleterre vient de prouver au monde catholique qui lui disait : Où sont vos sœurs; que d'un mot, l'Evangile fait surgir de son sol chrétien plus de femmes dévouées que l'Eglise romaine n'en avait envoyé elle-même pour la même œuvre[3]. Une seconde fois, et une troisième, et tant qu'il le faudra, l'Angleterre montrera que la terre fécondée par la Parole de Dieu

[1] Note *a* après la Conclusion.

[2] Notre vœu vient d'être exaucé. Monsieur et mistress Bracebridge s'appliquent à l'heure qu'il est, dans l'hôpital anglais de Scutari, au soin des blessés et des malades, avec un entier dévouement.

[3] Quarante-six dames anglaises forment un second convol qui se rend en Orient, conduites par miss Stanley, fille du dernier évêque protestant de Norwich, et accompagnées par le docteur Mackensie et l'honorable Jocelyn Percy, fils de lord Beverley. A l'heure qu'il est, les garde-malade protestantes sont plus nombreuses en Orient que les sœurs de la Charité catholiques, ce qui n'empêche pas les pusèytes et les catholiques de s'écrier en toute occasion : Pauvres soldats anglais! qui n'ont point de sœurs! (Voyez *Archives* du 23 décembre 1854.)

est inépuisable en charité positive, en sacrifices de corps et de sang, comme en sacrifices d'argent, de temps et de pensées. Alors, elle s'écriera, la biblique Angleterre : — Grâce à l'Eternel, nous n'avons pas *des sœurs!* Des sœurs, il est facile d'en avoir, il ne faut pour cela que bâtir à côté de l'Evangile. Nous n'avons pas des sœurs, mais nous avons des chrétiennes, et toutes nos chrétiennes, mères, femmes, filles, toutes sont à l'heure du besoin, sœurs des pauvres, servantes des malades !

Voilà ce que l'Angleterre dira, voilà ce que dès à présent elle a le droit de dire, car dans la rencontre avec Rome, sur l'arène des bonnes œuvres, partout, toujours, elle a vaincu[1].

Cela n'empêche pas que le danger ne soit imminent; cela n'empêche pas qu'en Angleterre, qu'en France, qu'en Allemagne, qu'en Suisse, le puséisme, cette hydre romaine qui nous dévore le cœur, ne lève ses mille têtes et ne nous enserre de ses mille replis. En même temps, il faut le répéter pour donner à la situation tout son caractère ; en même temps, des chrétiens, des chrétiens encore, sapent à grands coups la Bible! Ils élargissent la brèche devant l'ennemi.

Je trouve dans une lettre de M. le pasteur Weiss aux *Archives du Christianisme*[2], quelques mots qui rendent exactement notre état. Il n'a voulu peindre qu'une scène d'intérieur, je dirais presque de village, il a reproduit la scène immense, générale, qu'offre l'ensemble du monde protestant. L'Alsace est déchirée par l'esprit de secte, écrit M. le pasteur Weiss, et dans ces circonstances « au lieu de se serrer autour de la Parole,

[1] Lady Shaftesbury, à Londres, reçoit tous les jours des propositions pour le service de garde-malade en Orient.

[2] *Archives* du 9 juillet 1853.

les uns attaquent l'autorité (ainsi, dans une conférence pastorale, la proposition a été faite de prêcher *sans textes bibliques*); » conséquence légitime et naïve de l'incrédulité à l'égard de la valeur des Ecritures. « D'autres... se rapprochent toujours davantage du papisme. Je ne citerai pour preuve que le fait qu'un des pasteurs de ce parti, a fait dernièrement au gouvernement la demande de ***deux tableaux pour servir de décoration à son église.*** »

Tels sont les deux gouffres entre lesquels nous marchons. Qui nous sauvera? Notre bon sens, nos bonnes intentions, ou bien notre science, ou bien les expériences de nos pères! Malheur à nous si nous n'avons d'autre espoir.

Non, ni nos sages, ni nos théologiens, ni nos hommes pratiques, ni nos rêveurs, ni le passé, ni le présent, ni nous, ni d'autres ne nous sauveront. Ce sera Dieu, et ce sera sa Parole. Ce sera notre obéissance, et ce sera notre simplicité.

Gens de pauvre imagination mais de cœur solide; gens d'esprit étroit qui ne voulez rien que ce que veut l'Eternel, gens de grand vouloir qui voulez tout ce qu'il veut; hommes de petite ambition qui ne rêvez pas de terrestres victoires, hommes de haute visée qui n'aspirez à rien moins qu'à maintenir toutes les vérités debout; prênez courage:

: Au nom de Dieu, soldats des paisibles conquêtes,
Suivons notre étendard toujours victorieux,
Vainqueur dans les mépris, vainqueur dans les défaites,
Notre attente est au Roi des cieux [1].

Et maintenant, revenons à la question spéciale.

[1] *La bonne guerre*, cantique.

Tout le monde sait ce que nous voulons.

Nous demandons à Dieu d'abord, à nos frères ensuite, la complète destruction de l'élément monastique chez nous. Point de demi-mesures; c'est l'essence même des corporations qui doit être transformée. La corporation avec toutes ses règles doit disparaître pour ne laisser que les œuvres et que l'école normale. En un mot, il nous faut un retour pur et simple au modèle apostolique, à l'esprit de la Bible : rien d'autre que cela ne nous satisfera.

Si nous ne pouvons l'obtenir, eh bien, nous combattrons avec douleur, mais sans reculer d'un pas, et jusqu'au bout.

Nous sommes de ceux qui ont foi en la fidélité scripturaire et qui l'ont immense; toute largeur qui s'en éloigne est pour nous de l'étroitesse; toute richesse conquise à ses dépens, c'est pour nous de la pauvreté. Nous croyons à l'incommensurable puissance de l'Evangile sur le cœur, et par là sur la vie. Nous croyons aux miracles de l'obéissance envers la Bible. Nous ne croyons ni à l'innocence, ni même à la fécondité des principes et des règles forgés en dehors des Ecritures.

En dotant le protestantisme de corporations religieuses vous l'avez doté d'un trésor! vous l'avez relevé d'une sorte de honte que lui auraient imprimée les réformateurs! il était stérile et vous l'avez fait producteur! c'est une sorte de pierre philosophale que vous avez trouvée!

Point.

Vos *sœurs*, celles d'entre vos sœurs qui sont conver-

ties, sont ce que sont toutes les chrétiennes; rien de plus. Une sœur n'est pas faite d'autre sorte qu'une autre femme; elle n'a ni plus de force, ni plus de cœur, ni plus d'activité, ni plus d'intelligence, ni plus d'initiative, ni plus d'expérience, ni plus d'humilité. Sur beaucoup de ces points, par le fait de la servitude conventuelle, elle est inférieure à la plupart des femmes et des jeunes filles fidèles que renferment nos Eglises. En nous donnant des sœurs vous ne nous avez pas donné des êtres surnaturels, vous nous avez pris nos enfants, vous nous avez rendu une confrérie; les individus valaient mieux.

Ce que nous voyons dans les pays catholiques, où la charité a pour représentants les ordres romains, n'est pas propre à changer notre conviction. Les villes, les villages où l'on rencontre le plus de sœurs de Saint-Joseph, de frères lazaristes, de sœurs de la Charité, d'ordres consacrés au *service du Seigneur*, ne sont nullement ceux où les indigents se trouvent le plus secourus, les malades le mieux soignés. Ces localités-là sont très fréquemment, pour ne pas dire très habituellement, celles où la misère, où la mendicité surabondent. Il y a dans toute espèce d'assistance officielle et régulière, il y a comme une vaine promesse qui trompe l'homme et qui encourage la paresse. D'un côté, les classes ouvrières, voyant ce grand appareil de bienfaisance, s'imaginent que toutes les mains qui font profession de servir les pauvres, au moindre accident s'avanceront pour les nourrir et les vêtir : de là, imprévoyance. D'un autre côté, ces mains ne s'avancent pas comme l'espéraient les classes indigentes, ce qu'elles laissent tomber n'est qu'un néant en comparaison de ce qu'il faudrait pour subvenir aux vides que cause l'incurie : de là des misères, des abîmes de dépravation

dont nous autres protestants nous avons rarement l'idée.

J'en dis autant pour les hospices desservis par les confréries romaines. Il y a des sœurs catholiques excellentes, dévouées, il y en a beaucoup; l'ordre des sœurs n'est pas du tout, comme on l'a fait, le type de l'amour et de l'abnégation. Examinez les hôpitaux de près; vous y verrez les sœurs, dominatrices, assez hautaines, assez sèches, passablement indifférentes aux maux de leurs patients, faire marcher infirmiers et infirmières à la baguette, résister parfois à l'autorité du médecin, à celle des administrateurs, et regardant les hospices comme leur possession inaliénable, y trôner en reines absolues. Quiconque a fait autre chose que passer en touriste au travers des salles d'un hôpital, quiconque l'a pratiqué, visitant les malades et regardant agir les sœurs, sait à quoi s'en tenir là-dessus[1].

La faute en est au système; la faute en est à l'esprit monastique qui sous couleur d'abnégation exceptionnelle, produit un exceptionnel orgueil; la faute en est à la règle antiscripturaire qui arrachant l'individu à la vie normale pour l'attacher à une corporation, le sépare de ses frères, de sa famille, remplace ses affections légitimes par l'idolâtrie de l'ordre, et les intérêts communs à tous par le sentiment de l'isolement, par le fait de la domination. Je n'accuse point les personnes, je les respecte, je les aime; j'accuse l'erreur, et j'établis le fait.

Il n'y a qu'à lire le dernier ouvrage de M. Moreau Christophe (*Du problème de la misère chez les peuples anciens et modernes*), pour se convaincre que la charité conventuelle et tout ce qui s'en rapproche par l'esprit, tue la société. Oui, toute charité qui, par son caractère officiel, par la régularité machinale de ses secours, par la préférence qu'elle accorde invariablement au com-

[1] Voyez fin de la note *a*.

mode sur le normal dispense l'homme de prévoir, lui ôte à quelque degré ses droits ou ses devoirs de fils, d'époux, de père ; toute charité qui lui épargne le travail de la réflexion ou celui des bras ; toute charité de cette espèce décuple, centuple la misère, parce qu'elle dégrade à fond la nature humaine.

Il n'y a que la charité scripturaire, la charité individuelle, je veux dire une charité au cœur chaud, aux yeux bien ouverts ; une charité toujours prête à secourir, jamais à suppléer ; une charité qui soit homme intelligent, croyant, aimant et non pas machine ; il n'y a que cette charité-là qui guérisse, l'autre est un poison.

Ne croyons pas avoir tout fait quand nous avons ouvert des hospices, des refuges, des asiles, cent établissements officiels ; nous avons certainement fait quelque bien, plus certainement encore beaucoup de mal. Au lieu de cette charité à grand orchestre, pratiquons la bienfaisance spontanée, d'homme à homme. Qu'une de nos affaires, que la première, soit de visiter nous-même le pauvre, d'examiner nous-même sa situation, de chercher nous-même à le tirer de peine ; à l'en tirer avec le secours de notre bourse, de nos prières, de notre cœur, cela va sans dire ; à l'en tirer par le moyen de ses forces à lui, de son âme à lui, de ses propres facultés à lui. Si nous rencontrons un orphelin de père et de mère, trouvons-lui de bons parents ; si un vieillard, trouvons-lui des enfants. Servons-nous de ce puissant moyen de régénération et de consolation : la famille. N'allons pas créer des familles apocryphes à côté des vraies, de celles que Dieu a faites ; l'Eternel s'y entend mieux que nous ; croyons-le ; ce sera bien des sottises d'épargnées.

Au lieu de regarder avec enthousiasme aux œuvres

de l'hérésie romaine, au lieu de gémir sur ce que nous, chrétiens de la Bible, nous ne servons pas le Seigneur à la manière des serviteurs de la tradition humaine, arrêtons-nous un peu au spectacle que nous donne chez nous, dans nos Eglises vivantes, la puissance de la vérité; daignons en constater les miracles, non pour nous en louer nous-mêmes, non pour nous croiser les bras et dire : *C'est assez;* mais pour rentrer dans le vrai et pour reprendre confiance en l'Evangile.

Ce qui se fait chez nous, par nous, faut-il vous le rappeler? N'avez-vous point d'oreilles et n'avez-vous pas d'yeux? Dans toutes les Eglises vivantes, réformées d'après le modèle apostolique, que voyez-vous? des diaconesses, de vraies diaconesses, avec la charge officielle ou sans la charge; femmes, mères, célibataires, veuves, assidues à leurs devoirs intérieurs, assidues dans leur faiblesse à la tâche que Jésus leur confie. Demandez aux pauvres qu'elles aident, aux malades qu'elles réconfortent s'ils ont besoin de sœurs conventuelles.

Des écoles, des refuges, des maisons de santé? Partout où il y a de la foi, il y a de ces établissements-là; s'il n'y en a pas assez, faites-en davantage; faites-les dans l'esprit de la Bible.

En France, en Suisse; en Allemagne beaucoup moins, à cause des envahissements monastiques et de l'absence de vie; en Angleterre, en Amérique, je vois des hospices pour tous les maux, des écoles pour toutes les classes, des refuges et des disciplinaires, des colonies agricoles, des maisons pour les ouvriers desservis par des laïques.

A New-York, dans l'espace d'une seule année, huit écoles déguenillées sont ouvertes, et l'enseignement y est entièrement donné par des dames, qui se consacrent

avec joie à ce beau travail et dont plusieurs appartiennent aux premières classes de la société[1].

La seule ville de Londres compte cinq cent trente sociétés de bienfaisance : la seule année de 1853 avait apporté 4 millions de recette à ces sociétés.

La nomenclature des associations de charité qui couvrent l'Angleterre et les rapports qui les concernent, forment 30 volumes in-folio, jusqu'à 1835 seulement[2].

D'après M. Moreau Christophe, observateur compétent en cette matière, ces associations sont innombrables. Il y en a pour tous les *malades*, pour les *sourds-muets*, pour les *aveugles*, pour les *aliénés*, pour les *femmes en couches*, pour les *convalescents*, pour les *orphelins*, pour les *enfants de gentlemen pauvres*, pour les *veuves*, pour les *vieillards*, pour les *invalides de terre et de mer*, pour les *domestiques*, pour les *classes ouvrières*, pour les *mendiants*, pour les *vagabonds*, pour les *gouvernantes*, pour les *catholiques*, pour les *juifs*, pour les *franc-maçons*, pour les *étrangers ;* il y en a pour l'assainissement des maisons, il y en a qui bâtissent des *lavoirs*, des *lodging houses ;* il y en a qui distribuent jusqu'à des lots de terre. Et tout cela, partant d'un libre mouvement du cœur ; et tout cela sans corporations monastiques d'aucune espèce, remarquons-le bien ; tout cela créé, soutenu, surveillé, desservi par de simples chrétiens engagés dans les devoirs de la vie normale[3].

Le révérend William Stone, recteur de Spitalfield, raconte l'histoire d'un pauvre tisserand, qui, à chaque

[1] *New-York tribune*, 21 avril 1854.
[2] Moreau Christophe. *Du problème de la misère chez les peuples anciens et modernes*. Paris, Guillaumin, 1851. Vol. III, p. 194.
[3] Moreau Christophe, *Du problème de la misère chez les peuples anciens et modernes*, vol. III, p. 195 à 199.

pas de sa vie, avait rencontré une institution charitable pour pourvoir à tous ses besoins, « de telle sorte, dit le révérend Stone, qu'il est né *pour rien*, a été mis en nourrice *pour rien*, a été élevé, instruit, vêtu, *pour rien*, a appris un état *pour rien*, a été malade et guéri *pour rien*, s'est marié et a eu des enfants *pour rien*, lesquels enfants sont venus au monde et y ont vécu, comme leur père, *pour rien*, jusqu'à leur mort, dont le linceul, la terre et les prières leur ont été, à tous également, fournis *pour rien*. ». M. Moreau Christophe, à qui j'emprunte ce récit, trouve qu'une telle charité est excessive, qu'elle est même nuisible, comme celle des couvents, parce qu'elle ôte à l'homme toute initiative; je le pense avec lui, mais laissant le côté moral de la question, précédemment étudié, je dis que le pays où s'étend un pareil réseau de bienfaisance est un pays qui n'oublie pas plus le corps du pauvre qu'il n'oublie son âme.

Le voilà donc à l'œuvre, ce protestantisme si dur aux détresses de la chair, ce protestantisme qui ne sait que donner une Bible à qui lui demande du pain !

Et dans ce tableau de la charité anglaise ne figurent pas les aumônes individuelles, immenses, et qui versent des millions dans les demeures indigentes. Là ne figure pas non plus le budget des entreprises spirituelles, de ces sociétés bibliques, de ces sociétés de missions à l'intérieur[1] et à l'extérieur, de ces sociétés d'écoles, qui, à elles seules emploient et trouvent des millions à leur tour.

En présence de tels faits, qui se répètent dans de moindres proportions au sein de tous les pays protestants où règne la vie, où se pratique l'obéissance aux Ecritures, que venez-vous nous parler d'ordres religieux !

[1] La seule mission intérieure emploie trois cents ouvriers dans Londres.

de quel droit venez-vous nous inoculer votre peste catholique. De la foi, plus de foi ; de l'amour, plus d'amour ; mais tout cela comme le pratiquait Christ, et non comme le pratiquait saint Jérôme ou saint Bernard. Nous croyons plus au Seigneur Jésus qu'au moine saint Jérôme ou qu'au moine saint Bernard !

Avez-vous oublié les ragged-school? avez-vous oublié ces antres où pullulent les vices humains; où pénètre la jeune femme, la jeune fille, seule, n'ayant pour bouclier que sa confiance en Dieu, assez humble pour se vêtir comme tout le monde ! La voyez-vous entrer, la voyez-vous affronter ces miasmes, cette vermine qui tombe des fentes du plafond, ces regards, ce langage effrayant ; la voyez-vous s'approcher de ces êtres dégradés, et leur parler avec douceur, et les attirer au Seigneur, et repoussée, menacée, revenir encore, et avec la parole de Dieu donner le pain du corps!

Voyez-vous ces dames de Liverpool, qui tous les jours, assidûment, pénètrent dans le triste quartier où s'entassent les émigrantes de passage, et là enseignent à ces pauvres créatures venues de tous les pays du continent, repoussantes d'ignorance et de saleté, enseignent à lire, à coudre, à laver, à repasser. Ce sont des femmes mariées, ce sont des dames, et pourtant elles font tout cela elles-mêmes, elles le font tous les jours.

Voyez-vous ces missionnaires mariés, mariés ou célibataires, mais tous vivant selon l'Evangile, se répandre dans les contrées les plus ennemies, mourir de faim en Patagonie, de froid vers les pôles, succomber aux fièvres pestilentielles sur les côtes de Guinée, verser leur sang dans les îles de la Polynésie; partout se dépenser, se dévouer, de ce dévouement inférieur, mercenaire, que pratiquaient Pierre, Jacques, Paul et Jean.

Voyez-vous aux îles Fidgi, ces femmes, épouses et

mères ! Leurs maris les ont quittées pour faire une tournée missionnaire, les sauvages se sont enhardis, leur férocité a repris le dessus, ils viennent de saisir des jeunes filles au bord de la mer, ils les égorgent, ils vont les dévorer, leurs hurlements déchirent l'air. Que font ces épouses et ces mères, elles s'élancent dans un canot, seules, elles gouvernent droit aux cannibales, elles se présentent hardiment devant le roi, elles lui font honte de son infamie; les vociférations des indigènes ne les arrêtent pas, munies d'un ordre du chef, elles courent à la hutte du bourreau, les cadavres jonchent le sol, elles marchent dans ce sang, elles mettent la main sur les victimes que la hache n'a pas encore touchées, elles les ramènent au travers de cette horde de bêtes féroces, rugissantes mais domptées.

Ecoutez M. Baird, le pasteur américain; il nous envoie un immense relevé des établissements de tout genre dont fourmille l'Amérique, et il déclare qu'il n'est nullement difficile de trouver pour tous autant d'employés pieux que le requièrent les besoins. Lors du grand choléra de 1832, à New-York, nous écrit-il, les dames de la ville s'associèrent pour louer un bâtiment, elles y réunirent les orphelins atteints eux-mêmes de la contagion, elles les y soignèrent de leurs mains. L'émigration qui amène annuellement en Amérique de 300 à 400 mille individus pauvres, particulièrement des Irlandais et des Allemands, impose à ce pays des charges immenses; cependant, nous dit M. Baird : « vous seriez étonné de voir avec quelle facilité l'affaire est conduite, les besoins sont satisfaits. » Nous surprendrions tous les chrétiens d'Amérique, si nous leur allions dire : qu'ils ne sauraient se passer ni de corporations de sœurs, ni de corporations de frères, que la charité ne se fait bien que par eux, que notre protes-

tantisme pâlit devant les œuvres catholiques entreprises par les ordres religieux, qu'il y a là une faute à réparer, qu'il y a là un abîme à combler !

Vous avez beau dire, en esprit comme en fait, le dévouement du chrétien selon la Bible surpassera toujours le dévouement du chrétien selon la règle monastique. Et, pour ne parler que du sacrifice, que du courage, n'est-il pas cent fois plus beau alors qu'il éclate au sein d'une famille bien unie que lorsqu'il se manifeste chez un frère, chez une sœur, membres séparés de la société humaine !

Se donner soi seul, exposer sa santé, sa vie, qu'est-ce que c'est? — Se sacrifier quand on n'appartient plus qu'à une communauté, quand par le fait de la vie conventuelle tous les liens sont relâchés si ce n'est rompus, pour l'âme croyante il n'y a rien là de difficile; mais au milieu des joies de la famille, donner un fils, donner une fille, donner un père, donner un époux; les laisser courir au danger, ne s'y point opposer et rester là, en prière, les battements du cœur arrêtés, ne sentant plus de l'existence que la douleur, suspendu à la volonté de Dieu, n'attendant que de lui seul l'arrêt de mort ou la vie, ah! voilà les suprêmes abnégations. Et quel chrétien ne les a traversées! Quelle est l'épouse, quel est l'époux qui, lorsqu'un mal contagieux sévissait, n'ait de ses lèvres tremblantes, défaillant d'angoisse, dit: *Va!* au bien-aimé qui s'allait asseoir au chevet du moribond pour le soigner et pour le consoler. Quelle est la mère, quelle est la sœur qui, dans nos temps d'intolérance religieuse, n'ait pas affermi un frère, un fils, dans l'énergie de sa résistance ou de son action, quelles qu'en fussent les conséquences? Les prisonniers de Florence sont-ils des moines, vi-

vent-ils dans le célibat, sont-ils *frères* ou *sœurs* d'une communauté! Les femmes de nos évangélistes français font-elles partie d'une sainte confrérie, vivent-elles sous l'autorité d'une supérieure, portent-elles la guimpe et le bavolet? Elles se consacrent à Christ cependant; et quelle consécration! On en parle fort peu, on s'en occupe fort peu, et pourtant, dans l'ombre, elles accomplissent des sacrifices qui l'emportent en profondeur, en continuité, sur les sacrifices conventuels célébrés d'un bout à l'autre du monde. Errantes, vivant dans la pauvreté, une année dans ce village, et dès qu'elles ont pris racine transplantées dans cet autre hameau, au milieu d'inconnus, de populations souvent hostiles, elles élèvent leurs enfants, elles soutiennent le courage de leurs époux, elles dirigent des écoles, elles visitent les indigents; à chaque instant, elles voient un mari bien-aimé cité devant les tribunaux comme malfaiteur, saisi par les gendarmes, écroué dans la prison; elles restent seules alors, seules avec de petits enfants, seules vis-à-vis de toutes les difficultés, de toutes les douleurs d'une situation humainement misérable. Seules, ai-je dit. Non, elles ne sont pas seules! Jésus se tient près d'elles. Elles grandissent en face de l'épreuve, elles en triomphent par la foi, elles se réjouissent d'avoir été trouvées dignes de souffrir pour Dieu. L'évangéliste est en prison, mais l'Evangile n'est pas lié, le poste n'est pas abandonné. Il y a là une femme dont la patience, dont la fermeté, dont la joie, proclament la puissance de la Bible. Celle-là ne prêche pas les vertus monastiques; elle prêche le dévouement, la force chrétienne dans la vie comme Dieu l'a faite. Celle-là ne *procurera pas le bien d'un ordre religieux*, elle procurera la gloire de l'Eternel. Celle-là ne nous amènera pas de *vocations de sœurs*; elle créera par son exemple des vocations de

chrétiennes; celle-là est plus missionnaire que toutes vos sœurs et que tous vos frères mis ensemble![1]

Allez, vous avez beau faire, vous ne ferez rien d'aussi grand, d'aussi fort, d'aussi magnifique que ce que Dieu a fait. C'est à ce modèle que nous sommes décidés à nous fixer; ni en deçà ni au delà. Ce qui vient de plus est du malin.

Nous ferons d'après la règle évangélique tout ce dont nos Eglises ont besoin. Il ne s'agit pas de renoncer aux principes qui nous ont guidé jusqu'ici, il s'agit de leur donner une application plus exacte, il s'agit de croître en obéissance. Ce n'est pas de l'*autre* qu'il nous faut, c'est du *plus*.

Des hôpitaux! ayons-en très volontiers; n'en ayons pas trop. Je me répète, jamais assez pour l'imminence du danger. Nous sommes tous, les pauvres comme les riches, portés à nous débarrasser des devoirs qui sont pénibles, de longue durée, et tous nous sommes très habiles à étayer notre égoïsme de raisons excellentes. Les parents chrétiens, oui, même ceux-là, pour peu qu'on les y engage, se prouveront vite à eux-mêmes qu'un père infirme, qu'une mère malade, qu'un enfant languissant sont beaucoup mieux soignés par des mains étrangères que par les leurs. Des voisins pieux et charitables se persuaderont vite que cet impotent auquel leurs visites font tant de bien, qui en fait tant à leur âme dès qu'il est pieux, trouvera de grands avantages à être transporté dans la maison de santé prochaine. Quant aux messages de Dieu, quant aux bienfaits de l'épreuve, qui y songe? Dieu voulait nous parler par le moyen de cette angoisse constante où nous jettent les

[1] Note *b* après la note *a*.

souffrances d'un fils, d'un mari, il n'y avait que ce moyen de toucher notre cœur; Dieu voulait faire progresser notre foi, nous enseigner la patience, il voulait nous forcer à prier comme on prie quand on est sous la croix; les secours de nos amis nous soulageaient, ils ne nous soustrayaient pas aux desseins de Dieu, pour eux aussi cette lutte avait des bénédictions: de notre autorité privée nous déclarons que le plan ne vaut rien, nous le déchirons et nous mettons le nôtre à la place.

L'hôpital doit être l'exception, prenons garde d'en faire la règle. L'hôpital ne doit s'ouvrir qu'aux gens totalement isolés, qu'aux cas d'accidents ou de maladies qui nécessitent un traitement impossible à suivre dans la famille; prenons garde d'en faire un déversoir où l'égoïsme commun se déchargera de tout ce qui le gêne[1].

Ce qu'il faut faire pour les malades, le voici: établir partout des secours à domicile; non pas au moyen d'une organisation officielle, compliquée; tout simplement au moyen de l'Eglise. Il est beaucoup plus facile de faire porter un malade à l'hôpital que de le visiter, que d'encourager ses parents dans l'exercice de leurs devoirs; cela n'est point scripturaire. Donnons de la nourriture, donnons du temps, donnons du pain. Là où les besoins dépassent nos forces, mettons-nous deux, mettons-nous trois. Plaçons auprès de cet être abandonné, cet autre malheureux délaissé lui aussi, qui ne demande pas mieux que d'être employé. S'agit-il d'une maladie compliquée, qui exige une surveillance particulièrement éclairée, s'agit-il d'un être absolument isolé? faisons porter le malade chez nous, dans une de ces chambres superflues que contiennent toutes les

[1] Note c après la note b.

habitations du riche. Soignons-le avec les gens de notre maison, heureux de s'associer à cette œuvre d'amour! Soyons ingénieux dans la vérité, et nous verrons des miracles[1].

S'agit-il d'un orphelin? Cherchons-lui une mère, un père, au lieu de l'expédier comme un ballot dans un institut où on lui enseignera beaucoup de bonnes choses, mais où il n'apprendra ni les affections de famille, ni la vie normale.

S'agit-il d'un vieillard? Cherchons-lui des enfants, au lieu de le mettre avec d'autres vieillards dans un asile où sa sagesse, s'il est sage, ne profite à personne, où il n'y a pas de petits enfants pour égayer ses dernières années, où il ne voit que des ruines semblables aux siennes[2].

[1] La réforme des hospices va partir d'un pays où la majorité est catholique, du sein même de la France. Un récent arrêté organise, à partir du 1er janvier 1854, les secours à domicile pour les malades. Des visites de médecin, des secours de tout genre sont assurés aux familles éprouvées par la maladie, et le *Moniteur* ajoute ces considérations éminemment sages : « Ainsi, désormais, les hôpitaux désencombrés s'ouvriront *pour les individus isolés, pour les étrangers surpris par la maladie loin du lieu de leur domicile*, pour toutes les personnes atteintes d'affections graves dont la guérison exige les soins assidus et dévoués que de savants médecins et de *charitables sœurs* (cela se dit toujours comme cela) y prodigueront à tous ceux qui souffrent; *mais le père ou la mère de famille malade ne sera plus forcé, pour se faire traiter, de quitter le foyer domestique, et de laisser à l'abandon ou des enfants en bas âge, ou de jeunes filles exposées aux dangereuses suggestions de la misère.* Celui qu'une répugnance quelconque, bien qu'irréfléchie, éloigne de l'hôpital, ne sera plus exposé à souffrir sans soulagement, à mourir sans secours. Ajoutons que dans beaucoup de cas, les progrès du mal seront arrêtés par des remèdes administrés à propos, et que la guérison en sera d'autant plus prompte et plus sûre. Déjà cette utile organisation subsiste et fonctionne dans le 5e arrondissement où elle a été introduite par les soins d'un administrateur habile, M. Vée, ancien maire de cet arrondissement, aujourd'hui l'un des deux inspecteurs généraux de l'assistance publique, *et le bien qu'elle y a produit* est une garantie certaine du succès qu'on doit espérer d'une semblable mesure étendue à tous les quartiers de Paris. » *Débats* du 22 novembre 1853, extrait du *Moniteur*.

[2] En Belgique plusieurs communes rurales placent leurs vieillards abandonnés et infirmes dans d'honnêtes familles. Le vieillard et la famille

: — Tout cela coûte de l'argent et des peines[1]. — De l'argent! mettez-y celui que vous consacrez à nous doter de corporations romaines. Des peines! mettez-y celles que vous vous donnez pour provoquer des vocations de sœurs.

S'agit-il de femmes pécheresses, d'enfants vicieux? Avant tout leur propre famille; à défaut de leur propre famille, une famille chrétienne; et si celle-là est introuvable, un établissement fondé sur les bases scripturaires, une colonie de Sainte-Foy, non un couvent.

Voulez-vous avoir des garde-malade habiles, pieuses?

s'en trouvent également bien; la famille reçoit un modeste salaire qui l'aide à élever ses enfants; et le vieillard, heureux de rester aux lieux où il est né, parmi les gens qu'il connaît, de conserver ses habitudes, retrouve des petits enfants et des intérêts de cœur.

Pareillement, les orphelins de père et de mère, totalement privés de parents en état de les recevoir, sont mis en pension chez des particuliers probes et laborieux où ils apprennent la vie de famille et l'existence elle-même, chose que nul hospice n'apprendra jamais. (Ouvrage précité, tome III, p. 134, 135.)

M. Moreau Christophe, dans le livre auquel nous avons emprunté nos précédentes citations, parle d'un village, toujours en Belgique, dont les habitants se sont entièrement consacrés au soin des aliénés. C'est le village de *Gheel*. Les femmes atteintes de folie, qu'on y place, filent, font de la dentelle, servent dans la famille; les hommes travaillent aux champs, tous, excepté les fous furieux, sont libres d'aller et de venir. Des cures étonnantes se font là par la simple action de la vie de famille. Chaque maison prend un, deux, trois pensionnaires, jamais plus de cinq. La pension d'un aliéné ne s'élève pas au-dessus de 160 à 200 francs par an. « Les habitants de Gheel, écrit M. Moreau-Christophe, traitent ces insensés avec une familiarité qui captive leur confiance. Ils devinent leur penchant, savent se prêter à leurs bizarreries ou les combattre à propos. Souvent d'un mot, d'un geste, ils calment les plus furieux. On est frappé de leur air bien portant. » (Ouvrage précité, tome III, p. 135, 136)

Dans le canton de Vaud, l'association pour le soulagement des incurables agit d'après le même mode, parfaitement simple et parfaitement sensé comme tout ce qui est scripturaire. Elle paye à l'infirme une pension à laquelle elle fait coopérer sa commune. L'incurable, ou reste chez ses parents que le secours de la pension met à même de soigner convenablement le malade, ou, privé de parents, se place lui-même dans une famille heureuse de le recevoir.

[1] Beaucoup moins que n'en absorbe la charité conventuelle.

Faites une école normale. Et s'il faut dire ici ma pensée tout entière, je ne crois pas qu'il soit besoin pour cela d'un grand arcane de règles et de beaucoup de temps. Toute mère de famille, toute fille, toute chrétienne dévouée est garde-malade de fait et quand elle y met son cœur. Voyez Oberlin et sa servante, ils ne firent pas de constitutions monastiques, ils ne bâtirent pas de *maisons mères;* ils établirent pourtant des garde-malade dans toute la vallée du Ban de la Roche.

Quand nous le voudrons, il en sera de même chez nous. Mais n'ayons pas trop de garde-malade proprement dites, sur qui compter habituellement pour les soins de jour et les veilles de nuit. Nous retomberions dans le vice de la spécialité, nous multiplierions les égoïstes.

Avant tout, enseignons aux parents, aux enfants, aux maîtres, les soins directs envers leurs familles, envers leurs domestiques. Formons là nos garde-malade, là est l'urgence; ne désapprenons pas aux chrétiens le métier que Christ veut qu'ils sachent tous; et quand nous aurons fait cela, si le besoin s'en fait sentir, ouvrons un hospice; que les femmes de bonne volonté viennent y passer deux mois, trois mois, et qu'elles aillent après où Dieu les appellera, qu'elles retournent où Dieu les a placées.

J'ai souvent pensé que des sages-femmes pieuses traversant rapidement un apprentissage pareil, pourraient faire beaucoup de bien dans les villes et dans les villages. Plusieurs de ces femmes me sont connues; je les vois actives, dévouées, éminemment serviables, affrontant des fatigues que nulle sœur ni protestante, ni catholique n'ont jamais connues. En présence de cette abnégation de fait, dont personne ne s'enquiert, qui passe absolument inaperçue, excepté des malheu-

reux envers lesquels elle s'exerce, je me suis dit souvent : voilà nos garde-malade, les voilà dans les proportions où il les faudrait pour ne pas nous fortifier dans nos péchés, sous prétexte de soulager nos maux. Ces femmes-là, peu payées, souvent point du tout, toujours prêtes à retourner chez les débiteurs insolvables, veillant parfois dix nuits de suite, un soir ici, le lendemain là, retournant à la dérobée chez elles où elles font leur ménage, raccommodent le linge, élèvent leurs enfants, ces femmes-là donnent à leurs familles des exemples d'activité, de charité pratique qui sont souvent perdus.

: — Oui, mais le renoncement au salaire, mais le costume, mais l'obéissance, mais le célibat ! — Je suis forcé de convenir qu'il n'y a rien de pareil dans leur affaire, et que c'est grand dommage ; cependant elles font un bien incalculable, et quelques mois d'apprentissage dans une atmosphère chrétienne les rendraient accomplies.

Organisons, j'y consens, toutefois organisons peu. Demandons beaucoup à l'individu, beaucoup à la famille, beaucoup à l'Eglise. La famille et l'Eglise, voilà deux organisations toutes trouvées, divines, et qui vaudront toujours mieux que les nôtres.

Je cite encore M. Baird : « On pense en Amérique, m'écrit-il, que moins on fait de choses *organisées* pour les malades et les pauvres, mieux cela vaut. » On se borne au strict nécessaire ; la spontanéité, la charité individuelle font le reste, ainsi la dignité de l'homme est maintenue, ainsi l'on reste dans le vrai ; — et il ajoute plus loin : « Peu de gens se font porter à l'hôpital ; même parmi les pauvres on préfère les soins de la famille. »

Oui, dépensons-nous nous-mêmes, tous, et ne crai-

gnons pas alors qu'on vienne nous proposer des corporations de frères et de sœurs. Le salut de la société est dans la charité individuelle, dans le maintien de la famille, dans l'action directe, spontanée, libre, évangélique du chrétien sur ses frères. Dieu n'a créé qu'une seule espèce de corporation : la famille avec l'Eglise; avant d'en chercher d'autres, examinons ce que celle-ci peut nous donner :

« Qu'il soit pasteur, qu'il soit marin, écrit une plume plus éloquente que la mienne[1], l'homme qui a une famille a un cœur pétri de sentiments humains et honnêtes. L'esprit de famille est la seconde âme de l'humanité, les législateurs modernes l'ont trop oublié; ils ne songent qu'aux nations et aux individualités ; ils omettent la famille, source unique des populations fortes et pures, sanctuaire des traditions et des mœurs, où se retrempent toutes les vertus sociales; la législation, même après le christianisme, a été barbare sous ce rapport ; elle repousse l'homme de l'esprit de famille au lieu de l'y convier... » M. de Lamartine accuse la législation ; c'est l'esprit monastique qui est le coupable, c'est lui qui a formé la législation, il l'a formée par l'action des évêques, dès les premiers siècles il a pesé sur notre société pour la stériliser. Il a fait autre chose que de bâtir des couvents et que d'enfanter des milliers d'ordres, il a desséché, il a tué au milieu des sociétés l'élément vital de l'action chrétienne : la souveraine dignité du mariage, la sainteté de la famille.

Dieu avait créé la famille pour dominer le monde. On aurait vu, on peut voir dans les pays protestants, en Angleterre, en Amérique, ce que produit de puissance, de vertu, de bonheur, le règne de la famille. L'esprit monastique a écrasé la famille sous sa protection ; il lui

[1] Lamartine. *Voyage en Orient*, Ier volume.

a substitué les saintes confréries; on en connaît les œuvres; le moyen âge est là pour les redire.

Nous nous entendons je pense, et il est inutile d'allonger.

A ceux qui me demandent: Que mettrez-vous à la place des sœurs? ma réponse est prête. J'y mettrai des chrétiens bibliques, cultivant toutes les branches de la charité: des écoles normales, des associations soumises à la règle scripturaire; ce que nous avons, plus que nous n'avons, pas autre chose.

Ah! je le sais bien, cette route-là, qui est la route étroite, ne mène pas aux mondains triomphes. Si vous voulez faire du bruit, si vous voulez exciter l'enthousiasme, ayez des corporations monastiques. Oui, ayez des sœurs, ayez le célibat, ayez l'obéissance, ayez la supérieure, ayez le renoncement au salaire, ayez la robe d'étamine, ayez la coiffe; vous aurez des ovations; de l'orient à l'occident on vous acclamera, les places d'honneur seront pour vos servantes de Christ, on les chantera, on les célébrera, dans toutes les communions on fléchira le genou devant leur humilité, il n'y aura pas jusqu'au Grand-Turc qui en voudra. — Ayez de simples chrétiennes, vivant de la vie normale, consacrées corps et âmes à toutes les œuvres de charité que Dieu mettra devant elles; celles-là resteront ignorées, je vous en réponds bien.

Au dévouement très sincère mais très bruyant des *sœurs* de toutes les Eglises, les salutations dans les places publiques, les beaux articles dans les journaux. Au dévouement très silencieux des femmes chrétiennes travaillant à l'ombre de la Bible, l'oubli, et si de fortune

on se doute d'elles, quelque dédaigneuse comparaison avec *la sœur*.

Je sais tout cela, mais je me demande si notre affaire est de conquérir les suffrages du monde, si notre mission est de lui plaire au prix de la fidélité, si Jésus s'est écrié par hasard : Vous serez heureux quand tous les hommes diront du bien de vous !

Une Eglise a tort, lorsqu'elle s'inquiète peu de repousser les mondains par des travers qui ne sont point de Christ; une Eglise est bien malade, lorsqu'elle s'inquiète plus d'agréer au monde que de plaire à Christ. Quant à moi, je ne pense pas que ce qui répugnait souverainement au Seigneur chez les pharisiens, je ne pense pas que l'habit religieux, que l'aumône publique, que la mise en scène d'une vertu exceptionnelle, je ne pense pas que la tradition, c'est-à-dire que les règles humaines préférées à la règle divine, je ne pense pas que ce que Jésus condamnait énergiquement lorsqu'il marchait parmi les hommes, il l'approuve maintenant qu'il trône parmi les anges. — Il est aujourd'hui ce qu'il était hier, ce qu'il sera éternellement. Alors il promulgua des lois immuables d'humilité, de liberté et de simplicité; alors il nous donna une constitution souveraine : son Nouveau Testament ; alors il nous imposa une organisation parfaite, qui renferme en son sein des secours pour tous nos besoins : l'Eglise. Gardons tout cela, prenons tout cela ; n'inventons rien de plus.

Ai-je été trop loin en assimilant les corporations continentales aux *sisters of Mercy* d'Angleterre [1], et tous

[1] Note *d* après la note *c*.

ces ordres pris ensemble aux institutions romaines? Écoutez là-dessus un homme qui ne vous sera pas suspect, un puséyte renforcé, un admirateur passionné des confréries catholiques et des vôtres; l'auteur d'un ouvrage récemment publié chez Murray à Londres, sous le titre de *Hospitals and sistershoods*[1]. Il écrit en Angleterre, dans un pays où votre institution est courageusement combattue, où il devait user de quelque prudence, garder quelque mesure; la situation, l'intérêt même de sa cause le lui commandait; eh bien! il est plus hardi que moi. Dans son livre comme dans sa foi, il vous unit intimement, et à l'ordre de la Mercy et aux ordres catholiques. La corporation anglaise, les corporations continentales, les extraits de leurs rapports, les écrits des voyageurs qui ont visité leurs maisons mères occupent un quart du volume, l'étude des ordres romains remplit le reste. Votre ami puséyte vous adopte pleinement; il a pour les institutions romaines un enthousiasme égal à l'extase où le jettent vos fondations. C'est tantôt les sœurs de Devonport et tantôt les ursulines, tantôt les sœurs de Kaiserswerth et tantôt les sœurs de la Charité, tantôt les sœurs de Paris avec celles de Saint-Loup et tantôt les sœurs du Bon-Pasteur avec les petites sœurs des pauvres. Et la nomenclature ne s'arrête pas là, elle embrasse la totalité des ordres romains. Les mêmes principes, les mêmes éléments, les mêmes constitutions, ou peu s'en faut, donnent lieu à la même chaleureuse sympathie.

Il y a des amis maladroits, je l'avoue, et ce livre-là ressemble fort à un pavé. Mais que voulez-vous, si la main est pesante, elle est fidèle; il n'est que les gens pleinement convaincus pour faire de ces balourdises.

[1] *Hospitals and sistershoods*, Murray, Albemarle street, 1854.

Les corporations du continent, l'ordre de la Mercy et les ordres romains, c'est tout un aux yeux de l'auteur ; c'est tout un dans son livre, parce que c'est tout un dans le fait.

Il écrit au sujet des ordres romains [1] : « Chaque talent que Dieu a confié à l'humanité trouve en eux son application. Chacun est placé dans la sphère de travail à laquelle il est le plus propre ; » et de la même plume, il décrit dans des termes identiques les vertus avec les travaux des confréries continentales ; il se réjouit de ce qu'enfin le protestantisme a ses communautés religieuses.

Son langage est le vôtre. Pour lui, refuser d'entrer dans la corporation, c'est refuser de servir Christ. De bon cœur il s'associe à M. Fliedner, quand celui-ci, montrant aux femmes catholiques de la Grande-Bretagne, et les sœurs catholiques de leur pays, et les sœurs protestantes d'Allemagne, s'écrie : « Le Seigneur leur dira : J'ai appelé mes servantes anglaises, mais elles n'ont pas répondu ; j'ai frappé à leur porte mais elles ne m'ont pas ouvert [2] ! »

L'auteur, anonyme, comme tous les apologistes des corporations auxquels il emprunte des citations, l'auteur rapporte la douce émotion d'un sien ami, alors que, dans la chapelle du Béguinage de Gand, faiblement éclairée le soir, il voyait les béguines prosternées avec leurs voiles blancs et leurs bras en croix [3]. Il nous raconte tout au long la fondation des petites sœurs des pauvres, ses conversations avec Jeanne Jugan, une des premières sœurs, qui ne sait ni lire ni écrire, mais qui possède *une grande connaissance des Ecritures avec une grande pénétration des questions de doctrine* [4]. Il

[1] P. 87. [2] P. 135. [3] P. 33. [4] P. 122.

nous rapporte comme quoi la corporation, dans sa première maison, avait un petit autel à la sainte Vierge, « car elle est une bonne mère, dit Jeanne Jugan ; il y a des personnes qui croient que nous l'adorons, mais ce n'est pas cela, nous l'honorons, voilà tout [1]. » Et il arrive des petites sœurs des pauvres à la longue nomenclature de tous les ordres religieux romains, sans transition, tout doucement, en passant par Devonport, par Kaiserswerth, par Paris et par Saint-Loup; personne n'est surpris, personne n'est scandalisé.

Tout comme la sœur Jeanne Jugan glisse sur l'adoration de la Vierge, et tout comme nos fondateurs glissent sur leurs règles, l'auteur glisse sur certaines pratiques des *sisters of Mercy*. A Devonport il n'y a rien de plus qu'ailleurs : ni révérences à l'autel, ni tableaux d'église, ni litanies, ni heures canoniales. Non, de simples prières, des communions fréquentes ainsi que le veulent des cœurs ardents, de la confiance envers la supérieure, envers le pasteur, et puis la loi de charité qui abrite tout et cache tout [2].

Quoi! vous vous imaginez que nos sœurs gardent le célibat! point, elles ne se marient pas tant qu'elles restent sœurs, voilà tout. Quoi! vous pensez que nos sœurs pratiquent l'obéissance monastique ! point, elles abdiquent entre les mains de la supérieure, il n'y a pas autre chose. Quoi ! vous croyez que nos sœurs portent l'habit conventuel ! erreur, elles sont toutes vêtues d'une robe et d'une coiffure commode, simple, parfaitement uniforme, rien de plus. — Il n'est que de s'entendre ; les catholiques nous le crient depuis longtemps.

Je ne relève pas les erreurs de détail que commet l'auteur. Il attribue fort gratuitement à madame Fry

[1] P. 123. [2] P. 53.

l'intention de fonder des corporations monastiques en Angleterre[1], et met le dévouement payé des *nurses* fondées au nom de madame Fry, bien au-dessous du désintéressement qu'elle rêvait pour ses ordres religieux[2]. L'auteur oublie un peu trop qu'on ne doit faire parler les morts que sur preuves, et que madame Fry, la régénératrice des prisons, n'aurait pas attendu que ses *forces morales et physiques* lui fissent défaut, pour penser à établir, si elle l'avait trouvé bon, une confrérie conventuelle de femmes attachées au service des prisons.

L'auteur regrette que l'Amérique n'ait fourni que *six* sœurs à la maison de Pittsburg; l'Amérique n'a pas fourni de sœurs du tout. L'auteur voit en Angleterre des ordres particuliers là où il n'y a que des fondations dépendantes de l'ordre de la Mercy. Ce sont là des inadvertances insignifiantes; le fond reste, à savoir l'appréciation fort importante de vos corporations par un puséyte, chaud partisan de Rome.

Nous vous avons dit ce que pensaient de vous les catholiques, vous savez maintenant ce que pensent les puséytes, vous vous rappelez la tendre allusion de miss Sellon à ses sœurs, les diaconesses du canton de Vaud; ne nous dites donc plus que nous obéissons à d'aveugles préventions en vous assimilant à l'ordre de la Mercy, aux ordres actifs romains: les puséytes, les catholiques vous réclament, ils voient en vous un hommage plus ou moins complet rendu par la Réforme à l'esprit monastique; tous les miroirs, de quelque côté que vous les regardiez, vous renvoient votre portrait fidèle.

[1] P. 37. [2] P. 57.

J'ai fini ma tâche. Quelques personnes m'accuseront, je n'en doute pas, de l'avoir entreprise par un inqualifiable penchant à la critique. J'ai ma conscience pour moi. J'ai le témoignage des répugnances que m'a causé ce travail, de la tristesse qu'il m'a fallu vaincre pour l'accomplir. Rien que la vérité, rien qu'un irrésistible devoir n'étaient capables de me faire surmonter les amertumes d'une pareille œuvre.

Je suis une pauvre pécheresse, je le sais ; je ne défends point mes péchés. Il est fort possible que les mauvaises tendances de ma nature trouvent une satisfaction quelconque jusque dans l'exercice de ma fidélité. Il est certain que dans ce livre, comme dans toutes les pages qui sont sorties de ma pensée, j'ai mis ce qui est en moi, c'est-à-dire un peu de bien et beaucoup de mal. Il est non moins certain que ce que j'ai fait, je l'ai fait parce qu'il le fallait faire. Si dans la guerre que doit entreprendre tout soldat de Jésus pour défendre les Ecritures, la pointe de l'épée rencontre des amis, des frères, à qui la faute ? Si dans cette grande hérésie monastique qui s'élève au sein de nos Eglises protestantes, il ne s'est guère trouvé sur le continent que deux ou trois chrétiens de bonne volonté pour jeter le gant, qui faut-il en accuser ? La charge de sonner l'alarme, de courir sus à l'erreur n'est pas une charge exceptionnelle ; de ce que plusieurs la déclinent, il ne s'ensuit pas qu'elle pèse moins fortement sur tous. Si tous étaient conséquents, si tous ceux qui condamnent l'institution la combattaient chacun dans sa sphère et selon ses moyens ; la rude mission de champion de l'Evangile contre les corporations de sœurs, ne deviendrait pas le fardeau spé-

cial de quelques-uns. Tâchons de n'être pas pacifiques à l'endroit du mal. Tous les enfants de Dieu sont des amis, toutes les erreurs sont des ennemis, souvenons-nous en.

Je suis un esprit absolu, qui dit absolu dit orgueilleux; je m'enivre de ma propre pensée! Le reproche est commode, on l'a dans tous les temps adressé aux âmes convaincues; dans tous les temps il a dispensé d'examiner et de croire.

J'éprouve, quant à moi, le besoin de faire ici ma profession de foi sur cet important sujet de l'absolu.

Je crois qu'il y a un bon et je crois qu'il y a un mauvais absolu.

Il y a un absolu qui n'est autre chose que la conséquence rigide, inévitable de la foi en la vérité; et il y a un absolu qui est la conséquence de l'idolâtrie de soimême. L'un tient au fait objectif de la croyance; l'autre au fait subjectif du caractère. L'un ne s'en prend qu'aux idées, l'autre s'en prend aux personnes. L'absolu de la foi condamne l'égarement et respecte les égarés; l'absolu de l'orgueil condamne l'égarement et ne ménage point les adversaires. Le chrétien absolu parce qu'il est pleinement persuadé, dit de la croyance opposée à la sienne : Elle est pernicieuse! Il dit de l'homme qui professe une telle opinion, : Il se trompe. Il dit d'un acte mauvais : Il est mauvais! et de l'homme qui le commet : Cet homme a tort! Le chrétien absolu parce qu'il est encore plus orgueilleux, encore plus passionné qu'il n'est convaincu, dit de l'homme qui adopte une croyance erronée : C'est un perfide! ou : C'est un ignorant! ou : C'est un sot! En un mot, l'absolu légitime ne s'attaque qu'aux questions et qu'aux faits; l'absolu illégitime saute sur l'individu, le prend à la gorge.

le met, de sa personne, sur la sellette et l'y cloue.

Si j'ai usé de cet absolutisme-là, c'est malgré moi; je m'en humilie et je déclare que j'ai mal fait.

Cela dit, et du plus sincère de mon âme, je maintiens pour tous les chrétiens le droit de l'absolu évangélique.

Je ne crois ce que je crois, que parce que je le crois *vrai;* si je le crois vrai, je crois que le contraire est faux; si je crois le contraire faux, je le combattrai sous peine de lâcheté. Rester immobile en face d'une vérité rudement attaquée, c'est être ou pusillanime, ou sceptique, ou égoïste.

Montrez-nous un apôtre, un disciple, un réformateur, un simple chrétien qui ne soit pas absolu de cette manière!

Et s'il ne l'est pas, qu'ira-t-il annoncer, je vous prie? Que cette opinion-ci est certainement la bonne, mais que cette autre qui la contredit vaut peut-être tout autant? Que cette œuvre est funeste sans aucun doute, mais que ceux qui l'adoptent ne risquent rien, et ne font aucun mal! Que la Bible a prononcé sur la question des diaconesses, mais qu'à tout prendre ses arrêts ne signifient pas grand'chose! Qu'il n'y a pas de vérité prouvée, que chacun est maître de s'en faire une à sa guise, que pourvu qu'on ait de la foi peu importe l'objet de la foi!

Je ne pense pas que nous ayons reculé jusque-là, nous autres chrétiens, gens de l'absolu.

Dites-moi que j'ai tort, démentez-moi par l'Ecriture, condamnez mon opinion tout en respectant mon caractère et mon droit, vous ferez bien; mais me taxer d'orgueil parce que, la Bible à la main, je déclare sur un point vos convictions erronées et vos actions mauvaises, c'est méconnaître totalement les exigences de la vérité, les conditions premières de la discussion.

Je fais parler la Bible! Prouvez-moi que dans cette immense affaire elle parle pour vous, contre moi. Ne me le prouvez pas par des textes sur la charité, prouvez-le-moi par les ordres de Jésus et par l'exemple des apôtres. Montrez-nous le Seigneur organisant des corporations et dictant des règles conventuelles; montrez-nous les apôtres créant un corps de frères, de sœurs retirés du monde, séparés des devoirs de la vie et de la famille, manœuvrant comme une sainte armée célibataire sous les ordres de supérieurs et de supérieures; prouvez-nous que Jésus et les apôtres ont proclamé les grands principes monastiques. Quand vous aurez fait cela, vous aurez le droit de dire que je prête mes idées à la Bible.

C'est parce que la Bible a parlé, c'est parce que les apôtres ont organisé l'Eglise et ses charges, c'est parce qu'ils ont prêché des doctrines absolument exclusives des vôtres, c'est pour cela que j'ose, moi, vrai néant, élever ma voix au milieu d'un silence presque général.

Je sais ce qu'il en coûte pour servir Dieu dans de telles circonstances; je l'ai éprouvé. Je sais que je me ferai des ennemis passionnés; je sais que, même parmi les quasi indifférents, bien des cœurs se détourneront de moi; je sais que mes œuvres les plus innocentes payeront pour celle-ci; je sais que pour avoir osé toucher aux corporations, bien des foudres viendront de tous les cieux fondre sur ma pauvre tête; je sais que discuter, que condamner la monastique institution des sœurs protestantes, c'est se mettre à l'interdit. Je le sais, j'en ai parfois l'âme submergée de tristesse, mais cela ne m'arrêtera point. Ma tâche en est-elle moins belle parce que quelques-uns la méconnaissent! Depuis quand d'ailleurs la route étroite s'est-

elle faite large; depuis quand les roses y ont-elles étouffé les épines! Non, non, témoigner pour l'Evangile restera une mission toujours noble, toujours douce même au travers de beaucoup d'angoisses. Quand la vérité est à bord, le vaisseau peut affronter les tempêtes; mais qui porte la vérité, doit se tenir pour certain de soulever les autans.

Les dons sont divers, le devoir est pareil. Chacun dans sa région, avec les armes que Dieu lui a données, a pour immuable obligation de défendre le vrai, d'attaquer le faux. L'insecte qui remonte un fil d'eau a le courant contre lui comme l'intrépide nageur qui remonte un fleuve; l'insecte comme l'homme fait preuve de courage; devant Dieu rien n'est petit, la fidélité seule est grande.

L'auteur s'est tout dit sur sa faiblesse, il n'a pas rencontré dans la Bible un seul mot qui dispensât les faibles d'obéir. L'auteur sait que son partage doit être l'humilité, il le sait et il y trouve son bonheur; il n'a pas découvert dans la Bible un seul mot qui dispensât les humbles d'agir. Quand la maison brûle, tout le monde fait la chaîne.

Mon livre est un bien gros livre! — La question est plus grosse que le livre. Il ne s'agissait pas de déclamer, il s'agissait de poser les faits, de démasquer les principes, de laisser parler les uns et les autres : tout cela prend du temps.

Une telle étude est ennuyeuse! — Peut-être; je n'ai pas convié mes lecteurs à un tournoi littéraire, je les ai appelés à un rude et sérieux combat spirituel.

Enfin mon travail, loin d'affaiblir la cause monastique, achève de lui gagner les indécis! — Il se peut encore; toutefois je ne m'afflige pas trop de cette décla-

ration, vengeance bien innocente des adversaires qui n'ont pas grand'chose à répondre. Et puis cela est incontestable, la lumière donne à chaque objet sa couleur. A l'heure du crépuscule tout est gris, à l'heure de midi les tons éclatent dans leur diversité. Point de discussion, on a un chaos d'opinions confuses, mal définies, inconscientes, duquel ne se détachent que de rares convictions. Le débat ouvert, on y voit clair, les obscurités se dissipent, le blanc se sépare du noir, les nuages volent dispersés, tout se décide, tout se dessine, et à part la troupe des indifférents enragés, chacun sait ce qu'il voit et ce qu'il ne voit pas, ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Si nous avons tout à fait converti quelques hésitants à la cause des corporations monastiques, c'est qu'ils lui appartenaient sans le savoir; dans ce cas, nous leur avons rendu service et à nous encore plus. La vérité ne veut dans ses rangs que des hommes déterminés.

Et maintenant à toi, mon Dieu! je me jette à genoux devant toi. Cette affaire est la tienne, c'est la perfection de tes lois qui est contestée, c'est ton organisation qui est contredite, c'est l'ange de la satanique lumière qui pénètre dans le camp de tes bien-aimés; il leur amène la fausse sainteté; beaucoup sont séduits, beaucoup qui ont vu les idoles romaines s'écrient : Plus de culte en esprit, plus de dévouement biblique, plus de vie ordinaire, faites-nous, faites-nous des dieux qui marchent devant nous, dieux beaux à voir, beaux à montrer, dieux qui nous fassent honneur, dieux qui nous délivrent de l'opprobre de la vérité! Et voici les corporations, et voici les règles conventuelles, et voici les pratiques romaines, voici la confession, voici les cérémonies,

voici la pompeuse charité monastique, voici la foi d'autorité, voici tout ce que, fidèles à ta Parole, nous avions détesté. Mon Dieu! tu vois le péril de tes Eglises, tu vois, mon Dieu, combien d'âmes sont entraînées, tu vois ces jeunes filles ébranlées par les mots de consécration, de service de Christ qu'on fait chatoyer devant elles! Seigneur Jésus, on te fait parler comme t'ont fait parler les moines de tous les temps. Saint-Esprit qui as dicté les Ecritures, en ton nom, des chrétiens sincères, pieux, s'élevent contre les Ecritures. Oh! toi, mon Dieu, arrête le mal, ne nous fais pas assister à une seconde chute du christianisme; ne nous punis pas de l'orgueil que nous inspirait la pureté relative de tes Eglises réformées. Elles étaient les dépositaires de la Bible, ne nous inflige pas cette confusion et cette douleur de les voir déserter la Bible. Mon Dieu, défends-toi, défends-nous, et pardonne, mon Dieu, oh! oui, pardonne les péchés du pauvre champion de ta vérité!

C'est par ce mot : Pardon! que j'ai besoin de finir. Il est impossible que je n'aie pas froissé des cœurs convaincus et ardents, il est impossible que j'aie bien exactement gardé la ligne de respect, d'amour, d'humilité que je me suis constamment proposée; j'ai voulu être droit, exact, je crois que je l'ai été; mais tout en ne visant qu'aux convictions et qu'aux faits, j'ai pu blesser les personnes : Pardon!

Oui, pardon, amour entre frères, horreur du mal, croisade contre les idées fausses, cri d'alarme, prières communes, afin que Dieu nous amène tous, tous à la vérité.

NOTES.

NOTE A.

SOEURS ET GARDE-MALADE EN ORIENT [1].

L'Eglise romaine n'est jamais à bout de ressources. Elle peut tout oser; elle peut élargir encore la distance effrayante qui la sépare du modèle apostolique; jetant un audacieux défi à la conscience chrétienne, elle peut, en face de la Bible ouverte et en plein dix-neuvième siècle, proclamer le dogme de l'immaculée conception. N'a-t-elle pas ses *sœurs*, argument toujours prêt, justification toujours admise, preuve vivante de sa supériorité? Les sœurs sont chantées par les poëtes, célébrées par les journaux; ce sont des créatures à part, des anges sur la terre!

C'est un rôle ingrat de rétablir la vérité des faits et de rappeler la simplicité évangélique à ceux qui se lancent dans la poésie factice des dévouements organisés. Mais, ce rôle ingrat, il ne fut jamais plus nécessaire de le remplir; car le péril approche, et après avoir loué sans mesure nous risquons d'imiter sans discernement.

Et qu'on ne nous croie pas injuste envers les sœurs. Autant que d'autres, nous admirons ce courage souvent héroïque qui, à Constantinople et à Varna comme en France, affronte la contagion. Nous disons seulement ceci :

Ce même courage n'a fait défaut ni aux simples infirmiers, ni aux cantinières, ni aux soldats qui partout se sont organisés en brigades de secours pour soigner les cholériques, ni aux hommes et aux femmes sans nombre qui ont accompli le même devoir dans tous nos départements. La différence, différence

[1] *Archives du Christianisme* du 11 novembre 1854.

énorme, c'est que les infirmiers, les cantinières, les soldats, les hommes et les femmes qui se consacrent ainsi ne le font que par humanité ou par piété; il n'y a pour les signaler ni la corporation, ni le costume, ni l'enseigne de la charité. Aussi, qu'arrive-t-il? Personne ne s'inquiète d'eux; à peine dit-on un mot en passant de leurs travaux ou même de leur mort. Ce n'est pas eux qu'on ira recevoir processionnellement aux portes des villes; ce n'est pas sur leur passage qu'on se rangera avec respect; ce n'est pas eux qui occuperont les mille voix de la renommée et que l'imagination populaire se plaira à adopter.

Décidément, si nous voulons faire du bruit, il faut que nous adoptions la méthode des pharisiens et non celle du Sauveur. Le Sauveur et ses apôtres, en plaçant le foyer de vie au dedans, en supprimant la bienfaisance théâtrale, en exigeant avant tout l'humilité, en recommandant que la main droite ne sache pas ce que fait la main gauche, ont privé à jamais la véritable Eglise de certains triomphes éclatants. Elle en est réduite à vivre, à se dévouer sans en faire état, à répandre la bonne odeur de Christ, à devenir ainsi, par le rayonnement seul d'un amour qui suffit à tout et qui ne se vante de rien, la lumière placée sur un chandelier et qui éclaire la maison.

Le pharisaïsme procédait différemment, et le catholicisme romain, cette religion à grand spectacle, ne pouvait manquer de suivre la voie du pharisaïsme; à côté des processions, des fleurs et de l'encens, à côté de la messe, des images, des vierges, des prêtres célibataires, des moines noirs, blancs et gris, les sœurs *font bien*, nous devons en convenir. Mais, dans le culte en esprit et en vérité, on ne sait où leur trouver une place.

Or, voici ce qui est arrivé:

En présence des ravages du choléra et de la guerre, l'organisation des hôpitaux militaires paraît avoir été insuffisante chez les Anglais. Aussitôt a éclaté dans leurs journaux favorables aux tendances puséytes un concert d'éloges en l'honneur des sœurs catholiques. Il n'y a pas assez de chirurgiens? C'est que nous n'avons point de sœurs! La charpie manque? C'est que nous n'avons point de sœurs! La literie est incomplète? C'est que nous n'avons point de sœurs!

Les gens avisés ont compris ce que cela voulait dire. Ils ont

vu qu'il ne s'agissait ni de chirurgiens, ni de lits, ni de charpie, ni même de garde-malade, car on aurait eu tout cela si on l'avait désiré, et les femmes dévouées en particulier n'auraient pas fait défaut, les femmes, que rien ne remplace, en effet, auprès d'un lit de douleur. De quoi s'agissait-il en réalité? De faire un nouveau pas, un pas décisif, dans la voie qui ramène l'Angleterre protestante vers le catholicisme romain.

Quoi! c'est à cette noble Angleterre qu'on a osé tenir un tel langage! En face de ce grand pays, couvert d'œuvres spontanées, et où la foi chrétienne fait chaque jour des miracles, on n'a pas craint d'insinuer qu'à moins d'emprunter aux catholiques leurs corporations de sœurs, le protestantisme ne saurait entourer de soins l'âme et le corps de ses malades, de ses blessés!

Oui, on a eu cette audace. Il n'y avait pourtant qu'à ouvrir les yeux pour s'assurer que sans engagements, sans costume et sans célibat, l'Angleterre protestante sait trouver des milliers d'évangélistes, de colporteurs et de missionnaires, de maîtres pour les écoles déguenillées, des lecteurs de la Bible pour l'armée d'Orient, des hommes et des femmes empressés à accepter, au nom de Christ, les devoirs les plus rebutants ou même les plus périlleux. Il n'y a point de sœurs de la Charité en Angleterre! Mais que sont les chrétiennes qui visitent les malades, qui pansent les plaies, qui veillent? Nous avions toujours cru qu'elles étaient des sœurs de la Charité, et, mieux que cela, des sœurs de la Charité moins l'habit, moins le nom, moins l'organisation antibiblique.

Hâtons-nous de le constater, l'Angleterre protestante a répondu sur-le-champ par des faits aux étranges propositions de ses organes puséytes. Le *Vectis* vient d'emporter son premier convoi de garde-malade. Les unes sont mariées, les autres sont veuves ou célibataires; il y en a de pauvres et de riches; il y en a qui reçoivent un honorable salaire, et il y en a qui refusent non moins honorablement une rétribution dont elles n'ont pas besoin. Ainsi, le protestantisme a fait ses preuves, dès l'instant même où il en a été requis, et le monde, qui a les yeux sur lui, pourra s'assurer que des femmes sans costume, des femmes qui ont un époux et des enfants, ne sont pas incapables de desservir un hôpital. C'est ici le cas extrême et le plus difficile, non

pas tant à cause des maladies contagieuses qu'à cause de l'éloignement; c'est le seul cas où la vie de famille semble opposer quelques obstacles sérieux; eh bien! le dévouement évangélique a résolu cette difficulté, comme il les résoudra toutes et toujours. On ne prétendra plus, sans doute, que le soin des malades dans les établissements publics et à domicile appelle, exige des corporations de sœurs. L'expérience est faite; elle va se développer, nous l'espérons, et après ces quarante infirmières qui viennent de partir, de nouveaux renforts se tiendront prêts à prendre la même route, les femmes chrétiennes sauront quel champ de bataille les attend; nous savons qu'elles ne reculeront pas.

Ce que quelques-unes auront ainsi à accomplir loin de leur patrie, dans une sainte lutte où elles porteront la bannière des simples dévouements chrétiens, beaucoup d'autres le font et auront à le faire chez elles, autour d'elles, dans leur village, dans les hôpitaux, dans les chambres de malades. Il faut par ceci donner une vaste et puissante impulsion; il faut que les garde-malade pieuses sortent du sol, et qu'ainsi les corporations copiées de Rome perdent parmi nous leur dernier argument, le prétexte même de leur existence.

Le parti qui les soutient se flatte, au contraire, d'exploiter la situation actuelle. Après avoir travaillé à égarer l'opinion en opposant notre pénurie à l'opulence d'une Eglise qui peut mettre des centaines de sœurs en mouvement, il a cherché à faire accepter sa contrefaçon puséyte. Les sœurs de miss Sellon étaient là; quelle occasion pour les introduire, pour les faire adopter officiellement, pour mettre en lumière leur excellence, leur nécessité!

On a fait ce qu'on a pu. Offrir purement et simplement des *sisters* de Devonport, il n'y fallait pas songer. Les trois royaumes auraient éclaté d'indignation, et au lieu d'un progrès vers Rome on n'aurait obtenu qu'une éclatante protestation contre elle. On s'est donc rapetissé, on s'est contenté d'obtenir une place; on a pris pied, et c'est assez quant à présent.

C'est assez, et c'est beaucoup trop. Il n'est certes pas indifférent que quatre sœurs sorties des établissements de miss Sellon figurent dans le convoi des infirmières, entre les quarante garde-malade protestantes, et les douze sœurs catholiques.

Dangereuse transition d'une Eglise à l'autre, elles se perdent, en quelque sorte, elles disparaissent; et cependant il importe de les signaler. De telles adjonctions ne doivent pas se renouveler.

Nous croyons que les sœurs protestantes de miss Sellon sont aussi zélées et aussi courageuses que leurs compagnes. Nous les respectons profondément. Nous croyons en outre qu'elles s'abstiendront dans cette première mission d'orner les autels de fleurs, d'y placer des images, de dire prime, tierce et none comme elles le faisaient dans leurs couvents. Mais nous croyons que leur présence est un mal énorme : prenez garde qu'un peu de levain ne fasse lever toute la pâte!

Déjà le parti de l'imitation romaine a obtenu trois concessions : ses sœurs figurent comme garde-malade protestantes; un costume uniforme a été adopté par les infirmières; aucun appel n'a été adressé au dévouement libre des femmes anglaises, et tout s'est borné à des emprunts faits au personnel de quelques institutions existantes.

Sur chacun de ces trois points, le christianisme évangélique est tenu de remporter une victoire signalée.

De quel droit un élément hostile serait-il mêlé à ses œuvres? Champion de la spontanéité, de la vie libre et simple, de l'obéissance à l'Ecriture, pourquoi laisserait-il enrôler dans ses rangs les agents d'une cause absolument contraire?

Le costume n'est pas aussi indifférent qu'il en a l'air. La diversité sous ce rapport aurait complété la physionomie vraie des infirmières protestantes. Tout se tient en matière de faux principes; accordez le costume, on vous démontrera la nécessité de la direction, la convenance du non-salaire, l'utilité pratique du célibat; de proche en proche vos garde-malade se fondront devant les sœurs, et le puséisme assurera son triomphe. Ayez donc quelque marque distinctive qui signale les infirmières dans l'intérieur des hôpitaux militaires; rien de ce qu'exige le bon ordre, la subordination, la discipline ne sera contesté par les chrétiens. Quant à l'uniformité des robes, des manteaux et des chapeaux, quant à la *tenue de charité* portée en dehors des établissements charitables, nous ne saurions la repousser assez énergiquement.

L'appel enfin doit se faire entendre. Nous concevons qu'à la

première heure on ait pris des garde-malade là où il y en avait, et nous nous félicitons de ce qu'on en a trouvé de si nombreuses, de si dévouées; maintenant l'affaire demande à être entamée par son vrai bout. On a eu des meetings pour moins que cela. Œuvre générale des femmes auprès des malades, œuvre spéciale d'Orient, ce n'est pas peu de chose.

Nous espérons que nos frères anglais vont s'en occuper avec leur fidélité et leur résolution ordinaires. Ils se rappelleront que la circonstance est solennelle et qu'il s'agit de l'honneur de l'Evangile. Le monde entier est attentif; il veut savoir si la vie chrétienne produit d'elle-même l'amour et l'action, si elle suffit à tout, sans s'affubler de défroques romaines et sans mettre au rebut le mode apostolique, ou si elle en est réduite à imiter les institutions inventées par l'Eglise du pape.

Il est aisé d'avoir des sœurs; ce qui est difficile, c'est de ne pas en avoir, c'est de repousser les mécanismes, de marcher dans le chemin étroit de la règle apostolique, de montrer que les œuvres de la foi dépassent de partout celles de l'organisation antiscripturaire.

De tout ceci il va résulter beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Ou bien, à la suite de chrétiens excellents qui méritent notre respect, mais dont nous hésitons d'autant moins à signaler les entraînements funestes que nous les avons nous-mêmes partagés, nous nous laisserons aller à imiter l'Eglise romaine, faisant avec gaucherie ce qu'elle fait avec grâce, parce qu'elle le fait avec conviction; ayant des sœurs à charge de les renier en partie et de nous persuader que leurs engagements ne sont pas des vœux, que leur obéissance n'est pas de la direction, que leur uniforme n'est pas un costume, que leurs appellations, leur non-salaire, leur célibat diffèrent profondément des pratiques analogues établies dans les couvents; ou bien nous renierons décidément et pour jamais les tendances puséytes, résolus à n'emprunter au catholicisme ni ses sœurs, ni ses frères, ni aucune autre de ses inventions, sachant ne pas lui envier certains succès, et attendant des bénédictions abondantes de notre fidélité à la Parole de Dieu.

Si nous adoptions le premier parti, nous frapperions nos œuvres de stérilité; au lieu de ce magnifique élan qui manifeste dans toutes les directions la puissance incomparable de la vie,

de la vie renouvelée, de la vie simple et telle que Dieu l'a voulue, nous aurions des spécialités comme l'Eglise romaine. Hélas! ceci n'est déjà plus une pure hypothèse; l'Allemagne protestante, envahie par les corporations, ne nous donne-t-elle pas le spectacle navrant d'écoles tenues par des sœurs, de sœurs employées dans les missions? Attendez quelques années, et il n'y aura plus ni maîtresses d'écoles, ni femmes missionnaires; à quoi bon? La sœur n'est-elle pas là? la femme spéciale ne dispense-t-elle pas les autres du dévouement?

Mais nous avons une meilleure espérance. Ce n'est pas sans une direction miséricordieuse de notre Dieu que la crise actuelle a éclaté en Angleterre plutôt qu'ailleurs. L'Angleterre, ce n'est plus l'Allemagne : l'Angleterre admet l'autorité de la Bible et la prend au sérieux; l'Angleterre connaît le puséisme et peut lui résister, l'Angleterre a beaucoup de bon sens à côté de beaucoup de foi.

L'Angleterre saura donc gagner cette bataille; le pays des bonnes œuvres, de l'activité simple et de la spontanéité se montrera fidèle à son drapeau qui est aussi le nôtre.

Bientôt d'énergiques appels auront retenti; la question du dévouement des femmes auprès des malades aura été traitée et résolue à la lumière de la Bible; des infirmières chrétiennes seront préparées pour tous les besoins de la guerre d'Orient[1], pour tous les besoins de la Grande-Bretagne elle-même. Ainsi sera démontrée la puissance de l'Evangile, ainsi sera réfuté le vieux sophisme qui soutient que pour soigner les malades il faut avoir renoncé aux liens ordinaires de la famille, et que pour remplir les devoirs qu'impose l'Ecriture il faut fouler aux pieds les règles qu'elle prescrit.

[2] Le *Galignani's Messenger* du 8 novembre vient de nous être communiqué. Il contient une lettre de M. Sidney-Herbert à miss Nightingale, qui achève de mettre en lumière le beau mouvement de charité spontanée dont le gouvernement anglais est parvenu à arrêter en partie la manifestation.

[1] Nous avons tort de ne parler que d'*infirmières*; les *infirmiers* sont aussi nécessaires, et sans doute plus d'un ménage chrétien sera envoyé à Scutari. Cette protestation-là contre l'imitation romaine sera plus claire et mieux comprise que les autres.

[2] *Archives du Christianisme* du 23 novembre 1854.

En prenant la décision officielle qui confie à miss Nightingale l'enrôlement des garde-malade, M. Sidney-Herbert reconnaît que « beaucoup de dames se sont offertes. » Lady Maria Forrester, entre autres, la noble et pieuse fille de lord Roden, a proposé de réunir des femmes en état de soigner les blessés, et de partir avec elles pour Scutari. Le révérend Hume, ancien chapelain de l'hôpital général de Birmingham, s'est déclaré prêt à aller lui-même comme aumônier, accompagné de ses deux filles et de douze infirmières. Le dévouement évangélique a pétitionné de toutes parts.

Nous ne voulons que constater ce fait. Il montre ce que l'Angleterre chrétienne est capable d'accomplir et ce qu'elle accomplira. Avoir eu, en présence de telles ressources, l'audace d'emprunter des *sœurs* aux établissements monastiques de miss Sellon, c'est ce qui passe toute imagination!

Maintenant le public religieux est averti; on ne le prendra plus par surprise. La libre puissance de l'Evangile suffira à tout, sans imitations romaines, sans costumes et sans corporations.

A. DE GASPARIN.

Grâce à Dieu, outre monsieur et mistress Bracebridge, le dévouement parfaitement scripturaire a de nombreux représentants à l'armée d'Orient.

La *Semaine religieuse* du 16 décembre 1854, nous parle d'excellents chrétiens anglais, qui, dans l'hôpital de Scutari, s'occupent à écrire les lettres des blessés et des malades. Assis pendant des heures au chevet de ces lits de douleur, ils écoutent, ils transcrivent, passant de l'un à l'autre; et souvent, de petites sommes d'argent se glissent dans les lettres adressées a de pauvres familles.

Partout le même élan. — La Société pour la propagation de l'Evangile, nous dit l'*Espérance* du 21 décembre 1854, vient d'expédier douze chapelains à Constantinople.

Cent vingt ecclésiastiques se sont présentés comme candidats. Parmi eux, un grand nombre offraient leurs services gratuits. La Société n'a pas cru devoir accepter les propositions généreuses de ces derniers, sur quoi, ceux qui les avaient faites sont partis à leurs propres frais pour la Crimée, où ils se

soumettront à la discipline du camp afin de pouvoir exercer leur ministère auprès de nos soldats.

Le gouvernement fournit la moitié du traitement des douze évangélistes envoyés par la Société; et la Société, *en quinze jours*, a reçu des chrétiens anglais *quatre mille livres sterling* pour subvenir aux frais dont elle s'est chargée.

Voilà le protestantisme à l'œuvre.

Et maintenant, un petit coup d'œil encore sur les hôpitaux de Scutari, sur l'hôpital catholique desservi par les sœurs de la Charité.

Ah! sans doute, parmi *ces bonnes sœurs* (terme consacré), il en est d'excellentes, nous le disons avec l'auteur de la lettre à laquelle nous empruntons ces détails (M. Turin), il en est même de fort aimables. Cependant, prenons un peu sur le vif quelques traits de ce caractère conventuel qu'imprime l'esprit monastique aux membres de ses corporations.

L'armée française compte des centaines de protestants parmi ses soldats, chacun le sait. Les hôpitaux français contiennent par conséquent bien des malades, bien des blessés appartenant à la religion réformée.

Dans ce moment, un évangéliste des vallées vaudoises, M. Turin, visite dans l'hôpital français de Scutari les blessés de son culte.

Qu'arrive-t-il? les sœurs lui contestent très habituellement le droit de rechercher ses coreligionnaires, et lorsque, parvenu à en découvrir quelqu'un, il s'adresse à lui, une sœur accourt, se place devant le lit, et s'écrie : « Pauvre hérétique! perdu pour toujours! » —

D'autres fois, c'est le crucifix que les *bonnes sœurs* appliquent à des lèvres mourantes avec cette injonction : « Tenez, baisez le bon Dieu! » —

Un officier généreux fait un don de tabac aux malades; les sœurs, par les mains de qui tout passe, sont chargées de la distribution. L'une d'elles arrive devant le lit d'un zouave blessé, et protestant :

« — Si vous êtes protestant, vous n'en aurez pas. »

« — Comme vous le jugerez à propos! réplique le sergent zouave.

« — Vous n'en aurez pas, *à moins que vous ne disiez comme je dis!* »

« — A ce prix, je n'en veux pas. » —

Et la sœur passe plus loin.

Beaucoup de soldats réformés, plus courageux sur le champ de bataille lorsqu'il s'agit de braver les balles russes, que dans les salles d'hôpital lorsqu'il s'agit de subir mille vexations de détails, véritables tortures pour un malade, bien des soldats n'osent pas avouer leur foi et se laissent administrer des sacrements que tout leur cœur repousse.

« Je ne finirais pas de sitôt ma lettre, dit l'évangéliste que nous citons, si je voulais raconter toutes les intrigues des sœurs de la Charité à l'égard des protestants! » (*Semaine religieuse*, 16 décembre 1854.)

Quoi! ces saintes seraient-elles des démons? — Non, certes, ces saintes sont des femmes très zélées pour la plupart, des femmes très dévouées, qui, elles aussi, savent mourir; mais ce sont des *sœurs* : c'est-à-dire des âmes habituées à gouverner despotiquement tout comme elles obéissent en esclaves, des âmes pénétrées de l'ardeur étroite, de l'exclusisme qui caractérisent l'esprit de corporation; elles ont cette consécration hautaine, extérieure à l'humanité, ces vues un peu bornées, cette foi un peu farouche en ses applications, cette humilité un peu bien fière, vrai cachet de tous les ordres religieux; en un mot, elles sont ce qu'était Luther quand il était moine : *endurcies dans leur dévotion.*

Blâmons-les, fort bien, mais prenons garde à nous-mêmes.

NOTE B.

LE DÉVOUEMENT BIBLIQUE ET LE DÉVOUEMENT MONASTIQUE.

Voici ce qu'on lit dans les *Archives du Christianisme* (12 août 1854). Le père Carboy avait accusé les pasteurs de Genève d'avoir refusé leurs secours aux pestiférés de cette ville lors du fléau qui la ravagea en 1562. M. le pasteur Gaberel de Genève rétablit ainsi les faits à la honte de la calomnie et à la gloire de l'Evangile : « Avant l'établissement de la Réformation à Genève, nos registres contiennent des plaintes amères contre les *prêtres catholiques* qui refusent de soigner les pestiférés. Aucun d'eux n'est victime du fléau, et les magistrats *parlent de leur lâcheté en termes très durs.* — Ainsi, le 2 mai 1494, les seigneurs syndics font des instances auprès des sept curés de la ville pour trouver un chapelain, vu qu'*aucun prêtre ne veut aller à l'hôpital.* Celui qu'on y envoie en est honteusement chassé le 2 septembre. — Le 18 novembre 1494, *on y conduit de force un religieux nommé le frère Pierre.* Le 30 septembre 1513, on se plaint du très court séjour que les prêtres font auprès des pestiférés.

Enfin, le 30 avril 1530, après un effroyable procès, le prêtre de l'hôpital des pestiférés fut roué avec ses serviteurs *pour avoir propagé le fléau afin de profiter des dépouilles et des biens des victimes.*

Vous voyez qu'avant de jeter la pierre à ses adversaires il est bon d'examiner si sa propre maison est bien nette.

C'est en 1535, comme on le sait, que la Réforme s'est établie à Genève. Que s'est-il passé depuis lors? La ville fut désolée par la peste à plusieurs reprises : en 1543, 1560, 1570, 1574, 1615, 1617. C'est sans doute à l'année 1543 que se rapporte le fait dont on a voulu faire sortir une si grave accusation contre le protestantisme. Voici quelques extraits du registre (nous conservons le langage du temps) :

« Du 1er mai 1543. — La peste sévissant cruellement, sur les sept pasteurs se présentent spontanément MM. Jehan Calvin, Chastillon et Pierre Blanchet, qui demandent à tirer au sort pour consoler les malades. Le Conseil déclare que M. Calvin ayant fait ses preuves deux ans auparavant en la peste de Strasbourg, où *il a soigné et consolé les pestés,* il ne sera pas employé, etant trop utile à l'Etat. Le sort tombe sur le pasteur Pierre Blanchet, *qui s'enferme avec les pestiférés et meurt au bout d'un mois, victime de son zèle.* »

« Du 5 juin 1543. — Le Conseil demande un pasteur pour remplacer M. Pierre Blanchet qui *est allé à Dieu en faisant son devoir.* Sur ce, quatre pasteurs, Louis et Aimé Champereaux, Philippe de Ecclesia, et Abel Poupin, déclarent qu'ils ne se sentent pas le courage d'aller vers les pestés. MM. Calvin, de Geneston et Chastillon s'offrent de nouveau. De Geneston étant désigné par le sort, *s'enferme à l'hôpital avec sa femme, qui se dévoue aussi au service des malades, et, au bout de six semaines, tous deux meurent de la peste.*

Les quatre pasteurs susnommés (ceux qui avaient refusé de soigner les *pestés*) étaient des *moines* reçus au saint ministère, mais qui n'étaient nullement propres à cette vocation, car trois ans plus tard les deux Champereaux étaient bannis pour mauvaises mœurs, Ecclesia pour usure et Poupin pour athéisme!

Ils furent remplacés par des pasteurs sincères venus de France, au nombre desquels se trouve Jean Masard, de Laon, qui, en 1560, accepte la charge de consolateur des pestiférés, et, *après dix mois de service, meurt de la fièvre pestilentielle, confessant jusqu'à son dernier sanglot la sainte foi qu'il avait professée.*

« En 1568, le registre porte : — M. Perrot, pasteur et professeur de théologie, fut nommé consolateur à l'hôpital des pestés. La maladie était terrible, des files entières de malades *changeaient journellement.* La terreur empêchant de trouver des infirmiers en nombre suffisant, M. Perrot *aidait de ses mains à tous les soins des malades. Durant deux mois il ne quitta pas les salles* et Dieu lui fit la grâce de le conserver à travers le danger.

« En 1574, le pasteur Chausse est atteint de la peste *après avoir soigné les malades durant trois mois.* Ses collègues allant lui faire les derniers adieux, il leur dit : Finalement, je suis frappé à mort et je remercie Dieu de m'avoir retiré à Lui. Les

temps sont si misérables que souvent la foi défaille devant l'œuvre. Je m'en vais tranquille, non point par la souvenance de ce que j'ai essayé de faire, mais par l'assurance de la rémission de mes péchés en Jésus-Christ notre Sauveur.

« En 1615, le pasteur Gauthier, riche et dans une brillante position, *s'enferme à l'hôpital avec sa femme qui ne veut pas le quitter*. Ils se multiplient en aumônes, dit le registre, voulant que les plus pauvres fussent aussi bien soignés que les riches. *Ils furent atteints et moururent à trois heures de distance.* « Gauthier, disait un collègue, vous mourez victime de votre dévouement! — *Au nom de Dieu*, répondit le pasteur mourant, *parlez-moi de Jésus et ne venez pas gâter par une louange le moment qui me rapproche de mon Sauveur!* »

En 1617, Antoine La Faye, chef de l'Eglise, successeur de Théodore de Bèze, était choisi par le sort pour consoler les pestiférés; *sa compagne ne voulut pas se séparer de lui*. Au bout de trois mois leur tâche était finie; ils rentrèrent chez eux et reçurent les félicitations de leurs amis. Mais le lendemain les symptômes mortels se déclarent; leur maladie est courte; et comme les amis de La Faye se lamentaient de voir sa carrière si misérablement tranchée. — « *Remercions Dieu*, dit-il, *qui nous juge dignes d'être appelés à un travail difficile en ce monde!* »

Voilà comment le mariage chrétien et les affections de famille selon l'Evangile, paralysent le courage de l'homme et le font lâche.

Mais il n'y a pas besoin de reculer jusqu'au dix-septième siècle pour trouver des exemples pareils. Chaque épidémie de choléra sévissant dans une contrée protestante ou catholique, nous a montré, et chez les catholiques et chez les protestants, la puissance du dévouement laïque; notre clergé marié a fait voir, fait voir tous les jours qu'à l'heure du sacrifice il y a de la force à être deux. Quand en 1836 le choléra ravageait Naples, un pasteur que nous connaissons, que nous aimons, que nous respectons tous, ramenait sa jeune femme au milieu de cette peste, il soignait les cholériques, il les assistait, ceux-ci mouraient dans ses bras, et le sacré collége des lazzaroni, bons juges en cette matière, l'avait tout d'une voix canonisé: *Santo!*... dirai-je son nom, chacun l'écrit ici.

Au moment même où je trace ces lignes[1] les pasteurs protes-

[1] J'écrivais cette note en juillet 1854.

tants de Marseille, fermes au poste, *consolent les pestés* de cette triste année 1854.

On ne célèbre guère le sacrifice de ces infirmiers de Marseille (morts au nombre de *trente* dans un seul hospice), de ces soldats et de ces officiers de Dôle qui soignent les cholériques et succombent à la peine.

On ne parle point des femmes très mariées et très mères de famille qui en 1832 établirent à Paris l'hôpital temporaire ; et de celles qui, à l'heure qu'il est, vont visiter tantôt les cholériques, tantôt les typhoïques, frottent, assistent, prient, répètent les promesses de Jésus aux mourants. Tous ceux-là, toutes celles-là, prennent leur vie dans leurs mains et la présentent humblement, simplement au Seigneur; ils savent ce qu'ils font, il n'y a pas là l'entraînement d'une bataille, l'enivrement de la gloire, pas même l'encens des louanges prodiguées aux ordres religieux; non, tout cela se fait à mesure que Dieu le veut, en silence; c'est le pain quotidien, un peu amer, mais présenté par le Seigneur et qu'on reçoit de sa main comme l'autre.

Naguère, la crainte du choléra avait fait fuir les baigneurs d'une localité que je ne nommerai pas, une jeune dame, protestante, mariée, mère, y restait seule avec son enfant; un cas de choléra se déclare, la jeune dame sans penser le moins du monde accomplir un acte héroïque, court chez la malade, la frictionne, la médicamente et ne la quitte que lorsqu'elle la voit hors d'affaire.

En Orient, les lecteurs de la Bible, au nombre de trente (et ce nombre va être considérablement accru), consolateurs du soldat, debout auprès de lui dans tous les dangers, assidus au chevet des mourants, offrent chaque jour leur vie en sacrifice.

Et cela se répète à chaque instant, partout, par les catholiques, par les réformés; seulement cela ne se célèbre pas; ce dévouement-là ne porte ni guimpe, ni bavolet, ni voile, on ne le glorifie en aucune manière. Et tandis que chaque acte très honorable, très pur et très beau, je le reconnais avec bonheur, tandis que chaque sacrifice provenant *des sœurs* ou *des frères* est proclamé par les journaux, tandis que les populations se portent au-devant des religieuses, tandis que des tribunes leur sont réservées dans les cérémonies publiques, tandis qu'on les chante sur tous les tons et sur tous les modes, les hommes et

les femmes qui soignent les cholériques *sans avoir fait profession de charité*, ceux qui affrontent tous les maux de la guerre, ceux qui, dans le simple exercice de leurs devoirs de chrétiens, s'exposent journellement à des maladies contagieuses, ceux-là qui se dépensent eux-mêmes tout comme les autres, passent inaperçus! C'est un grand bonheur pour eux, le Père céleste le leur rendra publiquement.

J'ai quelque peine à me pardonner de les avoir mis en lumière, *j'ai été imprudent*, je l'ai été à la manière de saint Paul, la cause de l'Evangile le voulait.

Au moment où j'achève ces lignes, le martyre des pasteurs mariés qui, aux seizième et dix-septième siècles, s'enfermèrent dans les hospices des pestiférés et y moururent avec leurs femmes, vient de se renouveler à Livron (Drôme), petite ville cruellement décimée par le choléra. M. E. Armand, conducteur du troupeau protestant de Livron, s'est, avec sa famille, multiplié auprès des cholériques; atteint lui-même, il allait encore, appuyé sur le bras de son beau-frère, exhorter les mourants. Enfin, il a succombé au fléau, succombé avec joie[1]. « « Je ne meurs pas, disait-il, je vais vers Dieu, je le vois, il me tend les mains! » » L'épidémie, avant d'enlever M. le pasteur Armand avait déjà frappé sa belle-mère, madame Mazade, pieuse et sainte femme, qui faisait, à tous ceux qui la voyaient, l'effet d'une diaconesse de la primitive Eglise, encore vivante parmi nous. Cette tombe était à peine refermée, que tout à côté s'en ouvrait une autre pour Rachel Armand, l'enfant de notre ami, gracieuse petite fille qui n'avait pas encore atteint sa cinquième année. Un membre de cette famille restait encore, c'était madame Emilie Armand, la pieuse compagne de notre aimé collègue. Un instant nous espérâmes ou plutôt nous craignîmes qu'elle ne survécût à tant de deuil; mais elle aussi est morte, les mains jointes, le sourire sur les lèvres, bénissant Dieu de ce qu'Il voulait l'unir plus intimement par la mort à ceux qu'elle avait le plus aimés en cette vie. »

Sur plusieurs points de la France, des pasteurs protestants, (je ne parle pas des laïques, morts à la tâche et en nombre) des pasteurs protestants ont succombé en soignant les cholé-

[1] *Espérance* du 17 août 1854. Lettre de M. le pasteur Ducros.

riques, nos journaux religieux les ont nommés en passant, les journaux politiques ont gardé le silence, ces dévouements-là ne sont point ceux dont on fait du bruit. A Gênes, les ministres de l'Eglise protestante, non contents de se multiplier auprès des malades, ont transformé leur salle d'école en ambulance; cela s'est toujours fait, cela se fera toujours partout où règne la Bible.

Ces souffrances de l'homme complet, c'est-à-dire du chrétien époux et père, tantôt affrontées, tantôt supportées pour l'amour de Jésus, annoncent plus fortement la puissance de Christ sur les âmes, que cent consécrations qui isolent l'individu, qui, en l'isolant, l'arrachent aux conditions humaines.

C'est ce qu'exprimait naguère Moshesh, roi des Bassoutos, pleurant la mort de madame Casalis, la femme de son missionnaire. Ecoutez-le, debout, près de ce cercueil : « Ici, *il y a quelque chose qui me frappe*, c'est qu'après avoir si souvent parlé sur les tombeaux de personnes *qui lui étaient étrangères*, notre missionnaire parle aujourd'hui sur le tombeau *de sa compagne décédée*, et comme toujours, il parle de résurrection et de vie. Mes amis, *cela ne ressemble en rien au mensonge!* » Voyez, c'était là où l'incrédulité naturelle attendait le missionnaire; là, à cette plaie faite dans le plus intime du cœur par la main de l'Eternel, à ce brisement des légitimes tendresses, à ce point par où le chrétien est homme, à ces douleurs, signe infaillible de la grande fraternité terrestre; là est le parentage spirituel, là est la langue universelle, là, dans la parité des émotions : joies ou souffrance; c'est ce sang-là, le sang jaillissant du cœur d'un époux, d'un père, d'un fils encore fils, c'est ce sang qui donne valeur aux lettres de créance du missionnaire chrétien. Moshesh le sait bien, aussi il s'écrie dans sa rude énergie : « Aujourd'hui tu es un homme; *tu connais toutes les épreuves par lesquelles un homme peut passer*, et tu seras d'autant plus propre à nous consoler [1]. »

Lisez le martyrologe de Crespin; passez en revue la glorieuse phalange des réformés immolés pour l'Evangile; lisez nos journaux de missions; voyez ces tombes qui s'élèvent sur toutes les côtes, sous tous les cieux. Regardez autour de vous, là où il y a

[1] *Journal des Missions*, novembre 1854.

quelque vie de la foi, quelque énergie de l'âme, et vous direz avec nous : Ce que Dieu a déclaré *bon* est bon partout, est bon pour tout. Les hommes peuvent bien crier au nom de la perfection contre cette Parole écrite dès les premiers jours du monde, celle-là pas plus que les autres ne tombera : immuable comme l'Eternel qui l'a proférée.

NOTE C.

LES HOSPICES ET LA CHARITÉ PRIVÉE (1).

Correspondance.

Monsieur,

Vous avez, dans votre numéro du 16 juillet, inséré une fort intéressante analyse du livre de M. Roubaud sur les hospices.

Je ne viens pas faire ici de la polémique, je n'ai ni le temps ni la science qu'il faut pour cela. Je viens tout simplement présenter à vos lecteurs une autre face de la vérité.

Il y aurait beaucoup de choses à relever dans l'ouvrage de M. Roubaud, entre autres l'étrange assertion qui met le paganisme au-dessus du judaïsme, c'est-à-dire une invention humaine au-dessus de la révélation de Dieu, et cela sous prétexte que le mosaïsme ignore l'immortalité de l'âme.

Je ne veux pas m'arrêter à cette monstruosité ; mais j'ouvre le livre de Job, et j'y lis : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre. *Et lorsque après ma peau ceci aura été rongé, je verrai Dieu de ma chair, je le verrai moi-même, et mes yeux le verront, et non un autre.* Mes reins se consument dans mon sein. » Job, chap. XIX, vers. 25, 26, 27.

Voilà ce que renferme un des plus vieux livres de l'Ancien

[1] Extrait de l'*Illustration* du 20 août 1853.

Testament, et je ne cite qu'un exemple entre beaucoup. — On sait ce qu'écrivait Platon sur le même sujet, et que notre plus doux espoir, à l'en croire, serait de passer de la terre au ciel et du ciel à la terre sous diverses formes, absolument comme des comparses d'opéra (*République* de Platon, liv. X, p. 477. *Dialogues* de Platon, pages 152,153, édit. Charpentier.)

Mais j'arrive droit au sujet.

Selon M. le docteur Roubaud, les hôpitaux sont la plus haute expression de la charité ; il en faut beaucoup, il ne saurait y en avoir trop ; l'hôpital est toujours utile, il ne nuit jamais, surtout il n'altère en rien les relations de famille.

Dans mon opinion, l'hôpital n'est qu'une des formes de la charité; c'est une forme nécessaire dans certains cas; ce n'est ni la plus utile ni la meilleure; c'est peut-être la plus dangereuse. Il faut des hôpitaux pour les cas extrêmes ; il n'en faut que pour ceux-là ; il n'en faut pas trop; nous tendons à en avoir trop.

Dans ce siècle-ci, nous faisons beaucoup d'égoïsme sous couleur de fraternité; eh bien! je crois que les hôpitaux favorisent cet égoïsme. Je crois de plus que, dans la proportion où l'on tend à les établir, ils détruisent la famille.

Il est fort incommode pour le riche d'aller visiter le pauvre chez lui, de s'occuper en détail de ses besoins, d'être poursuivi dans toutes les phases de son existence élégante par l'image d'une misère *qu'il peut soulager* ; il est fort commode, au contraire, de donner, au lieu de son temps, de ses pensées et de son cœur, une somme, petite ou grande, qui décharge la conscience, et qui permet d'oublier les souffrances d'autrui.

Le pauvre tombe malade, faudra-t-il le soigner chez lui ? Que de visites, que d'heures tristes passées à côté de ce chevet ! L'hôpital est là ; soutenons l'hôpital par nos dons; envoyons-y notre fiévreux, et n'y pensons-plus.

Voilà comment raisonne l'égoïsme du siècle.

Voici comment raisonne l'égoïsme du pauvre : — Ma femme, ou mon mari, est atteint d'un mal long et grave ; si je le garde chez moi, la tristesse viendra s'asseoir à mon foyer ; je verrai souffrir, j'entendrai gémir; en rentrant de l'ouvrage, je trouverai chez moi les soucis, les veilles, de nouvelles fatigues;

pour procurer au malade les soins dont il a besoin, il faudra que je me prive de beaucoup de douceurs, du nécessaire peut-être; il faut que dès à présent, dès les jours heureux je pense à l'avenir, et que, pour subvenir à ses exigences, j'épargne. Or je ne puis épargner que sur mes plaisirs. Quel ennui de retrouver la maladie, la plainte au logis ! Qui m'aidera d'ailleurs ? Qui montera mes six étages ? Qui me suppléera, si je suis près de succomber moi-même ? L'hôpital est là, l'hôpital est fait pour ceux qui n'ont pas assez d'argent pour souffrir chez eux ; je mettrai mon mari ou ma femme à l'hôpital; il s'en trouvera mieux, et moi aussi.

Le mari ou la femme dans l'hospice, voici ce qui se passe; je ne dis pas toujours, je dis souvent.

Le premier jour est pénible pour ceux qui restent. Le mari, en rentrant chez lui, trouve sa mansarde bien froide, bien silencieuse; les enfants pleurent lorsque, le soir, la voix de la mère ne se fait plus entendre, que les mains un peu rudes du père font la besogne; qu'il faut se coucher peut-être sans souper, surtout sans ces caresses, sans ces douces causeries de femme qui sont le soleil et l'harmonie des pauvres demeures. Le lendemain, le père s'attarde; le surlendemain, la nuit est close depuis longtemps quand il rentre. Peu à peu il s'écarte du logis; quand il y revient, il n'y trouve que des ennuis, des difficultés qu'il est malhabile à vaincre; pas une voix amie pour le conseiller; l'intérieur se fait de plus en plus vide et désolé; les enfants n'y rentrent qu'avec crainte, la rue devient leur séjour de prédilection. Le père, qui n'est plus retenu par l'influence journalière d'une femme, fait de mauvaises relations, et se jette dans le désordre pour fuir la détresse qui l'attend au seuil de sa demeure; le linge, les hardes, les meubles, que sauvegardait la vigilance de la mère, prennent le chemin du Mont-de-piété; quand le père rencontre ses enfants, il est mécontent de lui, mécontent d'eux; il les brusque, n'a plus rien de bon ou de tendre à leur dire; les enfants apprennent à le redouter sans l'aimer.

Après quelques semaines, quelques mois passés de la sorte, vient le jour où la mère rentre dans son pauvre logis. Comme son cœur bat; comme elle s'est souvent représenté ce moment; comme, dans son âme et par anticipation, elle a serré tous les siens dans ses bras; avec quel orgueil son regard s'est promené

sur ses humbles trésors de ménagère; avec quelle joie elle a vu que tout était en ordre, que rien ne manquait. La voilà; elle monte tremblante, bien faible encore; elle ouvre la porte... Hélas! une chambre nue, les meubles qu'elle aimait, brisés ou disparus, personne pour la recevoir, ou bien des physionomies contraintes, embarrassées; c'est bien son mari, ce sont bien ses enfants; mais que s'est-il passé? elle ne leur connaissait pas ce regard-là, ni ces habitudes, ni ce désordre.

Mais la mère ne rentre pas toujours, la maladie souvent est mortelle. Cette mère avait de suprêmes adieux à faire, une suprême bénédiction à donner; elle voulait dire, il fallait qu'elle dît à son mari, au père de ses enfants, beaucoup de choses essentielles à son bonheur, au bien de leur famille; la mort lui fait des révélations dernières; elle la charge d'un message solennel qu'elle veut transmettre à tout ce qu'elle aime. Elle a beaucoup souffert loin des siens; une caresse, la triste douceur de voir errer autour d'elle des visages chéris, lui auraient fait plus de bien que des soins éclairés, assidus, mais banaux, mais donnés par des étrangers. Si elle n'a pu souffrir auprès de ceux qu'elle aime, au moins qu'elle meure dans leurs bras, au moins que sa tête en s'affaissant, repose sur la poitrine de son mari, que les mains de ses enfants pressent sa main défaillante. Non, cela ne sera pas : la mort n'attend pas l'heure des admissions pour venir chercher les malades d'hôpitaux; elle entre tous les jours, elle entre le matin, le soir, la nuit; et, quand le mari, quand les enfants viendront le lendemain, le surlendemain, voir la pauvre mère, son corps, étendu sur la table de dissection, servira de démonstration à quelque thèse savante; et pendant qu'elle luttait contre les angoisses dernières, son mari buvait peut-être au cabaret, ses enfants pleuraient loin d'elle autour du foyer refroidi.

Maintenant, je veux vous introduire dans cette pauvre famille où l'on s'aime, où l'on est décidé à partager les mauvais comme les bons jours, où l'on reçoit la maladie, la mort, messagère de Dieu, sans leur fermer ni la porte du logis, ni le cœur.

Le père est malade; le voilà couché sur son grabat, il ne se relèvera plus; ses derniers jours, qu'ils soient en petit ou en grand nombre, appartiennent à la femme; elle n'en perdra pas

un. Dans sa misère, elle saura lui créer un humble bien-être; pour lui procurer quelques-unes de ces légères douceurs qui font passer comme une lueur de plaisir sur le front du malade, elle s'imposera de rudes sacrifices, et ces sacrifices rempliront son cœur de joie; sous sa direction, les mains un peu gauches de ses enfants deviendront adroites; elles sauront soulever cette couverture, accommoder ce coussin, soutenir cette tête languissante. Et quand il n'y aurait aucun soulagement matériel, il y aura encore le babil consolateur des enfants, le doux aller et venir de la mère, une atmosphère d'amour, de tendre compassion. Si l'ouvrage qui presse oblige à quitter le malade pendant le jour, un enfant restera; il y aura toujours quelque voisine compatissante : l'exemple du devoir accompli est contagieux. Le soir, en rentrant, la mère apportera plus que du pain, elle apportera de l'air et du soleil. S'il faut vendre quelques meubles, elle le fera avec discernement; elle saura d'ailleurs trouver des accents qui émouvront le riche en sa faveur; et si les oreilles du riche étaient sourdes, celles de Dieu ne sont pas fermées, Dieu écoute, Dieu exauce l'âme éplorée qui crie à lui.

Vient le moment de la mort. Que d'enseignements, que de souvenirs sérieux et doux recueillis sur la voie douloureuse qui nous a conduits là! Cette famille à genoux autour du mourant est bien préparée à la séparation; au fond de ces cœurs déchirés, il y a cette sérénité que répand tout devoir accompli. La mort ne passera pas d'un pied léger, presque moqueur, emportant sa proie sans qu'on se doute du larcin. Elle vient grave, solennelle; ce qu'elle a mission d'annoncer, on l'écoute; la voix de Dieu qui dit : Fils de l'homme, retourne! résonne longtemps dans ces cœurs. Il y aura désormais dans le passé de cette famille un sanctuaire dont on n'approchera qu'avec respect; l'appel que Dieu adresse aux vivants quand il fait mourir, cet appel n'aura pas été perdu.

Pour moi, je mets assez haut l'homme pour ne le vouloir pas aider aux dépens de son perfectionnement. Si, en lui sauvant une douleur, je lui ôte une vertu; si mes secours le mutilent ou le dégradent, je me dirai qu'il y faut regarder de plus près, que ma charité n'est pas celle de l'Evangile, qu'elle se trompe, qu'elle me trompe, et que nous devons rebrousser chemin.

C'est abaisser l'homme que de le débarrasser du devoir; c'est le mutiler que de le soulager du poids de ses affections; c'est le dégrader que de lui épargner la prévoyance. Je ne dis pas que la charité publique, officielle, je ne dis pas que les hôpitaux le fassent toujours; je dis qu'ils le font quelquefois; qu'ils le feront habituellement, si nous faisons prendre ce courant à nos vagues besoins de bienfaisance; je dis que le siècle tout entier, qui pousse aux œuvres collectives parce que c'est un siècle égoïste et que là où tout le monde donne un peu, personne n'est obligé de se donner tout entier; je dis que le siècle nous mène droit aux charités imprudentes, aux charités subversives de la famille, et je dis qu'il faut lutter contre les entraînements du siècle, se cramponner à la charité de l'Evangile, avant tout respecter l'homme en le secourant.

Il faut des hôpitaux, qu'on ne trahisse pas ma pensée. Il en faut, il est bon qu'il y en ait; mais ce qu'il faut, ce sont des hommes et des femmes de bonne volonté, de vrais chrétiens, amis de Jésus, qui, eux-mêmes, de leurs personnes, aillent visiter le pauvre dans sa demeure. Ceux-là vaudront mieux auprès d'un lit de malade que toute une organisation d'hospice. Ceux-là payeront le médecin, payeront les remèdes, aideront le mari et les enfants sans les suppléer; à l'heure du besoin, on les trouvera prêts; ingénieux dans leurs compassions, ils sauront employer une misère au soulagement d'une autre misère; placer cette femme de bonne volonté, mais sans ouvrage, au chevet de cette femme malade, et que sa famille doit laisser durant quelques heures.

Une grande et magnifique inspiration, dit M. le docteur Roubaud, a donné naissance aux hôpitaux; une inspiration plus grande et plus magnifique encore pourra seule les détruire et les remplacer.

Cette inspiration, c'est le souffle large et vivifiant de la charité individuelle; il sort des lèvres de Jésus, il en sort doux et fort; il ne détruira pas la charité collective, il en flétrira les extensions imprudentes.

Ah! si chaque homme, si chaque femme dans l'aisance voulait, à Paris ou ailleurs, donner chaque semaine quelques heures de son temps, quelques pensées de son cœur, quelques ef-

forts de ses mains si habiles à des riens, la question serait résolue.

Les secours collectifs à domicile laissent les pauvres presque aussi pauvres avec eux que sans eux.

Les hôpitaux n'ont pas diminué, ne diminueront pas la misère et les désordres de la vie.

La charité individuelle fera seule des miracles, parce qu'en elle il y a l'homme tout entier.

Ceci voudrait des volumes; je vous ai pris, Monsieur, plus de place que je n'en avais le droit, et je termine en vous remerciant d'avoir mis en regard du tableau de M. le docteur Roubaud, cette esquisse, qui n'a ni le mérite de la composition, ni celui de la couleur, mais qui est prise sur le vif.

Agréez, Monsieur, etc.

UN AMI DES PAUVRES.

L'auteur de la lettre est heureux de se rencontrer sur ce point avec un homme dont l'opinion fait autorité en ces matières.

M. Moreau-Christophe, dans son récent ouvrage : *Du problème de la misère chez les peuples anciens et modernes et de sa solution*, M. Moreau-Christophe (chap. II, section VI) met en regard la jeune charité des trois premiers siècles chrétiens, active, générale, s'exerçant au moyen des secours individuels donnés à domicile; et la charité des siècles suivants, charité fastueuse parce qu'elle est refroidie, charité exceptionnelle, partielle, et qui s'exerce au moyen des secours collectifs donnés dans des établissements publics.

Les hospices s'installent dans la chrétienté avec le luxe, avec l'avarice, avec la paresse des masses, avec la magnificence des basiliques, avec les pompes du culte, avec les splendeurs des évêques, avec le relâchement des fidèles, avec les spécialités monastiques, avec l'infidélité au modèle apostolique. — A peine le premier hospice fondé, la surface du monde chrétien est couverte d'institutions analogues; il s'en élève pour toutes les misères. Quiconque souffre d'un mal, d'une indigence quelconque est jeté dans ces réservoirs ouverts par l'égoïsme chrétien. Plus de charité privée, plus de secours dans l'intérieur des familles; le riche fonde des *xenochia* pour l'hospitalité; des *nosocomia* pour tous les malades; des *ptochotrophia* pour tous

les pauvres; des *arpinosia* pour les incurables; des *gerontocomia* pour les vieillards; des *paramonaria* pour les *ouvriers* invalides, etc., etc. L'Eglise est bien déblayée de ses membres infirmes, la vie du chrétien est bien déblayée de ses devoirs envers eux; l'utile, le commode triomphe partout de l'Evangile; chacun admire, chacun imite à l'envi ces funestes exemples; saint Grégoire de Nazianze, en extase devant le gigantesque hospice ouvert par saint Basile à Césarée, met ce *gymnase* des pauvres, comme il l'appelle, au-dessus de Thèbes aux cent portes, du colosse de Rhodes, des pyramides d'Egypte, de toutes les merveilles du monde, et M. Moreau-Christophe s'écrie enfin, avec l'éloquence du bon sens : « Tous les hospices, en effet, sont des gymnases où la pauvreté s'exerce à devenir, et devient promptement paupérisme. L'hospice entretient la misère et ne la guérit pas. Il fait plus : il la fomente, il la féconde, il la multiplie. *L'hospice a plus engendré de pauvres que les pauvres jamais n'ont peuplé d'hôpitaux.* L'hospice est un appeau qui attire le pauvre. L'hospice appelle l'hospice, comme l'abîme, l'abîme. Pour tarir la misère, il faut en disperser les sources, non les concentrer. Voilà ce que la primitive charité avait su faire. Les fondateurs d'hôpitaux ont détruit son œuvre. »

Encore une citation de M. Moreau-Christophe; elle est explicite.

[1] M. Moreau-Christophe, après avoir signalé avec les éloges qu'elles méritent, les doctrines énoncées par M. de Gasparin (alors ministre de l'intérieur), dans son rapport au roi du 5 avril 1837, doctrines qui s'élevaient fortement contre *la charité conventuelle*, contre la *charité bâtie*, contre la charité *à l'état d'établissement ;* après avoir rappelé que M. de Rémusat, trois ans plus tard proclamait les mêmes principes; M. Moreau-Christophe regrette que le gouvernement de juillet en soit resté là : « Il fallait aller plus loin, dit-il, et, à l'exception de quelques hôpitaux spéciaux, *demander l'abolition des hôpitaux comme des hospices;* les hôpitaux comme les hospices ayant pour résultat nécessaire de créer, au sein de la misère, une classe privilégiée [2]; de répartir inégalement, entre diverses lo-

[1] *Du problème de la misère.* Tome III, p. 469 à 476.

[2] « Cinq à six millions d'habitants des villes, et surtout des pauvres cités, absorbent presque totalement les 54 millions de revenus des hôpi-

calités, les dons de la bienfaisance publique ; de tuer l'âme des enfants en soignant leur corps ; de dépraver les adultes en les secourant ; d'éteindre chez tous l'esprit de prévoyance et de famille ; d'entretenir chez tous l'émulation de l'inconduite et de la paresse[1] ; *de détourner de leur cours les sources de la charité* [2] ; et de dissiper en fastueuses constructions, en frais de personnel[3] et de mauvaise gestion, etc., etc., le plus net des trésors du patrimoine des pauvres.

Mais le gouvernement de juillet, si radical pourtant dans sa

taux et hospices. Les trente millions d'habitants de nos campagnes n'y participent presque pas. »

[1] « Le séjour à l'hôpital atteint les deux sentiments qu'il faut s'appliquer le plus soigneusement à entretenir et à développer parmi le peuple : il ôte à l'homme une partie de sa dignité, à la femme de sa pudeur. En entrant à l'hôpital, le malade perd son nom et son individualité : il devient un *numéro;* il perd son libre arbitre et tombe à l'état d'esclave... » (Vée, maire du 5e arrondissement de Paris.)

Plus loin M. Vée ajoute : « Qu'on nous pardonne, au nom du pauvre, si nous récusons pour lui les bienfaits de l'hôpital. Nous adjurons tous ceux qui ont eu le malheur de voir, à côté d'eux, un de leurs proches luttant avec la maladie et la mort, un vieux père, un frère bien aimé, une mère, une épouse, une fille chérie ; qu'ils nous disent s'ils n'auraient pas préféré cent fois pouvoir serrer jusqu'au dernier moment leurs mains glacées, même dans une mansarde obscure, au milieu des plus rudes privations, que d'aller les placer dans de magnifiques bâtiments, sur le linge blanc et propre d'un lit d'hôpital. » — « Un faible secours à domicile, dit à son tour M. Thiers (rapport sur l'assistance publique), serait plus *utile* à l'individu secouru et à sa famille qu'un lit dans l'hôpital le mieux administré. »

[2] : « De même que l'aumône crée le mendiant (l'aumône inconsidérée, aveugle), de même l'hospice ou l'hôpital est un excitatif puissant à l'oisiveté et à l'inconduite : Créez des hôpitaux, des hospices, des maisons de travail, et la population que vous allez y attirer, jetée dans une position exceptionnelle, vous appartiendra à toujours. *Vous aurez enlevé les indigents à leurs familles, à leurs protecteurs naturels ; vous les aurez dispensés de toute inquiétude, de toute prévoyance, de toute industrie* ; ce sera à vous de penser pour eux à l'avenir. » (Vée.)

[3] « Pour assurer le service des 1,133 administrations hospitalières qui, en *maximum*, donnent des soins à la fois à 126,142 indigents, malades, vieillards infirmes et enfants, on ne compte pas moins de 31,488 administrateurs, employés, médecins, aumôniers, religieuses ou servantes. C'est donc 1 employé sur 4 administrés ! Il y a même tel hospice où pour 10, 15 ou 20 malades, on compte 5, 8 et 10 religieuses, plus 2 ou 3 servants ! Il est vrai que 5,927 membres des commissions administratives remplissent gratuitement leurs fonctions. Mais la dépense du per-

réforme des prisons, porta l'œil, sans oser porter le scalpel, sous l'épaisse couche d'abus de l'assistance hospitalière, e *l'hospice resta, comme il reste encore de nos jours, le symbole et la formule de la charité sociale en France, — de la charité parquée, convertie en établissement.* »

Chose admirable ! l'étude des faits ramène M. Christophe au modèle apostolique.

Après avoir victorieusement démontré le caractère empoisonné de tous les remèdes appliqués à la misère dans ses complications diverses, M. Moreau-Christophe donne le sien, et c'est la réintégration de la diaconie fondée par les apôtres; ni plus ni moins; c'est à elle positivement, telle qu'elle est instituée en l'Ecriture que M. Moreau-Christophe veut qu'on revienne [1]. Les secours à domicile, les seuls bons, les seuls utiles selon l'auteur, trouveront leurs principaux distributeurs dans les diaconies. Les *fonctionnaires de tout ordre, les citoyens dévoués de toutes les classes* en seront les *organes* et *les membres actifs; les femmes le cœur et la main. Nos mères, nos sœurs, nos filles, nos épouses seraient les diaconesses,* s'écrie M. Moreau-Christophe, et s'il y ajoute les sœurs de la Charité, c'est pour mémoire, et parce qu'en bon catholique qu'il veut rester, il ne peut faire autrement.

Admirable témoignage rendu à l'Ecriture par la science, dans toutes les sphères, et qu'il importait d'enregistrer ici.

sonnel des hôpitaux et hospices n'en est pas moins là pour constater que le personnel seul de ces établissements absorbe annuellement près du cinquième du revenu des pauvres. » M. de Watteville, qui entre dans un compte fort détaillé des dépenses d'entretien des religieuses, des servantes et servants, des émoluments des employés, des réparations, achats, appropriations des bâtiments, etc., etc., en donne la preuve dans son rapport, et pourtant ces administrations ont à leur tête des hommes spéciaux, d'une capacité et d'une respectabilité incontestables, elles sont en outre surveillées avec soin ! — Nos corporations religieuses ne font certes pas mieux, et ce qui est vrai des établissements officiels ne saurait être absolument faux des leurs.

[1] Ouvrage précité. Vol. II, pages 527-538.

NOTE D.

Constitutions de la confrérie de la Mercy [1].

Je crois utile de donner ici, dans leur entier, les règles de l'ordre de la Mercy.

Le lecteur les rapprochera des constitutions extérieures (les seules que nous possédions), de nos diverses corporations continentales. Il verra de ses yeux qu'un même esprit les a dictées, et que miss Sellon, a non moins nettement que nos fondateurs, protesté de sa fidélité à la Réforme, de son respect pour la liberté individuelle, de son amour pour la famille. Les droits des parents y sont mieux réservés que dans nos ordres, l'indépendance des sœurs y est écrite en termes aussi péremptoires, des droits leur y sont réservés que nos fondateurs n'ont pas cru devoir laisser à leurs subordonnées; enfin la prétention de travailler dans l'Eglise, pour l'Eglise, se trouve ici, comme là, clairement exprimée.

Rappelons-nous seulement que, quelques raisons que nous ayons pour croire ces constitutions exactement conformes à l'esquisse qu'en avait donnée miss Sellon elle-même; nulle part elles n'existent écrites, c'est cette dame qui l'affirme.

Souvenons-nous encore, que telles quelles, toutes pleines qu'elles sont de vénération pour l'Eglise, de garanties pour l'indépendance individuelle, de réserves rassurantes à l'égard de la famille; que pénétrées, sauf l'erreur fondamentale et ses conséquences, d'un véritable esprit évangélique et par moment d'une remarquable sagesse : elles ont excité, à bon droit, la réprobation des chrétiens évangéliques d'Angleterre. Ils y ont vu, ils ont eu raison d'y voir la réintégration du principe et du fait monastique dans leur Eglise; ils l'ont combattue de tout leur

[1] *The sisters of Mercy at Devonport, Report of an enquiry held by the lord Bishop of Exeter, etc.* Wood, Devonport, Farming, Plymouth, Houlstone and Stoneman, London, 1849.

pouvoir, ils livrent, à l'heure qu'il est, sur ce terrain-là, une bataille qui ne cessera qu'avec le mal, et dans cette sainte guerre, guerre de la Bible contre Rome, pas un chrétien fidèle ne manque aux rangs de l'armée fidèle. En Angleterre, quand il y va d'une vérité de l'Ecriture, personne ne se permet de rester indifférent, ou d'hésiter entre ce que Dieu dit et ce que dit la raison humaine.

Les constitutions de l'établissement des orphelines, branche du même ordre, et qui ne sont guère que le complément de la règle sommaire, suivront celles-ci.

RÈGLE SOMMAIRE.

1. « Plusieurs sœurs ont formé le dessein de vivre ensemble (en se conformant, pour la bonne direction intérieure de l'institution, à de certaines règles sanctionnées par l'évêque); mais avec la pleine liberté, réservée à chaque sœur, de se retirer si elle le trouve bon. »

2. « La sœur qui se retire, ou qui cesse en quelque manière que ce soit de faire partie de l'association, reprend tout ce qui lui appartient. Ni elle, ni ses héritiers, ne peuvent s'emparer d'une portion quelconque des propriétés appartenant à la communauté. » (En d'autres termes, on ne peut lui reprendre ce qu'on lui a donné.)

3. « La communauté des sœurs appartient à l'Eglise d'Angleterre; et si, par malheur, quelque sœur cessait de faire partie de l'Eglise d'Angleterre, elle cesserait, *ipso facto*, de faire partie de la société. »

4. « La corporation a pour but d'élever les filles, orphelines de matelots et de soldats; de visiter les malades et les nécessiteux; de diriger des écoles d'enfants, des écoles d'adultes, des écoles industrielles et autres; de donner l'instruction religieuse aux adultes des écoles inférieures; de visiter les émigrantes à bord des vaisseaux qui partent du port de Plymouth ou qui y touchent. Elles entreront dans toute autre voie d'amour (telle que soins dans les hôpitaux et infirmeries, réforme des femmes dans des refuges temporaires) que Dieu leur ouvrira par sa bonne providence. »

5. « L'évêque d'Exeter sera, *ex officio*, le visiteur de la com-

munauté. Toutes les règles de la corporation lui seront communiquées. »

6. « Les sœurs, dans leurs soins aux pauvres et aux malades, seront sous la direction du clergé du district qu'elles visitent. »

7. « Les écoles dirigées par les sœurs, seront en tout temps ouvertes à l'inspection, et soumises à l'instruction religieuse du clergé paroissial, ainsi qu'à l'inspecteur diocésain des écoles, choisi ou approuvé par l'évêque. »

8. « La corporation sera investie (*vested*), de tous les dons qui lui seront faits, ou par les sœurs elles-mêmes, ou en vertu de dons définitifs, ou par des legs. En tout temps, les comptes resteront soumis à l'inspection d'une personne désignée par l'évêque pour les examiner. »

9. « Toute personne qui désire se joindre à la corporation, doit réunir en sa faveur les suffrages des deux tiers des sœurs au-dessus de 25 ans, et avoir, en outre, l'agrément de l'évêque. »

10. « S'il devenait malheureusement nécessaire (ce qu'à Dieu ne plaise), de renvoyer quelque sœur; ce renvoi n'aurait lieu que sur le vote des deux tiers au moins des sœurs au-dessus de trente ans, et devrait être confirmé par l'évêque. »

Les legs peuvent être faits à la corporation, sous le titre de communauté des sœurs de la Mercy, appartenant à l'Eglise d'Angleterre. (*Church of England sisterhood of Mercy, in Devonport.*)

Constitutions de l'établissement des orphelines.

1. « S'étudier à accomplir chaque devoir et chaque action pour l'amour de Christ. »

2. « Consacrer ordinairement six heures par jour aux œuvres de miséricorde. »

3. « Dans tous les rapports avec les pauvres, suivre autant que possible les directions des ministres de la paroisse, auquel le soin des âmes est confié. »

4. « Montrer la plus tendre compassion au malade. Com-

mencer en général par secourir son corps, et contribuer par tous les moyens à son bien-être, à sa propreté, à son *comfort*. Car nous sommes mieux disposés à écouter ceux qui nous montrent de l'amour. Quand vous visitez des gens, qui, dans la santé, ont oublié Dieu; insistez auprès d'eux sur le tendre amour de Christ pour ceux qui se repentent sincèrement. Cependant avertissez-les avec affection, qu'à moins qu'ils ne cherchent la miséricorde et le pardon du Sauveur par les moyens qu'Il a lui même indiqués; ils seront éternellement malheureux. »

5. « Pénétrez-vous vous-mêmes, et parlez aux pécheurs comme étant pénétrées de la vérité de ce que vous dites, comme sentant la valeur d'une âme; car si vos propres cœurs ne sont pas émus, c'est en vain que vous espérez remuer le cœur des autres. »

6. « Priez sérieusement avec eux et pour eux; principalement pour que Dieu les regarde avec compassion et les porte à la repentance. »

7. « Quand la maladie ne laisse pas d'espoir, faites-le connaître au malade; mais faites-le avec de grandes précautions, et si le temps vous le permet, faites-le graduellement, dites au malade que sa soumission à la volonté de l'Eternel, que sa confiance en la miséricorde de Dieu par son cher fils Jésus lui tourneront à profit, et l'aideront à s'élancer dans la route droite qui conduit à la vie à venir.

8. « Parlez d'une manière aimable, douce, impressive. Ayez soin de ne pas fatiguer le malade en essayant de trop obtenir en une seule visite. »

9. « Lorsqu'on vous entretiendra de dispositions testamentaires, efforcez-vous d'éloigner ce sujet, et renvoyez le malade à quelque personne convenable à qui il puisse accorder sa confiance. »

10. « Lorsque vous visiterez les écoles; outre l'instruction ordinaire que vous donnerez, appliquez-vous à diriger toutes les pensées, toutes les paroles, toutes les actions des enfants vers la gloire de Dieu. Réalisez la présence de Dieu au milieu de vous. Implorez le Père afin que les enfants puissent le connaître, l'aimer, garder ses commandements et respecter leurs parents ainsi que leurs supérieurs. »

11. « Appliquez-vous en particulier à préparer les enfants à

subir l'examen du ministre de la paroisse, qui précède la confirmation, et à recevoir la sainte communion.

« Les sœurs prendront proportionnellement à leur nombre, la charge spéciale des orphelines. Elles useront d'une grande surveillance, afin que les enfants ne s'enseignent pas le mal les uns aux autres. Les sœurs élèveront soigneusement les enfants pour tous les devoirs de leur vocation. Les sœurs qui ont soin des enfants s'appliqueront uniquement à cette œuvre. »

12. « Tendez à faire toutes choses dans un esprit de profonde, de sincère (*unfeigned*) humilité, *regardant les autres comme plus excellentes que vous-mêmes.* »

13. « Recevez toute suggestion, tout reproche, avec une expression de gratitude, ou en silence. Quoi que vous jugiez nécessaire de répondre, remettez-le à un autre moment. »

14. « Demeurez dans l'unité : un cœur et une âme, en Dieu. »

15. « Evitez les contestations; si vous en avez, qu'elles soient vite terminées. »

16. « S'il règne entre vous des divergences d'opinions et que vous deviez manifester votre pensée, donnez vos raisons avec modestie, avec charité, afin de procurer la vérité et l'édification, plutôt que pour trouver les meilleurs arguments. »

17. « Si l'une de vous a offensé l'autre, qu'elle lui en demande pardon aussitôt que possible et que l'offense soit à l'instant pardonnée. Si toutes les deux se sont froissées l'une l'autre, qu'elles se pardonnent mutuellement. »

18. « Evitez avec soin toutes les expressions dures. »

19. « Regardez tout esprit de parti comme une source de discorde et de division. »

20. « Soyez satisfaites de votre nourriture et de vos vêtements quels qu'ils soient. Que tous les meubles des appartements de la corporation soient simples et propres. »

21. « Toutes les choses nécessaires seront données à chacune, également, selon ses besoins. »

22. « Les sœurs étant constamment employées à des œuvres de miséricorde, on veillera à ce que leur santé ne souffre pas par le fait d'une sobriété indiscrète. Cependant les sœurs s'abstiendront de manger entre les repas, à moins que leur santé ne l'exige. Elles demanderont tout ce qui leur est nécessaire. »

23. « Il n'y aura pas de conversations inutiles en se levant,

en se couchant, en accomplissant les devoirs journaliers, en allant à l'église et en revenant. »

24. « Que chacune s'applique à ses propres affaires, sans s'enquérir curieusement et inutilement des affaires d'autrui. »

25. « Recevez tout ce qui vous arrive, à vous-mêmes ou aux autres, comme venant de la main de Dieu. »

26. « Les vêtements des sœurs seront aussi simples que possible, pour l'étoffe et pour la forme. »

27. « Considérez le bon ordre et la propreté personnelle comme des devoirs religieux. »

28. « Si vous êtes malade, n'obéissez pas à la supérieure seulement, mais aussi au médecin pour toutes les choses qui regardent le corps. Les sœurs, et spécialement la supérieure en sa qualité de mère, doivent visiter souvent les malades et les traiter avec un tendre amour. »

29. « Si la mort menace, la supérieure aura soin de faire administrer la sainte communion en temps convenable. »

30. « Les pères, les mères, tous les parents : frères et sœurs, tantes, oncles, neveux, nièces, seront admis à voir les sœurs, mais seulement aux heures fixées pour cela, à moins de nécessité urgente. »

31. « C'est une règle stricte pour la communauté, que les obligations qu'elle impose ne s'opposeront pas aux devoirs de piété filiale et aux actes d'affection des sœurs envers leurs parents. Chaque sœur visitera donc annuellement ses parents, pendant un temps arrêté. »

32. « La supérieure ne s'enorgueillira pas de son autorité, au contraire, elle la regardera comme un moyen de rendre des services d'amour aux autres. »

33. « La supérieure doit être aimée et honorée comme mère, (*sic*) dans les affaires de grande ou de moindre importance, dans les choses agréables ou désagréables. Les sœurs en cela, ne considèreront pas celle à qui elles obéissent, mais plutôt Celui pour l'amour duquel elles obéissent, c'est-à-dire notre Seigneur Jésus-Christ. »

34. « La supérieure dirige les affaires de la maison et prend un soin maternel de la santé de tous les membres de la famille. »

35. « Elle doit s'efforcer de devenir le modèle de toutes les sœurs ; elle doit recevoir et supporter les faibles, être patiente

envers chacune, ponctuelle envers elle-même, circonspecte en ce qu'elle demande aux autres. »

36. « Les sœurs qui servent (converses), ne seront pas traitées différemment des autres; toutes les sœurs vivront ensemble dans un égal amour. Tout ordre donné aux sœurs qui servent, sera assaisonné de charité. »

37. « Les sœurs appelleront celles-ci (les converses), *sœurs;* se rappelant que, bien qu'elles soient extérieurement servantes, elles n'en restent pas moins filles de Dieu et cohéritières avec elles, de Jésus-Christ.

38. « Comme l'institution est encore dans son enfance, et qu'il peut devenir utile pour le bien de la corporation et celui de l'établissement d'orphelines, d'adopter d'autres règles, la supérieure, moyennant l'avis et le consentement des sœurs, aura le pouvoir de faire des règles subséquentes en harmonie avec les précédentes, dans la vue d'obtenir le meilleur résultat. Ces constitutions nouvelles seront présentées à l'évêque, après avoir été suffisamment confirmées par l'expérience.

Telles sont les règles de l'ordre de la Mercy; je ne signale pas les points identiques aux constitutions de nos ordres continentaux, on les rencontre pour ainsi dire à chaque article; même affectation de protestantisme, de liberté, d'attachement à l'Eglise; même zèle absolument désintéressé, même travail par amour pur pour Celui qui nous a aimés le premier; même obéissance au clergé national, même humble déférence envers le pasteur de la paroisse tout en empiétant doucement sur sa charge, mêmes protestations de respect envers les devoirs de famille; et au fond, et malgré toutes ces apparences trompeuses revêtues de très bonne foi, même esprit profondément, intimement monastique.

Que chacun lise, compare et juge! Si, après cela, il se trouve un ami de nos corporations continentales qui ait encore le courage de jeter la pierre à l'ordre de la Mercy, ce sera une anomalie de plus à inscrire au chapitre des inconséquences humaines.

Il importait à la question de réunir en un même ouvrage, les divers travaux sortis de la même plume, et qui ont précédé celui-ci.

C'est pour cela que l'auteur donne, à la suite de son travail actuel, les *Lettres au rédacteur de l'*Avenir, et le *Célibat traditionnel.*

Cette réimpression est d'autant plus nécessaire que les premières (les *Lettres à l'*Avenir), publiées en 1849 et 1850 dans un journal suisse et tirées à un fort petit nombre d'exemplaires, ont à peine pénétré en France; et que le second (l'*Appendice sur le célibat traditionnel*), inséré dans les *Archives du christianisme*, n'est pas sorti du cercle des lecteurs habituels de cette feuille.

L'auteur pense que ces deux études, écrites à des époques différentes, et renfermant chacune, sous l'unité d'ensemble et de fond, une suite de vues et de détails divers, contribueront pour leur part à éclairer le sujet.

HUIT LETTRES

AU

RÉDACTEUR DE L'AVENIR

SUR LES

MODERNES INSTITUTIONS DE SŒURS ET DE FRÈRES PROTESTANTS.

PREMIÈRE LETTRE.

PREMIÈRE LETTRE.

L'*Avenir*[1] du 26 septembre 1849 contient un article sur la fondation, en Allemagne, d'un séminaire de diacres à peu près pareil aux établissements de diaconesses qui existent en divers pays, et destiné à fournir au monde chrétien des maîtres d'école, des évangélistes, des colporteurs, des infirmiers, des gardiens de prison, etc. L'auteur de l'article désire introduire des maisons semblables dans notre Eglise libre, et il espère que son idée sera relevée par quelqu'un de ses frères.

Je réponds à son appel, non dans le sens qu'il voudrait peut-être, mais dans un sens qui me préoccupe depuis plusieurs années, et que je crois être vrai.

Si j'entre dans des développements hors de proportion avec l'article inséré dans l'*Avenir*, c'est que la question est immense, c'est qu'elle se pose partout, c'est que partout les faits devancent l'examen. L'article que je vais discuter n'est donc pour moi qu'une *occasion*. L'auteur n'a certainement pas eu la conscience du principe auquel il prête son appui. Il me pardonnera donc si je profite des expressions qui lui sont échappées pour m'attaquer, non à lui, mais *au principe*.

[1] Journal religieux du canton de Vaud.

L'auteur, ai-je dit, fait des vœux pour que nous possédions bientôt un séminaire de diacres. C'est-à-dire, si je comprends sa pensée et si les souvenirs que j'ai conservés d'établissements analogues en Allemagne me servent bien, une maison placée sous la direction d'un ou de plusieurs hommes, et formant des ouvriers qu'elle envoie ici ou là. Ces ouvriers, tant qu'ils conservent le nom de *diacres*, sont sous la dépendance immédiate du directeur, qui les place et les déplace, qui les éloigne ou les rappelle, qui les applique à telle ou telle vocation selon qu'il apprécie les besoins de l'Eglise ou les facultés de ses subordonnés. Ces ouvriers, tant qu'ils conservent le nom et les fonctions de diacres ainsi entendues, restent célibataires, l'assujettissement où ils sont à l'égard du directeur, ne pouvant s'allier avec l'indépendance de l'homme marié, chef de famille. Ces ouvriers, tant qu'ils gardent le nom de diacres, ne reçoivent pas d'émoluments directs ; la maison les entretient aussi longtemps qu'ils lui appartiennent : s'ils lui appartiennent jusqu'à la fin de leur vie, elle les entretient jusqu'à la fin de leur vie. L'auteur de l'article admire ce fait, il oppose les ouvriers *mercenaires* aux diacres non payés, et met le dévouement du côté de ceux-ci. L'auteur, enfin, ne veut pas que nous laissions à Rome « l'*honneur d'avoir ses frères de Saint-Joseph et ses Lazaristes !* » — Ces mots indiquent mieux que je n'ai su le faire, le véritable caractère des diacres dont l'auteur voudrait nous doter.

Avant d'étudier ce caractère, je fais une remarque générale.

Nous manquons, nous autres chrétiens, de critique. Je n'entends pas de cet esprit hargneux qui aboie à

toute idée nouvelle. Hélas! celui-là, qui n'exige aucun travail, aucune réflexion, qui n'est que l'expression d'une espèce de mécontentement sourd, naturel toujours et surtout aux époques d'enfantement; celui-là ne nous manque guère. J'entends un esprit d'examen, appuyé, d'un côté, sur la connaissance approfondie des Ecritures, sur l'obéissance enfantine à leurs révélations; de l'autre sur le bon sens, sur un bon sens actif, éclairé et réveillé. Cet esprit-là, qui seul constitue la saine critique, nous ne l'avons pas. Nous sommes paresseux, et parce que nous sommes paresseux, nous sommes moutons. Nous avons des aspirations pour ce qui est généreux, nous en avons parce que le matérialisme nous étouffe, parce que nous voyons en lui la grande manifestation diabolique de notre siècle; mais il nous en coûterait trop de vérifier la nature réelle des vertus qu'on propose à notre âme, des exemples qu'on propose à notre zèle, et sur l'étiquette du sac (passez-moi l'expression), nous acceptons tout. Oui, dès qu'un livre, dès qu'une fondation quelconque se présente à nous avec ce mot d'ordre : ***amour, dévouement, union !*** nous laissons passer. C'est le : Sésame ouvre-toi, devant lequel tous les verroux se tirent. — Cependant, les Juifs de Bérée comparaient ce que leur annonçaient les envoyés avec ce que leur annonçaient les Ecritures, et les Juifs de Bérée en étaient loués. Cependant les Corinthiens, qui supportaient qu'on leur annonçât ***un autre Jésus, un autre Esprit, une autre bonne nouvelle*** que le Christ, que l'Esprit, que la bonne nouvelle de l'Evangile, les Corinthiens étaient fortement réprimandés. — Un *autre* Jésus, une *autre* bonne nouvelle; toujours *un Jésus*, toujours *une bonne nouvelle*, mais AUTRE! Prenons-y garde.

J'entre dans le sujet.

La fondation qu'on propose à notre Eglise libre a trois caractères : la direction, le célibat, la *non-rémunération* (pardonnez-moi ce néologisme).

La *direction*. Le diacre, hors de l'établissement comme dans l'établissement, fait abdication de sa vie dans les mains de la direction ou du directeur. Le directeur tient le bout de la chaîne, imperceptible si l'on veut, mais solide, qui le fait aller à droite ou à gauche, en avant ou en arrière. On consulte le frère, je le veux ; on prend en considération ses désirs ou ses répugnances, je l'admets ; il n'en reste pas moins vrai que la direction subsiste, qu'elle est le centre d'où partent, où arrivent tous les fils, qu'elle les tresse, qu'elle les ourdit, que la toile se fait là, que l'œuvre ne se distingue que par là et par deux autres caractères du système libre des écoles normales qui jusqu'ici ont suffi, qui peuvent suffire, et qui doivent suffire à tous nos besoins.

Le fait de la direction une fois signalé, ai-je besoin de prouver qu'il est contraire à la liberté de l'âme, à la spontanéité, à cette responsabilité dont nous voudrions bien nous débarrasser, mais que Dieu maintient jusque sous la grâce ? Ai-je besoin de prouver que la direction nuit aux développements de l'individualité, qu'elle tient l'homme dans une enfance prolongée, qu'elle l'empêche d'arriver à cette stature parfaite qui demande, pour se former, les secours de tous les devoirs, de tous les incidents de la vie, de tous les mouvements de la pensée et de la volonté ? — Je ne serais pas embarrassé d'écrire des volumes à l'appui ; mais, comme vous seriez fort embarrassé de les insérer dans

votre journal, je m'arrête. Il me semble qu'il suffit de placer ces conséquences devant des esprits actifs et lucides, pour qu'ils les relient immédiatement à la cause.

: — Et la vertu d'obéissance ! dira-t-on. Qu'en faites-vous?

Je ne suis pas catholique romain ; j'aime l'obéissance *envers Dieu*, l'assujettissement *à Dieu*, je les veux dans les termes que Dieu a posés; je n'aime pas l'obéissance *pour l'obéissance*; l'assujettissement *pour l'assujettissement*, assujettissement et obéissance envers la première idée ou le premier homme venu, dans les termes que telle ou telle société posera. L'obéissance est un moyen, elle n'est pas *un but;* elle est une des expressions de la foi, elle n'est pas *la foi;* je m'en sers comme d'un instrument, mais comme d'un instrument qui peut tromper, comme d'un instrument qui doit être dirigé, qui ne doit pas conduire. En un mot, je n'en fais pas une idole. Cela est bon à dire, dans un siècle où, par réaction contre les débordements d'un despotisme qui a pris la figure de la liberté, on s'entiche de tout ce qui prend la figure de la dépendance. — Ce triomphe apparent de la liberté a fait pleurer tous les vrais amis de la liberté ; ils savaient bien que ceux qui la couronnaient la poignardaient sous la pourpre. Le triomphe apparent de l'obéissance fera pleurer tous les vrais amis de l'obéissance ; ils savent bien que ceux qui la placent sur l'autel la chassent du cœur : l'esprit monastique l'a tuée ; il est, dans toutes ses expressions, avec toutes ses modifications, son plus irréconciliable ennemi.

« Si quelqu'un *vous asservit*, si quelqu'un vous dévore, si quelqu'un *s'empare de vous*, vous le supportez... je le dis avec honte ! » — Soumission pour la soumission, assujettissement mal réglé, obéissance irrai-

sonnée contre lesquels l'Apôtre s'indigne! et ailleurs: « Prenez garde que personne ne vous séduise, *sous prétexte d'humilité d'esprit!* »

J'aborde le second caractère : *Le célibat.*

Le célibat des diacres de nouvelle formation n'est pas un principe; il est une conséquence. La dépendance du diacre à l'égard de la direction, la *non-rémunération*, s'opposent absolument à ce qu'il devienne lui-même directeur de famille. On ne dit pas au diacre: Vous ne vous marierez jamais! on désire même qu'il se marie parfois pour sauver le principe qu'on reconnaît encore, et aussi pour sauver l'institution qui croulerait sous une trop forte présomption de célibat. Le diacre, s'il se marie (ce qui, à ma connaissance, n'arrive guère), peut continuer à servir Jésus; il le fera, suivant moi, d'une manière plus utile qu'auparavant; s'étant développé davantage, ses facultés ayant participé à ce progrès général, son travail sera plus complet, plus large, plus puissant. Tout cela ne l'empêche pas, dès qu'il se marie, de perdre le nom de diacre, d'en perdre le caractère, de sortir de cet état que les partisans des nouvelles fondations appellent: *Le service de Christ.* Il faisait partie de *la maison*, il cesse de lui appartenir; il était diacre, il devient *un homme comme un autre.* Que d'âmes timorées appelleront ce changement de position : une infidélité au Seigneur! — Je me résume, et je dis que : *diaconat* (entendu à la nouvelle manière), et célibat, sont deux termes étroitement unis; je dis que le premier entraîne le second, et que sans le second (le célibat), le premier n'est plus ni dans le fait, ni dans la forme.

Je me demande encore si j'ai besoin d'expliquer pourquoi le célibat religieux posé comme condition d'un état quelconque m'épouvante. Je me demande si j'ai besoin d'expliquer comment de l'humble place de *condition*, il remonte vite au rang de *principe*. Je me demande si j'ai besoin d'expliquer comment il fait sortir l'homme de la vérité quant à la vie pratique, de la vérité quant à la vie spirituelle ; comment il revient audacieusement sur l'œuvre de Dieu, et comment, y revenant, il la modifie. Je ne ferai que toucher ces points.

Le célibat posé comme condition devient vite principe. Vous ne pouvez être diacre qu'en restant célibataire. Dès lors ce serait bien méconnaître notre cœur, que d'espérer qu'il ne transformera pas le fait conditionnel du célibat en un fait obligatoire ; que, ce fait obligatoire, il ne le transformera pas en un principe indépendant, en un principe excellent de sa propre excellence, puissant de sa propre puissance, possédant par lui-même une vertu de sanctification qu'il communique à ceux qui le reçoivent.

Ce serait méconnaître notre cœur, ai-je dit ; j'ajoute que ce serait oublier l'histoire. Sommes-nous faits autrement que les moines du IIIe et du IVe siècles? Il y a des gens qui en doutent ; moi, je crois que nous sommes pétris du même limon. Avons-nous plus d'armes contre l'erreur quand c'est le diable déguisé en ange de lumière qui nous la présente? Sommes-nous plus près des temps apostoliques? possédons-nous mieux les Ecritures? les lisons-nous davantage? notre foi est-elle plus simple? notre esprit moins amateur de nouveautés?... Que d'autres relèvent la tête à ces questions, moi je ne puis que me cacher le front dans les mains.

Le célibat religieux fait sortir l'homme de la vérité quant à la vie pratique, de la vérité quant à la vie spirituelle.

L'homme qui, par une sainteté mal entendue, s'est sevré des joies et des douleurs du mariage, cet homme voit bien des côtés de l'existence sous un jour faux, il en ignore beaucoup d'autres; il y a toute une série de faits qui, pour lui, n'étant pas à leur place, perdent leurs proportions réelles; il y en a toute une série *qui ne sont pas.*

Or, à laisser l'erreur et à ne garder que l'ignorance, celle-ci entraîne l'infériorité de son côté. Prenez le pasteur, prenez le maître d'école, prenez le garde-malade, prenez qui vous voudrez; le chrétien qui aura donné et reçu, souffert et joui par le mariage; le chrétien qui aura aimé, supporté, guidé une femme dans le chemin de la vie; le chrétien qui, en élevant ses propres enfants, aura senti son cœur paternel s'épanouir ou se déchirer, son âme trembler sous la responsabilité ou s'élancer vers le Dieu *père aussi* par un de ces élans que le sentiment naturel doublé du sentiment chrétien nous imprime seul; le chrétien qui aura journellement lutté contre ces mille difficultés de l'existence que le mariage met seul sur notre route; ce chrétien aura un plus riche trésor d'expériences, un plus riche trésor de sympathies, il répondra plus complétement aux besoins du règne de Dieu qu'un chrétien sevré par le célibat religieux de toutes ces leçons, de toutes ces félicités, de toutes ces souffrances.

J'établis une thèse générale, et en l'établissant j'ouvre la porte, je l'ouvre toute grande aux accidents; je ne la ferme qu'*au principe*, qu'*à la règle*.

Et la vie spirituelle! ah! qu'elle a besoin des secours de la vie pratique, de la vie pratique la plus étendue,

la plus positive pour être dans le vrai! Que ces cailloux de la route, que ces chutes qui nous rappellent que, tout chrétiens que nous sommes, nous ne sommes pourtant que des pécheurs; que ces devoirs de mari, de père, d'homme *marchant au milieu du monde* sans être *du monde*, nous font bien retomber du pays des chimères orgueilleuses, du mysticisme trompeur où nous laisse monter une vie composée d'obligations spéciales, dans le pays des vérités, des vérités humiliantes, mais des vérités restaurantes!

Le célibat une fois posé comme condition du diaconat, de ce diaconat qu'on nomme *consécration à Dieu*, *service de Dieu*, on en vient vite à se dire que le célibat est *lui-même une* consécration à Dieu, *la* consécration à Dieu. un état *sanctifié*, un *état saint*.

Voit-on l'abîme? faudra-t-il y tomber pour le constater?

Le célibat revient audacieusement sur l'œuvre de Dieu, y revenant, il la modifie.

Je n'ai qu'à ouvrir la Genèse: « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*: » Je n'ai qu'à tourner l'une après l'autre ces pages de la Bible qui toutes parlent de l'homme *marié*, à l'homme *marié*, qui partout supposent l'homme *deux*.

— Et saint Paul? —

Saint Paul écrivait: *Je vous dis, non le Seigneur*.

Si saint Paul juge nécessaire de distinguer soigneusement sa parole de celle du Seigneur, c'est qu'elle doit en rester distincte. Si elle doit en rester distincte, c'est que saint Paul, bien qu'ayant, lui aussi, l'Esprit de Dieu comme tous les chrétiens sincères, c'est que saint Paul dès que l'inspiration directe l'abandonne,

peut se tromper, et que le Seigneur ne le peut pas.

Vous voulez saint Paul, je le veux avec vous. Je le veux quand au lieu d'obéir à sa pensée humaine et par conséquent faillible, il n'est plus que l'interprète du Saint-Esprit. Voici ce qu'il dit sur la question. Ecoutons : « *Que le diacre soit mari d'une seule femme.* »

Me voici arrivé au troisième caractère des fondations nouvelles : la *non-rémunération.*

Avant tout, voyons si le fait de la *non-rémunération* est réel.

Les établissements de frères appellent de jeunes hommes au dévouement absolu ; ils ne leur promettent aucun salaire, mais ils leur promettent l'*entretien* dans son sens le plus complet, tant qu'ils resteront diacres. Ainsi ce jeune homme, ainsi cette jeune fille (car la règle est la même dans les établissements de femmes), en revêtant le caractère de *frère* ou de *sœur*, se déchargent absolument du soin de penser à leur subsistance ; ils s'en déchargent pour toujours s'ils restent pour toujours diacre ou diaconesse ; l'avenir matériel n'a plus pour eux de menaces.

Croit-on que je veuille rabaisser le dévouement très réel des chrétiens bien-aimés qui entrent dans de telles congrégations? Dieu m'est témoin que cette pensée est loin de moi ; seulement je veux arriver au vrai. — Donc, du côté du frère, de la sœur : entretien assuré la vie durant, si la vie durant on reste frère, on reste sœur.

Je fais une simple demande ; la voici : N'y a-t-il pas beaucoup d'ouvriers, beaucoup de domestiques ? (transportons la question sur un autre terrain) ; n'y a-t-il pas beaucoup de colporteurs bibliques, beaucoup d'é-

vangélistes, beaucoup de pasteurs, qui s'abonneraient volontiers à donner leur travail, à le donner jusqu'à la fin de la vie en échange d'un entretien complet: logement, nourriture, habits, chauffage, éclairage, etc. ? — Un tel arrangement, à le considérer au point de vue matériel (et c'est le seul qui nous occupe maintenant), ne semblerait-il pas une bonne fortune à ces milliers d'individus qui courent, haletants et le plus souvent en vain, après un petit excédent qui devra suppléer aux chômages forcés de la maladie, de l'absence de travail, au terrible chômage de la vieillesse ? — Encore un coup, j'aime, j'admire le désintéressement des frères et des sœurs ; dans leur pensée, il existe, dans le fait, la gratuité de leur service n'existe pas.

Si elle n'existe pas pour les frères et les sœurs, ses conséquences existent-elles pour nous, société chrétienne?

Les partisans des maisons de frères et de sœurs nous les représentent habituellement comme un don venu du ciel, comme un secours absolument gratuit, comme des fondations destinées à conjurer toutes nos misères et dont Dieu seul ferait les frais. — Mais ces frais, chrétiens réformés, c'est vous qui les faites; ces maisons, c'est vous qui les bâtissez; ces frères et ces sœurs, c'est vous qui les logez, qui les vêtissez, qui les nourrissez. C'est vous aussi qui les employez, d'accord; seulement soyons vrais et disons qu'ici comme toujours, par un accord tacite, libre, volontaire, la rémunération est en échange du travail. L'argent ne va pas directement de vos mains aux mains qui vous ont soignés, servis, qui ont porté l'Evangile de village en village; il fait un détour et passe par la caisse du directeur. Ce détour, qu'on l'appelle du nom qu'on voudra, ne l'empêche pas de sortir de votre bourse et de s'en aller, sous forme de vêtements et de nourriture, dans celle du frère ou de la

sœur. Toute la différence entre la rémunération de leur travail et la rémunération du travail d'un ouvrier évangélique libre, c'est ce détour; c'est ce raffinement qui peut séduire bien des âmes délicates, mais qui m'effraye, parce qu'il n'est pas basé sur le vrai, parce qu'il le défigure à un degré quelconque, parce que je ne le trouve ni dans l'Evangile, ni dans la primitive Eglise.

Paul n'avait pas honte de recevoir directement le fruit de son travail; il établissait clairement son droit sur le troupeau. S'il épargnait l'Eglise de Corinthe, ne voulant rien recevoir d'elle, c'était par pitié pour sa faiblesse en la foi, faiblesse dont il la faisait rougir. *Il dépouillait d'autres assemblées*, en percevant d'elles *une solde* pour le service de cette Eglise qui se scandalisait probablement d'avoir dans son sein des apôtres *mercenaires;* il se réjouissait de ce que les frères *venus de Macédoine* comblaient *tous ses besoins*, et en même temps il recommandait les envoyés à la libéralité des assemblées; il s'appuyait de l'exemple de Pierre et de Jacques pour établir son droit à la rémunération; il y consacrait des pages que nous trouverions bien peu *spirituelles* si nous l'osions; il disait, il répétait: « L'ouvrier est digne de son *salaire.* »

Ce salaire, que Paul, que Pierre, que Jacques, que les fondateurs des Eglises, que les fondateurs des sociétés de missions, que les fondateurs des œuvres de charité ont revendiqué; je le revendique à mon tour. Je me défie d'un dévouement plus dévoué que le leur; je veux marcher comme ils ont marché; le progrès sur eux m'est suspect.

Mercenaire! a-t-on dit en parlant du travail rémunéré.

Eh bien oui, mercenaire! Je veux être mercenaire comme saint Paul, mercenaire comme saint Pierre, mercenaire comme Timothée et comme Tite, merce-

naire comme nos missionnaires, mercenaire comme nos évangélistes, mercenaire comme nos colporteurs, mercenaire comme nos chers pasteurs des Eglises libres de tous les pays. Je veux être mercenaire ainsi, et je dis que ces mercenaires-là, qui perçoivent leur salaire, qui vont à travers les mers porter le salut aux païens, qui vont à travers les boues de France, à travers les bonnes comme les mauvaises réceptions et la balle sur le dos, porter l'Evangile aux chrétiens de nom; qui demeurent, se dépensant eux-mêmes, méconnus, souvent maltraités et ne sachant si demain leur amènera leur pain quotidien, au milieu de paroisses hostiles; je dis que ces mercenaires-là, s'ils ne portent pas autant que d'autres le harnais du désintéressement absolu, en ont autant que d'autres, plus peut-être, le fait constant. Outre la lutte commune contre le diable au dedans et le diable au dehors, ils ont la bataille contre les difficultés matérielles de la vie; guerre (soit dit en passant), qui entre plus qu'on ne le croit dans les plans de Dieu pour notre sanctification, pour notre appropriation aux œuvres qu'il place devant nous.

Mettons les choses à leur place et voyons ce qui est, savoir : 1° que la *non-rémunération* dans le fait, n'existe pas ; 2° que le raffinement, que l'apparence trompeuse qui prend la place du *salaire* ne vaut rien, puisqu'il nous fait sortir de la simplicité dans laquelle marchaient les apôtres, puisqu'il établit une différence fictive et injuste entre le travail de certains serviteurs de Dieu et le travail de certains autres, tous pareillement dévoués à leur Maître.

Je me résume, et je dis que ce qui fait la spécialité

des fondations qu'on propose à nos Eglises, que ce qui les distingue des écoles normales et des associations qu'elles possèdent déjà, ce sont trois caractères que les associations et les écoles normales n'ont pas : *direction suprême, célibat, non-rémunération*; je dis que ces trois caractères qui, aux yeux de beaucoup de gens, constituent un *progrès*, constituent aux miens *une chute*, et que c'est pour cette cause que je les combats au nom de l'Evangile.

J'ajoute que ces trois caractères forment l'essence même de l'esprit et des fondations monastiques. — *Obéissance, célibat, renoncement au salaire*, les pères des ordres religieux n'ont pas donné d'autres bases à leurs règles; elles suffisent; une fois posées, tout va de soi; les conséquences se déroulent de siècle en siècle, la progression géométrique s'opère; on part de l'obéissance volontaire, du célibat volontaire, du désintéressement volontaire... volontaire, temporaire, limité, tout ce qui vous plaira; le principe saute par-dessus les barrières et vous amène en pleine Chartreuse; il ne lui faut que quelques années pour cela; dès qu'il est né, il galope : mettez-lui le mors, passez-lui la bride, serrez-le dans des entraves, il brisera tout, et vous peut-être.

Si je me suis trompé, si les fondations de frères et de sœurs que l'auteur de l'article veut introduire officiellement dans nos Eglises libres n'ont aucun des trois caractères que j'ai signalés, je m'en réjouis, et j'efface avec un indicible plaisir tout ce qui précède. Mais alors qu'y a-t-il de nouveau dans ce qu'on nous propose? Je ne sais pas le voir. Otez la *direction*, ôtez le *célibat*, ôtez la *non-rémunération*, reste une école normale. Des éco-

les normales, nous en avons ; il y en a en Suisse et en France : écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, d'évangélistes et de pasteurs. S'il n'y en a pas assez, ayons-en d'avantage ; ayons des hôpitaux qui fassent école normale pour les garde-malade, ayons des pénitenciers chrétiens qui fassent école normale pour les gardiens de prisons, agrandissons le champ, multiplions les moyens ; mais ne parlons pas de créations nouvelles, d'éléments nouveaux, car il ne s'agit pas de changer de route, il s'agit tout simplement de marcher plus vite dans celle où nous sommes.

Seulement gardons-nous d'un écueil : la manie de manufacturer des instruments. Ceci me conduit au rapide examen de quelques dernières questions.

L'auteur de l'article désire que nous formions un *séminaire* de frères.

Un séminaire! c'est-à-dire, du plus au moins, *une manufacture.* — Notre siècle est industriel jusque dans le spirituel. Fabricant avant tout, fabriquer des ministres, fabriquer des évangélistes, fabriquer des missionnaires, fabriquer du zèle, fabriquer du renoncement en gros et en détail, prendre à la société des individus et lui rendre des rouages, prendre à l'âme des sentiments spontanés et lui rendre des règles, des recettes, notre siècle excelle à cela. Y gagnons-nous?

On a souvent parlé des musiques russes où chaque musicien fait une note et ne fait qu'elle. Qu'aimez-vous le mieux, un orchestre composé d'artistes inégaux en talent, inégaux en verve mais doués chacun de sa propre inspiration et de son propre génie, ou la grande serinette russe?

Ce qui *forme* les évangélistes, les garde-malade, les missionnaires, je vais vous le dire ; c'est le Saint-Esprit

agissant avec puissance dans le cœur, c'est l'amour de Jésus, et c'est l'amour des âmes; quand vous avez cela, vous avez le principal; quelques années d'études pour les uns, quelques semaines de préparation pour les autres feront le reste; pour beaucoup, cela même sera superflu, c'est-à-dire nuisible, car, soit dit en passant, dans ce qui touche au spirituel, ***superflu*** est synonyme de ***nuisible***: faire mieux que l'Evangile, c'est faire mal.

Dans bien des cas, la pratique, l'application immédiate des forces au travail est la meilleure des écoles normales. Les moraves nous donnent depuis longtemps une leçon dont nous semblons moins disposés que jamais à profiter. Cette leçon que saint Paul nous donnait bien avant les moraves; la voici : la vie simple, naturelle, unie à la vocation spirituelle; le travail matériel touchant de partout au travail spirituel. Saint Paul, le grand missionnaire, était un faiseur de tentes; les envoyés des moraves, ces missionnaires, les premiers et les derniers partout, sont des faiseurs d'habits, des faiseurs de meubles, *des ouvriers*.

— Les institutions de frères et de sœurs sont si commodes! —

Commode! Voilà un des mots du siècle. Depuis quand: *commode*, va-t-il de concert avec; *chrétien*. Hélas! depuis que notre cœur est désespérément rusé.

Oui, moi tout autant, moi plus qu'un autre j'aime ce qui est commode! Et qu'il me serait commode d'offrir une fois pour toutes mon sacrifice au Seigneur, commode de me donner tout entier à une série de devoirs spéciaux et de rompre avec les autres, commode de tout régler, jusqu'à mon dévouement! Pourtant, je

sens que ce commode-là ne me vaudrait rien, qu'il ne vaudrait rien à l'accomplissement de mes obligations.

Commode! ah! sans doute, il est commode d'avoir des pépinières d'évangélistes, de colporteurs, de garde-malade, de chrétiens actifs; il est commode de centraliser ses forces, et au lieu de chercher de ci, de là, au lieu de réveiller soi-même des vocations et de les former, au lieu d'appeler soi-même les ouvriers dont on a besoin, au lieu d'avoir à faire à leur individualité, à leur indépendance, il est commode de n'avoir en quelque sorte qu'à tirer une lettre de change payable à vue, sur telle ou telle fondation. Cela est commode; cela est-il bon? Je ne le crois pas,

Commode! ah! ce qui est commode par-dessus tout, c'est ce qui nous dégage du poids insupportable de la responsabilité; ayez des spécialités qui nous suppléent, faites-en à tout prix, faites des spécialités de renoncement, de sacrifice, et très naïvement nous vous en remercierons du fond du cœur. Remplacez-nous auprès de nos enfants à la mamelle, au moyen de crèches; auprès de nos fils et de nos filles, au moyen d'instituts pour l'éducation; auprès de notre père, de notre mère, de notre femme, de notre frère malade, au moyen de sœurs de la Charité; auprès des pauvres au moyen de frères de Saint-Lazare ou de sœurs de Saint-Joseph, et nous pousserons ingénument un soupir d'amour. — Fabriquez du commode pour les uns au moyen de l'abnégation des autres, mais sachez qu'au nom du dévouement, vous aurez fait faire un grand pas à la gangrène qui nous dévore, à l'égoïsme.

Je me hâte, Monsieur, je dois vous lasser. L'auteur de l'article sur les frères allemands ne veut pas que nous laissions à Rome l'honneur de ses ordres de Saint-Joseph

et de Saint-Lazare, en un mot, de ses ordres monastiques non cloîtrés, non soumis à des vœux perpétuels, et appliqués à des œuvres de charité. Il y a quelque chose de généreux à chercher des exemples, même au sein d'Eglises plongées et quasi submergées dans l'erreur; cependant toute générosité n'est pas bonne, il la faut dans la mesure du vrai. Pour ma part, je laisse volontiers Rome se glorifier de la pompe de ses dévouements monastiques. J'admire quelquefois les moines et les nonnes, je les aime toujours; je déteste les couvents, je déteste les institutions monacales à toutes les puissances. Que Rome nous impose ses *frères* et ses *sœurs*, c'est bien; nous lui montrerons *nos œuvres, les faits*. Malheur à nous, s'il nous prend jamais fantaisie de la combattre avec les armes qu'elle nous présente.

Ces *œuvres*, ces *faits*, je les esquisse en deux traits :

De l'aveu de tous, des catholiques romains les premiers, les pays protestants renferment *moins* de pauvres que les pays catholiques. De l'aveu de tous, ces pauvres y sont *mieux secourus*. De l'aveu de tous encore, les pays protestants renferment plus d'institutions charitables que les pays catholiques. Prenez nos cantons protestants, prenez l'Angleterre, prenez les Etats-Unis, et comparez-les au Mexique, au Brésil, à l'Italie, à l'Espagne, aux *petits cantons!* — De même pour les établissements d'instruction publique et populaire. De même pour les œuvres purement spirituelles : œuvres de mission et d'évangélisation à tous les degrés. Mettez ensemble toutes les propagandes romaines, mettez en regard les missions protestantes, (et dans ce mot, je comprends l'œuvre biblique avec ses mille ramifications), vous verrez, qui de Rome ou de l'Evangile, est le plus grand par les œuvres. — Pourtant du côté de Rome : les fondations de frères et de sœurs; du côté de

l'Evangile : le travail individuel, spontané des ouvriers libres.

Des évangélistes, nous en avons; des maîtres d'écoles, nous en avons; des colporteurs, des missionnaires, nous en avons; des gardiens de prison, nous en aurons quand nous aurons des pénitentiers chrétiens qui les forment et qui les admettent; là où existe le pénitencier (à Sainte-Foy, par exemple), nous en avons; des garde-malade, nous en avons partout où la direction des hospices est évangélique, nous en aurons partout où elle le sera, et quant aux garde-malade itinérants, destinés à remplacer le fils auprès du père, le voisin riche et bien portant auprès du pauvre solitaire et malade, Dieu nous préserve d'en avoir.

Ce ne sont pas les ouvriers qui manquent, ils ont rarement manqué; ce qui manque c'est le zèle pour les soutenir; c'est notre zèle à nous.

Ce n'est pas faute d'ouvriers que la Société évangélique de France, que le comité des missions au sud de l'Afrique ont dû récemment restreindre leurs travaux; c'est faute de notre argent, à nous. Les ouvriers! il y en avait trop; grâce à notre avarice, on en a renvoyé. Jamais une œuvre n'a fait en vain appel aux ouvriers, mais que de fois les ouvriers se sont en vain offerts aux œuvres, restant les douze heures du jour sur la place, sans que personne les louât.

Ne dites pas que cette abondance d'ouvriers tient à la petitesse de notre pays, petitesse qui semble agrandir les proportions de notre société chrétienne. Non, le livre de M. Baird : *La religion aux Etats-Unis*, nous montre que partout l'offre est au niveau de la demande. Et ce qu'est la demande aux Etats-Unis, dans ce pays où deux Eglises *s'achèvent* chaque jour; les besoins de notre Europe mourante n'en donneront jamais l'idée.

Partout, sur ce vaste continent où les bras sont si rares, où les forces de l'homme ont tant de valeur, où les domestiques même sont si difficiles à trouver et à garder, partout des ouvriers pour le champ de Jésus! Une lettre de M. Baird, reçue hier, me disait qu'hospices pour les malades, asiles pour les infirmes, pour les vieillards et pour les aliénés, se multipliaient à l'envi dans les Etats protestants de l'Union, et que pour suffire aux besoins de tous, on trouvait des gardiens, des surveillants, des *nurses* (garde-malade) des deux sexes, pieux et dévoués.

— Mais l'Amérique du Nord est chrétienne!—

Chrétienne! voilà le mot. Soyons chrétiens, les fruits ne nous manqueront pas. Ayons soif, ayons faim, nous serons rassasiés; demandons, nous obtiendrons; cherchons, nous trouverons. Tous les séminaires du monde ne nous donneront pas ce que nous n'avons pas, si nous ne l'avons pas : la foi opérante par la charité; et si nous l'avons, nous n'avons pas besoin de séminaires. Notre Eglise tout entière est un séminaire plein d'ouvriers. La volonté individuelle, librement, journellément soumise à Christ, possède en elle une force de production qui toujours laissera derrière elle la puissance de la forme, du moule, de la manufacture, pour chrétienne que vous la fassiez.

L'auteur de l'article auquel j'ai si longuement répondu s'écrie en finissant : Nous avons des *diaconesses* dans l'Eglise libre, n'aurons-nous des diacres que sur le papier! —Il y a ici une erreur. Les diaconesses seules reconnues et établies par la constitution, sont des diaconesses en tout semblables aux diaconesses des Eglises apostoliques : femmes mariées, célibataires, veuves, vi-

vant d'une vie naturelle, normale, ne relevant que de l'Eglise, habitant leur maison, vaquant à tous les devoirs de leur position sociale, ne différant en rien, à l'extérieur du moins, du reste des femmes chrétiennes. Les assemblées au milieu desquelles elles exercent leur charge peuvent dire si le dévouement de ces sœurs leur donne lieu de regretter des formes et des règles qui ne sont pas dans l'Evangile, et que l'Eglise n'a pas jugé bon d'introduire officiellement dans son sein. Ces assemblées peuvent dire encore s'il est nécessaire de porter le nom, de revêtir la charge de diaconesse pour pleurer avec ceux qui pleurent, pour veiller auprès du lit des malades, pour instruire les enfants, pour vêtir ceux qui ont froid, nourrir ceux qui ont faim, avancer partout où les besoins le requièrent, des mains intelligentes et actives. Oui, partout où il y a, où il y aura un réveil religieux, il y a, il y aura des Dorcas et des Phœbé sans titre, sans charge officielle : il y aura le fait sans le mot.

Je termine, et je termine par un sérieux appel à la simplicité, à la liberté qui est en Christ. — Luther serait bien surpris, s'il voyait les fils de la Réforme se donner tant de peine pour travailler à reconstruire ce qu'il s'est donné tant de peine à détruire. Je dis Luther! et saint Pierre aussi s'étonnerait, et saint Jean, et saint Paul ! Certes, le champ était vaste de leur temps, les difficultés étaient pires que les nôtres; l'œuvre demandait du renoncement, la bataille valait qu'on se débarrassât de tout poids inutile, le siècle n'était pas favorable aux terrestres liens. Saint Paul, saint Pierre, saint Jean, saint Jacques, les *colonnes*, ont-ils fondé des séminaires de frères et de sœurs; ont-ils organisé une milice spéciale, soumise à un régime

exceptionnel, à des conditions différentes des conditions qui assujettissent tout chrétien? Non. Eux et leurs disciples ne se sont soumis qu'à Dieu ; ils n'ont relevé que de Dieu, ils se sont mariés, ils ont reçu un salaire, et ils ont converti le monde.

Ce qui a suffi pour convertir le monde au premier siècle nous suffira bien au dix-neuvième. Les moines qui sont venus après n'ont pas anéanti l'œuvre, grâces en soient rendues à Dieu, mais s'ils ne l'ont pas anéantie, ils l'ont altérée, altérée justement alors qu'ils pensaient la servir.

Faudra-t-il que nous tombions partout où sont tombés nos pères? Voulons-nous ressusciter *les ordonnances* que Jésus a *clouées au bois?* Je laisse ces deux questions sur la conscience de vos lecteurs.

Valleyres, septembre 1849.

On lit dans l'*Avenir* du 7 novembre, d'où cette lettre est extraite, la note suivante:

« Nous admettons en plein les principes émis par l'auteur de cette lettre. Nous l'avons déjà dit : l'article qui l'a engagé à prendre la plume, simple article de *nouvelles*, a pu lui paraître trop absolu et contenir en germe quelques-unes des idées qu'il a cru devoir combattre. Nous tenons cependant à ce que les lecteurs de cette lettre sachent bien que nous sommes autant que lui adversaires prononcés et de l'obéissance passive, et du célibat, et de la non-rémunération. Nous envisageons les établissements à nous connus à Paris, à

Echallens et dans quelques autres centres protestants, comme de simples hospices ouverts par la charité, comme de vraies écoles normales pour les garde-malade, telles que notre correspondant les désire (page 16). Aucun des lecteurs de l'*Avenir* ne regrettera sans doute que nous ayons involontairement donné lieu à l'exposé si net, si éloquent, de principes qui sont à la base de l'Evangile.

SECONDE LETTRE.

SECONDE LETTRE.

Monsieur,

Je ne serais pas sincère si je laissais croire à votre public que j'accepte la note dont vous avez bien voulu faire suivre ma précédente lettre.

Dans ma pensée, les principes erronés que cette lettre combat, vivent et respirent au sein des établissements de frères et de sœurs fondés par M. Fliedner, comme au sein des maisons de diaconesses ouvertes en Suisse, en France, et dans d'autres centres protestants.

J'ai dit : ***dans ma pensée;*** j'ajoute : ***dans le fait.*** Pénétré de respect pour les chrétiens éminents qui ont créé ces congrégations , pénétré d'affection pour les hommes et pour les femmes qui ont donné à leur dévouement une forme que je sais dangereuse, je me sens d'autant plus à l'aise pour faire la guerre aux principes.

Ces principes, il faut le répéter, sont ***le célibat, la direction***, et ***la non-rémunération.*** Avec moi, vous les déclarez vicieux, contraires à l'Evangile. Vous allez plus loin, et vous affirmez que nos fondations de frères et de diaconesses ne les contiennent pas, qu'elles ne sont que de simples ***écoles normales.*** Ici, je vous arrête, et en quelques mots j'expose les faits : ce sera ma preuve.

On n'entre dans les maisons de diacres et de diaconesses que *célibataire, veuf* ou *veuve,* c'est-à-dire *dégagé des liens du mariage.* Dès qu'on se marie, on sort de la congrégation, on perd le titre de *diacre* ou de *diaconesse,* on n'a plus rien de commun avec l'œuvre que des souvenirs et de la sympathie. — Voilà pour le célibat. — Il n'est pas inscrit dans les statuts, il vit dans la réalité; les règlements ne le prescrivent pas, la position le commande : renoncer au *célibat,* c'est renoncer au *diaconat.*

On ne fait partie des associations de sœurs et de frères protestants qu'à la condition d'obéir au directeur. Non-seulement de lui obéir dans l'intérieur de l'établissement, ce qui va de soi, mais de lui obéir hors de l'établissement, lorsqu'il s'agit de travaux absolument indépendants de la maison mère. Ainsi le frère ou la sœur sont appliqués par le directeur à telle ou telle œuvre, retirés à cette œuvre et consacrés à cette autre, mandés ici ou mandés là. Le directeur est et reste le maître de leurs mouvements; à cent lieues comme à vingt, il tient les rênes, il fait mouvoir le frère ou la sœur à sa guise; il dit : Allez! et ils vont; il dit : Revenez! et ils reviennent; il dit : Entrez dans ce champ de travail! et ils y entrent : Sortez-en! et ils en sortent. Cela se fait avec toutes sortes de ménagements et d'égards, mais cela se fait; l'autorité revêt toutes les condescendances, toutes les tendresses de l'autorité paternelle, mais l'autorité y est. — Voilà pour la direction.

Les frères et les sœurs protestants ne reçoivent jamais de salaire; les statuts de la plupart, si ce n'est de toutes les congrégations qui nous occupent proscrivent absolument la rémunération directe. Les frères et les sœurs donnent leur temps, usent leurs forces, prodiguent leurs peines au service des malades d'un hospice, des enfants d'une école, sans percevoir un centime en échange. On leur dit que leur dévouement doit être gratuit, et ils le croient; ils sont vêtus et nourris par la maison mère ou par les fondateurs des œuvres auxquelles ils consacrent leur temps, mais si *le fait* du salaire subsiste sous une forme déguisée dans les congrégations de frères et de sœurs, l'idée en est bannie, elle est même l'objet de la désapprobation : les frères et les sœurs se regardent et sont regardés comme des ouvriers travaillant gratuitement, non comme des mercenaires. Voilà pour la non-rémunération.

Vous le voyez, Monsieur, ce sont les faits qui proclament que le *célibat*, que la *direction*, que la *non-rémunération*, ces trois principes menteurs dont ni vous ni moi ne voulons à aucun prix, reposent à la base des fondations de diacres et de diaconesses, récemment introduits au sein du protestantisme.

Un mot encore sur quelques détails que leur apparente puérilité m'a fait exclure de ma précédente lettre, mais qui ont, eux aussi, leur signification : je veux parler du *costume* et de la *dénomination*.

Le *costume !* Il y aurait long à dire là-dessus. Prendre

un costume au moment même où le costume disparaît de toutes les classes de la société, au moment même où la plupart des ministres de la Parole déposent la robe et le rabat, au moment où les moines et les nonnes seuls conservent un habit particulier, n'est-ce pas réveiller l'esprit de formalisme, n'est-ce pas se singulariser, n'est-ce pas se spécialiser, n'est-ce pas dire dans le plus énergique langage, celui qui parle aux yeux : Nous sommes des gens *autres* que vous, nous faisons une œuvre *autre* que les œuvres simplement chrétiennes, nous portons la *livrée* de notre maître! — *La livrée!* la livrée *du maître*, la livrée *des bonnes œuvres*, la livrée *du dévouement*, la livrée de *la consécration*! Franchement, que dit le costume s'il ne dit cela? et cela, qu'est-ce autre chose, que ce que dit la robe grise de la sœur de Saint-Joseph et la robe brune du capucin?

La dénomination. Pourquoi *diacres*, pourquoi *diaconesses?* Sauf le soin des pauvres, et encore le soin autrement entendu, y a-t-il identité entre le diacre marié, père de famille des Ecritures, entre la diaconesse indépendante, vivant de la vie commune que nous montrent les épîtres, entre ces ouvriers libres ne relevant que de l'Eglise, et ces ouvriers célibataires, soumis à une direction spéciale, placés, quant à la rémunération, en dehors des conditions naturelles des travailleurs ordinaires?

Pourquoi *frères?* pourquoi *sœurs?* pourquoi eux plutôt que moi? pourquoi dois-je les appeler mon *frère*, ma *sœur*, pendant qu'eux répondent : Monsieur ou Madame? pourquoi, si ce n'est parce qu'ils sont pour le public chrétien autre chose que de simples journaliers, piochant et sarclant dans la vigne du Seigneur? pourquoi, si ce n'est parce qu'ils sont un type de re-

noncement *ultra spirituel?* pourquoi, si ce n'est, hélas! parce que nous imitons Rome et ses boursouflures de la loi évangélique!

L'ennemi est habile, il ne nous présente jamais la lunette par le gros bout; pas plus que les principes par le grand côté. Il les amoindrit, il les dissimule, il les mutile quand il le faut, il les nie au besoin; pourvu que le germe y soit, peu lui importent les apparences : il ne tient pas aux fanfares; le fait de la victoire lui suffit.

Une maison où se réunissent des hommes et des femmes non mariés, dans le but de se vouer à de bonnes œuvres ; un directeur père de famille qui règle et conduit leur zèle inexpérimenté ; un dévouement qui fuit la récompense; il n'y a rien là que de bien simple, et pour s'alarmer d'une manifestation si réjouissante, il faut être trembleur de profession.

Voulez-vous me permettre deux mots d'histoire? A la fin du second siècle, il y avait des jeunes filles, modestes, craintives, effrayées du monde, désireuses avant tout de servir le Seigneur. Certaines paroles de saint Paul les avaient frappées ; sans propos déterminé, elles se dérobaient aux engagements du mariage; elles vivaient dans la maison de leur père, elles l'embellissaient, elles faisaient la joie de leurs vieux parents, la joie encore des pauvres qu'elles allaient visiter. Personne n'avait pris garde à la conduite de ces vierges, elle semblait toute naturelle, on ne l'approuvait ni ne la blâmait. Bientôt le nombre s'en accrut; ce qui n'était qu'un caractère indéterminé, inconscient de certaines vies, devint un parti pris, une vocation. La vocation attira les regards, on la trouva belle parce

qu'elle était étrange, on la crut spirituelle parce qu'elle sortait des vulgaires conditions; on l'admira, on la célébra; puis, les vierges, déjà séparées du reste des femmes chrétiennes par le fait même de leur existence, voulurent s'en distinguer par le costume; puis vint sainte Synclétique qui les mit en cellules; puis vinrent les règles de chasteté, de pauvreté, d'obéissance; puis les vœux perpétuels, puis l'abstinence, puis le silence, et les raffinements, et les renchérissements... vous savez le reste. L'histoire aussi est un miroir fidèle qui reproduit nos traits. Prenons garde de ne pas faire comme l'homme qui, s'y étant regardé, s'en va, et oublie quel il est.

Quant à moi, je ne saurais assez m'affliger de voir des chrétiens sincères, emportés par ce zèle candide, par cette bonne foi même qui sont trop souvent des obstacles à l'examen des questions, inoculer à notre Église le poison de l'esprit monastique. J'en ai pleuré plus d'une fois, pleuré à genoux, en demandant à Dieu de les éclairer, pleuré en lui demandant de m'éclairer moi-même, bien plus, de m'arracher mes convictions si mes convictions sont des préventions. Ah! ce n'est pas sans de rudes combats que je suis entré dans cette arène; ma faiblesse me disait: Tais-toi! ma conscience me criait: Parle. Dans le camp de Jésus, nous sommes tous sentinelles. Que penseriez-vous d'un citoyen qui, se promenant sur les remparts, verrait venir l'ennemi, et parce qu'il n'est pas soldat, et parce qu'il n'a pas été mis en vedette, tournerait le dos sans mot dire, et s'en irait tranquillement se barricader chez soi? Encore si l'ennemi venait à grand son de trompette, lui pourriez-vous pardonner; le camp tout entier, réveillé en sursaut, n'aurait pas besoin de ses cris pour prendre les armes. Mais l'ennemi venant en cachette, l'ennemi ve-

nant *en ami*, les sentinelles muettes à son aspect fraternisant avec lui, vous appelleriez *lâche* le citoyen qui ne le dénoncerait pas.

Quelques lignes encore. J'ai défini les trois caractères de l'esprit monastique ; je les ai montrés tous trois vivant dans nos établissements de diacres et de diaconesses. Vous m'avez répondu que ces établissements sont des écoles normales, rien de plus, rien de moins. Je trace l'esquisse d'une école normale et je la mets en face du portrait que j'ai fait des fondations de frères et de sœurs : c'est au public chrétien de voir les différences.

Une école normale est un établissement où viennent faire leur apprentissage des hommes et des femmes célibataires, veufs *ou mariés*. — Voilà pour le célibat.

Dans l'école normale, la direction ne s'exerce que sur les personnes qui *font leur apprentissage*. Cet apprentissage ne dure pas toute la vie, il est invariablement borné à un espace de temps limité d'avance : quelques semaines, quelques mois, tout au plus quelques années. La direction s'évanouit dès que l'élève, suffisamment instruit, sort de la maison, et va exercer sa vocation au sein de la société. Dès lors, absolument maître de ses actions, de la conduite de sa vie, seul responsable, il ne relève plus que de Dieu et de lui-même. — Voilà pour la direction.

L'école normale ne perçoit aucun salaire pour le travail des ouvriers qu'elle a dressés, et qui appliquent leurs forces à telle ou telle œuvre dans le monde. N'ayant pas sur eux les droits que donne une tutelle à vie, elle ne peut ni absorber les fruits de leur activité, ni fournir à leurs dépenses ; dès que le temps de l'ap-

prentissage est fini, l'ouvrier entre dans les conditions communes de la vie et des échanges. Durant l'apprentissage, il paye à l'école les instructions qu'il en reçoit; sorti de l'école, il reçoit à son tour le salaire que méritent ses travaux. — Voilà pour la non-rémunération.

Telles sont les écoles normales. Telles ne sont pas, telles puissent être bientôt les fondations de diacres et de diaconesses qui ont soulevé ce débat.

Agréez, etc.

Valleyres, novembre 1849.

TROISIÈME LETTRE

TROISIÈME LETTRE.

Monsieur,

Je viens de lire la réponse de M. le pasteur Germond à mes deux lettres sur les établissements de *sœurs* et de *frères* protestants. — Cette réponse m'étonne douloureusement. Je me demande ce qui a pu, de ma part, en provoquer les termes. Je me demande si la vérité excite la passion. Je me demande si ce n'est pas ainsi que se défend l'erreur... mais non, je ne me demande plus rien ; mon propre cœur, souvent *naturel* et toujours pécheur, me donne le mot d'une telle énigme.

Il y a, dans la réponse de M. le pasteur Germond, des reproches personnels. J'y ai cherché, et j'y ai trouvé, non sans quelque difficulté, des arguments.

Quelques lignes sur les reproches personnels, et je rentre dans le domaine des idées, le seul qui importe.

Mes lettres sont des lettres anonymes. — Le sont-elles ? Chacun en les lisant ne les a-t-il pas signées de mon nom ? Vous ai-je demandé de le taire ? tout le monde

n'a-t-il pas compris les raisons de convenance qui m'empêchaient de l'écrire en toutes lettres?

Je n'ai pas de cœur. — Hélas! que répondre à cela, si ce n'est que ce cœur que je n'ai pas, je le sens pourtant battre en moi; battre d'affection et de respect pour le pasteur chrétien que j'ai froissé bien à mon insu dans ma guerre contre l'erreur; battre pour ces sœurs en la foi que j'ai affligées, justement parce que je les aime. Oui, je les respecte, oui, je les aime, et c'est pour cela que tout mon être frémit lorsque je les vois côtoyer les bords d'un abîme.

J'ai des vues darbystes. Ici encore, que dire? Non, je n'en ai pas, et mes lettres n'offrent pas même le prétexte de cette singulière accusation.

J'ai été léger, précipité dans mes attaques. — Deux mots bien simples. La question qui nous occupe fait depuis huit années l'objet de mes études. Ces études, je les ai poursuivies au travers de tous les incidents de ma vie, au travers de toutes ses préoccupations. Les explications verbales, je les ai demandées aux directeurs des maisons de diaconesses dans le voisinage desquelles me plaçaient les circonstances (j'ai là, dans mon portefeuille, une correspondance avec la supérieure des sœurs protestantes de Paris, qui en fait foi). J'ai longtemps suivi les séances annuelles, j'ai lu tous les rapports, je les ai mis en regard de la Bible; moi-même, je me suis mis devant Dieu, je lui ai ouvert mon cœur, je le conjure encore d'en arracher les préventions, de n'y laisser que la vérité; j'ai soutenu des combats intérieurs, j'ai soutenu des luttes extérieures. On

m'a dit : Taisez-vous! et je me suis tu[1]; ceux qui m'imposaient silence constataient en même temps, dans des rapports officiels, que l'œuvre avait triomphé de tous les préjugés, et ma lâcheté naturelle, et ma répugnance instinctive pour la discussion m'ont fermé la bouche. — Enfin, après nous avoir donné les *sœurs*, on nous annonce les *frères protestants!* Nous avons les *sœurs de la Charité*, nous allons avoir les *lazaristes!* Le coup était fort; il le fallait tel pour m'arracher à ma timide paresse. J'ai parlé, et, en parlant, un remords m'a saisi : celui d'avoir parlé trop tard.

On discute tout; mais la question des institutions de diacres et de diaconesses, non; cela n'est point permis. L'inspiration littérale de la Bible, l'expiation par le sang de Christ, les bases scripturaires de l'Eglise, tout cela, on peut le soumettre à l'examen; mais la question des établissements de frères et de sœurs, question qui partout passe à l'état de fait sans s'être nulle part arrêtée à celui d'étude, cette question-là, elle est sainte, elle est réservée; la soulever, présomption! la traiter, audace étrange! la résoudre contrairement à l'opinion de quelques chrétiens, hérésie! cruauté!

Ce n'est pas sans tristesse que j'affronte un appareil de blâme toujours redoutable aux âmes sérieuses. Mais la conviction n'est pas un hôte commode : c'est un tyran. On ne peut pas l'emmuseler et l'attacher devant sa porte comme un bon chien de garde; c'est elle qui vous lie, et qui vous mène, et qui vous traîne quand vous ne voulez pas marcher.

Eh bien! je marche, à reculons, je l'avoue ; comme

[1] M. le pasteur Vallette fait exception : partisan de l'institution, il n'a cessé d'engager ses adversaires à la discuter librement.

il faut marcher quand on a des frères à combattre ; mais je marche, et me voici sur le terrain de l'argumentation impersonnelle, dans la sphère objective. J'y respire plus à l'aise.

— Vous vous effrayez, nous dit-on, et de quoi? Puisque les principes dangereux que vous voyez à la base de nos institutions n'ont pas produit tous leurs fruits, puisque nous n'avons encore ni le *vœu* de célibat, ni le *vœu* de pauvreté (celui d'obéissance, on ne le nie pas tout à fait), vous n'avez rien à dire. —

Sans doute, il eût été plus prudent d'attendre le couronnement de l'édifice pour commencer à le démolir ; mais s'il y a une prudence égoïste qui est indigne du chrétien, il y a aussi une niaise temporisation qui est indigne de l'homme de sens.

L'histoire n'a pas été écrite pour rien, la mémoire des fautes de nos pères ne nous a pas été conservée pour amuser notre curiosité ; ces souvenirs s'élèvent dans la brume des âges comme les croix s'élèvent dans la brume des montagnes pour nous dire : Prends garde ! ici un homme est mort !

L'histoire nous raconte les égarements des peuples, la corruption des mœurs, le relâchement des liens de famille, l'idolâtrie des intérêts matériels, la destruction de l'individualité : Prends garde ! ici une société s'est écroulée.

L'histoire nous dit les égarements des chrétiens ; elle nous les montre quittant les droits sentiers de la Bible, se faisant un chemin à côté de la révélation, y marchant longtemps, et puis du côtoyement passant à la révolte, de la révolte à la négation : Prends garde ! ici une Eglise a péri.

Oui, elle y a péri, et nous nous avançons sur le même sentier. Cette chute, elle a mis des siècles à la consommer. Il y a dix ans que nous suivons ses traces, si nous ne sommes pas encore au fond du gouffre, en tirerons-nous cette conclusion, que nous n'y arriverons pas, ou cette autre, que parce que nous ne sommes pas au fond, nous ne sommes pas sur la pente?

Ni les ordres religieux, ni l'adoration des saints, ni la confession, ni le culte de Marie, ni le célibat des prêtres n'ont éclaté tout d'un coup dans l'Eglise.

Les ordres religieux! — Dans ma dernière lettre, je parlais des vierges et de sainte Synclétique; dans celle-ci, je veux parler des moines et de saint Pacôme.

Mêmes commencements. Les pères de la vie monacale étaient animés du même esprit que les fondateurs de nos modernes institutions de frères et de sœurs; d'un esprit plus libéral peut-être. Point de règles, point de formes; les cénobites vivaient chacun de son côté, travaillant pour les pauvres, lisant la Bible, priant, sans engagement définitif ou temporaire. Lorsqu'ils en avaient assez de cette vie-là, ils rentraient dans le monde, simplement, naturellement, sans qu'il y eût un lien à rompre, une société ou un homme à prévenir d'avance. — Beaucoup d'années se passèrent ainsi. Saint Pacôme vint, qui les réunit pour les repas seulement. Ceci fait, il les abrita sous un même toit. Comment vivre en commun, hors des lois ordinaires de l'existence, sans désordre? Il fallait une règle : on fit la règle. Mais une règle humaine se fera-t-elle obéir toute seule? Il fallait un interprète de la règle : on créa le supérieur. — De la règle et du supérieur aux vœux, la distance était courte, on mit pourtant des siècles à la franchir. Longtemps les prêtres et les nonnes con-

servèrent leur liberté dans le sens le plus absolu : liberté de posséder, liberté de quitter la congrégation, liberté de se marier. L'une après l'autre, ces libertés s'évanouirent. Toutefois elles ne disparurent de la région des faits, et il faut le signaler, qu'après avoir disparu de la région morale. Le moine et la religieuse étaient encore libres de rentrer dans le monde, que leur conscience prisonnière sentait autour d'elle des murailles plus hautes que celles des monastères fortifiés de l'Orient. Le filet se rétrécit peu à peu. Chaque réforme paraissait raisonnable, que dis-je? urgente. Et pourtant l'histoire est là, qui déroule à nos yeux le désolant tableau des chutes successives qu'on appelait progrès.

Ainsi de toutes les erreurs. Un homme instruit, récemment échappé aux mensonges romains[1], nous montrait l'autre jour la marche lente mais sûre de la confession auriculaire : d'abord publique, imposée aux seuls pécheurs scandaleux ; puis légèrement modifiée par l'Eglise grecque qui, en 260 environ et pour obéir à un intérêt du moment, de publique la change en particulière; combattue sous cette dernière forme par Nectaire ; ordonnée plus tard aux clercs; et formellement prescrite à tous les fidèles en 1215, par le quatrième concile de Latran!

Prenez le culte des saints, prenez le culte de Marie, prenez le célibat des prêtres, prenez toutes les inventions de Rome : même humilité aux débuts, même lenteur dans les développements, même victoire finale.

Et croyez-vous que ce triomphe ait été remporté sans peine? Croyez-vous que les générations du quatrième,

[1] M. Sabatin, article sur la confession auriculaire. *Archives* du 10 novembre 1849.

du neuvième, du dixième siècle se soient avancées en aveugles et en sourdes vers l'abîme?... En aveugles et en sourdes, oui, mais en aveugles et en sourdes qui possèdent des yeux et des oreilles. Il y avait au milieu de ces générations, il y avait des gens qui, à l'aurore des beaux jours monastiques, s'écriaient : Je vois dans le lointain des âmes esclaves, je vois des vœux mieux rivés que des chaînes, je vois des cellules mieux verrouillées que des cachots! Il y avait des gens qui, à mesure que s'asseyait la confession dans l'Eglise, s'écriaient : Je vois le prêtre saisir les droits de Dieu, je vois le cœur de l'homme palpiter sous la main sèche et froide du prêtre, je vois le sanctuaire de la famille violé! Il y avait des gens qui, au temps où quelques chrétiens rendant un simple culte de souvenir aux saints, suspendaient dans leurs Eglises des images propres à parler aux yeux ce langage même que le prédicateur parlait à l'âme, il y avait des gens qui s'écriaient : Je vois des populations entières qui ne prient plus Dieu et qui prient saint Janvier; je vois des populations entières prosternées devant tel ou tel tableau peint sur toile ou sur bois, devant telle ou telle statue de marbre ou de bronze! Il y avait des gens qui, au moment où les ministres de Dieu renonçaient au mariage, où ils y renonçaient librement, par le fait d'une habitude plus que d'un parti pris, s'écriaient : Je vois l'homme arraché à la vie normale, je le vois exposé au péril, je le vois se perdant et perdant les autres! — Ce qu'on répondait à ces pauvres gens-là, c'est ce qu'on nous répond aujourd'hui : Taisez-vous, prophète de malheur! vous voyez les folles lubies de votre imagination, pas autre chose! — Bien heureux quand, s'en tenant là, on ne les mettait pas au ban de la chrétienté.

Il y a quelqu'un qui a vu des énormités dans l'a-

venir de l'Eglise. Là où nous en saisissons à peine le germe, cet homme en devinait la croissance monstrueuse; là où nous ne trouvons qu'un certain attachement à la loi, qu'une répugnance assez innocente à manger de certains mets, lui voyait se former le *mystère d'iniquité*, et il criait de sa voix tonnante : Il en viendra qui défendront de manger telle ou telle viande, il en viendra qui défendront de se marier, il en viendra qui vous maîtriseront sous prétexte d'humilité d'esprit! — S'il eût parlé trois siècles plus tard et s'il ne se fût pas appelé saint Paul, on l'aurait anathématisé, ni plus ni moins.

L'institution des sœurs et des frères protestants en est à la seconde période. Elle y est arrivée de plein saut. Nous avons la congrégation, nous avons la règle, nous avons le directeur ou la supérieure; les vœux n'existent pas encore. Nous en sommes aux premières opérations de saint Pacôme et de sainte Synclétique, nous avons commencé par là.

Un principe qui n'est pas scripturaire, une organisation qui n'est pas scripturaire, principe et organisation que nous trouvons tous deux au berceau des ordres religieux romains ont été introduits dans nos Eglises; ils y vivent et s'y propagent. Ce principe, cette organisation n'ont pas produit toutes leurs conséquences; n'en ont-ils produit aucune?

Voyons les faits, les faits seuls.

Je trouve partout, le *fait* du célibat. Depuis le commencement de l'institution : 10 ans à Paris; 9 ans dans

le canton de Vaud; 12 à 13 en Allemagne, *pas une diaconesse*, à ma connaissance (et j'ai recherché ce fait avec quelque soin), ne s'est mariée.

Je trouve partout, dans tous les *rapports*, et dans ceux des dernières années surtout, le *fait* de la glorification de l'état de sœur et de frère; on l'appelle spécialement : *service du Seigneur*, on le déclare *indispensable* à l'Eglise, on en fait le type du *dévouement*, on le place *au-dessus des missions*.

Au moment de la formation des congrégations de sœurs, on ne voulait qu'offrir aux femmes dont la piété n'avait pas trouvé à s'exercer autour d'elles, ce moyen de pratiquer l'amour et la foi ; on ne voulait appeler à soi que les femmes auxquelles la vie, les circonstances, des dispositions particulières auraient interdit l'accomplissement des devoirs d'épouse et de mère; cela se disait ainsi, je l'ai maintes fois entendu.

On fixe l'âge d'admission à 21 *ans*, et passé 35 ans (dans l'établissement de Paris) on ne reçoit plus à l'emploi de diaconesse ! De 21 à 35! est-ce l'âge où la vie normale est fermée pour nous, où la famille ne nous réclame plus, où notre dévouement reste sans application dans le monde?

On ne voulait que des vocations affermies, mûrement pesées.

A Kaiserswerth, on ouvre une maison aux orphelines et filles de pasteurs et de régents; on l'appelle: *pépinière de futures diaconesses!* A Paris, *sur la demande de la famille*, on reçoit à l'emploi de postulante *avant* 21 *ans!*

On voulait marier les diaconesses au bout de quelques années de service; la limite d'âge une fois fixée et fixée très bas, on disait, pour se rassurer soi-même et pour garantir le principe : Nous montrerons aux esprits craintifs que leurs craintes sont mal fondées, et quand on nous aura vus, nous-mêmes, les fondateurs de l'œuvre, marier plusieurs de celles qu'on prétend engagées dans le célibat par le fait de l'institution, on n'aura plus rien à dire.

Pas une diaconesse mariée.

On ne voulait former que des garde-malade chrétiennes, accidentellement des directrices de refuge; là seulement il y avait une lacune, disait-on; et l'on se plaisait à reconnaître que toutes les autres branches de la charité comme de l'évangélisation, avaient déjà des agents dévoués[1].

On forme des institutrices, des maîtresses de salles d'asiles, des aides de pasteurs, des directrices d'ouvroirs, des directrices de refuges; on a la prétention de former des diaconesses d'Eglise, et on déclare que les œuvres existantes ne peuvent plus se passer de *sœurs* et de *frères*[2].

Voulez-vous des indices plus frappants du chemin que nous faisons?

A Kaiserswerth, on *consacre* publiquement dans l'Eglise la diaconesse; elle répond un oui solennel à chaque question du formulaire qui lui présente sa vocation comme le service proprement dit du Seigneur. A Kai-

[1] Paris seul a, dans son premier document écrit, exprimé le désir de former des agents pour toutes les œuvres.

[2] Voyez les derniers rapports de Paris et de Kaiserswerth.

serswerth encore, le digne et excellent M. Fliedner, qui célèbre les funérailles d'une sœur, la loue de ce que, pressée par sa famille de revenir dans son sein, et de se consacrer, en dehors de la congrégation, à des œuvres de charité, mais d'une charité ***plus aisée***, elle ne ***s'est pas laissé ébranler le moins du monde***, parce que le Seigneur avait ***affermi son cœur dans la vocation de diaconesse***, et il la déclare ***bienheureuse*** de ce qu'elle s'est ***tenue fidèle à sa vocation jusqu'au moment où le Seigneur l'a rappelée***. Il va plus loin; lui appliquant dans le sens romain et antibiblique un célèbre passage de l'Apocalypse (XIV, 3-4), il s'écrie qu'elle est du nombre ***des vierges*** qui suivent l'agneau quelque part qu'il aille[1].

A ***Devonport*** (Angleterre), les sœurs protestantes disent ***laudes, primes, tierces, vêpres*** et le reste ; elles portent des ***chapelets***; elles placent sur l'autel de leur Eglise ***une croix et lui font la révérence***; forcées d'ôter la croix, elles y substituent un ***tableau représentant Marie tenant l'enfant Jésus***. Telle est l'identité avec les congrégations romaines, que le bruit public provoque une enquête; la reine douairière, qui avait placé sous leur direction une maison d'orphelines, renseignée par lord Ashley leur retire son nom avec sa protection, tandis que l'évêque d'Exeter, devant lequel toutes les accusations sont successivement prouvées, ne trouve rien dans ces pratiques qui puisse effrayer un protestant, et désignant la sœur supérieure (miss Sellon), l'appelle publiquement une ***angélique femme*** et un ***martyr de la miséricorde***[2].

[1] Discours pour l'ensevelissement de la diaconesse Wintraut, 1843.
[2] *Christian Times*. 1849. Nos 27, 28, 29.

Dans tous les établissements, et surtout à Paris et en Angleterre, une analogie déjà frappante éclate entre l'organisation intérieure des maisons de diaconesses et l'organisation des couvents. Une supérieure établie *en autorité* pour faire observer la règle ; une sœur suppléante (*l'assistante* des congrégations romaines) ; une conductrice des aspirantes (*la maîtresse des novices*) : des aspirantes, des adjointes (*les novices*) ; des aides qui ressemblent singulièrement aux *sœurs converses ;* enfin un certain parfum monacal qu'on ne respire assurément pas dans les écoles normales.

Voilà les principes et voilà les fruits ; tous n'ont pas encore mûri, c'est vrai ; j'espère avoir prouvé que l'effroi, à cette heure, n'est pas de la précipitation.

« Souvenez-vous toujours que, lorsque les erreurs commencent à s'introduire, il faut y aller comme au feu et éteindre l'incendie au moment où il commence à s'allumer. Pour peu qu'on arrive tard, on ne sauve la maison que fort endommagée. Plus on est timide avec les erreurs, plus elles deviennent hardies. En étant charitable avec les individus, il faut être sans miséricorde pour les faux systèmes. La vérité est un dépôt sacré qui nous est confié ; il faut la défendre envers et contre tous [1]. »

Reprenons les allégations de M. Germond.

A propos de la *non-rémunération*, j'avais dit : Elle n'existe pas de *fait*, elle existe de *nom*, et ce qui me

[1] *Œuvres posthumes* de A. Rochat. Neuchâtel. 1848.

choque, ce n'est pas qu'elle n'existe pas de fait, c'est qu'elle existe de nom.

M. Germond me répond que la *rémunération existe*; il s'arrête là, se bornant à répéter la première moitié de mon raisonnement. Oui, elle existe, mais on appelle le service des diaconesses un service *gratuit*, mais elles ne perçoivent directement aucun salaire, mais on oppose leur dévouement *non-salarié* au dévouement *salarié* d'autres ouvriers, et là, je vois, je signale le cachet romain. En fait de délicatesse et de désintéressement, je me contente de celui de nos colporteurs, de nos évangélistes, de nos missionnaires, et de nos pasteurs des Eglises libres.

M. Germond me renvoie pour le fait de la *direction* aux écoles normales, tout en maintenant que dans les congrégations de sœurs elle s'exerce non-seulement au sein de la maison (ce que je comprends et ce que j'admets dans la mesure scripturaire), mais qu'elle s'exerce au dehors, suivant et dominant partout la diaconesse.

A cela, je n'ai qu'un mot à répondre : les élèves des écoles normales ne relèvent du directeur qu'aussi longtemps qu'ils sont élèves; sortis de l'école, ils s'appartiennent à eux-mêmes, toute relation officielle cessant absolument entre eux et le chef de l'établissement.

M. Germond pense que les femmes qui veulent servir au milieu du monde, ne peuvent se passer d'une direction.

Moi je pense que celle de Dieu, qui parle dans la Bible, leur suffit, et que leur *pudeur naturelle* ne les empêchera nullement de se faire *leur chemin* à travers la foule des malheureux et des petits. Ce chemin est tout tracé, il était tracé dix-huit cents ans avant les fondations de sœurs protestantes, et des milliers de femmes

y ont passé, avant celles qu'on nomme diaconesses.

J'en finis avec la direction, et je dis que tout ce qu'allègue M. le pasteur Germond en faveur du directeur des sœurs protestantes, s'applique au directeur des sœurs ou des simples fidèles catholiques ; il n'y faut pas une syllabe de plus (le directeur n'est pas le confesseur, souvenons-nous-en) : ne l'attaquez pas, car il vous battra par vos armes.

Passons au célibat. — « Le célibat fait sortir l'homme de la vérité quant à la vie pratique, de la vérité quant à la vie spirituelle, le célibat revient audacieusement sur l'œuvre de Dieu. » — *J'effacerai ces lignes par mes larmes,* dit M. le pasteur Germond, lorsque *je me souviendrai que mon Sauveur ne se maria point et que plusieurs de ses disciples restèrent célibataires.*

M. le pasteur Germond n'a pas lu jusqu'au bout, car il n'aurait jamais consenti à présenter comme complète une opinion qui ne s'offre que mutilée dans sa lettre; le paragraphe auquel il fait allusion se termine ainsi : « J'établis une *thèse générale,* et en l'établissant, j'ouvre la porte, je l'ouvre toute grande aux exceptions individuelles; je ne la ferme *qu'au principe, qu'à la règle.* »

Et maintenant que les faits sont remis à leur place, dirai-je pourquoi je ne m'attache pas à l'argument du célibat de mon Sauveur? Cet argument, qui semble presque une profanation puisqu'il touche à celui qui s'appelle l'*Eternel,* cet argument, je le trouve en tête de toutes les institutions d'ordres religieux catholiques, il précède et motive la glorification du célibat, il tombe devant ce mot bien simple : « Jésus est Dieu ! » — Quant aux disciples non mariés de mon Sauveur, ils rentrent dans l'exception que j'ai largement établie. Et que de noms propres j'y ferais entrer avec eux, si la délicatesse ne

me retenait! A Paris, en Allemagne, à Genève, dans le canton de Vaud, partout je vois se dessiner les traits aimés de ces dignes célibataires, serviteurs, servantes de Christ, qui n'ont pas eu besoin d'entrer dans une congrégation, de revêtir un costume, de se soumettre à une direction, d'arborer l'étendard du célibat pour tenir des écoles, visiter les pauvres et les prisonniers, diriger des asiles, évangéliser les petits et soigner les malades.

« Si les femmes mariées, écrit M. le pasteur Germond, pouvaient concilier leurs devoirs de mères de famille avec ceux du *diaconat*, on ne ferait aucune difficulté de les y admettre. »

Avec le *diaconat* tel que nous le présente la Bible, oui, elles le peuvent, elles l'ont fait, elles le font. Avec le *diaconat* tel qu'on vient de l'inventer, *non*, et c'est ce qui le condamne, car c'est ce qui le sépare profondément du diaconat biblique. Le diaconat comme le veut la Bible n'admet pas des femmes mariées seulement, qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas, il admet toutes les femmes chrétiennes.

Où est-elle, l'œuvre scripturaire qui commande le célibat? Qu'on me la montre!

Est-ce la mission chez les peuples païens? — Mais les figures chastes et vénérées des Judson, des Newell, des William, mais les travaux immenses des milliers de femmes mariées qui ont vécu et qui sont mortes au service de leur Maître parmi les sauvages peuplades des deux hémisphères, se dressent et vous donnent un démenti.

Est-ce la régénération des prisonnières? — Mais la respectable figure de madame Fry, et à côté d'elle des centaines de mères de famille qui, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, ont visité, ont évangélisé les prisonnières, se dressent à leur tour et s'indignent.

Est-ce l'éducation des enfants, la direction des asiles? — Mais où que je tourne mes yeux, en Europe, en Asie, en Amérique, je vois des femmes mariées, riches de leur expérience, élever les enfants des autres comme elles élèvent les leurs, ayant ce témoignage, bien nécessaire à une institutrice, de conduire sagement leur propre maison.

Est-ce l'évangélisation, est-ce le colportage? Le *colportage*, cette œuvre qui met un ballot sur le dos d'un homme et qui l'envoie parcourir incessamment les cantons de la France ; cette œuvre qui de toutes semblait seule avoir le prétexte d'astreindre ses ouvriers au célibat? — Mais beaucoup de colporteurs sont mariés, et ceux-là comptent parmi les plus ardents au travail, et jamais la société qui les emploie n'a eu l'idée de faire du célibat de ses agents une condition d'admission ou même un sujet de préférence, et voici ce que je lis dans le rapport de la Société évangélique de Lausanne, 1845 : « Sans déprécier les autres ouvriers dont nous sommes fort contents, nous pouvons dire, à la gloire du Seigneur, que la femme du frère qui travaille en cet endroit (Gray) fait beaucoup de visites, tient une école, agit avec beaucoup de fidélité, tandis que, de son côté, son mari fait l'ouvrage de deux, colporte, évangélise, au péril de sa santé. »

Est-ce le soin des pauvres et des malades : soins matériels, pansements des blessures, veilles la nuit, visites le jour? — Mais je craindrais de faire rougir beaucoup de mes sœurs, si je révélais leurs fidèles services dans la maison du nécessiteux.

Est-ce la direction, est-ce l'administration des hospices? — Mais regardez l'Amérique, mais regardez Nîmes où s'élevait, il y a quatre ans, une maison de santé admirablement desservie sans diaconesses, mais

regardez Boudry, où il y a une diaconesse, et où il y a deux femmes mariées qui partagent tous ses travaux; mais regardez partout où il y a de la foi!

M. le pasteur Germond demande ce que nous mettrons à la place des institutions de frères et de sœurs, après que nous les aurons détruites.

Ce que nous y mettrons? Vous allez le voir. Nous y mettrons les milliers d'institutions charitables qui ont fait et qui font ce que font les établissements de diaconesses. Nous y mettrons les *refuges* d'Angleterre et d'Amérique, nous y mettrons les hospices pour les malades, les hospices pour les aliénés, les hospices pour les vieillards, les maisons d'orphelins, les maisons d'enfants vicieux, les écoles d'apprentissage, les écoles du dimanche, les sociétés de visiteurs et de *soigneurs* de pauvres (passez-moi ce néologisme), nous y mettrons les asiles, nous y mettrons les œuvres d'évangélisation au près et au loin qui ont trouvé et qui trouvent, qui ont employé et qui emploient des milliers et des milliers d'hommes, de femmes chrétiennes, libres, ne relevant que de Dieu.

Ce que nous y mettrons? encore une institution: celle des *ragged schools!* Et quand vous verrez ces hommes, ces femmes, ces jeunes filles chrétiennes s'en aller seules, sans costume, au milieu de ces quartiers peuplés seulement de voleurs, de vagabonds, de bandits et de pauvres créatures perdues; ouvrir des salles d'écoles, attendre patiemment deux heures que les rugissements de cette classe désordonnée se soient apaisés, apprendre des cantiques à ces lèvres qui ne se sont ouvertes qu'aux blasphèmes ou aux mensonges, enseigner l'amour de Dieu à ces cœurs qui n'ont battu que de haine contre la société et de convoitise bestiale;

quand vous les verrez suivre leurs élèves dans ces antres où la vermine pullule, où l'on ne se hasarde que les poches vides, de peur qu'elles ne soient coupées ou vidées par d'autres mains pendant la visite même; alors vous ne nous demanderez plus: Que mettrez-vous à la place des institutions de frères et de sœurs ?

Les soldats sont célibataires, dit M. le pasteur Germond, les domestiques encore, donc les voilà en grand danger de *devenir moines.*

Il n'y a pour l'homme, pour le chrétien surtout, qu'un esclavage : celui de la conscience ; qu'une liberté, celle de la conscience. Ce qui fait le moine, ce ne sont pas les vœux, le vœu légal n'existe plus en France ; ce qui fait le moine, c'est l'engagement tacite de la conscience. Les soldats et les domestiques ont-ils la conscience liée au célibat? toute la question est là. Le mariage sera-t-il jamais pour le domestique et pour le soldat une question de conscience, soulèvera-t-il jamais un scrupule? non ; et la preuve, c'est que soldats comme domestiques quittent tous les jours les uns leurs maîtres, les autres l'armée, pour se marier.

Montrez-moi des diaconesses qui quittent tous les jours la congrégation pour se marier.

Je pourrais vous en montrer moi, qui ont refusé des mariages dont le fait seul ouvrait un champ immense à leur dévouement chrétien, pour ne pas quitter la congrégation ; tout comme je pourrais vous montrer des hommes droits et simples qui, s'arrêtant au langage de ces formes dont on nie la signification, ont refusé d'épouser des diaconesses, s'indignant naïvement de ce qu'on les supposait capables de *commettre un sacrilége.*

Ceci est sérieux.

Ah, vous dites à vos frères, à vos sœurs protestantes

que leur vocation est sainte, que *l'honneur de l'Evangile y est engagé*, vous vous réjouissez de ce *qu'aucune ne quitte l'œuvre*, vous déclarez que c'est *l'amour du Sauveur qui les y enchaîne*, vous vous écriez : « J'imagine que si un ange avait à choisir *entre tous les emplois de la terre, il n'en choisirait pas d'autre que celui-là*[1] ! » et puis vous affirmez qu'elles sont libres? Mais je vous affirme moi, que si j'étais diaconesse d'une de vos institutions, la pensée de quitter ma vocation pour me marier, me jetterait dans un trouble inexprimable; j'affirme que je passerais par toutes les angoisses qui dévorent le cœur des apostats; j'en triompherais peut-être, mais ma conscience traînerait sa chaîne, et le tentateur s'en armerait pour me flageller tout le reste de ma vie. — Si j'étais domestique, si j'étais soldat,... je me tais; répondre, ce serait presque ôter à ce débat son caractère de gravité.

Le vœu constitue l'état monacal, il constitue l'ordre religieux romain, dit M. Germond.

Permettez-moi de trancher la question par deux faits : l'un que tout le monde connaît, l'autre que je prends dans une règle monastique. — Voici le premier : les sœurs de la Charité ne font pas de vœux, elles ne s'engagent que pour un an (encore, devant la loi, cet engagement n'existe pas), et les sœurs de la Charité n'en sont ni plus ni moins : *sœurs*, c'est-à-dire retirées du monde et soumises à des règlements qui ne sont pas ceux de la société humaine; les sœurs de la Charité ne se marient point, les sœurs de la Charité ne reçoivent aucun salaire, les sœurs de la Charité obéissent à leur supérieure, les sœurs de la Charité sont en tout et pour

[1] Deuxième rapport d'Echallens, 1844.

tout, ce que sont toutes les religieuses et tous les religieux non cloîtrés.

Voici le second fait : « CONSTITUTION DE LA COMMUNAUTÉ DES SOEURS DE L'ENFANT JÉSUS, etc. *Article premier*. DE L'ÉTAT DES SOEURS. L'état des sœurs qui composeront cette communauté sera *un état libre*. Elles ne seront unies ensemble que par les liens de la charité ; *sans vœux, sans clôture, sans profession religieuse,* » ce qui ne les empêche pas d'être appelées, par l'Eglise romaine : religieuses.

Reste le costume avec la dénomination.

: — Le costume protége la sœur contre la corruption des grandes villes.

S'imagine-t-on que les diaconesses de la primitive Eglise de Rome, portassent un costume particulier? s'imagine-t-on que la Rome antique le cédât en fait de corruption à Paris, à Londres? Les institutrices des *ragged schools* ont-elles un costume qui les désigne comme servantes de Christ au respect des voleurs qu'elles vont visiter, des vagabonds qu'elles vont instruire ; et les femmes chrétiennes auxquelles je faisais allusion en parlant de l'exercice libre de la charité, revêtent-elles les insignes d'un ordre religieux pour s'avancer dans les quartiers mal famés, pour se glisser dans les taudis où elles vont porter du pain avec la Parole de Dieu ?

La dénomination de *sœur* semble seule convenable à M. le pasteur Germond, il appelle *impertinentes* les distinctions sociales.

Cependant. ces distinctions impertinentes, la Bible les respecte et nous ordonne de les respecter ; elle nous met tous à genoux sur le même niveau devant Dieu.

mais lorsqu'il s'agit de la vie présente, elle dit : Payez à qui l'honneur l'honneur, à qui la crainte la crainte! et nous voyons les apôtres tenir grand compte des usages reçus et des convenances sociales. Mais si les raisons de M. le pasteur Germond sont bonnes, si les distinctions sociales sont impertinentes entre enfants de Dieu, il faut établir la règle dans le monde chrétien; les arguments, s'ils valent là, valent ici; pourquoi, de grâce, appeler *Fanchette* tout court, cette paysanne, cette domestique pieuses qui honorent le Seigneur par chacun des actes de leur vie, tandis que vous appelez *mademoiselle A.*, cette autre femme qui, en toute occasion, dessert la cause de l'Evangile?

Pourquoi? parce que c'est l'usage, et que renoncer à l'usage ce serait faire de la singularité à plaisir, scandaliser le monde et les chrétiens encore.

Vous avez raison. Chose étonnante alors que ce qui serait ici bizarrerie insoutenable, soit là coutume bienséante. Le mot, le voulez-vous? C'est qu'ici est la vie normale, c'est que là est la vie de couvent [1].

Arrivé au bout de ma tâche, je n'ai plus qu'à vous demander pardon d'usurper ainsi vos colonnes et le temps de vos lecteurs. Mon excuse est tout entière dans l'importance de la question.

Cette question se pose sous une autre de ses faces dans le troisième rapport de l'établissement d'Echallens auquel me renvoie M. le pasteur Germond : — Nos

[1] *Fanchette*... et pourquoi Fanchette? Fanchette a un nom de famille je suppose; pourquoi ne pas faire ce qu'on fait dans toutes les écoles normales, dans tous les établissements publics, dans toutes les villes, dans toutes les campagnes de France, ce qu'on commence à faire dans tous nos villages, si grossiers qu'ils soient; pourquoi ne pas appeler Fanchette *mademoiselle A.*, si son nom de famille commence par un *A*?

modernes institutions de diaconesses, seraient l'institution apostolique !

Permettez qu'une quatrième lettre, *très courte*, traite ce sujet dans le prochain numéro de votre journal.

Si, dans ces pages, emporté par ma conviction ou par la chaleur du débat, j'ai laissé échapper quelque expression, quelque forme blessante pour M. le pasteur Germond, je m'en humilie et je prie sa charité de l'effacer. Si j'ai contristé par ma faute le cœur de quelqu'une des femmes excellentes qui se nomment diaconesses, je m'en humilie encore, et j'affirme que c'est contre ma volonté.

Cette tristesse, du reste, que je comprendrais s'il s'agissait ici de rompre avec Christ et avec l'obéissance à Christ, j'aurais quelque peine à la concevoir, lorsqu'il ne s'agit que d'une différence (très grave à la vérité), dans la manière d'envisager le service de Dieu.

Il est impossible que les chrétiens ne diffèrent pas dans leurs vues, il est impossible que, conséquents à leurs opinions, ils ne les manifestent pas; mais il est possible qu'ils le fassent avec amour : Une discussion sincère, ferme et charitable à la fois; une discussion où les idées se présentent avec toute leur force et d'où le respect avec l'affection bannissent toutes les accusations personnelles, tous les mots durs et injustes; une telle discussion serait un beau spectacle à donner au monde, un spectacle que les chrétiens seuls, puissants de la puissance de Dieu, peuvent lui offrir; ce spectacle, deux frères en Christ nous l'ont récemment présenté dans leur noble lutte au sujet du principe de l'Eglise. Que cet exemple ne soit pas perdu !

Valleyres, décembre 1849.

QUATRIÈME LETTRE.

QUATRIÈME LETTRE.

Monsieur,

Voici la thèse que soutient le troisième rapport de l'établissement d'Echallens : Les modernes institutions de diacres et de diaconesses, ne sont autre chose que l'institution même des diacres et des diaconesses de la primitive Eglise.

L'auteur du rapport, M. le pasteur Germond, s'appuie sur saint Paul, Romains XVI, sur les Pères, et sur les conciles. Il touche, en passant, à la question des veuves, 1 Tim. V, et se rattache à l'opinion très générale et très erronée qui fait tour à tour des veuves secourues dont parle saint Paul, ou le corps tout entier des diaconesses, ou une simple catégorie. Il termine en disant quelques mots des essais tentés par la Réforme, au sujet de l'organisation du service des diaconesses dans les Eglises.

Je suivrai l'ordre adopté dans le rapport, et je laisserai de côté les principes, pour ne m'occuper absolument que des faits et des idées qui tomberont directement et logiquement sous ma plume.

Saint Paul. — « Je vous recommande Phœbé notre sœur, laquelle est diaconesse de l'Eglise de Cenchrée. Afin que vous la receviez pour l'amour du Seigneur et d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous; car elle a reçu *chez elle* plusieurs personnes, et moi en particulier. » —

Je vois qu'il y avait dans l'Eglise de Cenchrée une diaconesse, qu'elle se nommait Phœbé, qu'elle allait à Rome, qu'elle avait reçu dans sa maison saint Paul et plusieurs autres fidèles; je cherche le *célibat*, je cherche la *direction*, je cherche la *non-rémunération*, je cherche la corporation, la vie en commun, le costume, tout ce qui me frappe dans les modernes institutions de diacres et de diaconesses, et je ne trouve pas un mot qui me mette sur la voie.

Les Pères! — Leur foi, la belle confession que la plupart en firent, ont droit à notre respect. Leur parole n'a droit à notre créance qu'autant qu'elle est conforme à la Parole de Dieu. Car, « après tout, comme dit l'un d'eux [1], notre Seigneur Jésus-Christ s'est appelé *vérité* et non *coutume!* »

Les écrits des Pères sont le miroir fidèle des opinions contradictoires qui agitaient les esprits de leur temps, des pratiques erronées qui tendaient à envahir la société chrétienne.

Laissons le prodigieux développement de mensonges qui signala le quatrième siècle; (on sait ce qu'il fut, et les énormités que contiennent ces derniers Pères venus

[1] Tertullien, *Du voile des vierges.*

à la fin des persécutions); laissons les Chrysostôme, les Athanase, les Ambroise, les Epiphane, les Jérôme, les Augustin; — leurs écrits nous présentent autant d'arguments en faveur des inventions romaines du troisième et du quatrième siècle, que d'arguments contre les inventions romaines du dixième, du onzième et du douzième : vie ascétique et monacale, honneurs rendus aux saints et à la vierge, pèlerinages, etc.; nous y trouvons tout cela.—Ne prenons que les *premiers Pères*, et voyons ce que deviennent déjà entre leurs mains, les institutions et les doctrines apostoliques.

Justin Martyr (que cite le troisième rapport) et Eusèbe, établissent l'existence de la hiérarchie : l'ancien des villes est *évêque;* l'ancien des villages est *prêtre subordonné.*

Irénée indique la suprématie de Rome et de son évêque, il fait mourir à Rome saint Pierre et saint Paul.

Tertullien parle des *jeûnes*, de la *sainteté du célibat*, de *l'éternelle virginité de Marie;* il constate que le *jour de la fête des morts*, on priait pour le repos des âmes des trépassés.

Tous ces premiers Pères manifestent une forte tendance à matérialiser la présence du Christ dans le pain et le vin de la Cène : Justin, Irénée, Cyprien, Tertullien, parlent du *sacrifice.*

Faut-il ajouter qu'Epiphane (cité dans le troisième rapport), fut moine à vingt ans et gouverna pendant trente années un monastère!

Faut-il ajouter que Tertullien (cité aussi), qui donna dans les égarements du montanisme, appelle le célibat: *l'état le plus honorable*, contrairement à l'Ecriture qui dit le mariage *honorable entre tous?* Faut-il rappeler quelques-uns des passages de son traité *« Du voile des vierges?»* Je ne le puis ni ne le veux; j'engage seulement

les amis de la vérité, à voir dans ce livre à quelles subtilités folles, à quelles inconvenantes témérités l'on arrive, quand on se permet de renchérir sur l'Ecriture.

Les Conciles. — Le quatrième concile de Carthage et le concile général de Chalcédoine (que cite le rapport), sont l'un du quatrième siècle (397), l'autre du cinquième (451). Ils ne peuvent servir d'autorité, l'Eglise étant à cette époque déchue de sa pureté première, soumise à l'influence de l'esprit monastique, modifiée par les erreurs capitales qui s'y développaient comme en serre chaude.

Cependant, tout en niant l'autorité des Pères et des conciles, je veux prendre les citations qu'en tire M. le pasteur Germond.

Les diaconesses, d'après Epiphane, *exerçaient une certaine surveillance sur les personnes de leur sexe dans les assemblées et rendaient aux femmes les services nécessaires dans la cérémonie du baptême.* D'après le quatrième concile de Carthage, *elles étaient chargées de leur donner une partie de l'instruction religieuse qui devait les préparer pour cet acte solennel.* D'après Justin, il y avait *différents ordres de diaconesses.* D'après le concile de Chalcédoine, on leur *imposait les mains.* Le martyr Ignace *écrivant aux fidèles d'Antioche, faisait saluer tout particulièrement les diaconesses de cette Eglise.*

Enfin Tertullien, dit le rapport, *parle avec étonnement d'une diaconesse qui n'avait pas vingt ans.*

Ce n'est pas ainsi que s'exprime le Père dans son traité *Du voile des vierges*, il ne s'étonne pas de la nomination d'une diaconesse âgée de moins de vingt ans, le mot de diaconesse n'est pas même prononcé dans

ce traité; Tertullien s'indigne de ce qu'en *certain* lieu, on a donné place *parmi les veuves* à une vierge qui n'avait pas vingt ans.

« On pouvait, dit-il, plus dignement honorer la virginité si *l'Eglise avait jugé qu'il le fallait faire, par la prérogative de se mêler de quelqu'une des fonctions, ou d'être reçue à quelqu'une des charges qui appartiennent aux hommes.* » Et parlant, *non de l'emploi*, mais de la *place* des veuves, il ajoute : « Or cette place est destinée à toutes les femmes vertueuses qui ont *passé soixante ans*, et non-seulement à celles qui *auraient été mariées à un homme*, mais encore pour les *mères de famille*, et même pour celles qui ont élevé des enfants, afin qu'étant *plus instruites par l'expérience de toutes les passions*, elles puissent plus aisément aider les autres de leurs conseils et les aider en toute occasion, ayant passé *par tous les états* dans lesquels la constance d'une femme peut être mise à l'épreuve. » Le traité, par parenthèse, s'élève tout du long contre la prétention qu'avaient les vierges, de *se distinguer* des autres femmes par le vêtement; cette prétention excite l'indignation de Tertullien, il la foudroie à chaque page de son livre.

Tous les documents puisés dans les Pères et dans les Conciles par l'auteur du troisième rapport, sont là, le reste rentre dans le domaine des suppositions.

Ce que disent ces documents, c'est qu'il y avait des diaconesses dans la primitive Eglise; c'est qu'il y en avait encore dans l'Eglise du quatrième et du cinquième siècle; ce qu'ils disent, c'est que ces diaconesses étaient revêtues d'une charge; que cette charge consistait à instruire leurs compagnes, à exercer dans quelques cas une certaine surveillance sur elles : rien de plus, rien de moins.

Je cherche ici le *célibat*, la *non-rémunération*, la *direc-*

sée seule, espère en Dieu et persévère en prières et en oraisons nuit et jour. Mais celle qui vit dans les délices est morte en vivant. Avertis-les donc de ces choses, afin qu'elles soient irrépréhensibles. » — S'il s'agit de veuves assistées, je comprends : que la veuve prie jour et nuit ; son grand âge, sa solitude, ses douleurs, sa faiblesse qui lui interdit l'activité extérieure, lui font un bonheur, lui font un devoir de la vie intime cachée avec Christ ; qu'elle soit irrépréhensible, car l'Eglise ne peut autoriser, par d'aveugles aumônes, le désordre et la légèreté.—S'il s'agit de diaconesses, j'ai plus de peine à comprendre ; cette prière presque continuelle, cette retraite qui conviennent si bien au soir de l'existence, semblent s'appliquer mal à la vocation essentiellement laborieuse et pratique de la *servante* en activité de service.

— « Que si quelqu'un n'a pas soin des siens, et *principalement de ceux de sa famille*, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle. » — S'il s'agit de veuves assistées, je comprends. — S'il s'agit de diaconesses, je ne comprends plus.

— « Que la veuve soit enregistrée n'ayant pas *moins de soixante ans* et n'ayant eu qu'un seul mari. » — S'il s'agit de veuves assistées, je comprends : n'enregistre pas des femmes encore vigoureuses, qui peuvent travailler ; n'engage pas imprudemment l'Eglise. — S'il s'agit de diaconesses, je ne comprends plus. *Pas moins de soixante ans !* Quoi, c'est à l'âge où la voix s'affaiblit, où la taille se voûte, où les yeux se voilent, où l'oreille s'appesantit, où les mains tremblent ; c'est à cet âge, *pas avant*, que la femme entrera dans le service *actif* de l'Eglise !

— « Ayant le témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres, comme d'avoir nourri ses propres enfants,

d'avoir logé les étrangers, d'avoir lavé les pieds des saints, d'avoir secouru les affligés et de s'être ainsi appliquée à toutes sortes de bonnes œuvres. » — S'il s'agit de veuves assistées, je comprends; oui : le temps du repos est venu pour elles, elles *ont* travaillé, elles *ont* secouru les affligés, elles se *sont* appliquées à toutes sortes de bonnes œuvres, elles *ont* servi les saints ; qui sait, elles ont peut-être rempli l'emploi de diaconesses; tout cela est au passé, leur vigueur les a abandonnées, elles ne peuvent plus que prier, par là elles sont déjà dans la paix ; que l'Eglise les nourrisse et les honore. — S'il s'agit de diaconesses, j'ai plus de peine à comprendre. Le témoignage de l'activité passée qui est d'un grand poids dès que l'Apôtre s'occupe de la distribution des secours, rentre dans la vaste série des conditions secondaires dès que l'Apôtre s'occupe de l'organisation des diaconesses ; l'essentiel, ce n'est pas qu'elles *aient fait* de bonnes œuvres, qu'elles *aient nourri* leurs propres enfants, qu'elles *aient lavé les pieds des saints*, c'est que maintenant, à l'heure qu'il est, elles le fassent et que surtout elles *puissent* le faire.

— « Mais refuse les veuves plus jeunes ; car, lorsque par goût pour les voluptés elles se sont élevées contre Christ, elles veulent se marier, étant sous un jugement, parce qu'elles ont annulé leur première foi ; et en même temps, oisives, elles apprennent à aller de maison en maison ; et non-seulement oisives, mais encore causeuses et curieuses, elles apprennent à parler de choses malséantes. Je veux donc que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur maison, qu'elles ne donnent aucune occasion à l'Adversaire; car déjà quelques-unes se sont détournées après Satan. » — S'il s'agit de veuves assistées, je comprends : ne mets pas à la charge de l'Eglise des

femmes dissipées, ne favorise pas leur oisiveté, ne cautionne pas leurs vices. — S'il s'agit de diaconesses, je ne comprends plus. L'Apôtre veut que les veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent bien leur maison ; ce sont de bons éléments de la vocation de diaconesse, mais ces éléments ne constituent pas la vocation ; pourquoi donc si l'Apôtre parle de diaconesses, s'étendre sur les devoirs communs à toutes les femmes et se taire sur les obligations spéciales aux servantes de l'Eglise ?

— « Que si quelque fidèle, homme ou femme, *a des veuves, qu'il les assiste ;* et que l'*assemblée n'en soit point chargée, afin qu'elle assiste* celles qui sont réellement veuves. » — Après ces mots, je n'ai plus rien à dire : saint Paul lui-même définit assez clairement l'objet de ses recommandations, et si l'on rapproche des versets que je viens de citer, le chapitre VI des Actes, le seul où il soit encore question *des veuves*, on verra que pour en faire un corps de diaconesses, c'est-à-dire de servantes actives de l'Eglise, il faut quelque imagination.

—Mais les veuves formaient *une classe particulière* de diaconesses ! On les réservait peut-être à l'exercice des devoirs les plus spirituels, les moins fatigants !

Cela ne nous est dit nulle part. Les veuves, qui figurent deux fois dans l'Ecriture comme corps de personnes assistées, n'y figurent pas une seule comme corps de personnes actives d'une activité spéciale ; les recommandations que saint Paul adresse à toutes les femmes âgées : « enseignant ce qui est bon, afin qu'elles forment les jeunes à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants, à être prudentes, chastes, etc., » ces recommandations ne leur sont pas même renouvelées. Je m'en tiens donc à la Parole de Dieu, ne voulant rien de moins, mais ne voulant rien de plus, car j'estime

avec l'Apôtre qu'il ne faut pas *penser au delà de ce qui est écrit.*

Avant de passer aux diaconesses de la Réforme, je ne puis me refuser au désir d'entrer dans l'idée de mes antagonistes. Oui, j'y entre de bonne grâce, j'admets ce fait erroné que les veuves assistées étaient des diaconesses, étaient une classe de diaconesses. Arrivé là, je cherche. Je cherche le *célibat*, je cherche la *non-rémunération*, je cherche la *direction*, je cherche la corporation, la vie en commun, le costume, les appellations particulières, et je ne trouve rien de tout cela, par la simple raison que rien de tout cela ne s'y trouve.

La Réforme. Elle a essayé d'organiser le diaconat des femmes, dit le même rapport, elle y a mal réussi. M. le pasteur Germond s'étend peu là-dessus. Je puise dans mes notes et j'insère ici, quelques faits qu'il a volontairement négligés sans doute.

En 1568, le premier synode général du Bas-Rhin et des Pays-Bas, tenu à *Vesel*, formule le vœu, après avoir organisé le service des diacres d'Eglise, que des *femmes soient aussi employées à cette œuvre.*

En 1579, le synode particulier de Vesel s'occupe encore de la question; il demande s'il ne faut pas rétablir la charge de diaconesse, et si l'on doit choisir pour l'exercer, ou des femmes mariées, ou des veuves seulement; l'*âge* prescrit par saint Paul embarrasse les frères réunis en synode : *soixante ans* pour une diaconesse, c'est beaucoup! n'y aurait-il pas moyen de tourner la difficulté, d'abaisser un peu la limite? Le synode tient aux veuves, mais il tient aussi à respecter les lois du gros bon sens. Ne pouvant résoudre le problème, il fait

ce que font d'ordinaire les corps délibérants, il renvoie à l'année suivante.

En 1580, le même synode de Vesel rétablit dans l'Eglise l'emploi de diaconesse, et décrète que l'on doit y nommer *des veuves* et *des femmes mariées*. Quant aux veuves, on peut à la rigueur les prendre de *quatre ou cinq ans moins vieilles que soixante*, pourvu que *les autres qualités exigées par saint Paul y soient*. Mais qu'on se tienne aussi *près que possible des soixante ans*[1].

En 1560, Robert de la Mark établissait à Sedan une institution charitable. Les femmes qui en faisaient partie ne vivaient point en commun, elles ne portaient point de costume particulier et ne se liaient par aucun autre engagement que celui de ne rien négliger pour venir au secours du malheur. Elles exerçaient un patronage très actif dans de certains quartiers et rendaient leurs comptes au prince ou à son conseil[2]. Elles faisaient en un mot ce que font tous les membres des nombreuses associations du même genre qui couvrent la face de l'Europe.

Je cherche ici le *célibat*, la *non-rémunération*, la *direction*, la *corporation*, le *costume*, les *appellations particulières* : rien n'y ressemble, ni de près ni de loin.

Cependant quelque chose y ressemble, de très loin. *L'Avenir* du 16 septembre 1846, nous parle de dames de La Rochelle, établies à Rotterdam en 1628; ces dames se consacraient au soin des malades, elles ne recevaient aucune rétribution, et portaient une jaquette et un jupon bruns, avec un mouchoir de mousseline attaché par-dessus leur bonnet : Voilà le *costume;* la *non-rémunération* y est aussi; mais le *célibat*, mais la *direc-*

[1] Rapport de l'établissement de Kaiserswerth, 1845.
[2] *Archives du Christianisme*, 23 mai 1846.

tion, mais la vie en commun, mais la corporation et le reste, on ne le voit nulle part, et de plus, les archives du consistoire de Rotterdam ne disent pas un mot de ces dames.

Je pense avoir prouvé qu'on ne retrouve les modernes institutions de diacres et de diaconesses ni dans l'Eglise apostolique, ni dans l'Eglise primitive, ni dans l'Eglise réformée.

— Si l'on ne peut *penser* au delà de ce qui est écrit, ne peut-on faire autre chose que ce qu'ont fait les apôtres? ont-ils limité le champ des œuvres? vous-même ne fondez-vous pas, ne donnez-vous pas les mains à des institutions qu'ils n'ont pas créées? — Ceci est une question, et une question que je suis tout prêt à examiner. Mais cette question, fort importante, très claire à mes yeux, n'a rien à faire dans le cas dont il s'agit.

Nous n'avons pas à *créer* l'institution des diacres et des diaconesses. L'institution existe. Nous la trouvons dans la Bible. Elle s'y montre à nous simple, précise, parfaite comme toutes les œuvres de Dieu. Il ne s'agit pas de savoir si nous nous ferons un sentier dans une lande inculte, il s'agit de savoir si nous marcherons dans le chemin que Dieu nous a tracé. En des termes plus vulgaires : il ne s'agit pas de savoir si nous agirons quand Dieu n'a pas parlé, il s'agit de savoir si nous lui obéirons quand il parle.

Or voici ce qu'il dit : « Il faut que les diacres soient graves, qu'ils ne soient ni doubles en paroles, ni adonnés aux excès du vin, ni portés au gain déshonnête; mais qu'ils conservent le mystère de la foi avec une

conscience pure ; et que ceux-ci soient aussi premièrement éprouvés; qu'ensuite ils servent, s'ils sont trouvés sans reproche. Il faut de même que leurs femmes soient graves, qu'elles ne soient point médisantes, qu'elles soient sobres et fidèles en toutes choses. Que les diacres soient maris d'une seule femme, gouvernant leurs enfants et leurs propres familles (ou maisons). »

Que les diacres soient maris d'une seule femme! — Traduction libre : que les diacres et les diaconesses soient célibataires.

Gouvernant bien leurs enfants! — Traduction libre : que les diacres et les diaconesses n'aient point d'enfants.

Qu'ils gouvernent bien leurs propres familles ou leurs maisons! — Traduction libre : que les diacres et les diaconesses soient gouvernés par un directeur ou par une supérieure, qu'ils n'habitent point au sein de leurs propres familles ou dans leurs propres maisons, qu'ils vivent en congrégation dans une maison commune, assujettis par une règle toute spéciale, revêtus d'un costume particulier, distincts en tout du reste des fidèles.

Je tourne mes yeux vers nos chères Eglises libres de Suisse et de France, vers les Eglises indépendantes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Amérique, et là, grâces en soient rendues à Dieu, je trouve le diacre et la diaconesse bibliques. Choisis parmi les membres du troupeau, ils sont, quant à l'organisation, ce qu'étaient les serviteurs et les servantes de l'Eglise apostolique.

Vous le voyez, Monsieur, j'ai tenu ma promesse, j'ai été court, exact, je l'ai été jusqu'à la sécheresse; j'avais

laissé parler mes convictions, il fallait laisser parler l'évidence. Est-il besoin de répéter qu'il ne s'agit dans cette lettre ni des personnes, ni des intentions : il s'agit des erreurs, des erreurs seules. Les personnes sont profondément respectables, les intentions parfaitement droites, mais les erreurs détestables. Laissez-moi finir par une dernière citation de l'homme qui était par excellence le chrétien de toute la Bible : « C'est une des vieilles ruses de Satan et une des plus subtiles, d'introduire un système dangereux d'une manière couverte, et souvent à l'abri de noms justement vénérés, et par l'intermédiaire d'hommes dont les intentions sont pures. Comment Dieu permet-il cela? c'est ce que vraiment je ne puis expliquer, pas plus que bien d'autres choses qui sont trop profondes pour moi, dans ses voies envers les enfants des hommes.... Je crois être plus simple, et je suis plus sûr de ma route, en laissant là les personnes, mais repoussant l'erreur partout où je la rencontre, et ne la recevant pas même de la main la plus aimable et la plus sainte [1]. »

Valleyres, décembre 1849.

[1] *Œuvres posthumes* de M. Rochat, lettre LIV.

CINQUIÈME LETTRE.

CINQUIÈME LETTRE

Monsieur,

S'il s'agissait ici d'une joute de mots, je me tairais; mais la discussion est sérieuse, le sujet est immense; il y va non-seulement de l'existence d'une institution, il y va de la vérité: du plus puissant intérêt qu'une âme d'homme ait sur la terre; sous aucun prétexte, il n'est permis au chrétien de déserter ce champ de bataille.

Je ne réponds qu'aux arguments ou aux semblants d'arguments; tout le monde comprendra pourquoi je laisse de côté les accusations personnelles.

On s'est étonné de ce que j'aie traité, dans un journal suisse, la question qui nous occupe.

Je l'ai traitée là où elle s'est posée, bien à regret, je le répète, frémissant en moi-même, tenté de m'écrier: « Envoie, Seigneur, qui tu veux envoyer! » mais contraint par ma conscience, et suivant l'adversaire sur le terrain où il m'appelait.

M. le pasteur Germond a relevé le gant, c'est tout simple, je m'y attendais, et tout en m'y attendant, je

déclare que mon travail avait pour objet l'institution des diaconesses, prise dans son esprit, dans son ensemble, et nullement telle ou telle de ses branches spéciales. Je n'attaquais, je n'attaque pas plus Echallens que Paris, pas plus Paris que Kaiserswerth, pas plus Kaiserswerth que Devonport; j'attaque l'erreur, l'erreur abstraite, ses applications et ses conséquences. Bien plus, je me plais à reconnaître que si, dans la maison d'Echallens, les principes sont les mêmes qu'à Paris, qu'à Kaiserswerth et qu'à Devonport, la surveillance d'un directeur éclairé, la position au sein d'un village, sans étouffer l'erreur, ont pourtant mis obstacle aux développements extrêmes que j'ai signalés ailleurs.

Il est un autre fait qu'il importe d'établir : La distinction entre l'institution des diaconesses, et les œuvres auxquelles ses fondateurs l'appliquent.

« J'écris contre l'*hospice d'Echallens.* »

Il n'en est rien. J'écris contre l'introduction dans notre Eglise d'une organisation qui modifie les grandes lois sociales, dont je ne trouve pas trace dans la Bible, et dont je vois l'effrayant modèle dans le catholicisme romain. Les œuvres et l'institution n'ont rien de commun. Ce qui le prouve, c'est que partout où il y a une étincelle de foi, les œuvres, celles-là, les mêmes, vivent et prospèrent. Elles n'ont pas attendu pour naître l'invention tout humaine de corporations monastiques, elles sont sorties, spontanément, en abondance, comme une magnifique récolte, partout où un regard de Jésus, où le souffle du Saint-Esprit ont fertilisé le sol.

Parmi les œuvres qui se sont groupées autour des établissements de diaconesses, il en est d'excellentes, il en est de douteuses, il en est de mauvaises.

Faut-il m'expliquer? — J'appelle hardiment *mauvaises*, toutes celles qui attentent aux institutions divines, aux droits et aux devoirs du père, de la mère, des frères ou des sœurs : j'appelle l'œuvre des *crèches* mauvaise, quitte à donner mes raisons quand on me les demandera.

J'appelle *douteuses*, les œuvres qui, bonnes et scripturaires en elles-mêmes, tendraient, ou par l'abus, ou par l'application de certains règlements intérieurs empreints d'un esprit particulier, à modifier les lois divines, à faire mieux, ou moins bien, ou autrement que n'a fait Dieu. J'appelle *douteuses*, les œuvres d'éducation lorsqu'elles menacent de *suppléer* le père et la mère; j'appelle *douteuses*, de certaines œuvres de charité qui, entreprises non par l'individu mais par la corporation, menacent de suppléer et la famille et le chrétien dans l'accomplissement de ses devoirs.

J'appelle *excellentes*, les œuvres qui, scripturaires dans l'essence, restent scripturaires dans la pratique. J'appelle *excellents* les hospices quand ils ne s'ouvrent qu'aux cas extrêmes, quand ils ne servent pas de prétexte à l'égoïsme d'un fils ou d'un mari désireux d'éloigner de la maison ce père, cette femme qui souffrent, qui se plaignent et dont la maladie exige de continuels sacrifices de temps, de force et de répugnances naturelles. J'appelle *excellentes* les salles d'asile quand elles ne *débarrassent* pas trop complétement les mères de leurs enfants. J'appelle *excellentes* les écoles quand elles ne dispensent pas les parents d'élever leurs fils et leurs filles. J'appelle *excellentes* les maisons de refuge quand, avec la *discipline de Christ*, il y règne aussi la *liberté de Christ*. Voilà ma profession de foi quant aux œuvres, et j'ajoute avec joie que l'hospice d'Echallens mérite à

tous les titres l'épithète d'excellent[1]. Oui, je me joins de cœur à ceux qui supplient l'Eternel de le bénir dans ce qu'il a de bon; je me joins de cœur à ceux qui remercient les fondateurs de l'hospice, les garde-malade; et si ma voix reste ici toute simple, si je ne donne pas le nom sacramentel de *pieuses filles*, de *saintes filles* aux femmes chrétiennes qui soignent les malades d'Echallens, je n'en éprouve pas moins pour elles cette sympathie mêlée de respect, que m'inspire tout individu, homme ou femme, célibataire ou marié, qui prouve sa foi par ses œuvres.

Maintenant, direz-vous que l'institution et les œuvres sont identiques, que s'il n'y avait pas de diaconesses, que s'il n'y avait pas de diacres, il n'y aurait pas d'hospices, il n'y aurait pas de refuges, il n'y aurait pas de salles d'asiles, il n'y aurait pas d'écoles, il n'y aurait plus rien en un mot; (car de ce qu'on l'applique à tout, les partisans de l'institution tirent cette conclusion : qu'elle est nécessaire à tout.) — Le direz-vous; — le dites-vous?

Un coup d'œil jeté sur les contrées protestantes de l'Europe, sur l'Amérique, sur votre village s'il y a dix chrétiens dans votre village, vous donnera un démenti plus éclatant que le mien. Laissons donc les œuvres à leur place.

On a dit : — S'il y a du bon dans l'Eglise romaine, prenons-le.

Le conseil est sage, seulement il n'est pas neuf. Nous l'avons donné nous-même, nous avons crié plus

[1] Ce que je disais de l'hospice d'Echallens, je le dis de l'hospice de Saint-Loup.

haut que qui que ce soit : La vérité, rien que la vérité, toute la vérité, où qu'elle se trouve, fût-ce en plein mensonge.

Mais le faut-il avouer, j'ai une faiblesse, et la voici : Je me méfie un peu de ce qui vient de Rome, surtout quand ce qui vient de Rome ne vient pas de la Bible. Oui, je suis fait comme cela, je me méfie de l'esprit monastique sous quelque forme qu'il se présente : régulier ou séculier, cloîtré ou non cloîtré, mendiant ou riche. J'ai l'âme étroite peut-être, mais je ne me sens pas la moindre envie de faire de la générosité aux dépens des principes. Je suis un chrétien servile, esclave, sans initiative, d'accord; mais je ne puis m'imaginer, lorsqu'il s'agit d'institutions religieuses, qu'une organisation qui s'écarte du plan tracé par la Révélation, qui s'écarte de la pratique apostolique, qu'une organisation qui modifie l'œuvre de Dieu et dont notre Sauveur Jésus n'a jamais dit un mot, je ne puis m'imaginer que cette création soit scripturaire, soit bonne, ne soit pas dangereuse. Enfin, j'achève de me perdre dans l'opinion de beaucoup de frères plus confiants que moi, et je vous dirai naïvement, que là où les catholiques sont tombés, je crois que nous broncherons; nous ne sommes pas faits d'autre sorte, c'est là mon idée. Les catholiques sont des gens qui raisonnent comme nous, qui ont possédé la Bible comme nous, qui ont combattu mieux que nous les erreurs qui les tyrannisent aujourd'hui ; admettons le faux principe qui les a perdus, et nous ferons même route ; or ce principe, c'est le dédain de l'Ecriture, et ce dédain se révèle de deux manières : par la mutilation de la Parole, par l'amplification de la Parole ; par le moins bien, par le mieux : par l'*autre*, il faut répéter le mot.

: — L'institution des diaconesses offre un asile aux célibataires à qui la vie a refusé l'emploi normal de leur foi, de leur charité, de leur dévouement.

Le leur a-t-elle refusé? Question importante et qui n'est jamais résolue à vingt ans, encore moins à dix-huit (pardonnez-moi si je me répète, la faute en est tout entière à mes antagonistes). Non, ce n'est pas à dix-huit ans, ce n'est pas à vingt, ce n'est pas même à trente qu'on peut dire: La vocation naturelle des femmes m'est fermée; qu'on peut dire, en jetant les yeux autour de soi: Ma famille, mon village, ma ville n'ont plus besoin de moi; mes convictions, cet amour pour mes frères que je sens brûler mon cœur, ne servent, ne peuvent servir à personne. Si je n'entre pas dans une corporation, si je ne me soumets pas à une direction, si je ne revêts pas un costume, si je ne scelle pas mon célibat par une consécration particulière, je *suis un être inutile.*

Est-ce le Seigneur qui l'a dit, est-ce Jésus qui a prononcé une sentence si contraire à la simplicité, à la profonde vérité, à l'*humanité* de ses enseignements? Non, mille fois non, et je t'en bénis, mon Dieu. Jésus tient un autre langage. Jésus dit à la jeune fille, à la femme célibataire, isolée, découragée: Prends courage, ma fille, prends courage, je n'ai pas prié Dieu de t'ôter du monde, de t'arracher aux luttes de la vie, à ses tristesses, mais de te préserver du mal. Ne dis pas que tu es inutile, ne dis pas que ta position ne t'offre aucun moyen d'appliquer ta foi: ce serait faire injure à ton Père céleste qui t'a fait cette position. Prie, prie et regarde. — Et Jésus met son doigt sur ces yeux aveugles, et ces yeux voient. La jeune fille voit un père, une

mère opposés peut-être à l'Evangile, mais un père et une mère qu'elle a pour mission d'amener à l'Evangile. Cette mission sera hérissée de difficultés, parsemée de déboires; elle en rêvait une plus douce; cette mission s'accomplira dans le silence, et il lui semblait que son cœur débordait d'expressions; cette mission s'exercera dans les larmes, et son âme soupirait après la joie; cette mission petite, cachée, contrariée, s'exercera dans la contrainte, et ce qu'il lui fallait, c'était l'expansion, les secours fraternels, la tiède atmosphère des sympathies chrétiennes!... ce qu'il lui fallait! Est-il bien sûr que Dieu qui l'a créée, ne sût pas mieux qu'elle dans quel terrain devait croître et prospérer sa foi? Et ses parents, et ce père, et cette mère hostiles auxquels sa présence sert de témoignage; est-il bien sûr qu'elle ait le droit de les déshériter du secours que leur avait préparé Dieu? — Elle se l'est demandé; ces questions se sont pressées dans son sein qu'elles déchiraient; elle ne se le demande plus; pourquoi? parce qu'elle a vu.

La femme solitaire voit aussi. Ce qu'elle voit? ce que voient tant de chrétiennes délaissées, autour desquelles se presse une innombrable famille. Ce qu'elle voit? tout près d'elle, à sa porte, des pauvres, des malades, des enfants. Pour les secourir, pour occuper, pour surcharger sa vie, elle n'a pas besoin d'entrer dans une corporation: cette corporation qui existe, qui embrasse tous les croyants, s'appelle l'Eglise de Christ; elle n'a pas besoin de revêtir un costume: les femmes disciples n'en portaient point. Elle n'a pas besoin de se mettre sous une direction; celle de Jésus, celle des anciens de son Eglise, direction instituée, fixée par l'Ecriture lui suffisent. Elle n'a pas besoin de se maintenir célibataire: le Seigneur ne l'a jamais prescrit. Elle va au jour le jour, chrétienne tous les jours, laissant au

lendemain le soin de ce qui le regarde, faisant l'ouvrage que Dieu met devant elle, et, soyez-en certain, vous ne l'entendrez plus se plaindre de l'inutilité de sa vie, du vide de ses heures, de l'abattement de son cœur. Non, son front se relèvera, son regard s'épanouira, son visage rayonnera de joie, elle s'écriera : Qui suis-je pour toutes ces choses? — *Ces choses!* Dieu ne les a pas tout à coup inventées, créées pour elle ; ces choses étaient là : les besoins impérieux, les cas pressants, les devoirs immenses, seulement, elle ne les voyait pas.

Me montrerez-vous des positions exceptionnelles, je vous répondrai par des vocations exceptionnelles. Ouvrez nos journaux religieux, vous y trouverez vingt appels pour un : instruction, missions, évangélisation. Si vous êtes libre, si Dieu vous dit vraiment : *Va!* allez, vous n'avez besoin pour cela, ni de faire vœu d'obéissance, ni d'entrer dans une corporation, ni de prendre un costume, ni de renoncer à cette juste rémunération qui vous donnera le moyen de partager avec les pauvres, ni de sortir, en un mot, de la liberté, de la simplicité qui sont en Christ.

Passons à une autre allégation. M. le pasteur Germond avait dit avec moi : Les diaconesses sont rémunérées ; et voilà que ses amis s'écrient : Non ; elles ne le sont pas.

Auquel entendre? — Répétons-nous encore, et disons qu'elles le sont sans avoir l'air de l'être ; la preuve, c'est cette contradiction même entre les partisans de l'institution.

Je vais paraître bien sec, hélas ! les chiffres le sont aussi, et la vérité l'est plus encore. Si, d'un côté, les

travaux des diacres et des diaconesses sont sans prix, comme toutes les œuvres de foi ; de l'autre, ces travaux, comme toute œuvre manuelle ou intellectuelle, en ont un. Ce prix très connu, c'est la rémunération qu'accorde la société au travail du gardien de prison, de la garde-malade, de la maîtresse d'école ou de salle d'asile, et je suis dans le vrai, quand je dis que cette rémunération équivaut à peine, n'équivaut pas, à l'entretien d'une personne, sa vie durant. Les faits le prouvent.

Oui, cette question est déplaisante, oui, le débat est choquant, oui, il répugne d'évaluer ce qu'aucune valeur terrestre ne saurait payer : le dévouement ; mais encore un coup, nous ne parlons pas de sentiments, nous parlons de faits ; on nous dit : Le travail est gratuit, et nous sommes obligé de répondre : Il ne l'est pas. — Il ne l'est pas, et il ne doit pas l'être.

: — Les pauvres, les malades, les délaissés auraient beaucoup à souffrir, s'il ne leur restait pour toute ressource que les femmes mariées.

Il ne s'agit pas d'ôter le soin des pauvres et des malades aux célibataires pour le confier aux femmes mariées seules ; il s'agit de ne pas ériger le célibat en principe, en déclarant contrairement à la Bible qu'il est seul habile à pratiquer de certaines œuvres qu'on appelle : le service de Christ. Je ne recommencerai pas l'énumération des œuvres de charité qu'ont accomplies et qu'accomplissent les femmes mariées ; je ne répéterai pas que le fait de la corporation, du costume, de la soumission monastique n'ajoutent rien au dévouement des célibataires chrétiens ; non, je saisis l'occasion qui m'est offerte d'envisager le sujet sous un jour nouveau ; et je

dis que la charité d'une corporation est inférieure à la charité de l'individu.

Ma thèse est étrange, surtout par le temps qui court; je vous demande quelques instants pour la défendre.

La charité d'une corporation, dans ses actes (je laisse l'esprit de côté), ne sert pas comme le fait la charité d'un individu, le pauvre ou le malade auquel elle s'adresse, la société tout entière en vue de laquelle elle s'exerce; je vais plus loin, et je dis qu'elle peut être, qu'elle a été fatale à cette dernière.

La corporation place un de ses membres auprès d'un pauvre, auprès d'un malade, c'est bien. Savez-vous ce qui arrive? c'est que les parents de ce pauvre, de ce malade : son fils, sa femme; c'est que ses voisins, cet homme, cette jeune fille qui se sentaient sous le poids d'une obligation à son égard, sont soulagés, sont ***suppléés***, sont ***remplacés***. Ceci a une portée immense : « *La sœur, le frère* sont là; ils font mieux que moi, c'est leur vocation..... moi, je puis m'en aller, je puis suivre le cours ordinaire de mes occupations; ma vie, mes habitudes ne seront en rien dérangées, et le malade s'en trouvera mieux! » — Un digne serviteur de Dieu, qui voyait une diaconesse près de son fils en danger, s'écriait avec une naïveté qui me remplissait d'épouvante : — « Quelle sécurité, pour vous parents! Vous avez auprès de votre enfant une femme qui veille sur son corps, sur son âme, *et vous pouvez vaquer à vos affaires?* » — Que signifie dès lors, je le demande, cette maladie que Dieu n'avait pas envoyée par dérision dans votre famille, et qui avait pour mission de vous arracher au courant, de secouer toutes les individualités, de les enseigner toutes, d'enchaîner le père, le fils, la mère auprès du lit d'un être souffrant, d'amener là

aussi le voisin, l'ami, de les faire participer aux bienfaits d'une visitation du Seigneur Jésus?

Au lieu du membre d'une corporation religieuse, je place dans cette pauvre maison la charité individuelle. Elle est infiniment variée, infiniment ingénieuse, elle a toute la spontanéité, tout l'imprévu de la vie, elle n'a rien du prévu de la machine, et c'est ce qui la fait supérieure. Elle arrive les mains pleines, elle vient s'asseoir la nuit et le jour vers ce chevet, tantôt sous la figure de cette mère de famille, tantôt sous la figure de ce célibataire, de ce voisin, de ce pasteur, de cette diaconesse d'Eglise, qui ont eux aussi une famille à soigner, une maison à gouverner. Elle *aide*, elle ne supplée pas. Elle se porte librement, instantanément partout où le besoin se manifeste, elle ne *remplace* pas dans l'accomplissement des devoirs. On compte sur elle pour des secours clairvoyants, on n'y compte pas pour se décharger d'obligations sacrées : c'est une main vigoureuse, qui s'avance à propos, ce n'est pas un oreiller de paresse qu'on place et sous une tête égoïste et sous des bras indolents.

Voilà pour le pauvre, pour le malheureux, pour la famille.

Voyons la société,

Que dit à la société le dévouement du membre d'une corporation religieuse? Il lui dit : Il y a deux classes de gens dans le monde, les gens qui soupirent à la pensée du pauvre, qui lui ouvrent par-ci par-là leur bourse, et les gens qui se donnent au pauvre, qui le visitent et qui le soignent. Il y a la charité spéculative et la charité pratique. Il y a *le siècle*, et il y a *la religion*.

En voyant la sœur de la Charité, le frère de Saint-Lazare, revêtus de leur costume, réunis sous une même di-

rection, se glisser dans la demeure du malheureux, voici ce qu'on pense : Un jour, *un jour!* je sortirai du siècle, et j'entrerai *en religion!* On ne se dit pas : Aujourd'hui, ce matin, cette nuit, il faut que je quitte mon intérieur, mes affaires, mes enfants, et que j'aille veiller ce mourant, habiller cet orphelin, panser les plaies de ce malade. — Ceci, qu'on ne se dit pas en voyant le frère et la sœur s'appliquer en dehors du monde à des œuvres de charité, on se le dit en voyant ce père, cette mère de famille, ces célibataires se dévouer *dans le monde*, dans des conditions toutes pareilles à celles qui entravent la société, à la pratique de l'amour fraternel.

Au risque de faire sourire les esprits forts, je répète ici que l'exemple de Rome m'effraye : dans l'Eglise de Rome, deux peuples, deux vies : *le siècle, la religion!* Je ne sais pas si les pauvres, si les malades, si la société tout entière de l'Italie, de l'Espagne, du Brésil et du Mexique, s'en trouvent mieux.

En me hâtant vers la conclusion, je rencontre un dernier argument : — Aux fruits on connaît l'arbre! Ceci est scripturaire.

Oui, mais l'application ne l'est pas. Il y a les fruits de la première saison, et il y a les fruits de la dernière saison; ne regarder qu'aux premiers, c'est se faire aveugle. De plus, il y a des fruits de foi, même au sein des œuvres, même dans les âmes asservies à l'erreur: si vous voulez vous en convaincre, ouvrez la première vie de saint qui vous tombera sous les yeux. Direz-vous que les fruits de la foi justifient l'erreur?

Je vais plus loin, je pose en fait que l'erreur a toujours un côté utile : c'est par le bon côté des erreurs que les bonnes âmes sont prises, et le diable n'en veut qu'à celles-là.

Il faudrait le supposer bien sot pour qu'il en fût autrement, il faudrait nous croire bien niais ou bien méchants, pour supposer que nous aimons le mensonge parce qu'il est *mensonge*. Regardez la tentation : Prends la pomme et la mange parce que Dieu l'a défendu ! tel ne fut pas le langage du serpent ; mais : Prends la pomme et la mange parce qu'elle est belle à voir, agréable au goût, et qu'elle te donnera la connaissance du bien et du mal. Après cela, ne crains point, tu ne mourras nullement. — Mêmes raisons dans tous les temps.

Des fruits, de bons fruits ! mais je vous en montrerai partout, au commencement de tous les ordres religieux, à la naissance de toutes les erreurs romaines. Je vous montrerai des hospices fondés à côté des couvents de moines, le soin des malades à domicile confiés à cette congrégation, l'administration de cette maison de refuge remise à cette autre, la cause des lettres et des sciences défendue par les bénédictins, la prédication portée dans toute l'Europe par les dominicains, les missions alimentées par les jésuites, les aumônes pratiquées par les capucins, l'assainissement des marais, le défrichement des landes exécutés par les trappistes, des congrégations sortant partout du sol en vue de telle ou telle œuvre positive, pratique, respectable.

Les fruits de l'esprit monastique pris dans ses plus rigoureuses manifestations ! mais ils sont mille fois plus abondants, mille fois plus beaux en apparence que ne le seront jamais ceux de vos corporations protestantes !

Appliquerez-vous pourtant à l'esprit monastique cet axiome divin du Sauveur : Au fruit on reconnaît l'arbre ? Si vous le faites, je n'ai plus rien à dire.

J'ai montré les couvents, je prends les erreurs.

Voyez-vous cette femme oppressée d'inquiétude, courbée sous le poids de souffrances d'autant plus aiguës qu'elle doit les maintenir secrètes; voyez-vous cet homme soucieux, au regard oblique, à la physionomie vicieuse; ils entrent dans cette église, ils s'asseyent dans ce réduit sombre, ils balbutient quelques phrases entrecoupées en se cachant le visage derrière la grille qui les dérobe au prêtre; le prêtre écoute, le prêtre parle, et cet homme, et cette femme se relèvent soulagés, et le monde entend parler de quelque grand criminel converti, de quelque danger terrible conjuré, de quelque douleur poignante apaisée.

Voyez-vous ce pêcheur seul dans cette nef dont se joue la mer, les vagues s'amoncellent, elles font pirouetter l'embarcation, elles l'entourent, elles semblent l'engloutir; cependant le pêcheur est à genoux, la tête découverte; devant Dieu? oh non! Dieu se montre trop redoutable, il est trop loin : devant cette image de la madone sculptée à la proue de son canot; cette image le rend croyant, paisible, soumis; elle le fait prier!

Démontrerai-je l'*utilité* du culte de Marie, l'*utilité* de l'invocation des saints, l'*utilité* de la croyance au purgatoire, l'*utilité* des indulgences?—Ces sophismes vous indignent, n'est-ce pas? ah! moi plus que vous. Ne les employons alors dans aucun cas, et rappelons-nous que celui qui a dit : Au fruit vous reconnaîtrez l'arbre, a dit aussi : Ne jugez pas selon les apparences.

Il y a des gens qui, en lisant ces lettres, on dit : C'est bon, nous ne partageons pas les craintes de l'auteur, mais nous sommes bien aises que tout cela ait été écrit; cela nous préserve, c'est un précieux : Garde à vous!

Je n'accepte pas le rôle de barrière qu'on veut faire

à ce travail. Les précautions n'ont jamais changé le principe, bien au contraire, elles l'ont fait vivre en le déguisant. L'Eglise romaine, elle aussi, a pris des précautions, elle en a pris plus que nous n'en prendrons, elle a raisonné sagement dans la folie, elle n'a jamais planté un principe faux sans bâtir contre ses développements; les travaux sérieux, consciencieux, loyaux des papes et des conciles en témoignent; on appelait cela : combattre l'abus. Ouvrez l'histoire de l'Eglise, ouvrez les constitutions des ordres monastiques les plus antiscripturaires, vous serez émerveillés des efforts persévérants qu'oppose Rome aux conséquences directes des erreurs qu'elle vient de mettre sur l'autel. Tout a échoué, tout échouera. Il n'est donné à aucune puissance humaine d'empêcher le gland mis en terre de produire un chêne. Si, il y a un moyen : c'est de l'arracher.

On dit encore : — Nous avons la Bible, la Bible nous préserve.

A-t-elle préservé les catholiques qui l'avaient comme vous? Ne savez-vous pas que les idées erronées qui croissent entre votre cœur et la Bible, l'écartent peu à peu, comme les racines d'un arbre poussent les pierres d'un mur et le font tomber.

A ce propos, je veux vous dire un apologue. Il y a deux ans, je m'avançais sur une montagne désolée, c'était dans l'aride Grèce; d'un côté, la porte de Mycènes gardée par ses lions séculaires et fermée par les éboulements s'enfonçait sous les lauriers et les arbousiers; de l'autre, le fameux Trésor des Atrides portait dans le ciel éclatant son lourd fronton composé de trois blocs. Les centaines d'années avaient passé, les pluies étaient tombées, les armées s'étaient précipitées, la terre

avait tremblé sans déranger d'une ligne l'ordonnance de ces trois pierres gigantesques.

Un jeune figuier étalait la richesse de ses larges feuilles sur l'antique fronton; le contraste de ce vert avec ce gris, de ce sourire du printemps avec ces rugosités de la vieillesse était charmant; sans le figuier, le monument eût beaucoup perdu de sa magnificence. Seulement, en m'approchant, je vis que les racines du figuier avaient soulevé l'un des blocs, et que sa tige avait ouvert une fente entre les deux autres : la puissance de la vie triomphait de la puissance inerte du fait.

En finissant comme en commençant, j'en appelle à la Parole de Dieu : précise, exacte, textuelle, tout entière et toute seule; je ne veux rien entre elle et moi; je ne veux rien au delà, je ne veux rien en deçà, je ne veux rien de mieux. Point de sentiments, point d'idées, point d'institutions qui viennent la détrôner, fût-ce en son nom.

Dans la tourmente où nous sommes, ce n'est pas un sentiment, ce n'est pas un mot, ce n'est pas l'*obéissance*, ce n'est pas l'*amour*, ce n'est pas l'*utilité* qui nous sauveront; dans notre grand naufrage, ce n'est pas une épave arrachée au navire, lavée par l'écume, tourbillonnant avec le flot; non, c'est le vaisseau : je m'y réfugie, et j'y défie la tempête.

Agréez, etc.

Les pages qui précèdent étaient sous presse, lorsque j'ai lu dans l'*Avenir* du 23 janvier la lettre d'un *ami de l'œuvre d'Echallens*. Cette lettre renferme un démenti

formel, sans preuves; le voici, tel qu'il se trouve articulé au second paragraphe : « Il est faux de dire qu'aucune de ces diaconesses ne se soit mariée ! » — Pas un mot de plus, pas un mot de moins.

L'auteur veut-il dire que parmi les diaconesses sorties de la corporation d'Echallens pour rentrer dans la vie ordinaire, il en est qui se sont mariées ? Je l'ai dit avant lui. Oui, une diaconesse peut quitter la corporation, elle peut redevenir une dèmoiselle comme une autre, et redevenue une demoiselle comme une autre, elle peut se marier comme se marient les autres demoiselles. Le diaconat n'est pas un caractère indélébile qu'elle garde lors même qu'elle a rompu avec l'association ; dès le moment qu'elle a rompu, elle n'est plus diaconesse, et quand elle se marie, ce n'est pas *une diaconesse qui se marie*, c'est *Mademoiselle A* ou *Mademoiselle B*.—Pour faire mieux ressortir le fait, je prends un exemple *extrême*. Il y a des curés qui se font protestants, il y a des curés qui, une fois protestants, se marient; en tirera-t-on cette conclusion que *les curés se marient?*

Si l'auteur veut dire que parmi les diaconesses d'Echallens, il en est qui sont sorties de la corporation *par le mariage;* je le prierai d'apporter ses preuves. En attendant, je m'en tiens aux documents fournis par les rapports, qui chaque année nous donnent le tableau des sorties et des entrées ; je m'en tiens à la réponse de M. le pasteur Germond, qui connaît bien l'institution d'Echallens.

1° M. Germond avoue le fait du célibat : — « Reste le célibat et la direction. Ici nous sommes d'accord pour reconnaître que ces deux caractères existent. »

2° M. Germond avoue que le mariage est incompatible avec la charge de diaconesse, telle qu'elle est in-

stituée à Echallens et ailleurs : — « Si des femmes mariées pouvaient concilier leurs devoirs de famille avec ceux du diaconat, on ne ferait aucune difficulté de les y admettre. »

3° M. Germond, en plaçant au futur le cas du mariage d'une sœur, avoue implicitement que ce cas ne s'est pas présenté : — « *Que si* l'une de nos diaconesses se croit appelée à l'état de mariage, nous l'avons dit dès l'origine, nous *l'accompagnerons* de nos bénédictions les plus sincères. » — Ceci regarde l'*avenir*, non *le passé ;* il s'agit d'un fait possible, non d'un fait accompli. Me permettra-t-on d'ajouter que ce fait possible, je l'envisage comme un fait probable, et que la discussion n'y aura pas nui ?

Oui, je crois que désormais, on pourra voir quelques diaconesses quitter la corporation pour se marier[1]. De *pieuses filles,* elles deviendront tout simplement bonnes femmes chrétiennes : elles y perdront quelque chose en gloire, elles y gagneront beaucoup en réalités spirituelles.

Plus qu'un mot. Votre correspondant du Jorat nous apprend que deux personnes *au moins,* ont fait un apprentissage à Echallens, en déclarant d'avance qu'elles voulaient s'en retourner après, et travailler librement chez elles. — Il me semble qu'en cela, elles sont un peu de mon avis, et je ne vois pas trop pourquoi cet exemple, dont la place était toute marquée dans mes lettres, s'est glissée dans une apologie des corporations de frères et de sœurs protestants.

Le Rivage, janvier 1850.

[1] « On ne dit pas au diacre : Vous ne vous marierez jamais ! On désire même qu'il se marie parfois pour sauver le principe qu'on reconnait encore, et aussi pour sauver l'institution qui croulerait sous une trop forte présomption de célibat. » *Lettre au rédacteur de l'Avenir sur les institutions de sœurs et de frères protestants,* p. 8.

SIXIÈME LETTRE.

SIXIÈME LETTRE.

Monsieur le rédacteur et cher frère,

Je ne cherche pas d'excuse à cette sixième lettre, le plaidoyer des partisans de nos modernes institutions de *frères* et de *sœurs* dit assez l'importance du débat, et je serais impardonnable, si, après l'avoir provoqué, j'hésitais à rendre, jusqu'au bout, compte de mes convictions.

Votre numéro du 23 janvier contenait la lettre d'*un ami de l'œuvre d'Echallens*, votre numéro du 6 février contient la lettre d'une diaconesse de l'Eglise libre.

Le *post-scriptum* qui termine ma dernière lettre, me permet d'écarter, d'emblée, la dénégation que produisait votre correspondant du Jorat à propos du mariage des diaconesses.

Les faits mis hors de cause, reste l'argumentation.

Votre correspondant ne voit, et ne veut voir qu'Echallens; cependant il dit, en passant, un mot de *Devonport :* le puséysme seul est responsable des pratiques romaines auxquelles se livrent les sœurs.

S'il en est ainsi, à quelle influence attribuerons-nous les caractères monastiques que j'ai signalés dans l'établissement de Paris et dans celui de Kaiserswerth?

Permettez-moi de le remarquer, en outre, les conséquences extrêmes qui se produisent spontanément au contact de l'institution avec le puséysme, jettent un jour nouveau sur nos modernes corporations; on dirait un arbre qui a trouvé son terrain; il végétait ailleurs, il pousse des jets et se couronne de fruits.

Ce merveilleux accord de l'institution avec le puséysme, rassure les partisans de nos corporations protestantes; il m'effraye; qui nous dit que le puséysme ne viendra pas chez nous; qu'y venant, il n'y produira pas de ravages? Moi, je crois qu'il y est déjà : le principe, moins le mot. Arrive un de ces hommes, une de ces circonstances qui forcent chacun à voir clair chez soi, et nous aurons le puséysme, et nous aurons pis peut-être... mais n'anticipons pas.

Je passe aux analogies frappantes qui rapprochent les établissements de frères et de sœurs des ordres monastiques; votre correspondant les nie. Dire que des caractères semblables constituent l'identité sous les rapports essentiels, c'est, à son avis, faire à peu près ce raisonnement : « Les végétaux croissent et vivent, les animaux croissent et vivent, donc les végétaux sont des animaux. »

Vous souvient-il de Cuvier? vous souvient-il d'Agassis? celui-ci avec l'écaille, celui-là avec l'os d'un fossile reconstruisirent l'un son poisson, l'autre son monstre antédiluvien, et les incrédules de rire... personne ne rit plus aujourd'hui.

J'ai pour moi plus qu'un os, plus qu'une écaille, j'ai trois signes éclatants : le célibat, l'obéissance, la préten-

tion à l'absence du salaire; je les trouve au sein de vos modernes établissements de frères et de sœurs; ils ne sont pas un accident, ils sont un caractère; ces institutions, vous le dites vous-même, ne pourraient subsister sans eux. Ces signes, que je ne rencontre nulle autre part dans le protestantisme, les corporations monastiques de l'Eglise romaine me les présentent; les mêmes, formant ici, comme là, le principe vital de l'institution. Les ordres renonceront aux vœux, à la clôture, ils y ont renoncé, ils y renoncent[1]; ils ne répudieront jamais ces trois caractères, c'est là que le cœur bat.

Non, ce n'est pas un accident que vous défendez, ce n'est pas une *forme :* c'est *l'idée.* Cette idée n'est pas le dévouement; nous ne l'attaquons pas, nous le prêchons plus fortement que vous puisque nous le déclarons obligatoire au même degré pour tous; cette idée est une idée monastique, c'est l'idée de la corporation, c'est la puissance intrinsèque attribuée au célibat, à la direction, à la non-rémunération.

Eh! s'il ne s'agissait que d'une *forme*, il y a longtemps que vous l'auriez abandonnée, vous n'auriez pas voulu, pour l'amour d'une forme, scandaliser le plus petit de vos frères; mais il y a un principe, et c'est parce qu'il y a un principe, que vous êtes dans votre droit lorsque vous défendez les institutions que j'attaque.

Il y a un principe; ce principe est entièrement nou-

[1] Cela est si vrai que la plupart des ordres, même dans les temps modernes, ont existé un certain temps sans vœux, par le seul fait des trois caractères précités. Les Camaldules vécurent cinquante-trois ans sans que leur règle fût mise par écrit. La règle des solitaires de Grandmont ne fut rédigée que par le quatrième prieur. Gnignes, le cinquième prieur, rédigea le premier la règle des chartreux rassemblés par Bruno. Dominique vécut avec ses frères, dans une apparente liberté, et ne les astreignit aux vœux qu'après son retour de Rome.

veau dans nos Eglises; ce principe a, durant quinze cents ans bientôt, asservi, perdu l'Eglise romaine. Et vous voulez que nous l'envisagions d'un œil tranquille!

Vous voulez que nous le laissions faire par la simple raison que transplanté chez nous, dans le protestantisme, il perd son venin. — Mais je n'en crois rien, mais je ne crois pas que les chutes du catholicisme nous préservent, mais je ne crois pas que le mot de protestantisme, présenté à l'ennemi, le pétrifie comme une tête de Méduse. Bien plus, je crois tout le contraire.

Oui, ce catholicisme que nous avons sous les yeux, ce catholicisme avec son clergé célibataire, avec sa hiérarchie, avec ses ordres religieux; ce catholicisme avec sa confession, avec sa direction, avec l'encens et les tableaux de ses églises; ce catholicisme avec ses jeûnes et ses magnificences aussi pompeux les uns que les autres, oui, ce catholicisme plaît à beaucoup de gens parmi nous. Oui, le protestantisme est plein de gens qui regrettent *ces formes*, c'est-à-dire ce fond; la forme, ici, est ce qu'est le mot dans la sphère intellectuelle: la voix de l'idée. Le protestantisme est plein de gens qui ont le curé sensible. Est-ce le *bon* curé? sans doute, mais c'est moins parce qu'il est bon que parce qu'il est *curé*, c'est-à-dire une création à part, un homme qui vit d'une autre vie que les autres hommes, un homme qui ne se marie point en un mot. Mariez les curés, donnez-leur seulement la permission de se marier, et si vertueux soient-ils, les voilà déchus; déchus aux yeux des catholiques? peut-être; déchus surtout aux yeux des protestants, de ceux dont je parle.

Ces mêmes gens vous feront l'apologie des institutions monastiques; ils ne s'inquiéteront pas le moins du monde, rendons-leur cette justice, de savoir si elles sont, oui ou non, autorisées par la Bible; mais ils se

pâmeront à l'idée de ce renoncement, de ces macérations qui laissent bien loin derrière eux les sacrifices des apôtres : ces figures pâles, ces grilles, ces œuvres de grande apparence, cette robe blanche du dominicain, ce voile de la religieuse, ce libre renoncement à tous les liens ordinaires, tout cela est bien beau, et l'on soupire de regret en pensant à tout cela.

Le monde qui n'aime pas l'Evangile, aime beaucoup le catholicisme, et même quand il lui arrive de haïr le catholicisme, il en chérit encore les formes; il aime l'obéissance, il aime le célibat, il aime l'abnégation à grand fracas, il aime la vie monastique : elle plonge, croyez-moi, ses racines au plus profond du cœur naturel, et ce cœur naturel, le monde l'a, vous l'avez, je l'ai.

C'est parce que nous l'avons tous, c'est parce que je rencontre tous les jours des protestants amoureux de Rome, c'est parce que tous les jours j'entends défendre les ordres monastiques et rejeter au chapitre *des abus* ces crimes contre l'âme et contre la société qui ont de tout temps souillé les corporations religieuses, qui, de tout temps ont été la rigoureuse conséquence de l'esprit monastique; c'est parce que le danger est pressant, imminent, que je le combats, moi misérable, avec la force que me donne Dieu.

Je le combats; le combattant, je combats une réalité, et la preuve, c'est que, pour peu que la discussion dure encore, elle se réfugiera sur son vrai terrain : le terrain catholique ! Je ne désespère pas de voir les partisans de nos corporations de frères et de sœurs, contraints par la puissance du principe, défendre les institutions monastiques elles-mêmes.

Votre correspondant nous donne, comme une mar-

que de son excellence, la persécution qu'a subie la maison d'Echallens. Avant tout, il faut ici rectifier le fait. Ce n'est pas contre l'hospice d'Echallens, ce n'est pas contre la corporation que s'est élevée cette persécution odieuse, c'est contre le culte qu'on célébrait dans une des salles de l'établissement. Quand une populace insensée et furieuse brisait les portes et déchirait la Bible, quand elle s'attaquait au respectable pasteur officiant, ce n'est pas au directeur des diaconesses qu'elle en voulait, c'est au ministre de l'Eglise libre : tout le monde le sait, l'orage qui a éclaté au même moment sur la presque totalité des troupeaux en fait foi.

Ne croyez pas que le monde haïsse les institutions de frères et de sœurs, vous vous tromperiez beaucoup ; le monde déteste l'Eglise libre, le monde déteste la vie spontanée ; il la déteste parce qu'il en a peur ; il n'a pas peur de la vie emprisonnée dans un moule ; il sait qu'elle ne viendra pas poser des problèmes inquiétants à sa conscience ; elle n'envahit pas son royaume, elle ne se meut pas sur son terrain, jusqu'à un certain point elle le laisse tranquille, et lui aussi la laisse en paix.

Mais il y aurait eu persécution que je ne saurais y voir une preuve en faveur de la corporation des sœurs. La persécution n'est pas le cachet de la vérité. Jésus a prédit des persécutions à la vérité ; il n'a dit nulle part qu'il suffisait d'être persécuté pour être dans la vérité. Ce que Jésus n'a pas dit, l'histoire ne le dit pas non plus ; si dans tous les temps elle nous montre les enfants de Dieu poursuivis et martyrisés, elle nous montre dans tous les temps aussi, les sectes les plus odieuses étouffées dans le sang et dans les flammes des bûchers.

Les attaques des catholiques, dites-vous, montrent que vous n'êtes pas des leurs. — Grâce à Dieu, vous

n'êtes pas des leurs, et c'est pour que vous n'en soyez jamais, que nous vous retenons au risque de vous blesser. Mais de grâce, ne vous appuyez pas sur cet indice, il est trompeur. Les catholiques ont fait la guerre à des catholiques, et cela ne les empêchait pas de professer les mêmes erreurs fondamentales. Les jésuites et les jansénistes se sont anathématisés, ce qui ne les empêchait pas de rester romains. Les dominicains et les franciscains ont rempli le monde du bruit de leurs querelles, ce qui ne les empêchait pas d'être moines. Hélas, dans cette triste histoire monastique, nous voyons Citeaux contre Cluny, l'Hôpital contre le Temple, les jésuites contre le clergé, les carmes contre tous et tous contre les carmes.... ce qui n'empêche pas que Citeaux ne soit un couvent comme Cluny, et l'Hôpital un ordre militaire comme le Temple, et le clergé, et les jésuites et les carmes, d'être les malheureux esclaves de l'esprit monastique.

Nous ne penchons pas de ce côté-là, me dites-vous, nous tombons dans l'abîme du matérialisme. — Oui, c'est vrai, et c'est justement parce que c'est vrai, que j'ai raison. Les époques du matérialisme ont toujours été des époques de faux spiritualisme; on ne peut échapper à la réaction de son entraînement. L'excès de l'incrédulité produit la superstition ; l'excès du sensualisme produit l'ascétisme ; ce sont les siècles les plus immoraux qui ont vu les plus funestes égarements des mystiques. Je ne suis pas prophète, loin de là, mais si le socialisme triomphe, je vous annonce l'apparition des phénomènes de contraste qui ont toujours signalé les grandes crises. Vous aurez des moines et des nonnes, vous aurez des solitaires, vous aurez des visionnaires, vous aurez des ascètes ; mais ce que vous n'aurez pas,

ce que vous n'aurez que par un effet de la miraculeuse puissance de Dieu : c'est la vie chrétienne au milieu du monde.

J'arrive à la lettre d'une *diaconesse de l'Eglise libre.*

Ici se place une réflexion générale. Lorsque je me suis avancé dans la discussion, appuyé sur les saintes Ecritures et sur le bon sens, on a crié à la légèreté; lorsque j'arrive avec l'histoire, avec des preuves, on se réfugie dans la simplicité du cœur : on ne s'occupe, on ne veut s'occuper ni des Pères, ni des conciles, ni des essais de la Réforme, ni de Kaiserswerth, ni de Paris, ni du passé, ni du présent; on ne voit, on ne veut voir qu'Echallens; Echallens est tout dans la question; ce qui n'empêche pas de traiter la question d'une façon générale, absolue, et de la trancher net. Je proteste en passant, je proteste de nouveau et solennellement contre la confusion qu'on fait des œuvres avec l'institution. Les œuvres et l'institution sont, et restent deux choses parfaitement distinctes. Je me renferme dans le sujet, et je dis qu'appliqué au sujet, le procédé de mes antagonistes est commode, mais qu'il n'est point admissible.

Non, il n'est point permis au chrétien de se faire myope, il ne lui est pas permis d'en prendre à son aise avec les faits, il ne lui est pas permis de mépriser les enseignements de l'histoire; rien dans la Parole, rien dans sa conscience ne l'autorise à dire de tel fait ou de tel argument : Je n'y regarde pas. La vérité veut la lumière; j'ai cité toutes mes sources, allez, lisez, et apportez-nous, non des impressions, mais un jugement appuyé sur la connaissance de la réalité.

Votre correspondante demande si les diaconesses d'Echallens seront déshéritées du ciel, parce qu'elles ont fait partie d'une corporation de sœurs!

Est-ce sérieux?

Je le répète au risque de paraître niais : tous ceux qui auront aimé Jésus, tous ceux qui auront servi Jésus, frères et sœurs protestants, frères et sœurs catholiques, diaconesses d'Echallens, et diaconesses de Kaiserswerth, et diaconesses de Devonport, et chartreux, et trappistes, et jésuites, et ursulines, et sœurs grises (pour autant qu'ils regardent à Christ comme à l'unique Sauveur, entendons-nous); toutes et tous seront sauvés. Sauvés *malgré* leurs erreurs, ceci est grave, et non *à cause de leurs erreurs.*

Ce fait admirable du salut de quiconque regarde à Christ nous rendrait-il la vérité moins précieuse? Ah! si nous étions tentés d'en faire bon marché, rappelons-nous que ces erreurs au travers desquelles beaucoup d'âmes ont été sauvées, rappelons-nous que ces erreurs en ont perdu, *perdu!* des centaines et des milliers.

Je n'ai jamais compris l'indifférence pour la plus petite erreur, tout comme je n'ai jamais compris le dédain pour la plus petite vérité : l'un comme l'autre sentiment sont de l'incrédulité.

L'auteur de la lettre signée *une diaconesse de l'Eglise libre,* rapporte les paroles de Gamaliel : « Si cette œuvre est des hommes, elle sera détruite; si elle est de Dieu, vous ne la pouvez détruire. »

Il les applique aux institutions de frères et de sœurs.

Gamaliel, nous dit l'Ecriture, était un homme honoré de sa nation; Gamaliel prononça bien les paroles que cite votre correspondante, mais que ces paroles soient

émanées du Saint-Esprit, c'est ce que l'Ecriture ne dit nullement. Lorsque Caïphe déclare qu'il faut qu'un homme meure pour tout le peuple, l'Ecriture nous avertit que c'est l'Esprit qui parle par sa bouche; ici, rien de pareil; Gamaliel énonce une opinion qui est la sienne, qui dans un sens est conforme à la vérité, mais qui est une opinion d'homme, et par conséquent une opinion contestable.

Gamaliel a raison, et Gamaliel a tort. Oui, à le prendre par le côté abstrait, lointain, l'œuvre qui n'est pas de Dieu périra; à le prendre par le côté positif, immédiat, l'œuvre qui n'est pas de Dieu, l'œuvre du diable, prospère et triomphe. Nous le voyons depuis tantôt quatre mille ans.

Cela est vrai : toute plante que le Père n'a point plantée sera déracinée, toutes les fausses religions périront, la Babylone enivrée du sang des saints sera jetée dans la fournaise au jour du jugement. Mais ceci est vrai encore : le diable possède les royaumes de ce monde; la terre est couverte de religions mensongères; Rome défie les foudres, elle se transforme, elle sort plus jeune et plus forte des crimes qui la devraient écraser.

Toute plante que le Père n'a point plantée sera déracinée! Est-ce à dire qu'il faille laisser croître la mauvaise herbe en paix dans le champ de Christ? — On a fait ce beau raisonnement à Luther; où en serions-nous s'il s'y fût rendu. Vous-même, vous y rendez-vous? mettez-vous l'axiome en pratique? lorsque vous voyez l'erreur s'introduire dans le cœur de votre enfant, vous croisez-vous les bras en disant: Si cette pensée est de l'homme, elle périra!

L'exclamation de l'aveugle guéri par Jésus, trouve

ici sa place. On a voulu l'appliquer, elle aussi, à l'institution. — « Je ne sais pas si cet homme est un imposteur, mais ce que je sais bien, c'est que j'étais aveugle et que je vois. » Je ne sais pas si l'institution est mauvaise, mais ce que je sais, c'est que j'ai été à l'hospice, qu'on y a soigné mon corps, qu'on y a consolé, qu'on y a éclairé mon âme!

Encore ici, confusion de l'œuvre avec la corporation.

Les paroles de l'aveugle sont belles; elles n'en sont pas pour cela du Saint-Esprit; l'aveugle énonce un fait, il sous-entend une conviction, et comme il s'agit d'un miracle du Sauveur, il a raison; prendre l'expression de ce fait, de cette conviction, pour un critère de la vérité, c'est faire dire à l'Ecriture ce qu'elle ne dit point; or il y a autant de danger lorsqu'il s'agit du texte, à voir plus, qu'à voir moins; le plus comme le moins est de l'homme.

Ce que dit l'aveugle, ce qu'il a, dans ce cas-ci, raison de dire, c'est ce que dit le pécheur au sortir du confessional, c'est ce que dit le matelot qui vient de prier la madone, c'est ce que disaient les pèlerins protégés sur les routes de Syrie par les Templiers, c'est ce que disaient les captifs ramenés d'Alger par les Trinitaires : —Je ne sais si ces gens ont tort de faire vœu d'obéissance, de célibat et de pauvreté; je ne sais si c'est à tort ou à raison qu'on invoque la reine des cieux; je ne sais si ce prêtre a droit ou non d'entendre ma confession et de m'absoudre; mais ce que je sais, c'est que j'étais prisonnier et que je suis libre, c'est que j'étais malade et qu'on m'a guéri, c'est que j'étais incrédule à la Providence et que je crois, c'est que le remords me dévorait, et que j'ai la paix de Dieu!

Encore une fois, si vous avez raison, ils ont raison, tout est bon, tout est bien, la fin justifie les moyens,

et nous voilà sur le terrain catholique, terrain, le seul, je le répète, où puissent tenir les partisans de nos modernes corporations.

Vais-je trop loin?

Trop loin, quand il s'agit de vérité et d'erreur, est un mot qui n'a point de sens. Il n'y a qu'une vérité, il n'y a qu'une erreur, il n'y a point de région intermédiaire. Si je suis dans le vrai, je puis, je dois aller aux extrêmes limites de la vérité; si loin que j'aille, je n'irai jamais *trop loin*. Si je suis dans l'erreur, c'est en vain que je me limiterai, j'aurai beau me lier, me couper les ailes, j'irai toujours *trop loin;* je resterais immobile, qu'encore, j'irais *trop loin*. — *Tropin lo* ne signifie donc rien, *trop loin* n'est que le laisser-passer d'un état de doute, d'hésitation quant à la vérité, qui est fort commun de nos jours, mais que la Parole de Dieu n'autorise nulle part.

On m'a dit, des amis m'ont dit : — Vous ne voudriez pas effacer les institutions de diacres et de diaconesses!

Chers amis, c'est dans votre charité que vous le pensez, vous avez besoin de me justifier à vos yeux, et cet effort que vous tentez me remue le cœur jusqu'au fond. Mais il faut bien que je vous détrompe. Réfléchissez un instant, et voyez si, ayant soulevé ce débat sans une conviction puissante, je ne serais pas impardonnable. J'aurais attaqué des corporations florissantes, j'aurais affligé des personnes que je chéris en Christ, je me serais aliéné leur affection, je me serais jeté au fort de la bataille, j'aurais jour après jour, soutenu la lutte bien autrement redoutable qui s'élève dans le sein de tout homme sérieux appelé à combattre ses frères, et j'aurais

fait tout cela pour amener quelques modifications de formes! Ah, vous ne savez pas par quelles angoisses je passe, vous ne savez pas combien de fois je me suis jeté à genoux devant Dieu avec ce cri : Aie pitié de moi! vous ne savez pas de quel frisson j'ai frémi à la pensée qu'en persistant, je faisais peut-être la guerre à Dieu. Car ici, les intentions réservées, il n'y a que deux camps : le camp de Dieu, celui de l'autre! Vous ne savez pas avec quelle ardeur je lui ai demandé, à mon Dieu sauveur, d'arracher, s'ils me sont une occasion de chute, d'arracher cet œil, de couper cette main, que je n'aurais pas la force de sacrifier peut-être! Je l'ai demandé, je le demande encore, je le demanderai toujours. Croyez-le en attendant, ce n'est pas avec des demi-convictions, ce n'est pas pour des résultats insignifiants qu'on affronte de telles douleurs.

J'effacerais l'institution, je l'effacerais partout. En l'effaçant, je conserverais avec amour les œuvres scripturaires qui existaient avant elle, auxquelles on l'a appliquée. Et puis, je me tournerais vers les sœurs, vers les frères, et je leur dirais : Bien-aimés en notre Seigneur, ce n'est pas l'égoïsme que je viens vous prêcher, ce n'est pas l'égoïsme que vous prêche l'Evangile, c'est un dévouement sans borne, dans un champ sans borne. Que ceux, que celles qui peuvent devant Dieu se consacrer à l'hospice, à l'école, au refuge, le fassent; qu'ils le fassent de plein cœur. Que les autres retournent dans leur famille, dans leurs villages; il y a là aussi des enfants à élever et des malades à veiller. Donnez-vous, dépensez-vous, traitez-vous durement; l'école de Christ n'est pas plus ici que là, elle est partout; pour vous consacrer à ces pauvres qui vous appellent de toutes parts, vous n'avez besoin ni d'obéissance, ni de célibat organisé, ni de renoncement au salaire; vous avez besoin de

Christ dans le cœur, et ce qui vous donnera Christ, ce n'est pas l'obéissance, ce n'est pas la règle, ce n'est pas la coutume, c'est Christ lui-même.

Et si toutes tristes, ces sœurs bien-aimées me répondaient : — « Nous ne le pouvons pas ; en nous retirant la direction, la règle, vous nous retirez notre force ! » — Je leur demanderais si c'est Christ qui le dit.

Oui, cette incapacité à le servir en dehors d'une règle tout humaine, prouverait plus contre l'institution que la discussion tout entière. Elle prouverait que le mobile est déplacé, que la forme est prise pour le fond, qu'on a détourné les sources de la vie, et qu'au lieu de puiser à la fontaine jaillissante, on s'est tourné vers un puits artificiel.

Faisons-nous soigneurs de malades, consolateurs d'affligés, ayons des hospices, ayons des écoles, multiplions, centuplons nos efforts, mais laissons là tout bagage humain, ne cherchons pas une autre sphère que la sphère dans laquelle travaillaient Christ et les apôtres.

J'aurais encore beaucoup à dire, je crains de lasser ; il est si commode de se réfugier dans la fatigue contre l'examen ! Les esprits légers, et il y en a beaucoup parmi nous, trouvent déjà notre discussion trop longue. Oubliant qu'il s'agit ici de la vérité, ils se déclarent ennuyés pour avoir le droit de rester indécis.

Quelques lignes et j'ai fini.

Je suis persuadé que les partisans de l'institution aiment mieux les âmes des sœurs que l'institution même ; eh bien, au nom des sœurs, j'ose les conjurer de ménager la modestie de ces dignes chrétiennes. Je comprends très bien que le mouvement de la discussion

entraîne ; cependant n'oublions pas qu'il y a des cœurs sous la discussion, et qu'à force de leur répéter que leur dévouement est exceptionnel, admirable, inouï, ces cœurs en pourraient croire quelque chose.

Un mot sur l'Ecriture. Les partisans des corporations protestantes l'ont absolument laissée de côté ; elle a pourtant parlé, clairement parlé sur la question. On a cité des passages isolés qui n'avaient rien à faire avec le sujet, on s'est écrié : « Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté ! » Quelle liberté ? Est-ce la liberté d'agir autrement que le Seigneur ?

Les enfants ont un immense besoin de vérité ; racontez-leur une histoire, faites-la belle, instructive, touchante, ils fixeront sur vous leur limpide regard et vous demanderont : « Est-ce vrai ? » si vous êtes forcés de leur répondre : *non !* tout est dit ; votre conte est comme s'il n'était plus ; l'enfant saute à bas et court à ses jouets. Plus tard, hélas ! nous perdons cette soif de vérité ; à côté du vrai, avant même, viennent se placer le commode, l'utile, le doux, l'avantageux. Avons-nous reculé ou avancé ?

Ah ! ce n'est pas le temps d'en prendre à son aise avec l'Ecriture, ce n'est pas le temps de dédaigner le *texte*, notre gloire peut être ailleurs, et encore ! notre sûreté n'est que là.

Au bas de la troisième colonne de votre numéro du 6 février, je découvre un petit paragraphe dont j'extrais les lignes suivantes : — « Depuis peu d'années que l'établissement d'Echallens s'est ouvert, deux personnes *au moins*, y ont été admises en déclarant qu'elles se proposaient, une fois formées aux soins des malades, d'exercer ce ministère chez elles librement en y associant leurs occupations domestiques... Voilà le nœud !

que l'exception devienne la règle, nous aurons le baiser de paix et tous les cœurs seront à l'aise. » —

Oui, voilà le nœud ! Que *l'exception devienne la règle*, la règle *générale, unique*, c'est-à-dire : que dans les institutions de frères et de sœurs, il n'y ait plus, je répète les mots à dessein : *ni célibat, ni obéissance, ni renoncement au salaire, ni costume;* rien en un mot qui, de près ou de loin, rappelle les corporations monastiques ; que ces institutions se transforment en de simples œuvres de charité : hospices, asiles, refuges, tels que nous en possédions, tels que nous désirons en posséder, et nous aurons le baiser de paix, et nous chanterons un cantique de reconnaissance.

Puisse-t-il venir, ce beau jour, je l'appelle de toutes les puissances de mon être.

Le Rivage, février 1850.

SEPTIÈME LETTRE.

SEPTIÈME LETTRE.

Monsieur le rédacteur et cher frère,

Je suis bien fatigué, quoi qu'en dise votre correspondant de Vevey; je crois que le public l'est aussi; et c'est pour cela que, glissant sur des questions suffisamment étudiées, je m'arrête aux seuls points qui, dans la lettre de Vevey, offrent quelque caractère de nouveauté.

Ces points sont : une courte mais significative apologie des institutions monastiques à leur début;— cette thèse historique, très rassurante, mais fort contestable : qu'on ne fait pas deux fois la même chose;— enfin ce principe, vrai dans un sens restreint, erroné dans un sens absolu : que la Révélation n'ayant pas tout révélé, le monde chrétien est libre à son égard quant aux œuvres.

Avant d'aborder ces thèses, il faut qu'en quatre mots je rétablisse quelques faits moraux, involontairement obscurcis par les amis de nos modernes corporations.

On a cherché à faire des institutions de frères et de sœurs, la cause même de la charité; on a cherché à faire

de l'opinion qui leur est contraire la cause du matérialisme; vos lecteurs jugeront; je le déclare en attendant, je prêche ici le dévouement sans borne, et je le prêche à tous. Je commence par me le prêcher à moi-même, et me le prêchant je m'humilie. Nous avons tous énormément à faire, nous faisons tous très peu, et la vérité qui ressort de ce débat, ce n'est pas la nécessité de créer un corps spécial exclusivement destiné aux bonnes œuvres, c'est la nécessité, pour chacun de nous, de s'appliquer, autant qu'il est en lui, au service du prochain.

Votre correspondant, tout comme ses devanciers, ne veut voir qu'Echallens dans la question générale. Il n'en a pas le droit, je l'ai dit ailleurs, et j'ajoute que ce refus de regarder aux autres établissements, un peu singulier de la part d'un esprit qui n'hésite pas à parcourir le vaste domaine de l'histoire, me semble discréditer plus qu'il ne la sert, une cause qui, si elle est bonne, doit convier toutes les lumières à son triomphe.

Il eût été *convenable*, me dit-on, d'adresser mes lettres aux directeurs de l'institution que j'attaque.

Mes lettres sont dans la librairie, je leur ai donné la plus grande publicité possible, et je désire de bon cœur que mes adversaires en fassent autant des leurs.

L'auteur revient sur le fait du salaire; il l'accorde à la fois et le nie. — Contradiction qui maintient la force de cette vérité: l'existence du salaire, mais du salaire à l'état latent, à l'état déguisé.

L'auteur compare la loi d'obéissance qui régit les diacres et les diaconesses, à la loi d'obéissance qui régit les ouvriers d'un atelier.

Dans la corporation religieuse, l'obéissance revêt un caractère religieux, elle engage la conscience; dans l'atelier elle n'est qu'une convention sociale et laisse la conscience absolument libre. L'ouvrier qui n'en veut plus quitte l'atelier sans que sa conscience ait le mot à dire; le diacre, la diaconesse à qui pèse l'obéissance, se sentent coupables à un certain degré et ne quittent la corporation qu'après de rudes combats. Dans la corporation religieuse, la direction domine toute la vie; dans l'atelier elle ne s'exerce qu'au sujet d'un objet spécial : le travail, et durant un espace de temps limité : la journée. L'ouvrier, hors de l'atelier, redevient son maître. — Voilà la différence, elle est énorme.

: — Le célibat, dit votre correspondant, ne me paraît dangereux qu'au moment où cesse la liberté de conscience, et cette liberté absolue ne reçoit aucune atteinte par le fait de la direction, par le fait de la corporation, par le fait du *célibat* lui-même, érigé en condition d'un état qu'on appelle le service du Christ, par excellence. — Je le renvoie à ma troisième lettre qu'il n'a pas lue, elle lui servira de réponse.

On se marie peu dans notre temps. — Hélas, ce n'est pas ma faute! Quoi qu'il en soit, je n'en saurais tirer cette conclusion : qu'il faut organiser le célibat.

Votre correspondant ne pense pas que le respectable directeur d'Echallens présente aux sœurs leur travail, comme un travail supérieur aux autres travaux. — Je rappelle une phrase déjà citée : « J'imagine que si un ange avait à choisir *entre tous les emplois de la terre, il n'en choisirait pas d'autre que celui-là*[1]. »

[1] Deuxième rapport d'Echallens, 1844.

Ce que disent clairement ces mots, c'est ce que disent bien plus éloquemment aux sœurs leur costume, leur règle, leur situation particulière dans le monde, c'est ce que vous leur répétez depuis le commencement de la discussion.

Au même moment, rencontre bizarre, l'auteur oppose le service gratuit des diaconesses à tout autre service. Il cite des infirmiers qui n'ont pu tenir à leur métier, et qui ont quitté l'hôpital pour se faire facteurs ruraux. — C'est très possible, je dirai même que c'est très naturel. Ce n'est pas parce qu'ils n'étaient pas diacres, que ces infirmiers, promptement dégoûtés de leur tâche, se sont faits facteurs ruraux, c'est parce qu'ils n'étaient pas chrétiens; l'habit ne fait pas le dévouement; si l'administration d'un hôpital est mondaine, elle appellera des agents mondains qui la serviront selon le monde; si l'administration d'un hôpital est chrétienne, elle appellera des agents chrétiens qui la serviront selon Christ. Ajoutons qu'après qu'un infirmier, qu'une infirmière évangélique auront servi un certain temps les malades, nous n'aurons point de pierre à leur jeter lorsqu'ils iront respirer l'air des champs. Nous ne voyons pas pourquoi les mêmes individus seraient toujours attachés au même ordre de travaux, pourquoi d'autres plus jeunes, moins las, ne viendraient pas les remplacer au bout d'un certain temps.

: — Ne nous effrayons pas, dit votre correspondant, le mal, s'il y a mal, ne fait pas de progrès; Echallens reste stationnaire.

Oui, Echallens reste stationnaire, et je comprends bien que cela rassure l'auteur. Mais s'il voulait détourner un instant ses regards, exclusivement fixés sur

Echallens, pour les promener par toute l'Allemagne, il verrait l'institution s'emparer successivement des hôpitaux d'Elberfeld, de Barmen, de Kreuznach, de Francfort, de Berlin, de Sarrebrücken, de Worms, de Kircheim; il verrait de nouvelles maisons mères s'établir à Dresde, à Berlin, à Utrecht; il verrait une maison de *frères* desservie par des *sœurs*, s'élever à Duisbourg; et s'il lisait les rapports, il verrait l'excellent M. Fliedner se féliciter du développement prodigieux de l'œuvre, et s'affliger de ce qu'il ne peut répondre aux demandes qui arrivent de toutes parts.

Après cela, votre correspondant me fait une querelle de ce que je n'ai pas cité l'édition, la version, le manuscrit, que sais-je! du traité de Tertullien, intitulé : « *Du voile des vierges.* » — Je l'ai cité comme l'a cité M. Germond. S'il faut quelque chose de plus, voici mes sources : *Panthéon littéraire. Paris. A. Desrez, libraire-éditeur*, **1837**, *p.* **148** *à* **162** [1]; et tout en les indiquant, je ne puis m'empêcher de sourire à cette pensée, que celui qui en demande l'exacte indication, n'a pas même, de son propre aveu, pris la peine de lire le troisième rapport d'Echallens !

Entamons le côté sérieux du débat :

Votre correspondant m'accorde, sans s'en douter, l'identité des modernes institutions de frères et de sœurs avec les primitives institutions monastiques; j'en prends acte; cela est d'une importance immense. « Dans les commencements des institutions monastiques, telles

[1] Nous citons la Bible en langue vulgaire, il sera permis, je pense, d'user de la même liberté avec les Pères.

sont les idées de l'auteur, tout était de même volontaire ; ces institutions furent pendant des siècles *les foyers d'où se répandait le christianisme* (imparfait, il est vrai, mais enfin le christianisme de toute cette époque) ; non-seulement on y *cultivait la science, l'agriculture même*, mais on *propageait l'une et l'autre ;* plus tard, il est vrai, la vie active se changea en vie contemplative, puis oiseuse, enfin dissolue !... Donc, parce que des institutions CHRÉTIENNES, qui partirent de la soumission volontaire, du célibat volontaire, se sont *dénaturées* dans le cours des siècles, est-ce à dire que d'autres *associations chrétiennes* qui se forment huit ou dix siècles plus tard, » mettez quinze pour être dans le vrai, « et *partent également de la liberté pleine et entière de conscience*, arriveront nécessairement à la même *décadence* déplorable ? »

On avait dit : — Nos corporations ne ressemblent en rien aux primitives associations monastiques, maintenant on dit : *c'est cela*, mais on ajoute qu'il ne faut pas attribuer à ces institutions, pures, excellentes, utiles dans le principe, des abus à jamais regrettables, également condamnés par le monde et par l'Evangile. Voici les partisans de nos maisons de frères et de sœurs sur leur vrai terrain, le seul où ils puissent tenir, celui où je les attendais ; seulement, ce terrain, c'est le terrain monastique. Il ne s'agit plus de savoir si nos corporations de diacres et de diaconesses se rapprochent oui ou non des associations de moines et de nonnes au quatrième siècle, ce point est acquis, l'identité est acceptée ; il s'agit de savoir si les corporations monastiques sont une bonne ou une mauvaise chose ? — Posée dans ces termes, la question n'a plus rien à faire dans notre protestantisme évangélique, ou, pour mieux dire, notre protestantisme évangélique n'a plus rien à faire avec elle ; dès qu'il s'agit d'une campagne en faveur des

couvents, c'est à *l'Univers* qu'il faut demander ses colonnes, ce n'est pas à *l'Avenir*.

Cette question, votre correspondant la tranche pourtant; il la tranche par une courte apologie des institutions monastiques, prises aux débuts; je ne sais si j'ai mal compris, mais il me semble qu'il m'associe à ses convictions. Je me sens là-dessus d'une innocence inattaquable. Les intentions étaient bonnes au quatrième siècle, elles le sont au dix-neuvième, je n'ai pas dit autre chose. Ces bonnes intentions n'empêchèrent pas plus alors qu'elles ne le font aujourd'hui, le faux principe qu'elles servaient de produire des résultats détestables; ces résultats étaient alors comme aujourd'hui *des conséquences*, voilà mon crédo sur ce point. A l'exception de votre honorable correspondant, je ne pense pas que personne voie en moi l'apologiste des institutions monastiques, à quelque moment qu'on les prenne.

— « Elles furent pendant des siècles, dit l'auteur, les foyers d'où se répandait le christianisme; elles ont favorisé l'agriculture, cultivé les sciences, répandu les lumières. » — Je le répète, la question de l'utilité des ordres religieux n'a rien à faire ici; elle serait à sa place dans un journal catholique, elle est déplacée dans un journal évangélique. Quels services les moines ont rendu à la vérité, à la révélation, aux lettres, à la moralité des peuples, à leur bien-être, à l'émancipation des âmes, aux progrès des lumières, l'histoire est là pour le dire; l'immense réclamation, le cri d'accusation que pousse la société à tous les siècles le dit aussi; ce n'est pas ma question. Je m'incline avec respect devant les figures vénérables et exceptionnelles de quelques moines missionnaires, martyrs, sincères quoique bien souvent aveugles; mais tout en reconnaissant en eux des indi-

vidualités admirables, je n'y saurais voir le type de l'esprit monastique.

Je sens bien que je vais faire une digression : j'ouvre l'histoire à la page des missions monastiques, à l'article des saints. C'est une illustration, pas autre chose.

Saint Martin de Tours, ermite avant d'être évêque, entreprend la destruction de l'idolâtrie, au quatrième siècle, quand l'institution ne comptait guère que *cent ans* d'existence; il l'entreprend à la tête d'une bande de gens armés; les massacres que chacun sait s'ensuivent; puis, lorsqu'une instruction judiciaire est intentée à l'apôtre des Gaules, les *saints* ses confrères déclarent, et les juges prononcent que le sang des païens n'a pas été versé par les soldats de saint Martin, mais bien par les *diables et les anges*, qui avaient combattu pour eux contre les infidèles [1].

L'an 500 environ, Clovis, que les évêques avaient séparé de sa femme, mère franque de son fils aîné, pour lui faire épouser l'orthodoxe Clothilde; Clovis, dont Grégoire de Tours affirme que la marche était constamment favorisée de miracles : biches merveilleuses qui montraient le chemin, colonne de feu qui dirigeait l'armée, etc., etc., Clovis fait assassiner Sigebert, roi des Ripuaires, son compagnon d'armes, par le propre fils de ce malheureux : Clodéric; puis il fait assassiner Clodéric à son tour, et met la couronne des Ripuaires sur sa tête. Il prend Cararic qui régnait à Térouanne, le fait ordonner prêtre avec son fils et leur tranche à tous deux la tête; il se saisit de Ragnacaire, qui régnait à Cambrai, de son frère, et s'adressant au roi : « Comment as-tu pu déshonorer ainsi notre lignée, en te laissant garrotter? ne valait-il pas mieux mourir hono-

[1] Sismondi. *Histoire de la chute de l'empire romain*, tome I, Treuttel et Würtz. 1835.

rablement? » et il lui abat d'un coup la tête ; se tournant vers le frère de Ragnacaire : « Et toi, si tu avais défendu ton frère, tu ne serais pas aujourd'hui prisonnier avec lui! » d'un second coup, il le couche mort à ses pieds, tandis que *saint* Grégoire s'écrie dans une pieuse extase : « Ainsi Dieu faisait tomber chaque jour quelqu'un de ses ennemis entre ses mains, et étendait la limite de son royaume, *parce qu'il marchait avec un cœur droit devant le Seigneur et faisait ce qui plait à ses yeux!* »

Parlerai-je des boucheries auxquelles présidaient les autres néophites de ces zélés missionnaires? Parlerai-je de Gondebaud qui avait massacré ses trois frères, et que *saint* Avitus, archevêque de Vienne, exhortait à l'occasion de quelques petits remords qu'il avait : « à ne plus pleurer avec une *piété ineffable* sur les *funérailles* de ses frères, puisque c'était *le bonheur du royaume qui diminuait le nombre des personnes royales*, et ne *conservait* au monde que celles-là seules qui suffisaient à l'empire? » Parlerai-je de *saint* Sigismond, qui fonda le couvent de Saint-Maurice et fit étrangler son fils Sigéric? Non, je veux m'arrêter à Clothilde et à ses enfants. Clothilde, la sainte par excellence, garde trente-trois ans dans son cœur une haine mortelle à Gondebaud qui avait tué ses parents, et fait, ces trente-trois ans accomplis, jurer à ses trois fils qu'ils vengeront son injure; ses fils obéissants jettent au fond d'un puits *saint* Sigismond, successeur de Gondebaud; puis ils s'entretuent en famille, les oncles égorgent les neveux, brûlent leurs propres enfants, épousent trois ou quatre femmes à la fois, et les *saints* narrateurs revêtent ces abominations d'un style biblique, et voilà le christianisme aux premiers siècles des missions monastiques!

— « Ce christianisme était du paganisme, direz-vous ! »

Je le sais bien, et ce que tout le monde sait encore, c'est que les missionnaires de cette époque, dévoués, sincères dans leurs erreurs, mais plus envieux de conquérir à Christ des royaumes que des âmes, *paganisaient* l'Evangile bien plus qu'ils n'évangélisaient le paganisme ; leurs inclinations, les instructions qu'ils recevaient de leurs supérieurs, tout les poussait à la corruption plutôt qu'à la prédication de la vérité.

— « Ils avaient à faire à des peuples barbares ! »

Et les apôtres ! et nos missionnaires chez les cannibales de la mer du Sud ! Comparez et jugez.

J'ai été bien loin, je reviens par le plus court.

: — On ne doit pas conclure des abus contre la chose, écrit votre correspondant, Aristote ne le veut point.

« *Respondebit pro me Aristoteles !* » disaient les bacheliers au moyen âge. Je n'en dirai pas autant, et pour cause.

Aristote très certainement était un grand homme, et pour ma part je me sens tout disposé à le respecter, mais je ne vois pas trop ce qu'il vient faire ici. Ma logique, qui n'est peut-être pas celle d'Aristote, me dit que deux principes identiques produisent deux effets identiques, que deux glands, par exemple, produisent deux chênes ; elle me dit que des effets (je ne parle pas des *accidents*), je puis remonter aux causes ; quand je vois un chêne, affirmer qu'il est sorti d'un gland, quand je vois un gland, affirmer qu'il est sorti d'un chêne. Cela dit, elle me conseille de laisser Aristote pour n'écouter que le gros bon sens, et franchement Aristote n'a pas rendu d'assez grands services à la

théologie du moyen âge, pour que, l'allant chercher dans sa poussière, nous le fassions parler sur la question des diaconesses.

: — *On ne fait pas deux fois la même chose!*

A cette thèse, j'aurais bien envie de répondre par une sentence du roi Salomon : — « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil! » Quoi que je dise, je ne dirai rien de plus vrai, rien de plus décisif.

On ne fait pas deux fois la même chose,... ou la même sottise, car c'est ici, je crois, la pensée. — Hélas! on la fait deux fois et on la fait trois, et on la fait cent. Je n'ai pas, comme votre correspondant, le bonheur de croire au progrès constant de l'humanité. Chaque fois que j'ouvre un livre d'histoire, je vois dans la société un admirable développement intellectuel, j'y trouve un désolant *statu quo* moral. Non, l'homme du dix-neuvième siècle ne vaut pas mieux, au fond, que l'homme du treizième, que celui du quatrième; livré à ses passions, c'est toujours la même bête féroce; dominé par un principe faux, c'est toujours le même aveugle.

Or, les principes pas plus que l'homme n'ont changé. Ils ont pris parfois un autre nom, et encore! ils sont restés identiques quant à leur essence; restés identiques, ils ont, à travers tous les âges, invariablement amené les mêmes conséquences.

Ne sortons pas de notre sujet, n'entrons pas dans le domaine de la politique, il nous fournirait de grands exemples pourtant; restons dans la sphère des idées religieuses et laissons tomber notre choix au hasard.

Voici le principe païen, principe vieux comme le monde. Est-il suranné? a-t-il fait son temps? plût à Dieu! mais je le vois toujours jeune, vivace aujour-

d'hui comme il l'était il y a deux mille ans, s'élançant de l'Olympe désert dans la ville aux sept collines, passant à Luther sans quitter le pape, parquant encore à cette heure les âmes dans la religion territoriale, les déliant encore à cette heure du devoir de chercher chacune pour son propre compte l'éternelle vérité.

Voici le principe communiste. Celui-là est jeune, dites-vous, il est nouveau ! — Il est jeune, et il est vieux ; je le vois régner à Sparte ; il dicte à Platon sa République ; il range autour de Pythagore des disciples moitié moines moitié phalanstériens ; il inspire à Thomas Morus sa folle *Utopie*; il épouvante Münster de ses infernales orgies ; au dix-septième siècle, il se fait moine, il écrit la *Cité du Soleil*[1] ; il se fait libre penseur au dix-huitième et publie le *Code de la nature*[2] ; il se fait terroriste en 93 et proclame la *Déclaration des droits de l'homme*[3] ; il se fait niveleur en 96 et trame la conspiration de Babeuf ; il se fait socialiste à cette heure et nous donne Proudhon, Cabet, Louis Blanc, Pierre Leroux ; il se fera roi, il se fera pape, et nous mettra un de ces matins en harmonie. — A-t-il changé ? S'est-il renouvelé, a-t-il posé son antique défroque de philosophe grec pour revêtir un habit à la mode ? Prenez la République de Platon, mettez-la à côté de l'*Utopie* de Morus, de la *Cité* de Campanella, du *Code de la nature* commenté par Babeuf, de l'*Icarie* de Cabet, de l'*Organisation du travail* de Louis Blanc, de l'*Organisation sociale et politique* de Pierre Leroux, et dites ce qui vous étonne le plus, de la monstrueuse folie de ces élucubrations, ou de leur identité absolue dans une absolue pauvreté ! Voilà des gens qui, depuis deux mille ans et plus, n'ont pas inventé une modification, *pas une !*

[1] Campanella. [2] Morelly. [3] Robespierre.

Est-ce pénurie d'idées, est-ce incapacité? non; il y a là des hommes d'imagination, de pensée; c'est par la puissance de cette force qu'on appelle *la force des choses;* c'est parce que le principe qu'ils ont introduit est leur maître, c'est parce qu'il n'est donné à aucune voix sous le soleil de dire aux conséquences régulières d'un principe : « Vous n'irez pas plus loin! »

Voici le principe monastique. Ah! pour celui-là, je le connais! il est proche parent de l'autre; pour mieux dire, les deux se résument en un : la haine de l'individualité. Celui-là, il n'est pas seulement vieux, il n'est pas seulement jeune, il est pétri avec notre cœur; partout où vous trouvez l'homme, je ne dis pas à l'état de brute, mais à l'état d'être qui pense, vous trouvez le principe monastique. Vous le trouvez en dedans, et vous le trouvez en dehors du christianisme; vous le trouvez dans les siècles les plus reculés et vous le trouvez dans les siècles les plus voisins; vous le trouvez dans les religions qui l'ont célébré et vous le trouvez dans celles qui l'ont banni. Les dieux de la Rome des empereurs avaient leurs vestales, les dieux de la Gaule barbare avaient leurs prêtresses sacrées, la Judée avait ses esséniens, l'Egypte avait ses thérapeutes, la Chine a ses bonzes, l'Inde a ses fakirs; Mahomet a protesté contre le monachisme, Mahomet l'a prohibé, et trois cents ans après, Mahomet avait ses derviches, il les avait, il les a, je les ai vus.

Voici le principe catholique. C'est le même. Le principe catholique, c'est encore, c'est toujours le principe monastique, pris en grand, embrassé sous toutes ses faces. Celui-là aussi est vieux! Est-il affaibli, a-t-il changé? je ne le pense pas.

Que de formes il a revêtues, immuable sous tant de masques divers, depuis le temps où les apôtres frémis-

sants, voyaient se dessiner au travers des ombres de l'avenir cette grande figure : le mystère d'iniquité !

Serviteur de l'Etat, allié de l'Etat, dominateur de l'Etat ; avec le prince contre le peuple, avec le peuple contre le prince ; ici déployant ses pompes païennes, là se faisant modeste et presque puritain ; tantôt couvrant de ses ordres religieux les deux hémisphères, tantôt les dissimulant sous un pan de sa robe ; se faisant ascétique, mystique, utilitaire suivant le temps ; pauvre et riche ; libéral et ultramontain ; hier chassant les jésuites, les rappelant aujourd'hui ; avant-hier montrant aux dévots ses saints et ses saintes extatiques suspendus à mi-hauteur entre ciel et terre, ce matin montrant au siècle pratique ses trappistes laboureurs et ses frères maîtres d'écoles ; emprisonnant pour cause d'hérésie au delà des Alpes, pendant qu'il réclame la liberté religieuse en deçà ; royaliste et républicain, persécuteur et martyr, soumis et révolutionnaire, tout à tous, dans le sens diabolique du mot !

Non, les principes ne meurent pas. Vous verrez celui-ci, vous verrez le principe monastique, monastique ou catholique, c'est tout un, vous le verrez se faire démocratique jusqu'au socialisme, vous le verrez se faire rouge s'il le faut ; vous le verrez, s'il le faut, bénir un phalanstère comme il a béni les arbres de liberté que 1848 a plantés, qu'arrache 1850 ; vous le verrez, s'il le faut, coiffer d'un bonnet phrygien ses crucifix, et rester catholique, et rester monastique ; vous le verrez, et le voyant vous ne le croirez point, et le croyant vous l'oublierez, vous l'oublierez comme vous en avez oublié tant d'autres, comme vous avez oublié les *Te Deum* des évêques le lendemain de la révolution de février ; et le principe monastique, et le principe catholique sortira lumineux, pur, immaculé de la boue

sanglante du socialisme, comme il est sorti pur, immaculé, lumineux de la boue sanglante de l'Inquisition, de la boue sanglante de la Saint-Barthélemy et de la souillure des monastères.

Me direz-vous que le catholicisme n'est pas le monachisme? mais les deux grandes lois de celui-ci sont la clef de voûte sans laquelle celui-là croulerait. Otez le célibat aux prêtres, ôtez l'obéissance absolue, et vous n'avez plus de hiérarchie, vous n'avez plus de pape, vous n'avez plus même de clergé, et la Bible détrône l'homme!

Otez les ordres religieux au catholicisme, et le catholicisme disparaît.

Vous affirmez que les institutions monastiques au moyen âge ne sont que les incarnations du catholicisme de ce temps. J'affirme, au contraire, que le catholicisme au moyen âge, que le catholicisme au premier âge, que le catholicisme tel que nous l'avons, n'est que l'incarnation du principe monastique. J'ai pour moi les preuves morales : le caractère monastique préexistant au catholicisme, imprimé partout à ce dernier. J'ai pour moi les preuves historiques : au commencement du quatrième siècle, cinq mille moines peuplaient le désert de Nitrie, au milieu de ce même siècle, l'empereur Valens, à la vue de ses cités appauvries et de ses armées abandonnées, faisait une loi pour arrêter la contagion du monachisme[1]; là dans ces *Laures*, chaque erreur, couvée comme en serre chaude, croissait jusqu'au moment où, grande et forte, elle pouvait faire son entrée dans le monde : elle y marchait alors, et l'on vit souvent ses pères nourriciers, les moines, l'y protéger à coups de bâtons et à coups de

[1] Sismondi. *Histoire de la chute de l'empire romain.* Paris, 1835. Tome I.

massues[1]. — Au moyen âge, loin que ce fût le catholicisme qui déteignît sur le monachisme, c'était le monachisme qui faisait le catholicisme : le haut clergé presque tout entier sortait des couvents, sans compter les papes. Si vous voulez avoir une idée de la situation du clergé vis-à-vis du monachisme, lisez les lettres de Bernard au pape Eugène ; vous me direz qui dominait alors. Ce qu'était le monachisme au moyen âge, il l'était naturellement, il portait bien ses fruits ; la même règle, les mêmes réformes qui, au début, bannissaient les richesses du monastère, cinquante ans écoulés les y rappelaient, et les y rappelaient malgré le clergé. Le catholicisme, loin de pervertir l'esprit monastique, usait ses forces à lui rendre sa prétendue pureté primitive ; les conciles n'étaient occupés qu'à morigéner les moines.

Ne cherchons pas en dehors du principe ce qui est le principe même ; ne nous faisons pas non plus cette illusion de croire que l'expérience apprend quelque chose aux hommes. Il n'y a qu'une idée qui puisse mordre sur une autre idée, il n'y a que la vérité qui puisse tuer le mensonge, il n'y a que l'Evangile qui puisse engloutir Rome, il n'y a que Christ triomphant qui puisse ranger le monde à la loi de l'Evangile. Jusque-là, le catholicisme restera debout, l'esprit monastique fera des moines, le cœur naturel ira son chemin et il dominera la terre, car il est le plus fort[2].

Je ne sais trop pourquoi l'auteur de la lettre de Vevey semble rattacher la modestie des femmes aux institu-

[1] Guérike. *Handbuch der Allgemeinen Kirchengeschichte*. Halle, 1833. Tome I.

[2] L'auteur de la lettre de Vevey voit dans le mouvement religieux de notre époque un retour aux *confessions de foi ;* les confessions de foi ont fait commettre d'abominables cruautés ; qui s'effraye pourtant de nous y

tions monastiques. Elle est fort menacée par ce temps-ci, et nul plus que moi ne frémit à la pensée de l'horrible émancipation qu'on ménage aux mères de famille. Mais, faut-il le dire, les Eglises apostoliques et, à tout prendre, les Eglises de la Réforme me paraissent beaucoup mieux que les Eglises dominées par l'esprit monastique, donner à la femme sa véritable place. J'entends bien parler de la pruderie de nos protestantes, je n'entends guère parler de leur excentricité; c'est dans le catholicisme que je trouve, à côté d'exceptions admirables, des extrêmes qui me font peur : j'y trouve le siècle et la religion; la mondaine et la nonne.

La nonne! est-il bien prouvé que ce soit là le type de l'humilité féminine? Ne vous souvient-il plus de certaines abbesses tenant tête à leurs évêques, de l'abbesse de Fontevrault, qui gouvernait cinquante-sept prieurés, moines et prêtres y compris; de l'abbesse de Quedlimbourg, qui conférait des bénéfices et des églises; de l'abbesse de Burgos, qui nommait les confesseurs et les directeurs de ses couvents et résistait à Innocent III; des religieuses de Saint-Gilbert, qui passaient par un tourniquet quelque nourriture et quelque argent aux moines leurs subordonnés [1]!

Ah! croyez-moi, il n'y a pas de meilleure école d'humilité que la famille. Un directeur, une supérieure n'apporteront jamais aux exigences de la volonté le

voir revenir? Et si l'on ne s'effraye pas du retour aux confessions de foi, pourquoi s'effrayer de l'analogie des corporations de frères et de sœurs avec les institutions monastiques aux quatrième et cinquième siècles! — Votre correspondant prend les *professions de foi* pour les *confessions de foi*. La différence est trop connue pour que nous y insistions. On peut dire que les *confessions* très logiques du seizième siècle n'ont jamais été plus complétement abandonnées que depuis qu'on entre dans le système des *professions;* courtes, simples, populaires, variables, pourvoyant aux nécessités du moment.

[1] Hurter. *Institutions de l'Eglise*, tome II, pages 269, 270, 508 et suiv.

frein qu'y met la vie ordinaire; la femme qui aura vécu sous l'autorité d'un père ou d'un mari aura reçu les leçons d'une obéissance plus intime et plus saine que la femme soumise à telle règle ou à telle organisation; c'est celle qui sort de la position ordinaire à toutes les femmes qui risque de s'enorgueillir, ce n'est pas celle qui y reste; et soyez-en certain, le piédestal de l'humilité même est le plus élevé de tous les piédestaux.

; — La Révélation n'a pas tout révélé; on peut entreprendre, on accomplit tous les jours des œuvres dont la sainteté apostolique n'offre aucun modèle; le Saint-Esprit continue ses enseignements à l'Eglise.

Prenons garde! nous touchons ici à une erreur romaine. Oui, le Saint-Esprit continue ses enseignements à l'Eglise, c'est-à-dire à l'assemblée des individus chrétiens; mais pour être acceptés, il faut que ces enseignements soient conformes à l'immuable texte de la Parole de Dieu. Oui, nous avons le Saint-Esprit, mais il faut qu'il parle comme la Bible, autrement c'est un esprit de mensonge. Notre règle, quant aux œuvres, est la même que notre règle quant au Saint-Esprit; règle bien simple : les œuvres sont-elles conformes à l'Ecriture, à toute l'Ecriture, elles sont bonnes, nous y marchons sans crainte; s'éloignent-elles de l'Ecriture, elles sont mauvaises, nous les rejetons.

Parmi les œuvres chrétiennes, il en est que l'Evangile organise; il en est dont il laisse la conduite à notre discernement.

S'agit-il des œuvres qu'il organise, nous n'avons qu'une chose à faire : nous conformer exactement au plan tracé; ce que nous y ajouterions vient du malin.

S'agit-il des œuvres qu'il nous inspire sans les régler; voyons si elles contiennent un principe contraire

au principe biblique, voyons si elles retouchent aux grandes lois morales et sociales que Dieu a faites, voyons si elles introduisent dans la vie chrétienne un élément que Dieu n'y a pas mis, et cet écart prouvé, bannissons-les de notre Eglise, sans égard pour leur apparence.

L'institution des frères et des sœurs tombe directement sous ces deux condamnations. Le diaconat est formellement organisé par les Apôtres, et l'institution revient contradictoirement sur le plan divin; elle fait plus, elle y revient en retouchant aux lois éternelles, elle y revient en introduisant chez nous un principe étranger à la Bible, un principe qu'elle a pris à l'Eglise romaine. Il me suffit de rappeler le fait désormais incontesté du célibat, de la direction et du renoncement au salaire, pour prouver la vérité de mon assertion.

Examinons les autres œuvres.

Les missions! — Elles sont la continuation directe, la copie exacte du travail apostolique; elles n'attentent ni à la liberté de l'âme, ni à la famille.

Les sociétés bibliques! — Il faut repéter mot pour mot la phrase précédente.

Les écoles. — Elles n'attentent ni à la liberté de l'âme, ni à la famille; elles n'introduisent dans la société chrétienne aucun élément nouveau, antiscripturaire ou *super*-scripturaire; ce qui est la même chose.

Les hôpitaux. — Tant qu'ils ne s'ouvrent qu'aux malades abandonnés, qu'aux cas extrêmes, qu'aux infortunés qu'une position exceptionnelle prive des secours de la famille et des soins de la médecine, ils n'attentent ni à la liberté de l'âme, ni aux grandes lois sociales. Dès qu'ils font plus, dès qu'ils s'offrent comme un

commode auxiliaire à l'égoïsme des parents, des amis, ils sont une plaie et tuent la société au lieu de la guérir.

Les asiles pour les vieillards et pour l'enfance. — J'en dis autant.

Les écoles enfantines. — Excellentes lorsque, se fermant de bonne heure, elles renvoient le petit enfant à la mère; mauvaises lorsque, le retenant tout le jour, elles la délivrent des devoirs de la maternité.

M'allez-vous dire que l'institution des frères et des sœurs ne fait que ce que font les écoles, les sociétés de missions, les hôpitaux! M'allez-vous dire qu'elles n'attentent pas plus que celles-ci ou que ceux-là aux lois sociales, aux principes bibliques, qu'elles ne nous ont rien apporté de nouveau! — Je ne rentrerai pas dans un débat épuisé, mais je vous prierai de remarquer trois faits que je vais placer sous vos yeux.

Voici le premier. — Personne, de mémoire d'homme, n'a accusé les écoles, les hôpitaux, les asiles, les comités de missions, les sociétés bibliques, d'offrir aucun des traits du caractère monastique, d'avoir la moindre ressemblance avec les corporations religieuses, d'introduire un principe romain dans notre société protestante.

Voici le second. — Tant que nous n'avons eu que des écoles, que des hospices, que des asiles, que des sociétés bibliques ou des sociétés de missions, l'Eglise catholique nous a reproché, avec raison à son point de vue, de ne pouvoir rien lui offrir qui rappelât, de près ou de loin, l'œuvre monastique, l'association monastique, le dévouement monastique, l'obéissance, le célibat, le renoncement au salaire, toutes ces vertus monastiques, enfin, qu'elle prétend, comme les fondations de nos modernes institutions, puiser directement aux sources de l'Ecriture.

Voici le troisième. — Pour répondre aux accusations de l'Eglise romaine, quelques respectables chrétiens ont inventé les établissements de frères et de sœurs, et dès ce moment, eux qui ne trouvaient rien à dire quand Rome leur montrait ses corporations religieuses, ils se sont écriés : — Nous en avons aussi ! — et ils ont trouvé cette réponse triomphante. Hélas! elle l'était [1].

Ici se place, dans la lettre de votre correspondant, une note à laquelle j'éprouve quelque peine à répondre, j'y retrouve, et que de fois déjà je l'ai rencontré dans la bouche des partisans de nos modernes institutions! j'y retrouve ce ton qui m'attriste encore plus qu'il ne me froisse; je signale le fait en passant, je ne relèverai pas les expressions.—Votre correspondant semble ne pas comprendre l'opposition qui ressort entre l'institution apostolique du diaconat, et l'institution moderne des diacres et des diaconesses. Je vais essayer de la lui faire saisir d'une manière moins incisive et tout

[1] J'ai dit ailleurs qne les membres d'une corporation nous suppléent auprès des pauvres et des malades. Votre correspondant de Vevey transporte le reproche à toutes les associations. Il y a opposition entre *association* et *corporation*; votre correspondant ne l'a pas saisie, de là son erreur.

L'*association* laisse l'homme dans la vie normale, dans les conditions communes à tous les hommes, elle ne le met pas à part; les obligations qu'elle lui impose pèsent par conséqnent sur tous; personne ne peut s'en décharger sous prétexte de devoirs sociaux auxquels l'associé se serait soustrait. — La *corporation*, au contraire, fait sortir l'homme de l'existence ordinaire, elle le débarrasse du jong commun à tous, elle le fait plier sous une règle exceptionnelle; elle lui crée une situation unique qui, nécessairement, donne prétexte à l'égoïsme de ceux que la vie naturelle lie de mille chaînes. — Je prends un exemple, et je dis que le dévouement de la diaconesse d'Eglise, célibataire ou mariée, mère de famille ou fille, tante, sœur, maîtresse de maison, prêche l'abnégation pratique à toutes les femmes de son village, tandis que le dévouement de la *sœur*, éloignée de ses parents, de son ménage, relevée de tous ses devoirs naturels, peut exciter l'enthousiasme, mais laissant la conscience parfaitement libre, favorise la paresse.

aussi claire. « Que le diacre soit mari d'une seule femme, gouvernant bien ses enfants, etc. » Voilà ce que dit l'Ecriture aux serviteurs de l'assemblée.

Le diacre ne sera diacre que célibataire; s'il se marie, il cessera d'être diacre; loin de gouverner sa maison, il en sortira pour être gouverné lui-même : voilà ce que disent à leurs affiliés les modernes institutions de frères et de sœurs.

En terminant, répéterai-je que la Bible se tait constamment sous la plume des chrétiens que je combats, que parmi tant de raisons, je ne trouve pas un argument scripturaire?

Etrange temps que celui où nous sommes! Il semble que le cadre de la Révélation soit trop étroit pour nous : nous y étouffons!

Cela ne me fait pas peur pour la Révélation, cela me fait peur pour nous.

Le Rivage, février 1850.

HUITIÈME LETTRE.

HUITIÈME LETTRE

Monsieur le rédacteur et cher frère,

Voici ma dernière lettre.

Arrivé à la fin de cette discussion, j'ai senti avec un inexprimable bonheur passer au travers de nos débats le souffle bienfaisant de l'amour chrétien. Laissez-moi m'arrêter un instant et remercier l'auteur de la *Lettre à une amie.*

Faut-il l'avouer? j'ai souri un peu, lorsque j'ai vu qu'il lui fallait presque de la hardiesse, non pour partager mes convictions mais pour les excuser; et puis le fait du courage admis, j'ai recueilli dans mon cœur les précieuses expressions d'une affection toute fraternelle.

L'auteur étend ses bras vers nous, il voudrait saisir la main de M. Germond, la mienne, et les serrer toutes deux dans ses deux mains. Mais c'est là mon plus vif désir, mais je distingue profondément entre le chrétien respectable, digne d'être aimé, et l'erreur funeste, digne d'être haïe; mais une de mes plus grandes douleurs, pendant les cinq mois qu'a duré la discussion, ç'a été d'affliger, de scandaliser des frères que je place haut dans mon estime et que je chéris devant Dieu;

mais je saisis l'occasion qui m'est offerte, et je déclare que si mes expressions ont jamais été blessantes... et elles l'ont sûrement été plus d'une fois, je m'en repens, j'en demande pardon à tous ceux qu'elles ont froissés. Ceci dit, et dit du plus profond de l'âme, je garde mes convictions, et j'ajoute que le débat les a toutes confirmées.

Avant de les résumer, deux mots encore sur la lettre que contient votre numéro du 6 mars. Cette lettre, datée de New-Strelitz, ne renferme pas un fait qui ne vienne à l'appui de ma thèse.

— L'œuvre de Kaiserswerth a pris des développements immenses.

C'est ce que je disais dans ma réponse à votre correspondant de Vevey.

— Deux hospices, dirigés l'un par les sœurs catholiques de Saint-Charles, l'autre par les diaconesses, prospèrent simultanément à Berlin; les sœurs protestantes et les sœurs catholiques donnent indifféremment leurs soins aux malades de toutes nations et de toutes confessions. —

Ce parallélisme de la corporation romaine et de la corporation protestante, ce mélange mystique de deux actions qui devraient rester profondément distinctes, montre mieux que je n'ai pu le faire, le véritable caractère des modernes institutions de frères et de sœurs. Une telle union ne me séduit pas, je ne trouve point dans la Bible le mariage du faux avec le vrai; ce sont des alliances que Dieu ne saurait bénir, les Eglises scripturaires n'en veulent à aucun prix, gardons-nous de replâtrer nos murailles avec ce mortier mal lié.

— Une dame d'honneur s'est depuis vingt-cinq ans librement consacrée au service des pauvres et des ma-

lades. — Elle a fait ce que font, Dieu merci, beaucoup d'humbles femmes parmi nous.

— Elle n'est point entrée dans un établissement de diaconesses, car il n'y en avait point. — Cela prouve qu'on peut s'en passer.

— C'est un prêtre catholique qui l'a convertie au service des pauvres. — Il y a de vrais chrétiens dans le catholicisme, malgré le catholicisme; je n'en ai jamais douté.

— Ce prêtre ne l'a pas engagée à apostasier; lorsqu'on lui a offert la direction d'un hôpital de Munich à la condition pour elle de se faire catholique; elle a refusé, il l'a approuvée. — Il y a ici une espèce de chaos de sentiments contraires que je me sens malhabile à débrouiller; un esprit allemand y verrait plus clair peut-être qu'un esprit français, en tout cas, je me récuse.

— Enfin mademoiselle Frédérica Bremer se propose de fonder une maison de diaconesses. — S'agit-il d'une littérature exquise, de romans honnêtes et charmants, allons à mademoiselle Bremer, nous ferons bien; s'agit-il de doctrine, d'applications scripturaires, s'agit-il de l'autorité absolue des Ecritures, de la rigoureuse distinction de l'erreur avec la vérité... je ne sais. Mademoiselle Bremer serait un Père de l'Eglise toutefois, que si elle parle sur ce point contrairement à l'Ecriture, je croirai l'Ecriture plutôt qu'elle, et je suis certain que mademoiselle Bremer me donnera raison.

Hélas! ce n'est plus du Nord que nous vient la lumière, souvenons-nous-en. L'Allemagne est un grand alambic où depuis longtemps s'élabore avec le bien, le mal. Il y a beaucoup de chrétiens bibliques en Allemagne, et j'en bénis Dieu; il y a beaucoup de chrétiens mystiques, il y a beaucoup d'esprits mi-partie d'erreur et de vérité, et j'en gémis.

L'enthousiasme pour l'Ecriture et l'enthousiasme pour le contraire de l'Ecriture vivent côte à côte dans la même université, bien plus, dans la même intelligence ; on croit, on ne croit pas, on doute des vérités acquises, on a foi dans les premières rapsodies venues, et tout cela marche ensemble, et l'on n'en fume pas une pipe de moins! Il y a là une faculté, une infirmité selon nous : le don de voir double, qui fait qu'on saisit et qu'on adopte avec un égal contentement les deux côtés contradictoires d'une idée ou d'une question. La négation des faits révélés, des faits historiques avec l'adoption des doctrines les plus spéculatives de l'illuminisme ; le mélange du catholicisme avec le protestantisme, la libre pensée, le progrès du dogme, le mysticisme, toutes ces monstruosités maladives nous viennent d'Allemagne, sans compter le socialisme.

Quelque précieuses qu'elles soient, on passe au feu et au soufre les marchandises qui arrivent d'un pays envahi par la peste. Il y a des pestes spirituelles ; passons au creuset de l'examen scripturaire ce qui nous vient, même les doctrines les plus séduisantes et les plus belles, des pays que ravage le fléau.

En terminant, je formule une dernière fois ma thèse.

Je combats les institutions de frères et de sœurs.

Je les combats, parce qu'elles reposent sur ces trois principes : le ***célibat***, la ***direction***, le ***renoncement au salaire.***

Ces trois principes sont des principes romains et non des principes bibliques.

On les trouve à la base des ordres religieux catholiques, on ne les trouve point dans l'organisation apostolique de l'Eglise.

Le *célibat*, posé comme condition d'un service qu'on appelle *service de Christ*, tend à devenir dans la pensée de tous, un état saint.

La *direction*, attente à la responsabilité, à l'individualité, et met sur l'âme un joug que l'Eternel ne lui a pas imposé.

Le *renoncement au salaire*, plus apparent que réel, altère la simplicité du dévouement, en fait quelque chose de spécial, de supérieur, concourt à former un type de sainteté, et n'a rien de biblique.

Ces trois caractères réunis créent la *corporation* : un fait d'invention romaine, un fait dont la Révélation n'offre ni l'exemple ni le prétexte. Ce fait arrache l'homme à la sphère dans laquelle Jésus l'a placé ; ce fait trompe son âme, en mettant une règle humaine à la place d'une organisation divine ; ce fait trompe la société, en la suppléant dans l'exercice de ses devoirs.

A ma thèse, on a opposé beaucoup d'arguments, pas une seule raison biblique. Il eût été difficile de le faire.

On a donné aux frères et aux sœurs protestantes le nom scripturaire de *diacres*, de *diaconesses*, et la Révélation établit le service du diaconat d'une manière diamétralement opposée à celle qu'ont adoptée les fondateurs de l'institution moderne. On a posé pour conditions de ce service : le célibat, la direction, le renoncement au salaire ; et la Parole de Dieu ne contient pas un mot qui autorise l'organisation du célibat, l'établissement d'une autorité en dehors des autorités qu'elle a instituées, la soustraction systématique aux justes lois de rémunération qu'elle a soigneusement maintenues.

J'ai une conviction et la voici : c'est que les apôtres, qui ne jugèrent pas convenable de former des corporations religieuses, n'entreraient pas aujourd'hui dans les

corporations de frères et de sœurs. Non, ni Pierre, ni Jean, ni Paul, ne poseraient le *célibat* comme condition d'une œuvre quelconque, ne formuleraient la *règle d'obéissance au directeur*, n'établiraient en principe le *renoncement au salaire*. Ils feraient ce qu'ils ont fait ; ils travailleraient en vaillants ouvriers dans le milieu où nous vivons tous, et condamneraient au dix-neuvième siècle comme ils les condamnaient au premier, ces *éléments du monde*, ces *commandements d'hommes* qui sont dangereux, bien qu'ils aient une *réputation de sagesse* par un *culte arbitraire*, par *humilité* et par un *rigoureux traitement du corps*.

Je le proclame et je n'en ai point de honte ; la Bible est pour moi plus que le récit d'un fait ; elle est un *code*. Le texte, *les textes*, voilà ma règle. Quand Dieu a pris la peine d'écrire pour nous ces livres de sentences, ces livres de prières, ces livres de lois, je ne pense pas que nous ayons ni le droit d'en effacer un trait de lettre, ni le droit d'y ajouter un iota ; nous n'avons pas davantage le droit de déclarer vieillies des lois qu'Il n'a pas abrogées.

Le sentiment est un mauvais nocher quand il mène seul la barque, l'utilitarisme ne vaut pas mieux ; remettez-leur le gouvernail, vous verrez sur quels écueils ils gouverneront. Il n'y a que la vérité qui soit bon pilote, et je l'ajoute, il n'y a que la vérité qui, en fin de compte, soit utile, soit commode, soit bienfaisante.

Je m'arrête. Les pièces du procès sont dans les mains de tout le monde, tout a été dit ; tout ce qu'il fallait dire..., et autre chose encore.

A Dieu ne plaise que j'aie entraîné qui que ce soit. Si quelqu'un, venant à moi, s'écriait : Vous m'avez

gagné ; je le renverrais à la Bible, à la prière, à un nouvel examen de la question. Personne n'a le droit de ne pas étudier pour son propre compte. Dieu ne veut point de conviction de fabrique ; chaque chrétien est obligé de se faire une à une ses croyances, ce n'est qu'à celles-là qu'il *croit*. Je ne décline pas ici ma part de responsabilité, je dégage seulement et fais sortir des brouillards où la tient volontiers notre paresse, l'obligation qui pèse sur tous les membres de l'Eglise de Christ.

Ce débat a été entamé pour l'amour de la vérité ; entamé avec répugnance, poursuivi avec douleur, terminé avec actions de grâces. Il a fait souffrir beaucoup de personnes respectées et aimées ; eh bien ! si c'était à recommencer, je recommencerais.

Que Dieu, dans sa bonté, efface le péché que j'ai apporté dans cette œuvre, qu'Il me le pardonne pour l'amour de notre parfait Sauveur Jésus, et qu'Il nous fasse tous marcher dans la *vérité* : la *charité* n'est qu'à ce prix.

Agréez, etc.

Le Rivage, mars 1850.

En terminant la publication de ces lettres, l'*Avenir* a déclaré qu'il adoptait pleinement pour lui-même les principes et les faits qui y sont établis.

APPENDICE

APPENDICE.

DU CÉLIBAT RELIGIEUX.

INTERPRÉTATION TRADITIONNELLE DE QUELQUES PASSAGES.

« — Eh quoi ! toujours le célibat, toujours le mariage ! Laissons un peu reposer les questions, occupons-nous de notre édification mutuelle, que chacun fasse son salut à sa manière pourvu qu'il le fasse, et remettons dans leur étui les opinions controversées ! »

Il y avait un temps où l'on disait : « — Eh quoi ! toujours la grâce, toujours les œuvres ! » Bientôt il ne manquera pas de gens qui diront : « — Eh quoi ! toujours l'inspiration, toujours la théopneustie ! »

Les dormeurs détestent qu'on remue les idées ; mais c'est grâce au silence autant qu'aux obscurités de la nuit que le mal se fait ; le watchman aurait beau se promener par les rues sa lanterne à la main, s'il ne crie pas à la rencontre des voleurs il est un homme inutile, et de plus, il est un homme perdu. — Je vais donc crier, quitte à me faire maudire si je réveille, maudire encore si je ne réveille pas.

Avant tout, il faut nettement définir ma pensée.

C'est du célibat religieux que je vais parler.

C'est contre un *certain* célibat que je veux travailler.

Je laisse tout exprès de côté les applications modernes de l'idée que je combats; je ne veux avoir affaire qu'à la pensée abstraite : elle en vaut la peine.

Il ne s'agit donc ici, ni d'établissements de frères, ni de maisons de sœurs, ni de couvents, ni de corporation : il s'agit du célibat religieux.

« — Du célibat! ah! vous condamnez *le célibat!* »

Non. Il y a un célibat que j'admets pleinement comme tout ce qui est du fait direct de Dieu : c'est le célibat par circonstances. Un homme, une femme n'ont pas trouvé cet aide semblable à eux que l'Éternel créa pour Adam, peut-être se sont-ils trompés, peut-être fallait-il moins d'exigence, mais enfin les voilà seuls sur le chemin de la vie; ce célibat excite ma tendre sympathie, si la foi le réchauffe il m'inspire un respect plein de joie, ce n'est pas celui-là que je condamne.

Il y a un autre célibat digne de tout honneur : le célibat par fidélité aux lois de Dieu. Un homme, une femme ont renoncé aux douceurs, je dis plus aux développements, à la plénitude de la vie conjugale; ils y ont renoncé, parce qu'entre eux et elle il y avait une désobéissance, parce qu'il fallait pour y entrer braver la parole qui nous défend de porter un même joug avec les mondains, parce qu'il fallait renoncer à l'accomplissement d'un devoir impérieux, scripturaire; ils l'ont fait sans parti pris d'avance contre le mariage, sans vocation arrêtée dans leur esprit pour le célibat, ils l'ont fait parce que Dieu le voulait ainsi dans le moment présent, tout prêts à faire demain le contraire si demain Dieu veut le contraire; ce célibat me commande la vénération, et cette vénération a quelque chose d'ému; je me sens en présence d'un sacrifice vivant et vrai, je m'incline, je m'incline et je passe, ce n'est pas ce célibat que j'attaque.

Mais en voici un autre, voici mon ennemi; voici le célibat religieux, voici le célibat recherché pour lui-même, envisagé comme un état plus parfait, plus pur, plus saint que tout autre état; le voilà, c'est bien lui, et c'est bien à lui, c'est bien à cette idée monastique qu'on cherche à réintégrer chez nous, que je veux m'attaquer aujourd'hui. — Je m'y attaquerai l'Evangile à la main.

« — Vous vous moquez! personne dans l'Eglise protestante

ne prêche un tel célibat ; ce sont fantômes d'un esprit préoccupé, ce sont moulins à vent! Le célibat religieux! monastique!... bon! tout au plus le célibat utilitaire, et encore! »

Le célibat utilitaire, j'en ai parlé ailleurs; il rentre dans les applications positives de l'idée, sa place n'est pas ici. Le célibat religieux, oui.

Personne n'en veut, dites-vous, personne ne s'y arrête, personne ne s'y complaît! Vous vous trompez beaucoup. Le célibat religieux est généralement envisagé comme un *don :* qui dit *don,* dit chose excellente. Et ce ne sont pas les partisans de l'idée, qui le qualifient ainsi, ce sont ses plus rudes adversaires, c'est M. De Sanctis par exemple, qui écrit contre le célibat, qui le rapetisse, qui le foudroie, et qui tout en le foudroyant, ne peut s'empêcher de payer sa dette à l'opinion commune et de le déclarer *don,* don de Dieu [1].

Don! c'est déjà beaucoup, c'est trop, car ce n'est pas scripturaire dans le sens qu'on veut dire; mais on va plus loin. Le célibat, pris en lui-même, recherché pour lui-même, abstraction faite des questions de soumission, de devoir, de sacrifice que j'ai signalées en passant, le célibat religieux en un mot, est considéré comme une perfection, il est presque conseillé!

« — Par qui? »

Eh! par beaucoup de gens à leur insu, par d'autres *ex professo,* par des chrétiens éminents, par un chrétien que nous chérissons tous, que nous respectons tous, que nous pleurerons tous jusqu'au moment où il nous tendra la main au séjour de l'éternelle vérité : par M. Vinet.

Ai-je besoin de le dire, je n'apporte pas ici son opinion pour m'en prendre directement à elle d'une erreur funeste. Lorsque la vérité sur un point quelconque est en péril, je reconnais le devoir de lutter même contre un frère, même contre une autorité tendrement aimée; il y a dans cette obligation douloureuse quelque chose qui rappelle de loin l'ordre terrible : « Quand ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami que tu chéris comme ton âme te voudra séduire, n'aie point de complaisance pour lui, et ne l'écoute point [2]. »

[1] *Il celibato dei preti, riflessioni storico-dommatiche di L. De Sanctis.*
[2] Deut. XIII.

Ici, rien de semblable; les idées de M. Vinet sur le célibat ne sont qu'un symptôme significatif de notre mal naissant : l'ascétisme, le mysticisme. Interrogées comme un diapason, elles donnent le ton juste des esprits; c'est à ce titre, à ce titre seul que je les fais figurer dans mon travail; c'est parce qu'elles le motivent, et que le motivant elles le justifient.

M. Vinet, dans un livre où abondent les pensées, pose le célibat religieux comme constituant un degré de perfection supérieur à celui des autres conditions. Il veut que le célibat soit recherché en vue de lui-même, comme vocation positive; il n'est bon que comme cela, dit-il; il regrette que si peu de ministres se sentent de la disposition pour cet état, et s'il convient qu'à *prendre les hommes tels qu'ils sont*, le pasteur marié est plus utile que le pasteur célibataire, le célibat tel qu'il l'a défini, c'est-à-dire le célibat qui n'est ni par circonstances, ni par fidélité, mais qui est un célibat de vocation, ne lui paraît pas moins avoir quelque chose de *pur* et d'*angélique*.

Je cite. *Le célibat est une perfection.* — « Ce n'est pas tomber en contradiction avec soi-même, écrit M. Vinet à propos des avis de saint Paul sur le célibat, que de donner des conseils de *perfection* dont la réalisation universelle serait incompatible avec l'existence de la société, parce qu'alors, tout simplement, la société de la terre deviendrait la société du ciel. » — Je passe sur cette idée d'une perfection qui ne serait conseillée qu'à quelques-uns, je passe sur cette autre idée que la société d'hommes célibataires et chrétiens serait la société du ciel, et je m'arrête sur ce fait que le conseil de célibat donné par saint Paul, est appelé par M. Vinet *conseil de perfection*. Citons encore : « Mais comment, dit M. Vinet, un *conseil de perfection* ne regarderait-il pas dans l'Eglise les pasteurs surtout ? » Et s'enhardissant : « Hors du domaine religieux (pourquoi excepter le domaine religieux, puisque c'est du domaine religieux justement qu'il s'agit?) hors du domaine religieux, les hommes qui ont fait de très grandes choses ont vécu dans le célibat, ou dans un état de mariage trop peu différent du célibat. » Je ne comprends pas très bien cette dernière pensée, et je demande la permission de citer en courant quelques noms d'hommes mariés qui ont fait d'assez grandes choses : saint Pierre, Luther, Calvin, Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon.

Le célibat doit être recherché pour lui-même : — « Le célibat

du pasteur n'est bon que comme vocation *positive* et *spéciale* dans sa vocation générale. » — C'est-à-dire qu'il n'est bon que choisi pour lui-même, définitivement, par une sorte de vœu intérieur; si ce n'est pas cela, qu'est-ce que c'est! Qu'est-ce que c'est que le célibat comme *vocation positive, spéciale,* si je me tiens prêt à en sortir demain? S'il n'y a pas ici un renoncement complet au mariage, qu'est-ce qu'il y a? M. Vinet me répond lui-même, il me répond en répétant la question et en la résolvant : « Si ce n'est pas une *soif de pureté,* » mot énorme, mot qui entraîne à un degré quelconque l'idée d'une pureté d'ordre inférieur dans le mariage : « Si ce n'est pas une *soif de pureté* et de dévouement qui *le lui a imposé,* il est, même dans la plus grande honnêteté de mœurs, plutôt mauvais que bon. » — Impossible de mieux définir sa pensée; il ne s'agit pas de soumission au Dieu qui n'a pas fait naître d'occasions; il ne s'agit pas d'un sacrifice spécial, consommé en face de tel ou tel devoir pour l'amour de Celui qui a dit : « Quiconque aura quitté pour moi maison, champs, ou femme, en recevra cent fois davantage dans ce siècle avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle; » il ne s'agit pas de cela; non, c'est un choix libre de circonstances, c'est un renoncement absolu, c'est une soif de pureté, c'est le célibat religieux.

M. Vinet regrette qu'un tel célibat ne soit pas plus en grande faveur : « Peut-être est-il à regretter, sinon qu'il n'y ait pas plus de ministres célibataires, du moins qu'il ne se trouve pas *plus de ministres qui se sentent de la disposition pour cet état.* » — Distinction subtile, impalpable, et qui n'empêche pas la pensée de s'épanouir largement.

M. Vinet trouve le célibat religieux *pur, angélique :* « Il est très vrai qu'il y a dans l'idée d'un célibat vraiment honnête, quelque chose de *pur* et d'*angélique* [1]. »

J'ai terminé les citations, et je me demande ce qu'on pourrait dire de plus? Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'Église romaine, les Pères de l'esprit monastique n'ont pas dit autre chose : je parle de l'idée, je ne parle ni des conséquences qu'on en a tirées, ni des applications qu'on en a faites.

[1] *Théologie pastorale,* par A. Vinet. Paris, 1850, pages 183, 184, 185, 186, 187.

« — Mail M. Vinet considère le mariage comme l'état normal ! »

Peut-être, et encore M. Vinet n'emploie-t-il pas cette expression. M. Vinet se contente d'avouer qu'à prendre les hommes *tels qu'ils sont*, le pasteur marié est plus utile que le pasteur célibataire. Admettons que M. Vinet ait posé le mariage comme *l'état normal*, supposons même qu'il l'ait dit; en le disant, M. Vinet n'a dit que ce qu'a dit en tout temps l'Eglise romaine.

L'Eglise romaine qui a fondé les ordres religieux, a fait du mariage un *sacrement*, ne l'oublions pas. Elle a cru se sauver d'une erreur par une autre erreur. Rome crie à qui veut l'entendre que le mariage est *l'état normal*, et Rome bâtit des couvents. Que bâtissons-nous?...

L'Eglise romaine, tout en proclamant la sainteté du mariage, cloître hommes et femmes... nous ne cloîtrons personne, nous nous bornons à regretter que si peu de ministres aient des dispositions pour le célibat, nous inventons des spécialités de dévouement incompatibles avec le mariage, nous nous jetons dans des raisons d'utilité, nous avançons, nous reculons, nous avons peur de notre pensée, mais notre pensée se fait jour de partout.

Voilà où nous en sommes. — Il me semble que la question d'opportunité est tranchée.

D'où vient le mal? sans doute des tendances mystiques de notre époque, sans doute du dégoût maladif qu'éprouve notre siècle pour le bon sens scripturaire, sans doute de cet ascétisme assez matérialiste au fond, qui transporte la vertu sanctifiante de l'ordre des idées dans l'ordre des pratiques; mais le mal vient avant tout d'un fait, et ce fait le voici : la mauvaise interprétation de quelques passages de l'Ecriture.

C'est ce fait qui formera l'objet unique de mon travail. Tout est là.

Prouvez que la Révélation accorde au célibat une supériorité quelconque, vous jetterez notre âme dans un trouble étrange, car vous nous dévoilerez dans la règle de notre foi une de ces contradictions inexorables à côté desquelles il n'y a pas d'échappatoires; vous nous troublerez, mais nous nous soumettrons.

Avant de nous soumettre pourtant, nous examinerons. L'obéissance à Dieu quand Dieu parle, c'est le raisonnable service du chrétien ; l'obéissance à l'homme quand l'homme fait parler Dieu, c'est l'impardonnable faiblesse de l'insouciance religieuse.

On s'appuie sur des passages de la Bible !

Non, on s'appuie sur une *tradition d'interprétation*. Il y a une tradition d'interprétation comme il y a une tradition de doctrines, comme il y a une tradition de faits; nous avons rejeté celles-ci, nous ne nous sommes pas débarrassés de l'autre.

Elle nous vient de fort loin; les Pères l'ont transmise aux écoles de théologie, nos docteurs l'y ont pompée, et nous la suçons avec le lait spirituel.

Les plus simples fidèles lisent sans s'en apercevoir au travers de ces lunettes-là ; l'interprétation consacrée vient s'écrire d'elle-même au-dessous de la sentence inspirée ; elle interligne en quelque sorte notre Bible, nous y avons presque la même foi qu'au texte. Le texte ainsi commenté se trouve-t-il en opposition flagrante avec d'autres textes, avec la Révélation tout entière, nous frémissons, nous sentons notre croyance ébranlée jusque dans ses fondations, mais nous n'osons pas sortir du cercle magique tracé par la plume des docteurs. Laisser là le commentaire traditionnel! ce serait une témérité voisine du sacrilége; non, nous restons éperdus, et puis, en soupirant profondément, nous nous disons que la *foi n'est pas la vue*, et nous regardons ailleurs. Ah! si le mystère est de Dieu, le mot est excellent, si l'obscurité vient de l'homme, ce mot n'est que l'expression d'une impardonnable indolence de l'âme.

Sur le point dont il s'agit : le célibat; la tradition d'interprétation a créé une contradiction absolue entre les diverses déclarations de la Bible. Il n'y a pas ici une de ces oppositions abstraites que la foi peut espérer de voir cesser dans le domaine de la pleine connaissance ; ce ne sont pas deux lignes qui, remontant de la terre au ciel, pour nous servir de la belle image récemment employée dans une chaire évangélique, restent parallèles aussi longtemps que l'œil peut les suivre, mais s'inclinent pourtant, s'inclinent imperceptiblement l'une vers l'autre pour se rejoindre par delà les mondes ; nous n'avons pas af-

faire à une contradiction dans les idées, entre l'élection de Dieu et la responsabilité humaine, par exemple, énigme dont l'Eternel tient le nœud au sein de la lumière inaccessible, problème dont l'expérience du plus humble chrétien trouve tous les jours la solution dans la lutte et dans la victoire; nous avons affaire à une contradiction dans les faits, je dirai presque dans les commandements : les deux lignes ne quittent pas la terre, elles s'y étendent, elles sont essentiellement finies, et elles restent parallèles. Le mariage et le célibat, le oui et le non : il n'est pas bon que l'homme soit seul, il est bon que l'homme soit seul!

Faut-il insister sur l'importance du sujet, ne voit-on pas qu'il a une double portée, qu'il touche par un bout aux racines mêmes de la foi, par l'autre à la vie humaine?

L'urgence de mon travail n'est que trop bien prouvée; les aptitudes de l'ouvrier seules ne le sont pas; je m'en remets pour cela au bon plaisir de mon Dieu; l'audace serait inexcusable si la conviction n'était impérieuse, l'entreprise serait insensée si l'espérance en Celui qui se complaît aux faibles instruments n'était immense.

Voici donc le but de cette étude : rétablir l'harmonie des différents enseignements de la Parole de Dieu sur le mariage.

Voici le mode : prendre l'un après l'autre les textes sur lesquels on fonde la doctrine ancienne et nouvelle du célibat religieux, les dépouiller de leur interprétation traditionnelle, et les rendre à leur sens vrai.

Je commence.

« — Et les pharisiens s'approchèrent de lui pour le tenter, et pour lui dire : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque sujet que ce soit? — Et répondant, il leur dit: N'avez-nous pas lu que celui qui les fit dès le commencement les fit *mâle et femelle*, et qu'il dit: « A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme; et les deux deviendront une seule chair? » (Gen. II, 24). En sorte qu'ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

Que *ce que Dieu a uni, l'homme ne le sépare donc point.* — Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il *commandé* de lui donner une lettre de divorce et de la répudier? — Il leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur, que Moïse vous a *permis* de répudier vos femmes ; mais au commencement il n'en était pas ainsi. Or, je vous dis que quiconque répudie sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, et en épouse une autre, commet adultère. Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier. — Et il leur dit : Tous ne reçoivent pas cette parole, mais ceux à qui cela est donné. Car il y a des eunuques qui sont nés tels du ventre de leur mère ; et il y a des eunuques qui ont été faits eunuques par les hommes ; et il y a des eunuques qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux ; que celui qui est capable de recevoir, reçoive [1]. » — Voilà ce que dit l'Écriture.

Voici ce que dit l'interprétation traditionnelle : Il y a des gens qui, en vue du royaume des cieux, renoncent au mariage. Jésus sanctionne un tel sacrifice, Jésus l'approuve, il ajoute que c'est un don, un don que tous ne sont pas capables de recevoir. Le célibat librement choisi pour l'amour de la perfection est une chose excellente, c'est un don de Dieu.

Le texte ainsi commenté m'offre des contradictions énormes. Au début, la parole énergique de la Genèse : base, explication, solennisation du mariage ; plus loin cet ordre formel, d'une signification plus large qu'on ne l'entend d'ordinaire : Que *l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint ;* et à la fin, conclusion étrange : le célibat religieux posé comme un état de sainteté particulière, comme une perfection proposée au petit nombre.

Est-ce mon Sauveur qui parle ainsi?

Reprenons l'Écriture.

Qu'avait *permis* Moïse, *permis* et non *commandé* (les pharisiens, forts eux aussi en interprétation traditionnelle, disent : commandé ; Jésus dit : permis). Moïse avait permis aux Juifs de répudier leurs femmes, il leur avait permis de les répudier pour quelque cause que ce fût ; il ne leur avait rien permis au delà, ses livres en font foi. Les Juifs avaient passé plus loin, ils ré-

[1] Matth. XIX.

pudiaient, ils se remariaient de l'autorité de leur tradition peut-être, à coup sûr pas de l'autorité de Moïse qui, dans ce cas, condamne formellement les secondes noces [1].

Que défend le Seigneur? Le Seigneur interdit le divorce excepté pour cause d'adultère; il proscrit les secondes noces dans le cas de répudiation : — « Celui qui épouse une *répudiée,* » et il vient de dire que le divorce n'est permis que pour cause de fornication; « celui qui épouse une *répudiée commet adultère;* » C'est clair et c'est absolu. Le divorce est autorisé en cas d'infidélité; le second mariage, du vivant des deux époux, est prohibé en tout cas.

Que répondent les apôtres? — « Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier. »

Que dit le Seigneur: « Tous ne reçoivent pas cette parole, mais ceux à qui cela est donné,... » et le reste.

Nous touchons à l'erreur traditionnelle, la voici, le nœud est là.

Jésus, prétend la tradition, répond à la pensée des apôtres [2]; c'est cette pensée qu'Il continue et non la sienne; cette parole que tous ne reçoivent pas, ce n'est pas sa parole à Lui, c'est la parole des apôtres.

Non; Jésus ne procède point ainsi. Lisez les Ecritures et vous verrez que le Seigneur ne bâtit pas l'édifice de sa doctrine sur la base frêle, vacillante des idées habituellement erronées d'un Pierre, d'un Jean, d'un Philippe encore inconvertis de cœur, encore aveugles d'intelligence; cela n'est point dans les habitudes du Sauveur. Jésus répond directement aux questions directes de ses apôtres, mais Jésus ne tire pas un enseignement nouveau, étrange, contraire à tout ce que contient la Révélation sur le sujet, d'une pensée capricieuse, je dirai presque boudeuse échappée à ses disciples. Le Seigneur ne l'a jamais fait; bien plus, ce mode est absolument opposé à tout ce que les Ecritures nous montrent de sa dignité. Ce que le Seigneur n'a jamais fait non plus, c'est de procéder par insinuation, par quasi énigme; le Seigneur commande, le Seigneur prophétise,

[1] Deutéron. XIV, 1, 2, 3, 4.

[2] La tradition a été si audacieuse sur ce point, qu'elle a inséré dans la version de Diodati, au lieu du texte qui porte : « Tutti non son capaci di questo, » ces mots additionnels : « Tutti non son capaci di *questa cosa che voi dite !* »

le Seigneur raconte des paraboles, le Seigneur ne pose point de problèmes ambigus; ses leçons sont claires à qui veut les entendre; ses ordres sont absolus; s'il réserve à Dieu les mystères de la vie éternelle, il écarte tous les mystères de la vie pratique; les religions humaines mettent ceux-ci sur la terre, Jésus les a fait remonter au ciel.

La parole des apôtres est ici une parole de dépit, c'est une parole paradoxale; ce n'est point un système, c'est le cri du cœur naturel en présence d'un commandement rigoureux; et c'est sur cette parole, parole folle, boutade échappée à la mauvaise humeur, que Jésus construirait la théorie du célibat!

Une fois dans cette route, il faut aller jusqu'au bout, il faut faire dire au Seigneur : — Oui, vous avez prononcé le mot, c'est cela, vous avez raison; si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier; vous êtes dans le vrai, vous avez bien deviné, et quand je répondais aux pharisiens : « N'avez-vous pas lu que celui qui les fit dès le commencement les fit mâle et femelle; » quand je répétais avec la Genèse : « L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme et les deux deviendront une seule chair, » quand j'ajoutais, renforçant ma pensée : « En sorte qu'ils ne seront plus deux, mais une seule chair! » Quand je m'écriais : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare donc point! » je vous amenais insensiblement à l'idée du célibat, du célibat religieux; vous y êtes; vous avez parlé dans un esprit d'incrédulité, dans un esprit de révolte, mais cet esprit vous a bien conduits, il vous a fait découvrir la vérité!

Supposition blasphématoire.

: — Alors que dit Jésus, que veut-il dire? —

Quelque chose de bien simple.

Le Seigneur développe sa propre pensée.

Remettons-nous en présence des faits. Il s'agit de divorce; les Juifs répudiaient leurs femmes pour quelque cause que ce fût, les époux séparés se remariaient à d'autres; Jésus pose deux règles : Il restreint la permission du divorce à un seul cas, l'adultère, Il en condamne absolument la conséquence ordinaire : les secondes noces; puis, à la vue de l'étonnement rebelle, presque de l'indignation des disciples, Il dit : « Tous ne reçoivent pas cette parole, mais ceux à qui cela est donné. » Il le dit de sa parole, à Lui, non de celle des apôtres; Il le dit

de cette qualification sévère : l'adultère, appliquée au second mariage du vivant des époux divorcés ; Il le dit de cette parole qui leur semble dure, parce qu'elle est d'un ordre de sainteté que la corruption du temps ne leur permet plus de comprendre; ils étouffent dans l'air trop pur de cette atmosphère où veut les placer Jésus; ils étouffent et ils en sortent par un éclat; et cette parole en effet, ils ne l'ont pas reçue, ils ne *la reçoivent pas*.

Jésus poursuit. Il poursuit en sculptant, si l'on peut parler ainsi, sa pensée déjà si irritante pour des âmes aux habitudes relâchées : « Il y a des eunuques qui sont nés tels du sein de leur mère; et il y a des eunuques qui ont été faits eunuques par les hommes; et il y a des eunuques qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux, » ou *en vertu* du royaume des cieux. — Il y a des gens qui tout naturellement, par le fait de leur inclination, ne se sont pas mariés; il y a des gens qui par le fait des circonstances, malgré eux en quelque sorte, sont restés dans le célibat; il y a des gens qui en vertu du royaume des cieux, qui en vertu de la puissance de la foi, qui pour ne pas perdre leur céleste héritage par une désobéissance, ont renoncé à avoir une femme. C'est le cas de l'homme dont je vous parle à cette heure; c'est le cas de l'homme que sa femme a trahi, qu'il a répudiée, qui pourrait se remarier selon votre coutume, mais qui, pour le royaume des cieux, en vertu du royaume des cieux, ne prend point de femme, se condamne à rester sans femme jusqu'à la mort. — Voilà le sens clair, net, positif; le Seigneur se sert d'une forte image, mais cette image n'est que l'expression d'une forte réalité. Le mot implique le renoncement à l'union avec une autre femme, il n'implique pas le célibat. S'il l'impliquait, si les apôtres l'eussent entendu ainsi, s'il se fût agi non de la prohibition des secondes noces en cas de divorce, mais d'un *conseil* de célibat, pourquoi Paul, quand il exprime son opinion particulière sur les vierges, pourquoi Paul s'écrie-t-il : Je n'ai pas de commandement du Seigneur! Pas de commandement du Seigneur! Selon l'interprétation traditionnelle en est-il un plus clair? Qui se trompe, de la tradition qui voit ici la sanction du célibat religieux, ou de saint Paul qui affirme que sur la question, sur la question du célibat, il n'a pas de commandement du Seigneur! Certes un tel enseignement, si contraire à la lettre des Ecritures au-

ciennes, si contraire à l'esprit de la nouvelle alliance, esprit antiformaliste, antilégal avant tout, un tel enseignement valait la peine d'être signalé, enregistré, et il ne l'est point, et il passe inaperçu, et Paul proclame le silence du Sauveur, le silence de toute la Bible sur ce sujet!

: — Mais ce mot! ce mot qui semble indiquer un renoncement absolu au mariage! —

Ce mot, ce mot justement a été employé par un Père de l'Eglise, par un montaniste, par l'homme antimatrimonial par excellence, par Tertullien. Et ce n'est pas à propos de célibataires par vertu, par soif de pureté que Tertullien l'emploie, non, il l'applique à des gens mariés, à des gens mariés qui entendent la sainteté à la façon monastique, qui trouvent que Jésus formulait une loi relâchée quand il disait : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint ; » et qui corrigent ce que sa doctrine peut avoir de charnel. Tertullien les admire, cela va sans dire ; hélas ! tous les Pères de cette époque en faisaient autant, et Tertullien s'écrie, en parlant de ces époux-là : « *Eunuques volontaires* pour mieux conquérir le ciel [1]. »

Abordons la dernière difficulté :

: — Jésus dit : « Tous ne reçoivent pas cette parole, mais « ceux à qui cela *est donné*, » et en finissant : « Que celui qui est « *capable* de recevoir reçoive. » Un ordre est un ordre, un don est un don. On intime un ordre, ceux auxquels il est imposé s'y soumettent, dès qu'il y a commandement il ne s'agit plus de don, de capacité; il s'agit d'obéissance. Or, le Seigneur se sert du mot *don* : « Ceux à qui cela est *donné;* » il se sert du mot *capable :* « Celui qui est *capable* de recevoir. » Donc il ne peut être question ici d'une règle, d'une loi, il est question d'une grâce exceptionnelle, d'une sainteté de faveur, d'un *don*, répétons le mot, et ce don, c'est le célibat religieux. —

S'arrêter à cela, c'est se heurter contre des mots. Oui, les ordres sont des ordres, mais pour les exécuter il faut les recevoir, et tous ne les reçoivent pas, et les Juifs ne recevaient pas celui-là, et pour le recevoir il fallait un don, le don du Saint-Esprit qui convertit le cœur. Tous ne reçoivent pas l'Evangile,

[1] Les *Pères de l'Eglise*, traduits en français par M. de Genoude. Paris, 1842. Tome VII. Tertullien *à sa femme*, livre Ier, page 628.

mais ceux-là seulement à qui cela est *donné*; tous ne reçoivent pas les prescriptions de Jésus, et ceux-là même qui les reçoivent ont encore besoin que l'obéissance leur soit *donnée* : « Un homme ne peut rien recevoir, dit Jean-Baptiste, à moins qu'il ne lui soit *donné* du ciel [1]. » Rien, pas même le consentement de l'âme à l'enseignement le plus simple, pas même la soumission de la plus petite volonté au plus petit commandement; j'en appelle à l'expérience de tous les chrétiens. La Bible est pleine d'invitations à recevoir et de refus, non, plus que cela, d'impossibilités de recevoir; l'incrédulité est une constante incapacité à recevoir; et qui peut déraciner l'incrédulité si ce n'est le bras de Dieu? Est-ce à des chrétiens que nous dirons : La foi est *un don*. Est-ce à des chrétiens que nous demanderons : *Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu?*

Oui, il fallait un don, il fallait une faculté envoyée d'en haut pour recevoir cette terrible parole de Jésus : *Quiconque répudie sa femme, et en épouse une autre, commet adultère; et quiconque épouse celle qui a été répudiée par son mari, commet adultère* [2].

Il le fallait, ne le faut-il plus? — Ah! cette parole est encore, est toujours une parole *dure*, une parole insupportable. C'est une parole qu'à l'heure qu'il est, les pays appelés chrétiens ne reçoivent pas. C'est une parole que trop peu d'enfants de Dieu reçoivent. En Prusse, en Angleterre, en Suisse, au delà des mers, en Amérique, cette parole est énergiquement repoussée : on fait divorce, et l'on se remarie. Rome dans sa splendeur ne la recevait pas davantage; elle cassait les mariages et bénissait l'union en secondes noces de cet homme, de cette femme que Dieu avait joints et qu'elle, la sainte Eglise, avait séparés. — Interrogez les chrétiens, interrogez-les sur la légitimité des secondes noces en cas de divorce; je vais plus loin, interrogez-les sur la liberté du divorce en dehors du cas d'adultère; vous verrez ce qu'ils vous répondront, vous verrez si tous, d'un

[1] Jean III, 27.

[2] Luc XVI, 18. Corroborée par cette autre parole non moins dure, non moins inexorable : « A ceux qui sont mariés, je leur commande, *non pas moi, mais le Seigneur*, que la femme ne se sépare pas de son mari. (Rappelons-nous que la séparation n'est autorisée qu'en cas d'adultère.) Et si même elle se sépare, *qu'elle demeure sans se marier*, ou qu'elle se réconcilie avec son mari; et que le mari ne laisse pas sa femme »

cœur docile, *reçoivent* cette parole du Sauveur, vous verrez s'il ne faut pas un *don*, une capacité spéciale, miraculeuse comme toutes les victoires du Saint-Esprit sur notre cœur, pour l'accepter, pour l'appliquer.

Je vous ai montré la parole difficile, la parole impossible à admettre sans *un don;* je vais vous montrer la parole facile à comprendre, la parole que le cœur naturel saisit, adopte d'emblée; cette parole, ce n'est pas celle de Christ, c'est celle des disciples: — « Si telle est la condition de l'homme avec la femme, *il ne convient pas de se marier.* »

Il ne convient pas de se marier! oh pour celle-là, elle ne rencontre point d'opposition; on la prononce légèrement, c'est vrai; en général elle n'engage pas et c'est le petit nombre seulement qui la prend au sérieux; mais dans son sens abstrait, impuissant, et même dans l'autre, cette parole est reçue, reçue de plein cœur; il ne faut point de don pour cela. Le paganisme antique l'a reçue: ses philosophes l'ont professée, plusieurs de ses prêtres, plusieurs de ses prêtresses l'ont pratiquée. Le paganisme moderne l'a reçue: voyez ses couvents de bonzes. Le mahométisme la reçoit: voyez ses couvents de derviches. Le catholicisme l'a reçue depuis tantôt seize siècles: voyez ses ordres religieux. Le protestantisme commence à la recevoir comme la recevait Rome, quand Rome hésitante encore cédait, tout en se défendant, aux envahissements de l'esprit monastique; le protestantisme la reçoit en proclamant la sainteté du mariage, il la reçoit avec restriction, il la reçoit comme exception, il la reçoit et retire son assentiment pour le rendre après: voyez..... mais j'ai promis de ne pas parler des applications actuelles de l'idée. Je dis seulement qu'avant qu'elle fût prononcée, la parole des apôtres était reçue; je dis qu'il ne faut point de don pour la recevoir; je dis qu'il n'y a qu'à laisser faire le cœur naturel, la sagesse naturelle, la philosophie naturelle; et je dis que la parole du Christ est une parole de Dieu qu'il faut la puissance de Dieu pour implanter dans notre âme; je dis qu'elle ne pouvait être reçue *sans don*, et ce qui le prouve, c'est qu'à l'heure où j'écris, elle ne l'est pas.

Nous voici donc arrivé au vrai. L'interprétation traditionnelle écartée, que reste-t-il du fameux passage allégué en faveur du célibat par vertu, du célibat pour l'amour du royaume des cieux? Il reste la défense de faire divorce hors le cas d'adultère; il

reste la défense de convoler en secondes noces après le divorce : un acte d'obéissance, un sacrifice, consommés tous deux dans l'harmonie de toutes les parties de la Révélation.

Plus de contradiction, plus de mystère, plus de trouble : c'est encore ici une de ces montagnes qu'avait apportées la science humaine, qu'emporte le simple examen du texte.

Les Saducéens, incrédules à la résurrection des corps, étaient venus poser au Seigneur un de ces problèmes où la mauvaise foi joue un plus grand rôle que la soif de la vérité. Ils lui avaient proposé l'exemple d'une femme successivement mariée à sept hommes, et lui avaient demandé lequel des sept l'aurait en la résurrection.

« Et Jésus répondant, leur dit : Les fils de ce siècle prennent et donnent des femmes en mariage; mais ceux qui ont été jugés dignes (ou *rendus* dignes) d'avoir part à ce siècle-là et au relèvement, celui d'entre les morts, ne prennent ni ne donnent des femmes en mariage; *car* aussi ne peuvent-ils plus mourir, *parce qu'ils* sont semblables aux anges, et qu'ils sont fils de Dieu, étant fils du relèvement. » (Luc XX, 34, 37.)

Et dans Marc XII, 25 : « Car lorsqu'on s'est relevé d'entre les morts, on ne prend ni ne donne des femmes en mariage, *mais* on est comme les anges qui sont dans le ciel. »

L'interprétation traditionnelle voit ici d'étranges choses : « — Il n'y aura plus de mariage, plus d'*unions* dans le ciel ! » déclare-t-elle d'emblée (Jésus avait dit : On ne *prend* ni ne *donne* des femmes en mariage) : « — Il n'y en aura plus, *parce que* nous serons semblables aux anges; nous serons semblables aux anges *parce que* nous serons *célibataires ;* les anges sont *célibataires ;* le célibat, par conséquent, est un état plus parfait que le mariage. » Peu s'en faut qu'elle ne fasse du célibat des anges une portion intégrante, j'allais dire une condition de leur sainteté.

Débrouillons la question.

Est-ce parce que nous ne prendrons ni ne donnerons en ma-

riage dans le ciel, que nous serons semblables aux anges? Je ne vois cela nulle part.

Marc écrit : « On ne prend ni ne donne des femmes en mariage, *mais* on est comme les anges qui sont dans les cieux. » *Mais*, et non pas *car*. Ce fait qu'on est comme les anges, ne nous est pas donné pour la conséquence de cet autre fait : qu'on ne prendra ni ne donnera des femmes; il nous est exposé comme une simple vue de notre état futur.

Saint Luc écrit : « Ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part à ce siècle-là et *au relèvement*, celui d'entre les morts, ne prennent ni ne donnent des femmes en mariage ; CAR aussi *ne peuvent-ils plus mourir*, PARCE QU'ils sont semblables aux anges. » — Ici, aucune relation entre ce que la tradition appelle notre *célibat* céleste, et ce que l'Ecriture nous révèle sur notre ressemblance avec les anges ; tout le rapport est entre cette assertion : ils sont semblables aux anges, et celle-ci : ils ne peuvent plus mourir.

Ce n'est pas parce qu'ils ne prendront ni ne donneront des femmes en mariage, que les rachetés de Jésus seront semblables aux anges; ce n'est pas là ce qui fera la gloire de leur état; c'est *parce qu'ils ne pourront plus mourir;* ou plutôt (et pour rester plus scrupuleusement fidèle au texte), c'est parce qu'ils seront *semblables aux anges, et fils de Dieu, étant fils du relèvement*, qu'ils ne pourront plus mourir. — Ce qui fait leur ressemblance avec les anges, c'est qu'ils ne peuvent mourir, c'est qu'ils sont fils de Dieu; c'est pour cela qu'ils ne prendront ni ne donneront des femmes en mariage. Le célibat des élus, ce qu'on appelle de ce nom, n'est pas la conséquence de leur ressemblance avec les anges, c'est la conséquence de leur immortalité.

Rétablissons dans sa vérité la pensée de Jésus : Ceux qui ont été rendus dignes de ce siècle-là ne prendront ni ne donneront des femmes en mariage, *car* ils ne pourront mourir, *parce* qu'ils seront semblables aux anges. — La sainteté évangélique du célibat est écartée par le texte.

« — Il n'y aura plus de mariage! » s'écrie la tradition ; et par ce mot de *mariage*, elle entend l'union tout entière, ce que le lien a de spirituel comme ce qu'il a de terrestre. — Jésus ne dit pas cela. Le fait que lui présentent les Saducéens est un

fait essentiellement matériel, je dirais presque grossier; c'est l'association réduite à son caractère le moins élevé; c'est une femme qui a eu sept maris. Dans la résurrection, lequel des sept l'aura? La rudesse de la question montre assez quel mariage les Saducéens entendaient, c'était bien l'association positive, légale, rien d'autre; le nombre des maris le dirait, si les termes de la demande ne le disaient pas. C'est à cette interrogation-là, exprimée par ces mots-là, que le Seigneur répond. Il s'agit du caractère essentiellement temporaire de l'union; c'est de ce caractère, c'est de cette association de fait que le Seigneur dit: Elle n'existera plus! et la preuve, c'est la raison qu'il en donne : parce qu'*on ne peut mourir*. — Pour deux sphères très différentes, deux conditions très différentes aussi : sur la terre, une population passagère qui se renouvelle par le mariage terrestre; dans le ciel, une population permanente qui n'a pas besoin de maintenir son niveau puisqu'elle est éternellement vivante : « Ils ne peuvent plus mourir. »

Voilà quel mariage, voilà quels liens seront abolis.

Est-ce à dire que l'union, que la fusion de deux cœurs qui se sont joints en Christ, par la puissance de Christ, pour la gloire de Christ, sera brisée? — Sanctifiée, oui; anéantie... qui l'oserait prétendre?

Pour la détruire, cette union, il faudrait détruire le souvenir. Vous ne détruirez le souvenir qu'en détruisant l'individualité; l'individualité détruite, plus de responsabilité, plus de jugement; vous avez des atomes qui se perdent dans le grand tout, vous n'avez plus ni homme ni Sauveur. J'effleure le sujet, je ne puis le creuser ici. Essayez d'arracher les affections d'une existence, vous verrez les lacunes. Les affections sont si bien tressées avec chacun des incidents qui composent notre passé, elles forment si bien la trame, et la chaîne, et la broderie de cette étoffe vivante qu'examinera le grand Juge au dernier jour; elles sont si bien nous, nous-mêmes, que les effacer c'est nous effacer, nous, *l'homme*.

Si le bon sens proteste, la Bible aussi proteste. Allez dire à une mère qu'elle ne reconnaîtra pas, qu'elle n'aimera plus son enfant dans les cieux; elle vous répondra : « Maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je? Pourrais-je le faire revenir encore? *Je m'en vais vers lui!*[1] » — Allez dire à un frère qu'il

[1] 2 Samuel XII, 23.

ne reconnaîtra plus, qu'il n'aimera plus son frère ; il vous montrera le mauvais riche, le mauvais riche qui, de son enfer, dit à Abraham, le suppliant d'envoyer Lazare : « Je te prie donc, père, que tu l'envoies dans la maison de mon père (car j'ai cinq frères), pour leur rendre témoignage ; de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de tourment ! [1] » — Allez dire à un fidèle qu'il ne reconnaîtra pas les pécheurs qu'il a ramenés à Christ ; il vous répondra par ce cri de Paul aux Thessaloniciens : « Quelle est notre couronne de gloire, n'est-ce pas vous aussi, devant notre Seigneur Jésus-Christ, à son arrivée ! [2] » — Allez dire à un maître chrétien qu'il ne reconnaîtra pas son serviteur; il vous répondra par cette parole de saint Paul à Philémon, au sujet d'Onésime fugitif : « Peut-être n'a-t-il été séparé de toi pour un temps, qu'afin que tu le *recouvrasses* pour *l'éternité*, non plus comme un esclave, mais comme au-dessus d'un esclave, comme un frère bien-aimé ! [3] » — Allez dire enfin à des chrétiens qu'ils ne retrouveront pas leurs bien-aimés en Jésus ; ils vous répondront : « Des femmes recouvrèrent leurs morts par un relèvement [4] » : ils vous montreront la fille de Jaïrus rendue à son père, le fils de la veuve de Naïn à sa mère, Lazare à ses sœurs ! — Le bras de l'Eternel est-il raccourci ? L'union qui de toutes est la plus intime, l'union première, source et racine de toutes les autres, sera-t-elle la seule qui de toutes, à ce grand jour de relèvement, ne se relèvera pas ! *Ah ! vous vous égarez, parce que vous ne connaissez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu !*

Dans le ciel, on ne *donnera* ni ne *prendra* des femmes en mariage ; oui, mais dans le ciel, notre cœur et ses affections, notre cœur et ses souvenirs ressusciteront à la voix de Christ. Christ ressuscité ressuscita tout entier, avec son humanité comme avec sa divinité ; l'homme ne ressuscitera pas mutilé, il ressuscitera complété. L'union s'était couchée au tombeau misérable, infirme, entachée de péché comme notre corps ; elle se relèvera sainte, glorieuse, transformée comme notre corps. Il n'en a fait *qu'un*, or, il y avait en lui abondance d'esprit !

Je m'arrête ; il y aurait des pages de preuves à l'appui, et je ne dispose que de quelques lignes.

Je reviens à la question du célibat, et je dis que le célibat

[1] Luc XVI, 27, 28.
[2] 1 Thess. II, 19.
[3] Phil. I, 15, 16.
[4] Hébreux XI, 35.

terrestre est aussi peu le célibat céleste, que le mariage tel que nous le connaissons est l'union telle que nous la goûterons; il y a un abîme entre les deux premiers termes, comme il y a un abîme entre les deux derniers. Bien plus : de célibat céleste, je n'en vois point. Je vois des êtres renouvelés, transformés, placés dans une sphère glorieuse, je ne vois ni célibat ni mariage; je vois des individualités sanctifiées avec leurs affections sanctifiées; rien d'autre. Il ne s'agit pas ici d'une perfection, d'une perfection qu'on doive désirer, qu'on puisse acquérir dès ici-bas, Jésus l'aurait dit; il s'agit d'une autre condition, d'une même condition pour tous. Oui, et la chose vaut qu'on s'y arrête; les chrétiens célibataires ne seront pas plus avancés que les chrétiens mariés, les chrétiens mariés pas moins avancés que les chrétiens célibataires. L'état glorieux, dégagé de tout élément temporaire dont on s'est plu à faire *le célibat céleste*, cet état sera l'état général, et c'est à propos d'une femme qui a eu *sept maris* que Jésus l'annonce! — Cela posé, je me demande en quoi la société célibataire de la terre serait la société du ciel!

Mais elle le serait, que cela ne changerait rien à la question. Le Seigneur nous a mis dans des conditions terrestres, pour que nous agissions dans des conditions terrestres. Nous sommes chargés de vivre comme des hommes chrétiens, dans des conditions humaines, et non comme des chrétiens glorifiés, dans des conditions glorieuses. Pour agir autrement, il faudrait des ordres formels; il n'y en a point. Dieu dit : *Habite la terre;* il ne dit pas : Habite le ciel. Jésus a dit : Je te prie de les préserver du mal; il n'a pas dit : Je te prie de les retirer du monde; il a dit le contraire, et c'est désobéir que de changer à son gré la sphère de l'obéissance. Un serviteur auquel son maître aurait ordonné de labourer ce champ-là, et qui en irait bêcher un autre sous prétexte qu'il le devra bêcher demain, ce serviteur serait un serviteur rebelle.

Nous avons beaucoup de peine à faire notre métier de chrétiens; je crains qu'à vouloir entreprendre celui d'anges, nous ne tombions dans d'étranges bévues; nous risquerions de nous tromper, et sur le modèle à reproduire, et sur les procédés. Pascal, dans son bon temps, le pensait : « L'homme, disait-il, n'est ni ange ni bête, et qui veut faire l'ange, fait la bête. »

Analysons maintenant le fameux passage de l'Apocalypse.

L'apôtre Jean voit l'Agneau qui se tient sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre milliers qui ont le nom de son Père écrit sur leurs fronts; un chant nouveau retentit aux parvis célestes; c'est un cantique; nul ne peut l'apprendre que les cent quarante-quatre milliers qui ont été rachetés de la terre : « Ce sont là ceux qui ne se souillèrent point avec les femmes, car ils sont vierges; ce sont là ceux qui suivent l'Agneau où qu'il aille. » (XIV, 4.)

Je n'ai pas besoin de dire ce qu'enseigne l'interprétation traditionnelle. — L'étude ici sera vite faite.

Ou le passage doit être pris dans un sens figuré, ou il doit être pris dans un sens littéral.

S'il est pris dans un sens figuré, il n'appartient plus à la question; il ne signifie rien ni pour ni contre le célibat.

S'il est pris dans un sens littéral, il établit péremptoirement et la sainteté intrinsèque du célibat, et sa supériorité sur le mariage.

Essayons du sens littéral. Essayons-en, et voyons où il nous mène; car il ne s'agit pas de trier, de dire : ceci est littéral, et ceci est figuré; non, il faut choisir, et une fois qu'on a choisi, il faut accepter toutes les conséquences du choix qu'on a fait.

Le passage dit ce qu'il a l'air de dire, pas autre chose; il n'y a point ici de symbole, il n'y a que des faits, je le veux bien.

Voici les deux énormités qui en sortent : d'abord, le mariage est une *souillure:* « Ils ne se SOUILLÈRENT point avec les femmes, CAR ILS SONT VIERGES; » et puis, les *hommes seuls* sont admis à faire partie de la céleste cohorte : « Ils ne se souillèrent point AVEC LES FEMMES. »

Prenez le texte, retournez-le; tant que vous vous arrêterez au sens littéral, je vous défie d'échapper à ces deux monstruosités.

Et si vous voulez une absurdité de plus, allez au chapitre VII; vous y verrez que ces cent quarante-quatre mille qui ont le nom du Père écrit sur leurs fronts sont des Juifs, scellés de toute tribu des fils d'Israël; vous vous rappellerez que le mariage

était la condition générale, j'allais dire l'état obligatoire de tous les enfants d'Abraham ; et vous arrangerez comme vous pourrez ce fait de cent quarante-quatre mille Juifs célibataires avec cet autre fait historique : le mariage de tous les Juifs.

Reste le sens figuré, le seul raisonnable, le seul possible.

Ce sens n'a rien de commun avec le célibat. Tout dans le texte est image. La virginité y apparait comme symbole. La virginité des cent quarante-quatre mille est une virginité symbolique, tout comme la virginité de l'ensemble des chrétiens : « Je vous ai fiancés à un seul mari, pour vous présenter au Christ comme *une vierge pure*[1]. » Elle l'est comme l'est le mariage, qui en vingt endroits de la Bible représente l'union de Christ avec les fidèles. Elle l'est comme l'est la femme, qui personnifie ici le péché, qui le personnifie encore au chapitre XVII, quand, assise sur la bête couleur d'écarlate, elle s'enivre du sang des saints, tandis qu'au chapitre XII, revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, elle personnifie l'Eglise.

La virginité, le mariage! images constamment employées dans la Révélation, l'une menant à l'autre : la vierge (l'Eglise) fiancée à l'époux (au Christ) ; symboles habituels qu'il faudrait, contrairement à toutes les règles de la saine interprétation, prendre ici pour la première fois dans le sens littéral, quitte à tomber de folies audacieuses en témérités plus folles!

Non. Tout ici est parabole, et nous ne pouvons que crier, en présence des grandes figures de ce texte : *Mes paroles sont esprit et vie!*

Encore un fantôme qui s'évanouit.

Nous allons étudier le septième chapitre de la première épître de Paul aux Corinthiens ; c'est le dernier des documents scripturaires que l'interprétation traditionnelle fasse figurer dans sa thèse en faveur du célibat.

Ce chapitre renferme deux paroles, l'une de Dieu, l'autre de l'homme ; dans ce chapitre, il y a des portions où Paul parle seul, il y a d'autres portions où le Saint-Esprit parle par la

[1] 2 Corinthiens XI, 2.

bouche de Paul. Ces deux paroles sont profondément séparées; elles le sont par le Saint-Esprit lui-même; lui-même les signale, lui-même les souligne; entre elles il n'y a pas de confusion possible.

Eh bien, ici, le procédé de l'interprétation traditionnelle est fort simple. Là où le Saint-Esprit distingue, la tradition ne veut pas distinguer ; là où saint Paul dit : « Moi et *non* le Seigneur, » la tradition dit : « Toi *et* le Seigneur. » — Là où Paul dit : « Selon *mon* avis, » la tradition dit : « Selon *l'inspiration du Saint-Esprit!* » En un mot, le mur de séparation que Paul élève entre ses opinions à lui et les arrêts du Saint-Esprit, la tradition le met par terre; pour elle, tout, dans le chapitre, la parole humaine et *faillible* de Paul comme la parole humaine et *infaillible* du Saint-Esprit, la parole non inspirée de l'Apôtre comme la parole inspirée : tout est théopneustique.

Il en résulte deux choses : dans le texle de l'Ecriture des contradictions insolubles; dans l'âme du lecteur un désordre épouvantable.

J'ouvre la Genèse, et au seuil du jardin d'Eden, avant la révolte, au moment où l'homme sort parfait des mains du Créateur, j'entends Dieu qui dit : « *Il n'est pas bon* que l'homme *soit seul*, je lui ferai *une aide semblable à lui!* » J'entends la voix de l'Esprit : « Dieu vit tout ce qu'Il avait fait, et voici, il était très bon ! » — J'ouvre le seplième chapitre de la première épitre aux Corithiens; et à la première ligne : « *Il est bon* à l'homme de ne point toucher de femme. »

J'ouvre l'Evangile selon saint Matthieu, au chapitre dix-neuvième : « N'avez-vous pas lu que celui qui les fit dès le commencement, *les fit mâle et femelle?* » C'est mon Sauveur et mon Dieu qui parle. — Je reprends saint Paul, et voici ce que dit saint Paul, saint Paul célibataire : « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi ! »

Mon trouble est grand, je tourne avec émotion les pages de ma Bible, un passage frappe mes yeux : « Le mariage est honorable entre tous! » Qui a dit cela? saint Paul. — Je reporte mes regards sur le septième chapitre des Corinthiens : « Il vaut mieux se marier *que de brûler*. » Quoi! Paul contre Paul? Paul qui représente le mariage comme un lien digne de tout honneur, et Paul qui le représente comme un pis-aller contre les

désordres : « *Il est bon* à l'homme de ne point toucher de femme ; *mais à cause des fornications*, que chacun ait sa femme et que chacune ait son mari ! »

Je continue, de plus en plus inquiet : — « Le mari est la tête de la femme *comme le Christ aussi* est la tête de l'assemblée... Celui qui aime sa femme... la nourrit et la soigne tendrement, *comme aussi le Seigneur* le fait pour l'assemblée... » Et tout le reste de cette assimilation si belle, si sainte des rapports des époux avec les relations du Sauveur et de son Eglise ! Qui a écrit cela? Paul. — Je reviens au Paul du septième chapitre des Corinthiens : « Celui qui ne se marie pas, s'inquiète des choses du Seigneur, et des moyens de plaire au Seigneur; mais celui qui s'est marié, *s'inquiète des choses du monde et des moyens de plaire à sa femme*. Il y a une différence entre la femme et la vierge : celle qui ne se marie pas, s'inquiète des choses du Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit; mais celle qui s'est mariée, *s'inquiète des choses* du monde et des moyens de plaire au monde ! » — Et c'est la même main, et c'est la même bouche, et ce serait le même esprit !

Pendant que cette contradiction terrible se lève du Livre, il s'en lève une autre de la terre, de l'Eglise : la contradiction des faits. Je vois ces époux chrétiens, car c'est de chrétiens qu'il s'agit; je vois ces époux qui s'aiment vraiment comme Christ aime l'Eglise, ces époux qui s'excitent à la prière, à la sainteté, aux bonnes œuvres. Je vois ces maris de la primitive Eglise qui encouragent leurs femmes au martyre, je vois ces femmes de la Réformation à genoux près du bûcher où fume et se consume lentement ce qui fut le corps de leurs maris, je les entends chanter de concert, avec cette voix mourante qui monte aux célestes régions, je les entends chanter d'ineffables cantiques; je vois la femme du missionnaire saluer de loin le vaisseau qui emporte son mari vers les sauvages peuplades d'Erromango, ce vaisseau qui l'emmène et ne le ramènera pas; je vois la femme du missionnaire monter calme et souriante dans le wagon qui la traîne au milieu de ces déserts où roulent de solitudes en solitudes les rugissements du lion; je la vois aborder résignée et joyeuse les plages embrasées de l'Afrique occidentale; je vois dans nos villes, dans nos campagnes, les époux chrétiens renoncer à beaucoup de *choses du monde* pour plaire au Seigneur, et ne s'en plaire que mieux l'un à l'autre :

je vois, et presque éperdu, je cherche, je cherche encore : « *L'Esprit dit expressément* que, dans les temps postérieurs, quelques-uns se retireront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et *à des doctrines de démons*, par l'hypocrisie de diseurs de mensonges qui auront leur conscience cautérisée, *qui ordonneront de ne pas se marier...* » — et dans le septième chapitre de la première épître aux Corinthiens : « Celui qui se marie fait bien, et celui *qui ne se marie pas, fait mieux !* » — Ce n'est pas *un ordre de ne pas se marier*, oh non, mais cela en diffère-t-il beaucoup? Ajoutez à ce texte-là celui-ci : « *Il est bon à l'homme de ne pas se marier ;* » puis cet autre : « Celui qui ne se marie pas s'inquiète des choses du Seigneur, et des moyens de plaire au Seigneur ; *mais celui qui s'est marié, s'inquiète des choses du monde, et des moyens de plaire à sa femme,* » et ditesnous si pour des consciences délicates, de tels avis n'équivalent pas à des ordres?

Déclarer à des chrétiens, c'est-à-dire à des gens qui sont tenus de chercher la perfection, à des gens dont la règle est, doit être la perfection, déclarer à ces gens-là que ne pas se marier c'est *faire mieux* que se marier ; leur dire que le mariage est un état qui empêche de se consacrer absolument au Seigneur ; les avertir qu'il *est bon* de garder le célibat ; qu'est-ce que c'est sinon leur défendre le mariage ! Et ces chrétiens, les chrétiens qui réellement eroient sans en rien rabattre à la théopneustie des paroles que saint Paul profère ici, ces chrétiens ont été conséquents, ils ne se sont pas mariés ; ils ont estimé que la révélation d'une perfection oblige et que la montrer c'est l'ordonner. Vous les trouverez tous dans les couvents, tous dans les ordres, tous dans le célibat religieux. — Mais l'interprétation traditionnelle est inconséquente, elle est essentiellement sceptique sans s'en douter, il y a un peut-être au fond de toutes ses affirmations, et c'est pour cela que chez nous du moins, ses apôtres, les gens qui célèbrent ou qui organisent le célibat religieux, sont des gens, sont des apôtres mariés.

Contradiction dans la Parole, démenti de la part de la réalité, trouble, souffrance dans mon cœur !

Car il ne s'agit pas ici de dogme, de théorie, je le répète à dessein ; il ne s'agit pas d'une doctrine spirituelle, domaine de l'infini, où les contraires peuvent se rencontrer pour se fondre. Non, c'est un fait. Avoir une femme ou n'en avoir pas. Dieu

dit : *Il n'est pas bon;* il le dit dans l'état parfait. Et saint Paul : « *Il est bon.* »

Ah! si c'est Paul, si ce n'est que Paul qui a dit : *Il vaut mieux se marier que de brûler,* réduisant ainsi le mariage au rôle de contre-poison; si ce n'est que Paul qui a dit : *Celui qui ne se marie pas fait mieux,* établissant ainsi la supériorité du célibat sur le mariage; je comprends. Je comprends, car Paul est homme, Paul est faillible, Paul, tout pénétré qu'il était des dons et des secours du Saint-Esprit, Paul a pu se tromper comme se trompent chaque jour d'excellents chrétiens, pénétrés eux aussi de l'Esprit de Christ. Mais si c'est le Saint-Esprit, l'Esprit infaillible qui a prononcé les paroles que Paul revendique pour exclusivement siennes; je ne comprends plus.

Quoi, le *Saint-Esprit* voudrait que tous les hommes fussent célibataires; et le même Esprit déclare qu'il est mauvais à l'homme d'être seul, qu'il lui faut une aide semblable à lui! Le *Saint-Esprit* affirme que l'homme et la femme mariés ont *soin des choses du monde,* et le même Saint-Esprit veut que *l'ancien,* veut que le *diacre* soient mariés, qu'ils aient des enfants à élever, une maison à gouverner, ou, si cette forme vous choque, le même Saint-Esprit ne se hâte pas de conseiller le célibat à l'ancien, au diacre, comme le font encore ceux de nos chrétiens protestants qui reçoivent pleinement l'interprétation traditionnelle; il ne se hâte pas de le prescrire à ces hommes dont la vocation exige plus qu'aucune autre, le renoncement absolu! Il ne l'ordonne pas à tous les chrétiens désireux de perfection, comme le fait l'Eglise romaine, plus conséquente que nous! Le Saint-Esprit donne au célibat la palme de perfection, et le même Saint-Esprit, parlant par la même bouche, appelle doctrine de Satan, la doctrine qui défend de se marier!

Et vous voulez que je reste en paix, et vous ne voulez pas que je voie là un abîme dans lequel va s'anéantir ma foi, et vous voulez que ce oui et que ce non vivent de bon accord dans mon cœur; bien plus, dans ma vie! — Je ne sais pas comment sont faites les âmes des autres, mais je sais que quant à la mienne, c'est impossible.

Je reprends le chapitre, avec tristesse, avec prière. Je le relis attentivement, ligne après ligne, et je découvre, oh! miracle

de la fidélité de Dieu ! je découvre que Paul, Paul lui-même et non pas un autre, distingue ; je vois qu'il sépare sa parole de la parole du Saint-Esprit, je vois qu'il m'avertit quand il parle seul et qu'il m'avertit encore quand c'est le Saint-Esprit qui parle par lui, je vois que les limites de la faillibilité et de l'infaillibilité sont tracées d'une main nette, je vois que toutes les contradictions appartiennent à celle-là, toutes les harmonies à celle-ci, je le vois et j'en bénis mon Dieu. Oui, Seigneur, ta parole est un argent affiné par sept fois, et tu n'as pas permis que le filon d'un métal étranger, même le plus pur, vînt en modifier la merveilleuse homogénéité.

Arrive à présent la tradition, qu'elle arrive et qu'elle dise à Paul : Tu te trompes, Paul, ta parole humaine est identique à la parole du Saint-Esprit ; quand tu sépares les deux enseignements, tu as tort, car c'est tout un. — Je lui demande en vertu de quel droit elle fait Paul menteur, en vertu de quel droit elle le fait sacrilége, car s'il y a sacrilége à donner la parole du Saint-Esprit pour la parole d'un homme, saint Paul est sacrilége. Et que la tradition y prenne garde, il y a sacrilége encore, à faire passer la parole d'un homme pour la parole du Saint-Esprit.

Ah ! il y a ici, dans ce chapitre, des mots profondément théopneustiques, et les voici : « Je leur commande, *non pas moi, mais le Seigneur,*..... je leur dis, *moi, non le Seigneur*..... pour ce qui est des vierges, *je n'ai pas de commandement du Seigneur, je donne mon avis... selon mon avis.* » Voilà les bornes que le Saint-Esprit lui-même enfonce dans le sol des Ecritures pour circonscrire l'opinion humaine.

Paul n'a pas reçu de commandement au sujet des vierges ; une telle déclaration dit assez que, dans le chapitre, tout ce qui concerne le célibat est de l'homme. Mais il y a autre chose, et des avertissements partiels forment comme un dessin plus précis dans le dessin général.

Examinons-le.

Du premier verset au dixième, c'est Paul qui parle. Nous en sommes avertis par la distinction qu'il établit entre ces neuf premiers versets et les suivants. Il avait écrit : *Je dis ;* il s'interrompt et écrit, parlant de ceux qui sont mariés : Je leur com-

mande, *non pas moi, mais le Seigneur*. Avertir du moment *où le Seigneur et non pas Paul*, prend la parole, qu'est-ce que cela signifie, *sinon qu'avant*, Paul parlait et non le Seigneur? Si cela ne signifie pas cela, qu'est-ce que cela veut dire? Et remarquez qu'il a débuté par ces mots : *Je leur commande*, et que se reprenant en quelque sorte, et de peur de méprise, il ajoute *non pas moi*, mais le Seigneur.

La parole humaine recommence au verset 12, indiquée par cet avertissement: je leur dis *moi, non le Seigneur;* elle s'arrête avec le seizième verset qui clôt ici pour la reprendre quelques lignes plus bas, la question du célibat et du mariage ; elle s'arrête, signalée par cette exclamation d'un doute plus qu'humain et plus que faillible : « Que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari? ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme[1] ! » — Et le Saint-Esprit a dit : « Femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, s'il y en a même qui soient *rebelles à la parole, ils soient gagnés* sans parole par le moyen de la conduite de leurs femmes. » — Paul s'écrie : « Si l'incrédule se sépare, qu'il se sépare. » Et Jésus a dit du mariage : « *Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a joint!* » Oh oui, c'est bien le Saint-Esprit qui a contraint Paul d'écrire en tête de ce paragraphe : « Mais aux autres, *je leur dis, moi, non le Seigneur.* »

Sa parole, l'expression de son opinion particulière, reprend au verset 25: « Pour ce qui est des vierges, *je n'ai pas de commandement du Seigneur.* » — Elle continue jusqu'à la fin du chapitre, terminé par ces mots : « *Selon mon avis,* » et par ceux-ci : « Or j'estime que j'ai *aussi* l'Esprit de Dieu. »

Le tracé est précis, impossible de s'y méprendre; c'est le Saint-Esprit qui en a fixé les contours.

Maintenant regardez à ce langage, au langage de l'Apôtre parlant de son propre fonds; l'humanité, je me trompe, la faillibilité s'y écrit en caractères ineffaçables. Il ne *donne pas un commandement*, il parle *par condescendance*, il *donne un avis*, il *voudrait* que tous fussent comme lui, il ne *tend pas un piége*. Sont-ce là les allures du Saint-Esprit? Est-ce ainsi, avec ces réserves, avec cette sorte d'hésitation qu'il parle? Est-ce avec cette complaisance pour un acte désapprouvé? Est-ce en laissant flotter

[1] Et non si tu *ne sauveras pas* ta femme comme le traduisent à tort quelques versions.

le commandement? Examinez le commencement, examinez la fin du chapitre ; étudiez-en les portions humaines; comparez-les avec tous les autres chapitres, avec toutes les autres épitres, avec les Ecritures tout entières; et voyez, et dites si c'est ainsi que le Saint-Esprit, vérité éternelle, juge suprême, législateur souverain, prononce sur le bien et sur le mal.

De tels caractères corroborent le témoignage de Paul lui-même, c'est pour cela que je les indique ; seuls, et si Paul n'avait pas fait de distinction, ils ne suffiraient pas à en établir une: il n'y a que la déclaration spéciale de l'Esprit qui signifie, lorsqu'il s'agit des œuvres de l'Esprit.

Ma thèse est exposée ; avant de passer à la réfutation des objections qu'elle soulève, je veux encore une fois introduire Tertullien dans ce débat.

Tertullien reconnaît la distinction qu'établit saint Paul ; il la reconnaît et il la proclame; d'autant moins suspect ici que, par un incroyable tour de force de subtilité, il en tire, quoi? la condamnation de la doctrine du célibat religieux, doctrine que prêchait l'humanité de Paul? Non ; la condamnation des secondes noces en cas de veuvage; plus encore, la condamnation, tout au moins la désapprobation du mariage lui-même. Tertullien se sert de l'humanité de Paul, non pour renverser les enseignements humains de l'Apôtre, mais pour renverser les enseignements du Saint-Esprit : « J'ai posé ces principes, dit-il, afin d'examiner maintenant les paroles de l'Apôtre. Avant tout, *qu'on ne m'accuse point d'être peu respectueux envers lui*, si je remarque *ce qu'il déclare lui-même*, que cette indulgence qu'il témoigne pour les secondes noces *vient de son propre fonds*, c'est-à-dire *de la raison humaine et non de la prescription divine*. En effet, après avoir dit aux personnes veuves ou libres: " Mariez-vous si vous ne pouvez garder la continence, car il vaut mieux se marier que de brûler ; „ il aborde aussitôt la seconde catégorie : " Pour celles qui sont dans le mariage, dit-il, *ce n'est pas moi, mais le Seigneur* qui leur fait ce commandement. „ — *En s'effaçant lui-même pour laisser parler le Seigneur*, il indiquait suffisamment que ce qu'il avait dit plus haut : " Il vaut mieux se marier que de brûler, „ il l'avait dit *d'après lui-même* et non pas au nom du Seigneur. » Et, une

page plus loin, après avoir forcément appliqué les versets 27 et suivants aux secondes noces, Tertullien ajoute : « Mais dans ce passage, il parle encore *de sa propre autorité et non d'après l'autorité de Dieu;* car il y a une grande différence entre le précepte de Dieu et la recommandation de l'homme. » « Je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, dit-il, mais voici le conseil que je donne comme ayant reçu du Seigneur la grâce d'être son fidèle ministre[1]. »

Laissons Tertullien et prenons les objections.

: « *Je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur.* » — C'est bien, dit l'interprétation traditionnelle; la déclaration est formelle, mais elle signifie tout autre chose que ce que vous croyez. Vous y voyez une distinction entre la parole de Paul et celle du Seigneur, ce n'est pas cela : Paul ne distingue ici qu'entre la parole textuelle, l'enseignement parlé du Seigneur et la parole du Saint-Esprit. Paul ne dit pas : Je n'ai pas de commandement du Saint-Esprit, j'exprime ici mon opinion humaine; il dit tout simplement : Sur ce sujet, le Seigneur ne m'a pas donné de commandement; c'est bien le Saint-Esprit toujours qui enseigne par mes lèvres, mais ce ne sont pas les mots mêmes de Christ que je répète : « *Moi et non le Seigneur, le Seigneur et non moi* » cela ne signifie pas autre chose.

La parole de Jésus et la parole du Saint-Esprit sont *deux paroles!* Il y a une différence entre la Parole de Dieu et la parole du Saint-Esprit! — Comment se fait-il alors que les épîtres de Paul, et de Pierre, et de Jacques, et de Jean qui évidemment contiennent la parole du Saint-Esprit et non point la reproduction textuelle des paroles de Jésus, comment se fait-il que ces épîtres ne renferment pas une seule distinction pareille? Comment se fait-il que les apôtres n'aient dans aucun cas distingué? Comment se fait-il que Paul justement, qui ne s'était entretenu avec Jésus que par le moyen de quelques révélations, comment se fait-il que Paul, qui parle habituellement dans ses épîtres de choses dont le Seigneur n'a rien dit, et qui en parle par inspiration; comment se fait-il que Paul ne distingue jamais, n'avertisse jamais du moment où cesse la répétition des

[1] *Les Pères de l'Eglise*, traduits par M. de Genoude; Paris, 1842. Tome VII. Tertullien, *Exhortation à la chasteté.* Pages 649, 650.

paroles de Jésus pour commencer les infaillibles leçons du Saint-Esprit! Cela a dû arriver plus d'une fois, plus d'une fois aussi Paul a dû redire les paroles de Jésus, et Paul ne les signale pas, et Paul n'établit aucune différence entre le langage de Jésus et le langage du Saint-Esprit! Mais de quel droit l'aurait-il fait? De quel droit, pendant que la Bible appelle partout la parole du Saint-Esprit : *Parole de Dieu*, Parole *du Seigneur*, confondant ainsi de la manière la plus absolue les deux modes de la Révélation; de quel droit saint Paul les aurait-il séparés?

Non, non, cela ne s'est jamais fait dans la Bible, Paul ne l'a jamais fait. Paul n'a, dans aucun endroit de ses écrits, mis en regard, j'allais presque dire en opposition, la parole de Dieu et la parole de l'Esprit; ces deux paroles n'étaient qu'une parole pour lui : *la Parole de Dieu.*

Ici se place la seconde objection : « J'estime que j'ai aussi l'Esprit de Dieu..... J'ai reçu miséricorde pour être fidèle! »

Oui, sans doute, Paul pense avoir, Paul en effet a l'Esprit de Dieu; il l'a en abondante mesure; mais autre chose est d'*avoir l'Esprit*, même en puissante proportion, autre chose est de prononcer des paroles théopneustiques; il y a entre ces deux faits tout simplement un abîme.

Paul a l'Esprit, de la même manière que nous, chrétiens, nous avons l'Esprit. L'Esprit est promis à tous les fidèles, tous les chrétiens possèdent l'Esprit; tous les chrétiens peuvent dire : J'estime que j'ai aussi l'Esprit de Dieu. Où sont maintenant, sous l'économie actuelle, les chrétiens dont la parole soit *la parole du Saint-Esprit?*

Quand Pierre judaïsait, ce n'était pas le Saint-Esprit qui judaïsait; quand Paul querellait Barnabas, quand il s'emportait contre le souverain sacrificateur, ce n'était pas le Saint-Esprit qui lui dictait ses colères. Et voulez-vous savoir où est la différence, différence immense, d'une importance première? elle est dans ce caractère : l'*infaillibilité.* La parole d'un chrétien ayant l'Esprit est faillible, la parole d'un apôtre ayant l'Esprit est faillible, la parole du Saint-Esprit est infaillible. Or, quand l'Apôtre dit : *Le Seigneur et non pas moi, moi et non le Seigneur, selon mon avis, je n'ai pas de commandement ;* quand l'Apôtre distingue ainsi, à plusieurs reprises, entre sa parole et la parole du Saint-Esprit, il peut bien terminer en disant : J'ai aussi l'Es-

prit de Dieu; cette déclaration, qui exprime sa confiance en un fait vrai : la présence avec les secours du Saint-Esprit en lui, cette déclaration n'exprimera jamais l'infaillibilité d'une parole humaine non inspirée.

Il peut le dire. Il le doit. Oui, il faut que Paul dise : J'estime avoir aussi l'Esprit de Dieu; il faut qu'il dise: J'ai reçu miséricorde pour être fidèle; il faut qu'il le pense, il faut que ce soit sa certitude la plus intime; si ce ne l'était pas, s'il ne le croyait pas, oserait-il insérer son opinion dans une lettre théopneustique, oserait-il donner des conseils si nouveaux, oserait-il ouvrir la bouche?

Et ce que Paul pense de lui-même, chaque chrétien qui prononce un discours, qui écrit une page en faveur de la doctrine ou de la sanctification, chaque chrétien le pense, chaque chrétien le croit. Oui, le chrétien n'ose parler que parce qu'il estime avoir l'Esprit de Dieu; c'est au nom de Christ qu'il parle, et si ce n'était pas au nom de Christ, au nom de qui serait-ce?

Paul fait bien de dire : J'ai l'Esprit de Dieu; le chrétien fait bien de dire : J'ai reçu miséricorde pour être fidèle; mais Paul, mais le chrétien, quand ils parlent de leur propre fonds, sont faillibles, faillibles à tous les degrés. — Et remarquez-le à la gloire de l'Esprit; ce même Paul, qui croit son opinion bonne, qui se sait fidèle, ce même Paul, *par l'Esprit,* s'écrie : *Moi* et *non* le Seigneur; *le Seigneur* et *non* moi! Il est théopneustique pour détruire la théopneustie de ses propres paroles quand elles ne sont humaines; là brille le sceau de la vérité.

: « — La théopneustie! Vous avez prononcé l'arrêt de votre thèse. La théopneustie! vous l'anéantissez. Si une parole d'homme se mêle dans la Bible à la parole de Dieu, vous détruisez l'inspiration. Vous triez, vous choisissez, vous dites : Ceci est de Paul, ceci est du Saint-Esprit, vous faites ce que fait la moderne école allemande, vous vous asseyez dans le fauteuil du juge, vous mettez la Bible sur la sellette. »

A Dieu ne plaise. C'est Paul qui trie, c'est Paul qui distingue; c'est plus que Paul, c'est le Saint-Esprit.

Moi, choisir dans la Parole de Dieu! moi trier! moi distinguer! ah! je le déclare, jamais. Je puis être étonné, je puis être troublé, je ne serai pas rebelle. Si le Saint-Esprit n'avait pas proclamé l'humanité des paroles de Paul, je me serais soumis

avec angoisse, mais je me serais soumis. Si saint Paul ne m'avait pas averti lui-même qu'à la parole de Dieu succédait ici la parole de l'homme, j'aurais fait ployer mon cœur. Quand les flèches de l'Esprit blessent les plus chères pensées de l'homme, il n'a plus qu'une chose à faire, s'en départir.

Ici comme partout, je m'en tiens à *ce qui est écrit;* je ne veux pas *penser au delà*. Penser au delà, c'est dire à Paul : *Toi* ou *le Seigneur* c'est tout un; ta distinction est inutile; je porte hardiment ma main sur elle et je l'efface.

Le Saint-Esprit contraint Paul d'écrire : *moi* et *non* le Seigneur; le Saint-Esprit contraint Paul à signaler ce moment où il émet des idées contradictoires à la Révélation; Paul est forcé par le Saint-Esprit d'établir une différence solennelle entre son avis et l'enseignement de Dieu. Je lis, et je crois. En face de *ce qui est écrit* je n'ai pas à raisonner.

J'anéantis la théopneustie! — Vous vous trompez, je la prouve; elle se prouve elle-même. Je ne vous dirai pas que l'exception confirme la règle; c'est vrai, ce n'est pas d'une évidence assez puissante; je vous dirai que la distinction montre la dualité; je vous dirai que le signalement d'un élément étranger montre qu'il est nouveau, montre qu'il n'est pas ordinaire; je vous dirai que la délimitation exacte du champ de son action montre qu'il n'agit que dans un champ restreint.

Que signifie, dans une carte de géographie, cette ligne rouge qui, au milieu d'un vaste espace dont les contours se dessinent en une trace bleue, enclave, met à part une petite étendue de territoire? Elle signifie que, seul dans ce grand royaume homogène, soumis au même souverain, ce petit territoire appartient à un prince étranger.

Je veux vous dire une autre parabole.

Un livre nous a été légué par l'antiquité; des preuves authentiques nous aprennent à n'en pas douter que ce livre est une dictée. Je me sers exprès du mot le plus répugnant aux adversaires de la théopneustie, d'un mot qui fausse, parce qu'il l'outrepasse, la pensée des croyants à l'inspiration; je m'en sers, parce que grossissant le problème il en fera mieux ressortir la solution; je m'en sers, et je dis que ce livre, *dicté* par un sage, a été écrit *sous dictée*, par son disciple. Nous possédons ce livre,

nous le lisons, nous y reconnaissons partout la pensée du maître, sa manière, sa parole. Arrivés à l'une des dernières portions du volume, à propos d'un sujet spécial, en tête d'un enseignement qui nous étonne parce qu'il est en flagrante opposition avec tout ce que le livre renferme sur la question, nous trouvons ces mots : *Moi et non plus mon maître; mon maître et non plus moi; selon mon avis; je n'ai pas reçu de commandement!* A coup sûr nous nous écrions : Ceci est du disciple, ceci n'est plus l'opinion du maître, c'est le disciple qui parle et ce n'est plus le philosophe! En tirerons-nous cette conclusion que le livre tout entier est l'œuvre du disciple, l'œuvre du disciple et non celle du maître! En tirerons-nous cette autre conclusion que dans ce livre, constamment, sans qu'aucun avertissement nous en prévienne, la parole du disciple est entremêlée à celle du maître, que tantôt les sentences sont de celui-ci, et tantôt de celui-là. — Non certes, j'en appelle à tout lecteur sensé, loyal. Nous en tirerons cette conséquence que le livre entier est bien l'œuvre du maître, du maître seul, que la dictée est bien fidèle, fidèle partout, *puisque* le disciple prend soin de nous signaler *lui-même* l'endroit où il intercale sa propre pensée et sa propre parole. La conscience du disciple, son exactitude à nous avertir, la minutie qu'il y apporte, tout cela nous est un garant de l'authenticité du volume entier. Cet homme, attentif à nous prévenir du moment où cesse la dictée, cet homme aurait-il ailleurs été infidèle? Nous aurait-il laissé prendre ses opinions pour les arrêts du maître? Non. — S'il s'agissait d'une œuvre d'homme, d'un papyrus d'Egypte ou d'un manuscrit d'Homère, la distinction du secrétaire ferait preuve; quand il s'agit du Livre de Dieu, la distinction de l'apôtre fait preuve aussi; la sphère change, la règle ne peut pas changer.

Une dernière comparaison.

On vient de publier un livre de M. Vinet : *la Théologie pastorale*. Dans ce livre, le lecteur remarque quelques passages enfermés entre deux crochets. Ces crochets, nous apprennent les éditeurs, séparent du texte les paragraphes empruntés aux cahiers des élèves de M. Vinet (*La Théologie pastorale* avait été enseignée sous forme de cours, avant de paraître sous forme de livre). Or, je l'affirme, voici ce que ces crochets disent à tout le monde : Le livre, tout le livre, hormis les passages enclavés; le livre, tout le livre a été écrit de la main de M. Vinet; il n'y a

pas une ligne, il n'y a pas un mot qui ne soit de M. Vinet.

Rendons la comparaison plus frappante, ajoutons-y un trait. — En tête de chacun des paragraphes ainsi mis à part, l'élève, de peur qu'on ne s'y trompât, a placé un avertissement. C'était un ami fidèle de M. Vinet, il croyait connaître toute sa pensée, il s'est permis de la compléter; mais là où il l'a fait, à l'ouverture même de la parenthèse, il a écrit : *moi* et *non M. Vinet*. L'authenticité du livre n'en reçoit-elle pas une plus lumineuse évidence?

: « — Alors pourquoi Dieu a-t-il permis l'intercalation d'une parole d'homme dans sa Parole à lui?»

Pourquoi! voilà un pourquoi auquel je serais bien libre de ne pas répondre. Le fait une fois établi, il n'y a plus pour le chrétien qu'à se courber, qu'à accepter.

Mais ce pourquoi, je me le suis plus d'une fois adressé à moi-même; et bien qu'il faille garder une extrême réserve de pensée en face des mystères de la volonté de Dieu, voici ce que je me suis répondu.

Pourquoi? Avant tout pour prouver la théopneustie des Ecritures.

Pourquoi? Pour faire ressortir, par un rapprochement unique dans la Bible, le contraste qui existe entre la parole de Dieu et la parole de l'homme. — Dieu a permis que les écrits des premiers Pères, monuments de richesse et de pauvreté, de sagesse et de folie, vinssent redire à tous les siècles la divinité des Ecritures et l'humanité des disciples des Ecritures. Dieu a fait plus, il a permis, il a voulu que la Bible elle-même portât le sceau de son Esprit; Il en a en quelque sorte contre-signé les lettres de noblesse, et ce contre-seing, cette preuve par voie de contraste, c'est l'insertion d'une parole d'homme, d'un des plus saints des hommes, au milieu des paroles du Saint-Esprit.

Pourquoi? Pour nous montrer jusqu'à quel excès d'audace arrive l'homme, un des plus saints des hommes, quand, sur une question que l'Eternel a résolue, il néglige les enseignements de Dieu pour n'écouter plus que sa propre sagesse. Ici, l'écart est effrayant. Paul, avec bonne foi, Paul qui peut écrire: J'estime que j'ai aussi l'Esprit de Dieu; Paul contredit son Dieu. —L'Eternel s'écrie: Il n'est pas bon que l'homme soit seul! Paul

s'écrie : Il est bon à l'homme de n'être pas marié ! — L'Eternel crée à l'homme une compagne, Il la lui donne. Paul l'arrache des côtés de l'homme où Dieu l'a mise.— Faisons à l'homme une aide semblable à lui! a dit Dieu. Non, dit Paul, cette aide, c'est un tentateur! car l'homme qui est marié a soin des choses du monde pour plaire à sa femme. — Ici même, contraint par le Saint-Esprit, Paul écrit à ceux qui sont mariés: Je leur commande, *non pas moi, mais le Seigneur,* que la femme ne se sépare pas de son mari... et si même elle se sépare qu'elle demeure sans se remarier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, que le mari ne laisse pas sa femme!... Et à peine saint Paul a-t-il tracé ces infaillibles paroles, que de son autorité, il les renverse : Si l'incrédule se sépare, *qu'il se sépare!* Le frère ou la sœur ne sont pas *asservis* en de tels cas... car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari! ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme!

Pourquoi? Pour autre chose encore: pour nous montrer à nous autres hommes ce qu'est, ce que peut produire, ce qu'a produit une parole humaine et faillible. Tous les fondateurs d'ordres religieux, et les saints monastiques qui ont brisé les mariages, et ceux qui ont décrété le célibat des prêtres, et ceux qui ont couvert la terre de monastères, qui ont abaissé les grilles, tourmenté les cœurs, torturé les consciences, tous ceux enfin qui *ont défendu de se marier,* tous ceux-là se sont appuyés sur le septième chapitre de la première épître de Paul aux Corinthiens; ils l'ont fait et ils ont eu le droit de le faire.— Que de fois j'ai essayé de me prouver le contraire! c'était l'intérêt de ma cause; j'y ai toujours échoué.

Oui, si la parole que Paul donne pour une parole essentiellement humaine, si cette parole qui détruit la parole de Dieu est infaillible, si Paul livré à sa philosophie a raison contre l'Eternel et contre son Fils, le célibat est plus parfait que le mariage; s'il est plus parfait que le mariage, les chrétiens font bien de le rechercher; ils font bien! plus que cela, ils *doivent* le rechercher, car c'est à la perfection tout entière et non à la demi-perfection qu'ils sont appelés; s'ils doivent le rechercher, si le célibat est l'état de perfection, l'Eglise romaine fait bien de le prêcher, elle fait bien de l'organiser, elle fait bien d'y pousser les fidèles, elle fait bien de les y fixer, elle fait bien de les défendre contre les retours de la chair par des vœux et par des

verrous. Oui, saint Benoît, et saint Bruno et saint Dominique ont bien fait. Les énormités, les chutes épouvantables, les épouvantables attentats spirituels que favorisent et qu'ensevelissent derrière leurs murailles ces forteresses du monachisme, ce ne sont là que des pierres d'achoppement; la foi doit les écarter, elle doit les briser. Nous autres, fils du Dieu qui a dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul! » Nous, enfants du Christ qui a dit: « Celui qui les fit dès le commencement les fit mâle et femelle! » Nous tous nous avons erré, nous errons; allons, et bâtissons des couvents!

Je pousse trop loin les conséquences! Essayez de les arrêter; lisez les Pères, lisez les œuvres des saints de Rome, et voyez sur quoi ils s'appuient; voyez si de bonne foi vous pouvez, les paroles de saint Paul étant infaillibles, leur retirer cet appui.

Les objections sont écartées.

Quelques mots encore. Avant tout, la définition de ce terme: *don, un don.* On l'applique au célibat, il en fausse l'idée.

Les partisans du célibat religieux disent, et saint Paul le premier : « C'est un don. » *Don* c'est l'expression, *perfection* c'est la pensée.

Le *don*, tel que nous le représente l'Ecriture, reste parfaitement indépendant de la sainteté; il s'exerce dans le domaine des facultés, c'est une sorte de puissance étrangère au cœur et à la vie; les progrès religieux, les expériences n'y confèrent aucun droit, aucun rapport de proportion ne les relie au *don*. Un chrétien très près de la perfection peut être absolument privé de *dons;* un chrétien très faible peut en être enrichi. La sanctification et le don sont deux forces, deux éléments qui se meuvent dans deux sphères entièrement différentes. Le don a pour champ *les faits*; la sanctification a pour champ *la vie*. Les miracles, les prophéties, les aptitudes : voilà les dons; le renoncement, l'amour, l'obéissance : voilà la sanctification, voilà la perfection[1].

[1] « Seigneur! Seigneur! n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom? » Voilà ce que disent au dernier

Je le demande, le célibat religieux, dans la pensée de ses partisans, est-il un don ou bien est-il *une perfection?* — Il n'est, il ne peut-être qu'une perfection. Les gens qui voient clair en eux-mêmes et qui sont sincères l'avouent nettement. Le célibat religieux n'a rien à faire avec les forces de l'intelligence, avec les puissances, avec les facultés de l'esprit; il ne leur communique rien, il n'en reçoit rien. Le célibat religieux a beaucoup à faire avec la vie, il la modifie à fond; s'il est quelque chose d'excellent, de plus excellent que ce qui n'est pas lui, il ne peut l'être que par là, qu'en qualité de perfection.

Nous voici donc en face d'une *perfection*. Cette perfection, et je reviens sur l'idée que j'effleurais en citant M. Vinet; cette perfection, seule de son espèce, n'est conseillée qu'à quelques-uns; ainsi le dit l'interprétation traditionnelle. Tandis que toutes les vertus sont proposées à tous les hommes; tandis que la perfection des perfections, celle de Dieu, est désignée comme but, bien plus, est ordonnée comme devoir à l'humanité tout entière; la perfection spéciale du célibat n'est indiquée qu'à un nombre exceptionnel de chrétiens. Ne voyez-vous pas qu'il y a là un fait étranger au plan divin? Ne voyez-vous pas qu'il y a là un contre-sens, et que cette perfection réservée aux initiés est une perfection de fabrique humaine?

Encore une bizarrerie, bizarrerie inexplicable au point de vue de l'interprétation traditionnelle; des exemples de cent espèces sont présentés à notre zèle : exemples de foi, exemples d'obéissance jusqu'au sacrifice, exemples d'amour, exemples d'attente patiente; pas une vertu dont le représentant ne soit amené devant nos yeux. Est-ce la foi : voici Noé; est-ce le sacrifice : voici Abraham; est-ce l'amour : voici saint Jean; est-ce l'attente patiente : Voici la Cananéenne. Mais cherchez, cherchez un exemple de célibat religieux, cherchez l'exemple d'un homme dont la sainteté réside dans le célibat, dont le célibat soit le trait distinctif, la vertu spéciale offerte en modèle aux chrétiens, dont il nous soit dit : Allez, et faites de même; vous chercherez en vain, et saint Paul lui-même vous servirait mal, car chez saint Paul la foi, l'ardeur, le dévorant amour des âmes sont des caractères mille fois plus saillants que le célibat; bien

jour les hommes qui ont eu *des dons* sans avoir la vie chrétienne. Jésus leur répond : « Je ne vous ai jamais reconnus; retirez-vous de moi, vous qui vous adonnez à l'iniquité. » Matth. VII, 22-23.

plus, le célibat chez lui n'est pas même un caractère, c'est un incident; nous ne savons saint Paul célibataire que par ce que son humanité nous en dit; plusieurs Pères contestent le célibat de Paul[1], et ceux qui l'admettent, n'y voient que ce qui y est: un fait et non un type.

Dernière considération. Si le célibat est une perfection, je m'étonne, et je m'étonne à bon droit, que la loi, que les prophètes, que l'Ancien Testament tout entier n'en ait pas dit un mot. J'y trouve des classes destinées à représenter en quelque sorte la pureté parfaite; j'y trouve des lévites, des sacrificateurs, des nazaréens, gens exercés par des renoncements spéciaux à une sorte de sainteté extérieure, et, chose merveilleuse, je n'y trouve pas le célibat; les lévites sont mariés, ceux des Israélites qui se soumettent à la loi du nazaréat sont mariés aussi, aussi mariés que les autres!

« — Cela peut être, dites-vous; mais le Christ et ses apôtres sont venus perfectionner ce qui était imparfait. »

Ah! sans doute! perfectionner, oui; mais dans quel sens? dans un sens formaliste ou dans un sens spirituel? Ont-ils sanctionné les pratiques ou les ont-ils abrogées? Ont-ils épaissi les voiles du symbole ou les ont-ils déchirés? Ont-ils insisté sur la forme ou sur le fond? Ont-ils prêché la sainteté extérieure ou la piété intime? Ont-ils matérialisé la loi ou l'ont-ils spiritualisée? — Que sont devenues les fêtes légales de la nouvelle lune, et l'abstention de certaines viandes, et les cérémonies, et les vœux du nazaréat, et les rites que Dieu avait jugé bon d'imposer à son peuple enfant? Et pendant que, d'une main, Christ et ses apôtres démolissaient les observances légales, la sainteté formaliste, de l'autre, ils auraient institué *le célibat religieux*, cette forme entre les formes, cette légalité entre les légalités; mais c'était retourner en arrière, bien en deçà de Moïse; mais c'était, du même coup, tout en mettant l'esprit dans le cœur, replacer la matière sur l'autel. Non, Christ ne l'a pas fait; non, le Saint-Esprit ne l'a pas fait. Prenons garde à nous.

En terminant, j'indique un côté de la question qui, entre-

[1] Ignace, Origène d'après lui, et Clément d'Alexandrie.— Luther (*Propos de table*, Paris, 1844, page 90) dit que « *saint Paul se met au rang des veufs; il paraît*, ajoute le réformateur, *qu'il s'était marié dans sa jeunesse, selon l'usage des Hébreux.* »

vu, fera ressortir la folie d'une perfection basée sur le célibat.

Le célibat n'est pas proposé à tous, il ne peut l'être, ses partisans les plus enthousiastes ne le veulent pas. Il faut que les générations se succèdent, il faut que le monde dure encore un peu ; les moines et leurs amis y consentent, quand ce ne serait, comme le disait je ne sais plus quel Père, quand ce ne serait que pour repeupler les couvents. Eh bien, le soin de renouveler la face du globe, le soin de fournir des novices aux monastères, on le laissera justement au rebut de l'humanité ! à ces cœurs assez lâches pour avoir préféré je ne sais quel pis aller terrestre aux sublimes hauteurs de la sainteté spirituelle ! à ces âmes assez infimes pour avoir de propos délibéré choisi la médiocrité ! Ce seront ces hommes-là, chrétiens au rabais ou mondains perdus, ce seront ceux-là, jusqu'à la fin, qui enfanteront les générations successives ; ceux-là qui les élèveront ! — Je m'épouvante quand je vois à quelles sources impures la terre va demander sa vie, de quelle progression d'abaissement un tel mode de recrutement menace l'humanité. — Je n'appuie pas, j'effleure avec un sourire que je ne puis réprimer, et je passe.

En reviendrons-nous jamais au bon sens de l'Ecriture ? Ne comprendrons-nous point quelle sublime leçon le Créateur a voulu nous donner, alors qu'aux premiers jours du monde, il nous a fait assister à cette solennelle conférence tenue avec lui-même, à l'enfantement progressif de la perfection telle qu'Il l'a conçue, Lui, l'Eternel !

Dieu fait l'homme seul, c'est là pour ainsi dire son début, c'est là comme sa première pensée, comme l'ébauche de son plan. Voilà Adam, roi de la création, se promenant solitaire au jardin d'Eden. L'Eternel fait venir devant lui toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux des cieux. Adam à chacun d'eux donne un nom ; mais voici, *il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui !*

Quelle scène ! quelle grandeur oppressive dans cet isolement au milieu de la souveraineté du monde ! quel retour plein de tristesse sur lui-même, alors qu'Adam qui a tout vu, qui a imposé le sceau de son empire sur tout ce qui a vie, se retrouve seul, seul parce qu'au sein de cette création resplendissante de bonheur, où chaque être animé rencontre un

autre être selon son espèce, il n'y a point d'aide pour lui, point d'aide qui soit semblable à lui !

Mais déjà l'Eternel s'est écrié : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ! Et Dieu a fait tomber un profond sommeil sur Adam, et Dieu : mystère d'une sublime tendresse ! Dieu qui d'un souffle pouvait créer Eve, Dieu la veut tirer du sein d'Adam. Elle est là devant lui, et Adam : A cette fois, celle-ci est os de mes os et chair de ma chair ! — Cri d'amour, cri de roi, cri si magnifique, si complète expression de la pensée de Dieu, que le Dieu fait homme, Jésus, n'en emploiera point d'autre, six mille ans plus tard, pour dire la sainteté, l'indissolubilité du mariage : ils ne sont plus deux mais une seule chair !

Et c'est cet enseignement suprême que nous effaçons ! et c'est après que Dieu nous a comme introduits au conseil céleste, c'est quand, nous prenant par la main, il nous a progressiveut menés de l'idée primitive, imparfaite, à l'idée définitive, à la perfection ; c'est alors que nous, insensés à force d'orgueil, nous renversons la perfection de Dieu pour mettre notre *sainteté* à la place ! — Cette initiation ne nous a rien appris. Dieu a *vu* qu'il n'était pas bon à l'homme d'être seul, mais Dieu s'est trompé, et nous *voyons* bien, nous, que la solitude lui vaut mieux !

Je m'arrête ici, devant ce gouffre ; chacun verra s'il veut s'y jeter ou s'en détourner.

On me reprochera d'avoir non-seulement examiné mais fatigué le sujet. J'accepte le reproche. On accuse vite de légèreté les chrétiens qui secouent le joug de la tradition ; entre ces deux termes : légèreté, minutie, je préfère le dernier.

On me reprochera d'avoir abordé une question délicate. Je l'ai abordée à la suite de mon Sauveur ; je l'ai fait avec simplicité, avec gravité, avec prière. — Si le temps était venu où notre plume ne pût plus écrire les paroles que Jésus a prononcées ; si le temps était venu où les discours qu'écoutaient les chastes oreilles des femmes qui suivaient Jésus, fissent éprouver quelque froissement à la délicatesse de nos modernes chrétiens ; je dirais que le temps de la fausse modestie est venu, et je m'en affligerais profondément, car l'affectation d'une vertu

marque le moment de sa décadence. Le *cant* est aussi loin de la sainteté que le pharisaïsme est opposé à la foi. — Il y a encore ici de la tradition, encore de l'esprit monastique : c'est toujours le moucheron coulé.

Après tout, est-ce d'une opinion humaine qu'il s'agit? Est-ce un individu qui importe? Oh! non, mille fois non. J'ai cherché pour mon propre compte, je crois avoir trouvé. Que chacun cherche et chacun trouvera. Ce travail n'a pas pour but de substituer l'autorité d'une interprétation individuelle à l'autorité de l'interprétation traditionnelle ; il a pour but de faire faire silence à l'homme pour ne plus entendre que Dieu.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le second volume.

DEUXIÈME PARTIE. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

NOTES.